LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 280 Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 0. Demain: nuageux et plus doux (détail page 35) Montréal, samedi 3 décembre 1983 Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Îles-de-la-Madeleine, 90 cents

LOCATION NOMA INC. les professionnels de la location d'automobiles 15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220 L'AutoBall

La Cour de la famille, une vraie gare de triage

par Rodolphe Morissette

Ce n'est ni un marché aux puces, ni une cour de triage débordée, ni le hall d'un aérogare bondé, mais ça leur ressemble. Vous êtes au deuxième étage du Palais de justice de Montréal, dans le corridor longeant les quatre salles d'audience où se pressent, tous les jours, les couples qui ont inscrit une procédure de divorce ou de séparation.

En attendant que la requête soit entendue — ce qui peut prendre un an ou plus, il faut régler, provisoirement, des questions urgentes: qui aura la garde des enfants dans l'intervalle ? Comment régler les droits de visite ? À quelle pension alimentaire consentira-t-on en attendant ? Qui occupera le domicile du couple d'ici là ?

La question des « mesures provisoires » occupe la cour de pratique de la Chambre de la famille, au deuxième étage du Palais. Tous les matins de la semaine, le corridor est bondé de monde: on y trouve une centaine de personnes en instance de divorce, plus leurs avocats et leurs témoins. Quatre juges de la Cour supérieure siègent simultanément, à huis clos depuis le 1er octobre.

Plus de la moitié des couples appelés à se faire entendre le matin qu'on les y a assignés devront retourner chez eux bredouilles: faute de temps, l'audience sera remise à un autre jour, le plus souvent deux mois plus tard. Ils avaient dû attendre environ deux mois pour obtenir une première date d'audience. Avant qu'un jugement sur les mesures provisoires ne soit prononcé, il s'écoule de trois à cinq mois.

En attendant, de nombreuses femmes se retrouvent sans pension alimentaire, sans savoir où aller demeurer; certaines n'ont d'autre choix que de s'adresser à l'aide sociale.

Les enfants sont souvent trimballés d'un conjoint à l'autre dans un concert de chicane. Bon nombre de conjoints venus au Palais pour obtenir un jugement sur les mesures provisoires finissent par s'entendre entre eux dans le corridor du deuxième étage, de guerre lasse. Le nombre de ceux qui réussissent à paraître devant le juge est infime.

Les avocats qui s'occupent des causes matrimoniales sont comme de véritables queues de veau: ils font la navette entre le deuxième, le 14e et le 16e étages, où se répartit la Chambre de la famille. Au deuxième, ils travaillent avec leurs clients dans le corridor, dans la cohue générale, s'appuient sur les murs pour prendre des notes.

« Les mesures provisoires sont des mesures d'urgence en l'occurrence », dit Me Huguette Saint-Louis, de l'Aide juridique, à Verdun. Elle fait partie d'un comité du Barreau de Montréal qui étudie actuellement cette épineuse question.

Jeudi, elle apprend du maître des rôles que l'audition qu'elle vient de demander pour des mesures provisoires est fixée au mois de mars. « Quand le juge aura à trancher la question, les jeux auront été faits — pas toujours de manière très heureuse — depuis quatre ou cinq mois. »

Me Suzanne Pilon, de la Commission des services juridiques, renchérit: « Le système coûte cher aux futurs divorcés: les avocats sont bien obligés de facturer ces heures d'attente interminables. Pour tout le monde, les délais sont invivables. Et les avocats oeuvrant en droit de la famille en ont ras-le-bol de ces conditions de travail. »

L'engorgement des rôles de la cour de pratique de la Chambre familiale est assurément l'effet de la croissance du nombre des couples qui mettent fin à leur union. Au Québec, le nombre des divorces a progressé de 36 % entre 1975 et 1981 (de 14,093 à 19,193), selon le plus récent cahier de Statistique Canada.

Le Bureau des statistiques du Québec indiquait récemment qu'en 1982 on comptait ici presque 47 divorces pour

Voir page 18: La Cour

culture et société

Vassili Grossman

Avec 20 ans de retard paraît en français l'un des grands romans russes du vingtième siècle, un livre qui a été littéralement arraché aux archives du KGB. *Vie et Destin*, de Vassili Grossman, brosse une ample fresque de la société soviétique durant le siège de Léningrad. Gilbert Grand s'est penché sur ce roman de 820 pages et sur son auteur. **Page 19**

Rosemary Dunsmore

Son nom ressemble à celui d'une vieille actrice qui jouerait du Noel Coward dans le Rhode Island. Elle est pourtant bien de notre temps, cette actrice canadienne-anglaise qui s'apprête à jouer, à Montréal, *Single*, la version anglaise du populaire *Bachelor*, créé par Pauline Martin. Robert Lévesque l'a rencontrée.
Page 19

Washington oppose une fin de non recevoir à Gemayel

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a opposé une fin de non recevoir, diplomatique mais ferme, au président libanais Amine Gemayel, qui s'est efforcé de convaincre les États-Unis d'entreprendre un « forcing » pour résoudre la crise libanaise, constatait-on hier soir à Washington.

Le chef de l'État libanais s'apprête à quitter Washington aujourd'hui au terme d'une visite de trois jours sans avoir obtenu des dirigeants américains la moindre promesse d'une nouvelle initiative diplomatique susceptible de mener à un retrait des forces israéliennes ou syriennes de son pays.

Les États-Unis n'ont pas de « plan magique » pour obtenir un retrait des forces étrangères du Liban, avait souligné dès jeudi un haut fonctionnaire américain.

« Nous continuerons à aider et à soutenir le gouvernement Gemayel, mais nos capacités et notre marge de manoeuvre sont limitées tant sur le plan diplomatique que militaire ou économique », a déclaré hier en privé un responsable du département d'État.

L'approche américaine de l'imbroglio libanais, qui consiste désormais à maintenir une position très ferme envers la Syrie tout en encourageant le dialogue sur la réconciliation nationale au Liban, ne sera pas radicalement modifiée, déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux de Washington.

Le président Gemayel, qui a eu hier soir une dernière série de discussions avec le secrétaire d'État George Shultz, avait demandé au gouvernement américain de faire pression sur Jerusalem afin d'obtenir un redéploiement des forces israéliennes au Sud-Liban. Cette requête n'a pas abouti.

Les États-Unis ont également refusé d'envisager une modification de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1982. Comme il l'avait fait lors de la visite à Washington que vient d'achever le premier ministre israélien Yitzhak Shamir, le président Ronald Reagan a souligné jeudi à l'issue de ses entretiens avec M. Gemayel, que cet accord demeure « la base la meilleure et la plus viable » pour un retrait des troupes israéliennes du Liban.

Ni la Maison-Blanche, ni le département d'État n'ont accepté l'argument avancé par M. Gemayel selon lequel l'inclusion dans l'accord du 17 mai d'une demande formelle d'un retrait unilatéral israélien incitera la Syrie à évacuer les 50,000 soldats qu'elle a envoyés au Liban.

Cependant, le président Gemayel ne quittera pas les États-Unis les mains entièrement vides. Le secrétaire d'État a en effet annoncé la création de deux commissions conjointes qui seront chargées de mettre au point les modalités de l'aide militaire et économique au Liban

Voir page 18: Liban

Québec offre une «formule Ayerst» aux universités

par Gilles Provost

Dans le cadre du programme de ralance annoncé ces derniers jours par M. René Lévesque, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin, a dévoilé hier les deux volets de ses « largesses » nouvelles à l'endroit des universités:

■ D'une part, le gouvernement offre de leur appliquer la « formule Ayerst », qui a permis à la SGF de défrayer le sauvetage de 85 chercheurs de la compagnie de Saint-Laurent.

Québec assumera le salaire des nouveaux chercheurs qu'elles affecteront aux domaines-clés du virage technologique ($30,000) ainsi que celui des techniciens de recherche et celui des étudiants-chercheurs ($7,000), le tout jusqu'à concurrence de $27.5 millions d'ici l'automne 1987.

En retour, les universités devront assurer la survie ultérieure de ces quelque quarante nouvelles équipes de recherche, par exemple en leur offrant les emplois de professeur qui pourraient devenir disponibles.

■ D'autre part, Québec retournera aux universités $22.4 millions « d'argent neuf » pour défrayer « le coût réel » de l'accroissement des effectifs étudiants dans les secteurs à haute technologie (sciences pures ou appliquées et génie) ou encore aux niveaux gradués: maîtrise et doctorat. Cela ne l'empêche pas pour autant de maintenir les coupures de $20 millions déjà prévues dans le cadre du programme triennal d'austérité universitaire.

Comme les frais administratifs ne seront pas accrus par cette affluence nouvelle, le ministère de l'Éducation fixe d'ailleurs le « coût réel » des nouvelles inscriptions à 70 % du coût provincial moyen pour les étudiants du même niveau d'étude dans les mêmes disciplines.

Ces montants supplémentaires devraient permettre aux universités d'accueillir environ 5,000 nouveaux étudiants dans ces secteurs de pointe et de combler partiellement le grave retard du Québec francophone aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, soutient M. Laurin.

Selon lui, 90 % des nouvelles inscriptions de l'année en cours se sont faites dans ces secteurs à haute technologie, particulièrement coûteux pour les universités. Cette augmentation récente de l'affluence servira à fixer le montant supplémentaire dont bénéficiera cha-

Voir page 18: Universités

La victime de viol emprisonnée: «soyez prudentes avec le système judiciaire!»

OTTAWA (d'après PC) — À peine sortie, hier, de prison, la jeune victime de viol d'Ottawa, incarcérée pour avoir refusé de témoigner contre son présumé agresseur, conseille désormais aux femmes d'être « très prudentes avec le système judiciaire ».

Une meute de journalistes a envahi les locaux exigus du Centre de crise de cas de viol d'Ottawa où, pour la première fois, la jeune fille de 20 ans acceptait hier de faire publiquement état du cauchemar qu'elle avait vécu depuis son viol survenu en janvier 1982.

En matinée, portant un masque, elle était sortie du centre régional de détention de la capitale canadienne, après avoir purgé sa peine de sept jours d'emprisonnement sous inculpation d'outrage au tribunal.

Prétextant qu'une telle attitude conduirait « à l'anarchie », le juge Joseph O'Brien avait, le 28 novembre, condamné la jeune femme pour avoir refusé, par peur des représailles, de témoigner contre l'accusé, un membre d'un groupe de motards.

La victime réclamait toutefois le droit de changer d'avis pour les femmes qui portent plainte. « Je comprends leur point de vue, vous devez comprendre le mien », a-t-elle lancé d'une voix assurée, après quelques phrases chevrotantes.

« J'étais effrayée, j'avais tellement, tellement peur, déclare-t-elle. Vous ne pouvez imaginer ce que c'est de se promener dans sa ville avec cette menace constante. Je pense que si j'avais témoigné, cela aurait été difficile pour moi. » Encore hier, la jeune femme a laissé entendre qu'elle était la cible de menaces.

« J'ai seulement envie d'oublier cette partie de ma vie, de me chercher un emploi, puis de retourner à l'école », a lancé la jeune victime, après avoir obtenu l'assurance que sa photo et son identité ne seraient pas publiées. « J'ai ma vie à vivre et je ne veux pas être toujours poursuivie par cela », a-t-elle dit, flanquée des employées du centre d'aide.

S'expliquant sur son apparition publique, alors qu'elle avait refusé de sortir

Voir page 18: Victime

Le visage sous un masque de Ronald Reagan, la jeune femme violée, qui a été emprisonnée pour avoir refusé de témoigner contre son agresseur, quittait hier la prison d'Ottawa, en compagnie de son avocat. (Photolaser CP)

La reprise chahutée de l'économie américaine

1) Un endettement double de celui du tiers-monde

par Paul Fabra
Le Monde

RIEN ne serait plus éloigné de la réalité que de voir l'économie américaine, entraînée comme elle l'est indubitablement par une vigoureuse reprise, comme une sorte d'exception dans un monde où l'activité redémarre timidement (Allemagne occidentale, Grande-Bretagne, Japon), stagne (France) ou recule dans des proportions dramatiques (Brésil, Argentine, Philippines, etc.) sous le poids des dettes et des mesures d'urgence appliquées pour limiter le plus possible les dépenses en devises.

Moins que jamais, s'ils l'ont jamais été, les États-Unis ne forment un continent plus ou moins isolé de l'extérieur et menant son existence propre.

Pour 19 % environ, la production industrielle est exportée; les profits des banques, pour plus de la moitié, proviennent des opérations à l'étranger (d'où la farouche volonté des plus grandes d'entre elles de prolonger la fiction de débiteurs solvables); 16 % des produits de consommation durables sont importés (contre 13 % en 1970 et moins de 6 % en 1965).

C'est le contraire qui est vrai, et plus encore que les chiffres ne le donnent à penser. Ceux qui viennent d'être mentionnés permettent de se faire une idée très approximative du degré d'interdépendance entre l'économie américaine, qui représente à elle seule entre 40 et 45 % du produit global de la zone OCDE, et le reste du monde.

Mais d'autres statistiques, celles précisément qui mesurent l'ampleur de la fameuse reprise et les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation, inviteraient à conclure à un « décalage » significatif avec tous les autres grands pays industriels (en ce qui concerne la conjoncture), ou avec quelques-uns d'entre eux (en ce qui concerne la modération de la hausse des prix).

Nul doute que les États-Unis ont dans ces domaines marqué des points. Mais, dans une situation aussi mouvante que celle d'aujourd'hui, il est plus que jamais vrai que les chiffres sont une chose, et une autre la vie économique et financière, telle qu'elle est vécue dans sa diversité par les particuliers, les entreprises de toute nature, les administrations.

« Les chiffres sont tous faux », nous dit en guise d'introduction M. Felix Rohatyn, le banquier de Lazard Frères (New York), qui a conçu il y a quelques années le plan de sauvetage de la ville de New York: une première expérience de rééchelonnement des dettes avec des conditions plus généreuses pour le débiteur que celles que doivent accepter actuellement les pays d'Amérique latine ou d'Afrique.

La remarque de M. Rohatyn n'est qu'une boutade; elle ne doit pas être prise au pied de la lettre, encore que les exemples ne manquent pas, dans le pays où l'appareil statistique est le plus développé, erreurs grossières conduisant à des décisions de politique économique ou monétaire à contretemps. Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'on peut encore moins que par le passé se contenter d'informations de caractère global.

Après un séjour dans plusieurs grandes villes des États-Unis, d'entretiens avec des industriels et des banquiers, on est amené à faire une constatation suivie d'une hypothétique conclusion. La constatation est que, si l'économie américaine « va mieux », — « on revient de si loin » dit encore M. Rohatyn, — elle reste le lieu où se manifes-

Voir page 18: Reprise

LES PLUS BEAUX AGENDAS DE L'ANNÉE

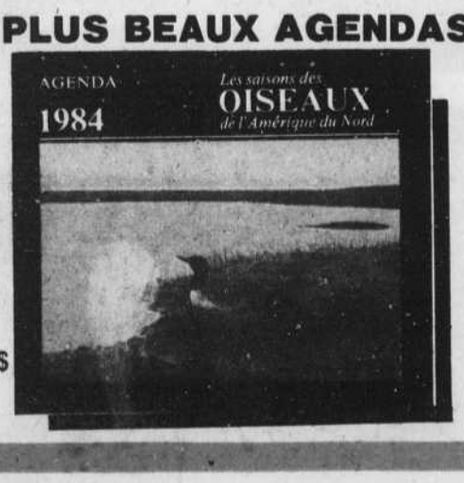

13,95 $

16,95 $

12,95 $

14,95 $

12,95 $

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

À Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des situations de favoritisme dans l'embauche à l'aide sociale

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Même s'il y a eu « des situations de favoritisme teintées de népotisme » dans l'embauche à l'aide sociale, ces anomalies ne sont pas illégales et ne peuvent donner lieu qu'à des correctifs administratifs.

C'est ce que deux ministres ont fait valoir hier, à l'Assemblée nationale, en confirmant les allégations formulées la veille par le député libéral de Laurier, M. Christos Sirros.

En mai 1981, un citoyen dénonçait le non-respect de la règle de sélection au mérite au sein de la direction générale de l'aide sociale. Après une enquête, « longue et difficile en raison de la nature particulière de son objet », la Commission de la fonction publique estimait que les droits des fonctionnaires n'ont pas été respectés, à l'occasion de la dotation de certains emplois dans les régions administratives de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. «Le système que vous avez dénoncé a existé, écrit-elle à ce citoyen en novembre 1982...Vos principales allégations apparaissent donc fondées ».

La ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, relate la suite des événements. « Premièrement, dans les anomalies soulevées par la Commission, il n'y a pas d'accroc majeur à la lettre des lois et des règlements, même s'il semble évident que l'esprit peut avoir été entaché, et n'a pas toujours été respecté. Deuxièmement, il est possible de prendre des mesures disciplinaires à l'endroit du ou des fonctionnaires qui pourraient être coupables de manoeuvres frauduleuses. Cependant, les vérifications faites par notre contentieux n'ont pas mis en lumière d'action illégale. Troisièmement, les conclusions de la Commission ne sont pas basées sur des illégalités démontrées par des faits, mais reposent plutôt sur des présomptions ».

Des directives ont été données pour modifier les attitudes et comportements des directeurs généraux, pour renforcer les contrôles et pour exercer une vigilance accrue. La ministre n'a pas l'intention de déposer le rapport, ni les expertises auxquelles il a donné lieu, pour ne pas porter préjudice aux personnes en cause. Elle conclut que son prédécesseur, M. Pierre Marois, ni aucun membre de sa famille, n'a été mêlé à cette affaire.

La ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, prend la relève et estime injuste de laisser planer des doutes sur l'ancien ministre et sur les 4,000 fonctionnaires de la Main-d'oeuvre, alors qu'un, deux ou trois ont eu des « attitudes condamnables », des « pratiques douteuses ». « La loi de la Fonction publique protège nos fonctionnaires et on ne peut pas sur la foi de simples faits qui peuvent paraître apparents, mais qui ne fournissent pas nécessairement de preuves d'illégalité, congédier des fonctionnsaires...Il y a 60,000 fonctionnaires et plus dans la Fonction publique..On ne pourra jamais éviter qu'il y ait des gens qui abusent. Je pense que c'est très clair. On est prêt à faire face à la situation. Le ministère de la Main-d'oeuvere et de la Sécurité du revenu a déjà commencé. On devrait cesser d'en parler ».

À une autre question, le ministre dit que des sanctions seront prises, et elle ajoute: « Nous vivons dans une société démocratique qui donne le bénéfice du doute à des gens qui peuvent être accusés, et avant de condamner à la peine capitale, on attend d'avoir des preuves irréfutables. Cela me semble tout à fait normal et très sain ».

Pour sa part, le premier ministre admet que le gouvernement est exposé à des cas occasionnels de favoritisme ou de népotisme dans la fonction publique, même si l'immense majorité n'a rien à se reprocher. « S'il y a matière à poursuite ou à destitution, à ce moment les mesures doivent être prises. S'il y a plutôt matière à correction administrative ou à réprimande, je suppose qu'elles sont prises aussi. Je ne vois pas pourquoi...on entretient une espèce de balloune comme celle-là autour de choses qui, dans toute administration publique, sont exposées à arriver et, qu'à l'occasion, quand cela arrive, on doit essayer de corriger le plus vite possible. C'est, me semble-t-il, ce qui a été fait. »

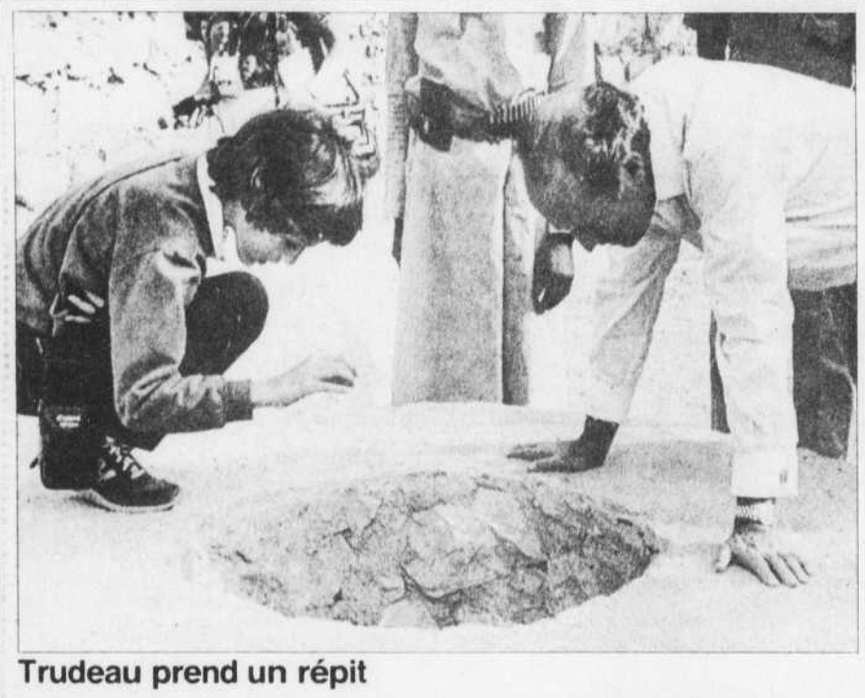

Trudeau prend un répit

Le premier ministre Trudeau s'est octroyé une pause hier pour visiter le magnifique paysage montagneux de l'intérieur du petit pays d'Oman. On le voit ici avec son fils Justin sondant la profondeur d'un puits dans l'ancien fort de Nizwa. (Photolaser AP)

Roger Simmons est reconnu coupable d'évasion fiscale

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Ministre des Mines au sein du cabinet fédéral pendant 10 jours seulement l'été dernier, M. Roger Simmons, député de la circonscription terre-neuvienne de Burin—St. George, a été trouvé coupable, hier, d'évasion fiscale et condamné à payer une amende de $3,500.

M. Simmons avait volontairement omis de payer des impôts au cours de la période allant du 31 mars 1974 au 1er décembre 1979. Quatre accusations de fausses déclarations qui avaient été portées contre lui ont été abandonnées par la Couronne.

La sentence maximum pour une telle offense est de deux ans de prison et une amende de $10,200, mais le juge John Trahey, de la Cour provinciale, qui a instruit l'affaire, a jugé qu'une peine de prison était inappropriée dans ce cas. Il a cependant fait remarquer que l'amende imposée à M. Simmons était plus lourde que celles généralement imposées dans les provinces maritimes dans des cas semblables.

En sa qualité d'ancien membre de l'Assemblée législative terre-neuvienne et du Conseil des ministres du gouvernement fédéral, M. Simmons aurait dû donner l'exemple, a souligné le magistrat.

M. Simmons ne s'est pas départi de son calme et n'a manifesté aucune émotion en prenant connaissance de la décision du tribunal. À sa sortie de la cour, il a déclaré qu'il était innocent et laissé entendre qu'il n'avait pas encore décidé s'il devait en appeler de la sentence.

Roger Simmons

M. Simmons avait démissioné de son poste de ministre des Mines 10 jours après y avoir été nommé par le premier ministre Pierre Trudeau, en invoquant des raisons personnelles. Hier, il n'a pas laissé croire qu'il se proposait de quitter la politique, mais affirmé qu'il voulait laver sa réputation.

Des accusations avaient été portées contre lui après que le ministère canadien du Revenu eut découvert qu'il n'avait pas déclaré des revenus de $28,013 qui lui avaient été versés par une compagnie de Saint-Jean. M. Simmons avait reconnu n'avoir pas déclaré ces revenus. Le ministère du Revenu a réclamé des arrérages d'impôts de $5,142, qui ont été payés au début de l'année. Le procès ne portait pas sur ces arrérages, mais devait plutôt déterminer si M. Simmons avait induit en erreur les enquêteurs du ministère et s'il avait fait de fausses déclarations.

Tout au long du procès, M. Simmons a maintenu qu'il avait oublié ce revenu de $28,000 parce qu'il était trop occupé par sa vie publique. Sa vie privée, avait-il également expliqué, était au même moment très compliquée et ses affaires personnelles étaient désordonnées.

Le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, en prenant connaissance de la sentence imposée à M. Simmons, a fait remarquer, hier, que « personne n'est au-dessus de la loi ».

Des données très importantes sont sauvées

Un enregistreur flanche: les astronautes se font bricoleurs

HOUSTON (AFP) — Les astronautes de Columbia se sont transformés hier en bricoleurs de l'espace, réussissant à réparer avec un vulgaire tournevis un appareil vital au succès de leur mission.

Profitant d'un emploi du temps un peu moins chargé que les journées précédentes, John Young et ses cinq compagnons se sont attaqués à la réparation de l'enregistreur à grande capacité servant à garder en mémoire des informations scientifiques lorsque la navette n'est pas en liaison directe avec le gros satellite de télécommunications TDRS-A.

Ces données, d'une valeur inestimable pour les scientifiques à terre, sont transmises en masse lorsque le vaisseau spatial passe au-dessus d'une des nombreuses stations de poursuite de la NASA.

Le TDRS-A ne peut relayer qu'environ 5 % des communications entre le tandem Columbia/Spacelab et le Centre de contrôle de Houston (Texas). La perte définitive de cet enregistreur aurait donc constitué une gêne considérable, l'équipage étant alors contraint de stocker sur l'autre enregistreur situé à bord de Columbia une multitude de données et celles ci n'auraient pu être exploitées qu'au retour de la navette sur terre.

Autre problème à résoudre pour les six hommes: comment se débarrasser de bulles d'hydrogène parasites qui transforment leur eau potable en super-soda de l'espace.

Ce phenomène, a souligné hier Chuck Lewis, l'un des directeurs du vol, n'a rien de grave mais il peut entraîner un certain inconfort pour l'équipage.

Pour éliminer ces bulles inopportunes, il n'existe qu'une solution à bord, l'utilisation des pochettes plastiques destinées à la collecte des urines. En bricolant ces pochettes avec du sparadrap et une aiguille et en les faisant tourner à grande vitesse à bout de bras, on arrive — théoriquement — à séparer l'eau de l'hydrogène superflu.

Hier, à 20 heures gmt, la navette a transmis des images de toute beauté de la terre, qu'on voyait défiler lentement derrière son empennage. Le « camion de l'espace » effectuait alors sa 68e révolution (sur un total de 145 programmées pour cette mission d'une durée théorique de neuf jours et onze minutes), soute béante, le laboratoire spatial européen au premier plan.

Une cinquantaine d'expériences, sur les 72 prévues au total, ont déjà été faites par les astronautes de Columbia.

Dans la région de Montréal

500,000 personnes vivent sous le seuil de la pauvreté

Plus d'un demi-million de personnes, ou 20 % de la population de la région de Montréal, vivent sous le seuil de la pauvreté, estime le groupe de recherche *Surfacing the poor*.

Ce collectif de recherche bénévole a établi qu'en 1980, 550,000 Montréalais étaient pauvres et que la moitié d'entre eux pouvaient être qualifiés de miséreux parce que leur revenu n'atteignait pas 60 % du minimum vital établi par Statistique Canada.

En 1980, l'organisme fédéral établissait le seuil de la pauvreté pour une famille de quatre personnes à Montréal à $14,545 et à $7,152 pour une personne seule.

De plus, toujours dans la région de Montréal, presque la moitié des personnes seules vivent dans la misère et la moitié d'entre elles se retrouvent en-dessous du minimum vital.

Quant aux 16,000 personnes qui habitent dans les maisons de chambre ou les hôtels (comme les YMCA-YWCA), ils sont pauvres dans une proportion de 70 %.

Ces chiffres rendus publics hier ont été dégagés des données du dernier recensement.

Une porte-parole de *Surfacing the poor*, Mme Anne User, estime que ces chiffres explosifs sont en-decà de la situation présente vu la détérioration des conditions de vie attribuable à la crise économique, aux cours des deux dernières années.

Ce regroupement de travailleurs sociaux, d'avocats, de recherchistes estime que les données officielles sur les revenus camouflent des réalités criantes en ce qu'elles expriment des moyennes qui banalisent la situation des plus démunis. C'est pour identifier et localiser les démunis qu'ils ont entrepris leur recherche.

Désaccord sur le système de valeurs à la base de la formation fondamentale

par Jean-Pierre Proulx

Le colloque du Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ) sur la « formation fondamentale » s'est terminé par un consensus, au moins apparent, sur les « ingrédients essentiels » d'une telle formation, mais par un désaccord sur l'environnement culturel et institutionnel dans lequel elle doit se donner et par un désaccord plus profond encore sur le système de valeurs qui doit la féconder.

Ce désaccord, à vrai dire, s'est manifesté, avant tout, chez les invités du CSÉ, ses membres s'étant plutôt contentés de poser des questions. Le débat s'est même très rapidement polarisé entre M. Guy Brouillet, professeur de philosophie au cégep Maisonneuve, et Mme Marie Gagnon, vice-présidente de la CEQ, hérauts pétillants de deux sytèmes de valeurs, qualifiés du reste d'irréductibles.

M. Brouillet s'est fait, au nom de la liberté, l'avocat de la pluralité des institutions scolaires, vivement appuyé par M. Jean-Paul Desbiens, professeur à Cap-Rouge. Mme Gagnon, au nom de l'égalité des chances, a dit son refus d'un système scolaire éclaté en petites écoles au projet éducatif individuel, comme le propose le projet de loi 40. Sur ce terrain, elle a été suivie par la rédactrice en chef du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette, elle aussi invitée au colloque.

Mme Gagnon a cependant admis s'être sentie interpellée par l'intervention de M. Eigil Pedersen, professeur en sciences de l'éducation à McGill. On a consenti, a-t-il dit, à ce que les Cris et les Inuit gèrent leur propre commission scolaire et ils s'en trouvent fort bien. On pense toujours que les minorités ne peuvent pas se gouverner eux-mêmes.

La question des « ingrédients » de la formation de base a soulevé peu de discussion. Pouvait-on décemment remettre encore en question le nouveau régime pédagogique, encore en voie d'implantation et fruit d'un long débat amorcé en 1978 par M. Jacques-Yvan Morin, dans le cadre du livre vert ?

À ce propos, Mme Bissonnette a indiqué que, sur papier, les nouveaux programmes du ministère de l'Éducation constituent « un catalogue fort acceptable », et elle n'a pas été contredite là-dessus. Du reste, le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Claude Benjamin, observait que les témoignages entendus, au cours de ces deux jours, confirmaient qu'« à travers les conflits qui assaillent le monde de l'éducation », on s'entend sur l'essentiel : la qualité de l'apprentissage de la langue, la nécessité de bonnes méthodes, la nécessité de la rigueur dans les apprentissages, la place à faire au corps et aux habiletés manuelles.

Les différences, sinon les oppositions, étaient ailleurs. Le professeur Pierre Dansereau, par exemple, a fait un plaidoyer pour une formation de base qui réconcilie à la fois la culture humaniste et scientifique et qui fasse place à la fois au développement de la fonction critique de l'intelligence et à celui de l'imagination créatrice.

Mme Bissonnette, de son côté, a renvoyé dos à dos M. Brouillet et Mme Gagnon, trouvant que la question des valeurs devenait obsessionnelle. « Ne perd-on pas notre temps à en débattre, puisque de toute façon, l'école transmet les valeurs des enseignants ? Peut-on vraiment les modifier de l'extérieur ? ». Elle s'est dite, somme toute, heureuse que l'école soit à cet égard pluraliste.

Mme Bissonnette s'est surtout demandé si l'école donnait, en pratique, la formation fondamentale qu'elle se propose de donner. À cet égard, elle a déploré vivement l'absence de recherches d'ensemble qui permettraient de répondre à la question. Elle a évoqué les grandes études américaines et plaidé pour que cela se fasse le plus tôt possible au Québec.

Là-dessus, M. Brouillet lui a dit que le choix même des moyens d'enquête que l'on prendrait pour évaluer le résultat de cette formation impliquait en même temps le choix de valeurs.

M. Desbiens, pour sa part, plus poète que philosophe, a indiqué que pour le corps, la formation fondamentale n'était pas la maladie, mais le rachitisme; pour le coeur, non pas le vice mais la frivolité; pour l'intelligence, non pas l'ignorance mais la confusion; pour l'esprit, non pas l'incrédulité mais l'endurcissement.

La formation fondamentale pour un maître d'école consiste, pour le corps, à donner ou à confirmer quelques habitudes très simples : hygiène, tenue, silence; pour le coeur, à « donner le spectacle de la liberté et de la cohérence »; pour l'intelligence, à respecter soi-même la méthode propre aux divers savoirs; pour l'esprit, à éviter les trois péchés qui sont : « humilier un pauvre, scandaliser un enfant, enlever l'espoir aux hommes ».

PÈLERINAGES À L'ÉTRANGER 1984

MEXIQUE & N.-D. GUADELUPE (15 jrs) 2 dép. 19 fév. et 11 mars; **$1575.00**
TERRE PROMISE (15 jrs en Terre Ste) 2 dép. 9 avr. **(2185.00)** 15 oct.**(2235.00)** Ext. à ROME
EUROPE & TERRE STE (20 jrs) 13 mai **(3285.00)** 15 juill. **(3510.00)** 23 sept. **(3355.00)**
SOUVENIRS DE FRANCE (15 jrs) 40e anniv. du débarquement; dép. 2 juin **(2225.00)**
COEUR DE LA FRANCE (15 jrs) dép. 16 juin; Sud de la France **(2225.00)**
OBERAMMERGAU (Jeu de la Passion) (15 jrs) 14 juill. **(2795.00)** 21 août **(2695.00)**
CHEMINS DE LUMIÈRE (15 jrs) dép. 20 sept. PARIS, ROME et LOURDES **(2295.00)**
TRÉSORS D'ORIENT (croisière-pèl. en Méditerr.) (15 jrs) à partir de **(2385.00)** 16-31 mars
SUR LES PAS DE S. PAUL (croisière-pèl. en Méditerr.) (15 jrs) à partir de **(2615.00)** 2-17 nov.

DEMANDEZ NOS BROCHURES DÉTAILLÉES
ADRESSE: PÈLERINAGES À L'ÉRANGER DU CAP INC.
615, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine P.Q. G8T 4H3 CANADA
Tél.: (819) 376-1954
(Permis du Québec)

CONDO
L'AMBIANCE

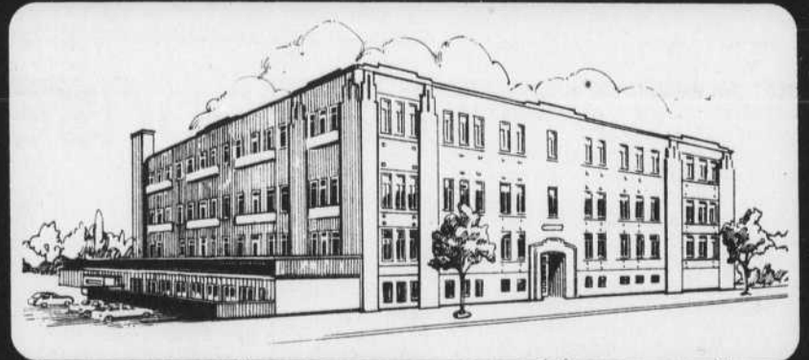

Structure en béton , insonorisé, foyers, climatisation, balcons, terrasses, ascenseur, salle de jeu, salle de réception, salle de gymnastique.
Près parc Lafontaine
1 et 2 chambres à coucher
PRIX À PARTIR DE 38900 $
Aussi deux magnifiques penthouses
Seulement 36 unités.
Visitez-nous sans obligation
2250, PAPINEAU
598-9060
Heures de visites: du lundi au vendredi de 11h à 20h.
Samedi et dimamche de 13h à 17h.

guérin l'éditeur qui édite

En vente dans toutes les librairies

Guide des énergies cosmiques
HOROSCOPE 84
Michèle Perras
317 pages, $7.95

Le début de l'ère de la spiritualité m'a incitée à vous présenter une toute nouvelle technique d'interpré tation des énergies cosmiques applicable annuellement et mensuellement, selon le rythme évolutif de chaque individu. Vous trouverez dans ce livre une foule de données élémentaires pratiques (tableaux explicatifs de l'ascendant — sans calcul — et les cycles évolutifs de la personnalité selon l'âge), ainsi que les notions de base de l'astrologie ésotérique. Je souhaite que ce Guide des énergies cosmiques vous soit une source de bienfaits et de satisfactions sur tous les plans au cours de l'année 1984.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Groupe de Croissance
"AUTHENTICITÉ"
du 22 déc. au 1er jan.
YOGA, GESTALT, MÉDITATION, RELAXATION, ENSEIGNEMENTS
Lieu: Lachute
CENTRE LE LOTUS
387-9663

Larsen, le cognac des Vikings, est arrivé

représenté par Vinoble international ltée

en bref...

■ *Au travail à Miracle Mart*

Les employés de 16 magasins Miracle Mart ont voté, hier, en faveur du retour au travail, et accepté une nouvelle convention collective, mettant fin à une grève qui menaçait les ventes de Noël de ces magasins. Miracle Mart, filiale de Steinberg, avait menacé de baisser ses offres si ses 1,500 employés syndiqués, depuis lundi en grève, n'acceptaient pas la convention. Près de 70 % des 900 employés qui ont assisté à l'assemblée d'hier ont voté en faveur de la nouvelle convention de deux ans sur la recommandation des dirigeants de leur syndicat. Les employés à plein temps recevront une augmentation de $4 par semaine la première année et de $6 l'année suivante. Les employés à temps partiel obtiennent 10 cents de plus l'heure la première année et 15 cents l'année suivante. D'autre part, 13 supermarchés A & P rouvriront leurs portes jeudi, les employés ayant voté pour mettre fin à une grève de deux mois. On ne sait pas encore si A & P, maintenant que la grève est réglée, se départira des magasins qu'elle avait mis en vente durant l'arrêt de travail.

■ *La libido de Gilles Grégoire*

Gilles Grégoire subit, dans un hôpital de Sherbrooke, des examens qui détermineront s'il doit suivre des traitements pour calmer sa libido. C'est son avocat, Me Pierre Gaudreau, qui a fourni cette explication hier. La principale raison de l'hospitalisation de M. Grégoire, a-t-il ajouté, est de traiter sa dépression. Mais un spécialiste du Centre hospitalier de l'université de Sherbrooke, le Dr Pierre Gagné, l'examinera pour voir s'il n'y a pas moyen de réduire sa libido. La publicité qui a entouré l'hospitalisation de M. Grégoire pourrait faire que ces examens n'auront pas lieu, craint Me Gaudreau.

■ *L'enquête préliminaire de Claire Lortie est remise*

SAINT-JÉRÔME (PC) — L'enquête préliminaire de l'avocate Claire Lortie pour outrage à cadavre, qui devait débuter lundi, sera remise au 12 décembre, de même que les représentations sur sentence pour avoir entravé les procédures judiciaires lors de l'enquête et du procès pour le meurtre de Rodolphe Rousseau. L'avocate de Saint-Canut, âgée de 33 ans, avait plaidé coupable, le 28 octobre dernier, après que la Couronne eut changé le chef d'accusation de complicité après le fait pour celui d'entrave à la justice. Les procureurs de la Couronne et de la défense, Mes Guy Villemure et Gabriel Lapointe, se sont entendus pour demander le report de l'enquête préléminaire et des représentations sur sentence pour le 12 décembre. Claire Lortie comparaîtra *pro forma* lundi devant le juge François Beaudoin, de la Cour des sessions de la paix, en compagnie de l'associée de son avocat, Me Marie Brouillette.

■ *Michaud à l'unanimité*

QUÉBEC (PC) — La nomination de M. Yves Michaud à la direction du Palais des congrès de Montréal a été faite après consultations normales auprès des principaux intervenants de l'industrie du tourisme, et appuyée à l'unanimité par le Conseil des ministres. C'est ce qu'a affirmé, hier, à l'Assemblée nationale, le premier ministre René Lévesque, en réponse à une question du député de Viger, M. Cosmo Maciocia. Dans son préambule, M. Maciocia a présenté le délégué général du Québec à Paris comme un homme « apparemment à la dépense facile », ce qui n'a pas manqué de piquer au vif le premier ministre. « Je crois que M. Michaud, pendant les quatre ans qu'il a été à Paris, n'a même pas eu le temps de liquider la cave à vin que l'ancien ministre libéral, M. (François) Cloutier, avait bâtie à la résidence à Paris », a lancé M. Lévesque, provoquant les éclats de rire de ses députés.

■ *Fisc et cotisations*

QUÉBEC (PC) — Le ministère du Revenu percevra désormais les cotisations des employeurs au nom de la commission de santé et de sécurité au travail (CSST) et auprès de la Commission des normes du travail. Cette mesure vise à « simplifier les exigences imposées aux entreprises québécoises au niveau de la perception fiscale et des contributions aux fonds d'avantages sociaux », a expliqué le ministre du Revenu, M. Alain Marcoux, en annonçant la nouvelle. Déjà, deux autres organismes, la Régie de l'assurance-maladie et la Régie des rentes, ont confié au ministère du Revenu leurs activités de perception, de cotisation et de vérification.

■ *Le transfert se fera*

OTTAWA (PC) — Le caucus ontarien du Parti libéral du Canada s'opposera de toutes ses forces à un éventuel transfert de la division de la cartographie du ministère de l'Énergie à Sherbrooke, a fait savoir le président du caucus, M. Maurice Foster. Ce dernier a précisé que le caucus appuiera les efforts de députés libéraux de la région d'Ottawa qui ne veulent pas que ces employés soient obligés de déménager à Sherbrooke, dans le cadre du programme de décentralisation du gouvernement fédéral. La veille, le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, avait averti que le déménagement aurait lieu malgré l'opposition des employés.

De Bellefeuille réclame le métro de surface

par Alain Duhamel

Puisque la Communauté urbaine de Montréal et le ministère des Transports du Québec ne parviennent pas à s'entendre au sujet de la construction d'un métro de surface vers l'est (la ligne 6), le gouvernement québécois devrait mettre en chantier sans délai le métro de surface vers l'ouest.

Le député de Deux-Montagnes à l'Assemblée nationale, M. Pierre De Bellefeuille, en a fait, hier, la recommandation en soulignant que le projet ne semble pas soulever les mêmes difficultés.

« Je crains, a-t-il affirmé dans un entretien au DEVOIR, que le débat entre la CUM et Québec ne bloque tout développement. Le plus tôt nous passerons une commande, le plus tôt l'entreprise québécoise qui aura le contrat développera son expertise. »

Depuis juillet 1982, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) exploite un train de banlieue du Canadien national reliant Deux-Montagnes au centre-ville montréalais. La modernisation de cette ligne ferroviaire électrifiée, évaluée à environ $100 millions, transformerait ce service en un véritable métro de surface.

Or, en intégrant les trains de banlieue au réseau de la CTCUM, par un accord intervenu en février 1981, le gouvernement québécois s'est engagé envers la Ville de Montréal à réaliser en priorité le métro de surface reliant le quartier Rivière-des-Pairies, à l'est, au métro urbain et jusqu'à Saint-Laurent.

Depuis, cependant, la CUM remet en cause ces aspects du plan de transport intégré préparé par le Conseil des transports de la région de Montréal.

Le débat n'a pu se conclure à temps pour la confection du programme de relance du gouvernement québécois.

Ce blocage inquiète le député de Deux-Montagnes dans la mesure où le plan de transport intégré pour la région de Montréal ne se matérialise pas dans d'autres aspects qui ne soulèvent pas, pour l'heure, les mêmes difficultés.

L'intégration du train de banlieue Montréal—Deux-Montagnes a permis d'augmenter l'achalandage (environ 13,000 passages par jour) et laisse entrevoir une croissance plus importante, pourvu que l'équipement se modernise. Le gouvernement canadien et le Canadien national se sont déjà engagés à contribuer au financement de cette entreprise.

La construction d'un métro de surface donne aussi l'occasion à une entreprise québécoise de développer une expertise nouvelle qu'elle pourra ensuite exporter dans le monde. Le plus tôt l'une ou l'autre ligne entrera en service, le plus tôt les retombées économiques et techniques surviendront.

Le désengagement CTCUM-CTRSM affectera peu de banlieusards (Clair)

par Angèle Dagenais

Le ministre des Transports, M. Michel Clair, a annoncé, hier, que très peu d'usagers du transport en commun des banlieues de Montréal actuellement desservies par la CTCUM et la CTRSM perdront leur service de transport vers Montréal à compter du 1er janvier, alors que se désengageront formellement de leurs routes « hors-territoire » ces deux grands transporteurs publics.

M. Clair, qui était invité à un colloque de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR), a expliqué qu'une dizaine de conseils intermunicipaux de transport (CIT) devraient être constitués prochainement, dont quelques-uns avant la fin de l'année, dans la centaine de municipalités du Nord-Est, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Sud-Est de l'île de Montréal.

L'état d'avancement des travaux varie d'une région à l'autre, a-t-il précisé, mais au Sud-Ouest de Montréal, par exemple (Châteauguay, Valleyfield, Huntingdon), les arrangements sont pratiquement conclus. Dans certains cas, les municipalités regroupées signent des contrats de service avec leur ancien transporteur (CTCUM ou CTRSM) ou avec des transporteurs privés, rationalisent de nouvelles routes, équilibrent le financement, conformément à tous les pouvoirs que leur octroie le projet de loi 46, qui devrait être adopté avant la fin de l'année.

Dans les régions qui ne veulent pas établir de CIT pour le moment — Joliette au nord, par exemple, ou Sorel-Verchères au sud, les mesures transitoires du projet de loi 46 permettent aux municipalités concernées de faire appel à des transporteurs privés de la région pour assurer des liaisons avec Montréal en établissant des tarifs d'équilibre. Aucune subvention provinciale ne peut toutefois être sollicitée pour éponger les déficits des transporteurs.

Dans les régions voisines de la frontière américaine, Bedford-Saint-Athanase, par exemple, ou, au nord — le corridor Berthierville-Saint-Sulpice —, les choses ne sont pas encore très organisées, a précisé le ministre. Farnham hésite à se joindre au CIT de Carignan-Chambly-Marieville. En fait, les gens de Farnham voudraient être reliés à Saint-Jean pour des raisons « historiques », a dit M. Clair. Les libéraux ont même exproprié, dans les années '70, un couloir entre ces deux villes qui aurait permis d'y construire une autoroute à quatre voies, a-t-il rappelé. Depuis ce temps, Farham considère qu'elle appartient à la banlieue de Montréal !

Prenant la parole au colloque de l'AQTR, hier après-midi, le vice-président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Honorius Charbonneau, a, pour sa part, dénoncé « l'ingérence inacceptable » que constitue le projet de loi 46 dans l'administration locale, en ce qui regarde, notamment, la formation des conseils intermunicipaux de transport. L'UMQ estime que le ministre peut se donner un véritable « droit de tutelle » s'il oblige une municipalité récalcitrante à se joindre à un CIT ou s'il détermine unilatéralement la contribution financière d'une municipalité qui refuserait de joindre ses efforts à ceux de ses voisines dans le parcours d'un couloir de transport.

Réduction de la taxe sur l'essence : les usagers de la CTL en profiteront

par Angèle Dagenais

La Commission de transport de Laval (CTL) a décidé de remettre en totalité aux usagers l'économie de $575,000 qu'elle réalise grâce à la réduction de la taxe sur l'essence, annulant pratiquement toutes les hausses de tarifs prévues pour 1984.

Comme l'explique un porte-parole de la CTL, M. Jacques Cantin, seuls ceux qui persisteront à payer comptant leur passage subiront la hausse totale prévue de $0.85 à $0.95 pour les adultes et de $0.45 à $0.55 pour les étudiants. Les usagers du transport suburbain, pour leur part, verront leurs augmentations de tarifs baisser de 7 % à 2 %, le 1er janvier 1984, avec l'achat d'une carte qui leur offrira 11 passages pour le prix de 10.

Les utilisateurs des cartes CAM et CAL bénéficieront de rabais mensuels de $6 sur le tarif combiné des deux cartes, n'ayant à débourser que $45 au lieu de $51 (adultes) et $32.50 au lieu de $38.50 (étudiants). Ce rabais ramènera le nouveau tarif 1984 des deux cartes à un prix inférieur à ce qu'il est actuellement ($48 pour les adultes et $36 pour les étudiants en 1983). Cette réduction de $6 mensuellement sera valable jusqu'en mai 1984 inclusivement. À partir de juin, la carte inter-rives devrait vraisemblablement entrer en vigueur, affirme-t-on à la CTL.

Les usagers de la CTL qui n'utilisent que la carte CAL dans leurs déplacements se verront offrir gratuitement, à l'achat de leur carte mensuelle, deux billets pour adultes et quatre pour étudiants. Cette offre est valable pour un an.

Les usagers adultes et étudiants de Laval qui n'achètent aucun laissez-passer savent déjà, depuis quelques jours, qu'en utilisant les nouveaux billets magnétiques mis sur le marché ce mois-ci, ils ne subiront aucune augmentation de tarif en 1984. Pour ce qui est des usagers du troisième âge, ils paieront leur passage au même tarif qu'en 1983, c'est-à-dire $0.35.

Les tempêtes font 83 morts aux USA

NEW YORK (AP) — Les tempêtes de neige qui continuent de s'abattre sur les États-Unis ont fait 83 morts depuis le 21 novembre, dont 42 cette semaine.

Et ce n'est pas fini. Les météorologues prévoient une autre grosse tempête prochainement.

Une épaisse couche de neige recouvre déjà la Nouvelle-Angleterre, la région des Grands Lacs, le Kansas, le Colorado et le Nevada, ce qui est rare pour la saison.

Hier, des températures de moins 26 degrés ont été enregistrées dans le Minnesota. La quasi-totalité des autoroutes de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio sont impraticables en raison de la glace.

COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen Mary Montréal H3V 1A8
Renseignements: Tél.: 739-3371, poste 231

COURS SECONDAIRE COMPLET
PENSIONNAT-EXTERNAT
GARÇONS ET FILLES
Sous la Direction des Frères de Ste-Croix

EXAMENS D'ADMISSION:
Les examens d'admission ont lieu à 13h30 aux dates suivantes:
Les samedis 10 décembre 1983
14 et 21 janvier 1984

Les élèves se présentent sans rendez-vous. Ils doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de l'année précédente et de l'année en cours.
Frais d'examens: 10,00 $

15 000 VISITEURS SONT VENUS... 5 000 SONT ARRIVÉS TROP TARD!

Plus de 15 000 personnes ont visité le Sanctuaire du Mont-Royal. De ce nombre, au moins 5 000 ont été déçues d'apprendre que les résidences qui les intéressaient étaient déjà achetées par des propriétaires avisés.

Cependant... Il N'EST PAS TROP TARD!

La construction de la PHASE II du Sanctuaire du Mont-Royal a débuté et déjà, certains modèles ne sont plus disponibles. Toutefois, si vous faites vite, vous pourrez enfin acquérir la résidence de votre choix.
N'attendez pas qu'il soit encore trop tard. Cette fois, prenez une décision **immédiatement.**

- 107 résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c.: 1 037 pi ca: 105 500 $.
- 2 ch. à c.: à compter de 1 329 pi ca: 127 000 $ et plus.
- 3 ch. à c.: à compter de 1 710 pi ca: 162 000 $ et plus.
- Penthouses: à compter de 2 357 pi ca: 362 000 $ et plus.
- Occupation: été 1984.

le sanctuaire du mont-royal

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)

Lambsdorff perd son immunité parlementaire

BONN (AFP) — La RFA du chancelier Helmut Kohl est profondément secouée depuis une semaine par le scandale dans lequel est impliqué le ministre libéral de l'Économie Otto Lambsdorff, en passe d'être inculpé pour corruption dans le cadre de « l'Affaire Flick » après la levée de son immunité parlementaire, constataient hier les milieux politiques de Bonn.

Le chancelier Helmut Kohl lui-même a estimé hier dans une interview au *New York Times* que « M. Lambsdorff sait parfaitement que s'il est formellement accusé, il doit quitter le gouvernement. Mais il y a une différence entre une inculpation et le fait d'être traduit devant un tribunal ».

De source sûre, on précise que M. Kohl considère donc que M. Lambsdorff reste un « homme intègre » qui peut conserver son poste de ministre jusqu'à ce que le tribunal ait jugé recevable le dossier d'accusation du parquet de Bonn.

Dans les milieux judiciaires, on estime que l'ouverture éventuelle du procès contre M. Lambsdorff ne peut intervenir avant six mois, c'est-à-dire au plus tôt en juin prochain.

Le ministre a annoncé de son côté qu'il ferait connaître sa position après avoir pris connaissance la semaine prochaine du contenu de l'acte d'accusation, tout en disant qu'il ne songeait toujours pas à démissionner.

Dans une interview au journal de Baden-Baden *Badisches Tagblatt* publiée aujourd'hui, M. Lambsdorff explique qu'il « ne voit pas de raison de démissionner ». « Il n'y a pas de divergences de vue entre le chancelier Khol et moi dans cette affaire », a-t-il ajouté.

M. Lambsdorff a déclaré qu'il se « voyait plutôt comme la cible politique d'une campagne menée par deux magazines ouest-allemands (*Der Spiegel* et *Stern*), parce qu'il a été l'un des principaux responsables du changement de coalition à Bonn ».

Le ministre a enfin tenu à souligner qu'il « recevait actuellement un important courrier de citoyens allemands lui demandant de tenir bon ».

Le parquet, rappelle-t-on, accuse M. Lambsdorff et quatre autres personnalités d'avoir touché des pots-de-vin, soit 135,000 dm pour le ministre, du groupe industriel « Flick » en échange d'un dégrèvement fiscal d'au moins 450,000 dm.

Le chancelier Helmut Kohl semble pour l'instant indécis quant aux suites à donner à cette affaire, sans précédent dans l'histoire de la RFA.

D'une part, il veut être solidaire de son ministre, artisan principal de la rupture en octobre 1982 de la coalition socialo-libérale de M. Helmut Schmidt et du maintien du Parti libéral comme troisième force politique du pays.

Par ailleurs, le chancelier doit tenir compte de la pression des media et de l'opinion publique ouest-allemande qui n'est pas prête à accepter qu'un ministre ne soit pas traité comme n'importe quel citoyen, c'est-à-dire forcé de se démettre en attendant le verdict du tribunal.

Pour les observateurs, il est donc dans l'intérêt du gouvernement et du Parti libéral qu'une décision sur l'avenir politique de M. Lambsdorff soit prise rapidement.

Le principal intéressé, M. Lambsdorff, n'a pas modifié sa position depuis mardi dernier. Il continue à clamer son innocence ce qui indique que le ministre a bien l'intention de rester à son poste au moins jusqu'à l'ouverture d'un éventuel procès.

Seules des charges accablantes dans son acte d'accusation, estiment les observateurs, pourraient le faire changer d'avis et l'obliger à démissionner dès la fin de la semaine prochaine.

Dans l'intervalle, l'image de marque du gouvernement chrétien-démocrate-libéral du chancelier Kohl subira en tout cas le contre-coup du scandale qui éclabousse l'actuel ministre de l'Économie de Bonn.

L'électronique détournée vers l'URSS transiterait par la Suède

STOCKHOLM (AFP) — L'affaire de l'arrivée en Suède de matériel électronique américain sophistiqué présumé destiné à l'URSS s'est compliquée hier par la découverte de six nouveaux colis à la gare routière de Stockholm-Vaestberga, a indiqué la direction des douanes suédoises.

En deux semaines, les autorités suédoises alertées par celles des États-Unis qui ont mis l'embargo sur les exportations de produits sensibles vers les pays de l'Est, ont ainsi successivement bloqué au total : quatre conteneurs provenant d'Afrique du Sud à Helsingborg, trois caisses à l'aéroport de Malmoe-Bultofta et huit autres arrivées en ordre dispersé à Stockholm, soit par air, soit par la route.

Officiellement, aucun expéditeur, ni aucun destinataire n'était mentionné sur les envois.

Toutefois, les milieux compétents considèrent qu'un Allemand de l'Ouest aux résidences multiples en Afrique du Sud comme en Europe, M. Richard Mueller, serait derrière l'opération.

M. Mueller est soupçonné par certains services occidentaux d'être un agent du KBG soviétique et d'avoir « manipulé » le commodore sud-africain Dieter Gerhardt, dont le procès pour espionnage se déroule actuellement en Afrique du Sud.

Il aurait organisé le transport du matériel arrivé en Suède par l'intermédiaire d'une firme suisse « Integrated Time AG », filiale de la « Semitronik » de Hambourg, dont Mueller serait propriétaire.

La « Integrated Time » a réclamé une partie du matériel, a indiqué la douane hier.

Selon les autorités, le matériel immobilisé à Helsingborg provient de la « Digital Equipment Corp », de Manyard, dans le Massachussets. Il comprendrait des éléments d'un ordinateur « Vax-11-782 », susceptible de servir au guidage de missiles et à des opérations de surveillance militaire. Une relation peut être établie entre cet équipement et les diverses pièces repéreés dans d'autres villes du pays, ont jugé les experts militaires suédois chargés d'examiner les chargements pour en déterminer l'éventuelle valeur militaire.

Ces experts ont déclaré que leur travail est extrêmement compliqué. Les marques d'identification ont été enlevées, certaines pièces sont emballées « de manière inexplicable », d'autres enfin manquent.

Leurs conclusions attendues pour hier ne seront probablement connues qu'au milieu de la semaine prochaine, a-t-il été annoncé officiellement à Stockholm.

On ignore encore quel sera le sort des colis. On sait seulement que la « Integrated Time » a fait savoir par le canal de son avocat en Suède, qu'elle souhaite que les quatre conteneurs d'Helsingborg soient renvoyés en Afrique du Sud. Ils étaient arrivés de ce pays à bord du cargo suédois « Elgaren ».

Venant de Simonstown, celui-ci avait fait escale en cours de route à Hambourg. Il aurait déchargé dans le port hanséatique trois autres conteneurs saisis par la justice de RFA à la demande de Washington.

Dès la découverte de l'affaire, le gouvernement de Stockholm a promulgué un décret interdisant l'entrée en Suède ou le transit par ce pays de matériel militaire venant d'Afrique du Sud. La mesure vise à éviter que la Suède, pays neutre, soit impliquée dans un trafic illicite d'équipements militaires, dont, pour Stockholm, « l'Afrique du Sud est devenue une plaque tournante ».

France: le PC préfère l'alliance à la ruptrure

PARIS (AFP) — Socialistes et communistes français ont décidé de resserrer les rangs au sein de l'alliance gouvernementale, après douze heures de négociations au sommet, jeudi, ce qui devrait laisser en principe au président François Mitterrand les mains libres jusqu'aux élections législatives de 1986.

La déclaration commune PS/PCF issue du sommet consacre en termes très généraux l'union de la gauche autour de l'action du gouvernement. Elle montre que les communistes ont préféré l'alliance à la rupture, même s'ils doivent pour cela mettre en veilleuse leurs divergences sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la politique étrangère.

En deux mois, le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, est ainsi parvenu à « verrouiller » la majorité gouvernementale. Il avait en effet déjà réussi, au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse d'octobre, à faire rentrer la gauche du PS, animée par l'ancien ministre de l'Industrie M. Jean-Pierre Chevènement, dans le giron de la rigueur économique.

Désormais, le chef de l'État pourra compter sur une majorité socialiste et communiste unie, du moins pour un temps, ce qui ne pourra que renforcer son pouvoir personnel, déjà considérablement accentué ces derniers mois.

Au cours des négociations de jeudi, M. Jospin a obtenu de ses interlocuteurs communistes, « le renforcement de la solidarité de la majorité gouvernementale à tous les niveaux où elle doit s'exprimer : au gouvernement, au Parlement, dans les collectivités locales et dans les entreprises ».

Petite phrase d'autant plus importante que le PCF, qui n'a jamais caché que le meilleur premier ministre restait pour lui M. Pierre Mauroy, devra vraisemblablement accepter un changement de gouvernement début 1984 ou au plus tard après les élections européennes de juin. Deux noms sont actuellement avancés pour succéder à M. Mauroy : celui du ministre de l'Économie M. Jacques Delors, père de « l'austérité » partiellement contestée par les communistes et celui de M. Louis Mermaz, actuel président de l'Assemblée nationale, fidèle « mitterrandiste ».

Mais visiblement les communistes français sont prêts à tout accepter pour demeurer au sein de l'alliance gouvernementale au moins jusqu'aux élections législatives de 1986. Ils espèreraient ainsi enrayer leur déclin régulier depuis près de trois ans, leur influence se situant aujourd'hui entre 10 à 15 % des suffrages après avoir été au-dessus des 20 % pendant près de 40 ans.

De plus, une campagne commune avec les socialistes pour les élections de 1986, serait, à leurs yeux, la seule manière possible d'enrayer l'hémorragie électorale enregistrée ces derniers mois. Le PCF a en effet perdu, au fil d'élections municipales partielles, nombre de ses bastions locaux, notamment dans la banlieue parisienne.

Enfin, leur participation au gouvernement trouverait toute sa justification au cas ou, comme l'a récemment annoncé le président Mitterrand, la France aurait un rôle à jouer dans une éventuelle reprise des négociations américano-soviétiques sur le désarmement, après l'échec de la conférence de Genève.

Reste toutefois à savoir si l'électorat communiste et socialiste suivra la décision des état-majors de resserrer les rangs autour de la politique gouvernementale.

Et avant de gagner le pari du redressement économique, des jours sombres sont encore à venir avec la désindexation des salaires sur les prix et les réductions de postes annoncées, notamment dans les charbonnages, la sidérurgie, et le textile, bastions traditionnels de la gauche.

Weinberger croit à une reprise à Genève

PARIS (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, estime que les Soviétiques reviendront « prochainement » à la table des négociations de Genève sur les euromissiles qu'ils ont rompues unilatéralement le 23 novembre.

Cependant à Moscou, M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères soviétiques, a réitéré le refus de l'URSS d'envisager un retour à Genève tant que l'OTAN ne retire pas les euromissiles qu'elle a commencé à déployer en Europe.

Interrogé hier à Paris à l'issue d'une conférence sur « la nécessité d'un consensus au sein de l'Alliance » qu'il donnait devant l'Institut atlantique pour les affaires internationales, M. Weinberger a déclaré à propos de la date à laquelle les Soviétiques pourraient revenir aux négociations sur les armes de portée intermédiaire : « Je pense que ce sera prochainement, c'est peut-être une question de mois ».

Il a accusé les Soviétiques de « n'avoir pas négocié sérieusement » depuis deux ans, et d'avoir seulement cherché à « bloquer le déploiement » en Europe des missiles de croisière et des fusées Pershing-2. Maintenant qu'ils ont « manqué leur but », a-t-il dit, « ils reviendront ».

Il a indiqué par ailleurs que « les perspectives de succès des négociations n'avaient jamais été meilleures que maintenant », en raison de la fermeté manifestée par les pays de l'Alliance atlantique. Mais, a-t-il ajouté faisant allusion à l'état de santé de M. Youri Andropov, « il est difficile actuellement d'obtenir une décision politique à Moscou ».

Le chef du Pentagone a exprimé des doutes sur l'utilité d'une fusion des négociations sur les armes de portée intermédiaire et sur les armements stratégiques (START), qui elles, se poursuivent à Genève. « Je n'ai pas d'idée définitive à ce sujet », a-t-il indiqué, mais, a-t-il souligné, « il s'agit de deux systèmes d'armement différents », et la fusion des deux négociations reviendrait à « ne pas tenir compte de ces différences ».

Il s'est également déclaré opposé à l'idée d'une simple réduction du nombre des SS-20 soviétiques déployées en Europe, en échange du non déploiement des Pershing-2, l'OTAN se contentant de mettre en place des missiles de croisière. Une telle option, a-t-il dit, « laisserait un monopole aux Soviétiques ».

Il a affirmé que « l'extrême précision » des SS-20 résultait de l'utilisation d'une technologie civile que les pays du bloc de l'Est ont pu se procurer à l'Ouest, et a lancé un appel aux Occidentaux pour qu'ils « empêchent l'acquisition par ces pays d'une technologie qui peut être détournée à des fins militaires ».

Au cours de sa conférence, M. Weinberger s'est attaché à démontrer la nécessité pour l'Alliance atlantique d'entrer de plein pied dans l'ère des nouvelles technologies d'armement, qu'il a décrites comme « une troisième voie vers la paix » (après l'armement conventionnel et l'armement nucléaire). Il a notamment préconisé un système de défense non nucléaire contre les missiles balistiques.

Pour sa part, M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a confirmé hier soir le refus de l'URSS d'envisager dans les conditions actuelles une reprise des négociations de Genève sur les euromissiles (INF), indique l'agence Tass.

M. Gromyko a réaffirmé la position soviétique à ce sujet au cours d'un entretien avec M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique et ministre des Affaires étrangères polonais. « L'URSS sera prête à reprendre les négociations de Genève si les États-Unis et les autres pays de l'OTAN se montrent prêts à revenir à la situation qui prévalait avant, je dis bien avant, le début de l'installation en Europe des fusées américaines à moyenne portée », a souligné le chef de la diplomatie soviétique.

Enfin, le Parti, l'armée et le gouvernement soviétiques seront représentés à une conférence de presse consacrée au problème des euromissiles qui aura lieu lundi matin à Moscou. Cette conférence de presse « consacrée aux questions relatives au début du déploiement de missiles américains en Europe occidentale », selon les termes de l'agence Tass, sera tenue par M. Leonid Zamiatine, chef du département d'information internationale du comité central du PC, le maréchal Nikolai Ogarkov, chef de l'état-major général des forces armées, et M. Gueorgui Kornienko, premier vice-ministre des Affaires étrangères. Ces trois personnalités avaient déjà donné ensemble une conférence de presse le 9 septembre au cours de laquelle l'URSS avait pour la première fois avoué avoir abattu un Boeing 747 de la compagnie sud-coréenne KAL avec 269 personnes à bord pour avoir violé l'espace aérien soviétique.

COMMODE LOUIS XV

Marquetée bois de rose fleurs dessus marbre

Grand choix de meubles et d'antiquités françaises

Décors et Confort de France Inc.

1498 ouest, Sherbrooke
Montréal, (514) 931-6651
Ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00 et les jeudis, vendredis jusqu'à 21h00

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Rappel aux enseignants et autres professionnels de l'éducation

Les programmes de certificats suivants sont offerts en hiver 1984:

Section d'administration scolaire
Certificat en administration scolaire

Section d'andragogie
Certificat en andragogie (education des adultes)

Section d'enseignement secondaire et collégial
Certificat d'enseignement de l'expression dramatique
Certificat en enseignement (secondaire ou collégial)

Section de mesure et évaluation en éducation
Certificat de mesure et évaluation en éducation

Section de technologie éducationnelle
Certificat de technologie éducationnelle (audiovisuel)
Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur

Date limite pour déposer les dossiers de demande d'admission:
15 décembre 1983

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec:
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3
Tél.: 343-7622

OCTO-PUCE

"Octo-Puce" est un cours par correspondance sur la micro-informatique offert par le ministère de l'Éducation et diffusé sur les ondes de Radio-Québec à compter du dimanche 29 janvier de 12 h 30 à 13 h 30 et, en reprise, le mardi de 22 h à 23 h.

En vous inscrivant pour 59$ à cette série de 12 cours d'une heure chacun, vous profiterez d'un soutien technique de qualité et recevrez la documentation nécessaire. À la fin du cours, une attestation d'études vous sera délivrée par le ministère de l'Éducation.

La date limite d'inscription est le 27 janvier 1984.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT.
Remplissez le formulaire, établissez un chèque de 59$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec et faites-les parvenir à l'adresse suivante:
OCTO-PUCE, 600, rue Fullum, 4e étage, Montréal H2K 4L1

Si vous possédez un micro-ordinateur COCHEZ:	Disquette	Cassette
Commodore 64	☐ B	☐ I
Commodore Vic 20	☐ C	☐ J
Pet Commodore 4016 ou 4032	☐ D	☐ K
TRS 80 modèle III	☐ E	
TRS couleurs	☐ F	☐ L
Texax Instrument 99A		☐ M
IBM PC	☐ G	☐ N
Apple II	☐ H	☐ O

Si vous ne possédez pas de micro-ordinateur COCHEZ: ☐

Nom de famille | N° d'assurance sociale | Date de naissance (année mois jour)
Prénom | Sexe F M
Adresse
Numéro | Case postale | Appartement | Ind. rég. | Téléphone au domicile
Municipalité | Code postal | Ind. rég. | Téléphone au travail
1 Date

Pour tout renseignement:
- **Service d'éducation des adultes de votre commission scolaire**
- **ou à la Direction des cours par correspondance: à Montréal: 873-2210 ailleurs au Québec: 1-800-361-4886**

Québec

le monde

■ *Reagan candidat avant février*

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan annoncera s'il est candidat à l'élection présidentielle de novembre 1984 avant son anniversaire, le six février prochain, a réaffirmé hier la Maison-Blanche en répondant aux informations selon lesquelles M. Reagan a déjà décidé de se porter candidat à la fin janvier.« Le président ne se considère pas comme candidat tant qu'il n'a pas dit au peuple américain qu'il souhaite rester quatre ans de plus à la Maison-Blanche », a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes. « Nous connaîtrons la réponse avant son anniversaire, comme le président l'a dit lui-même », a ajouté M. Speakes. M. Reagan, qui est déjà le président le plus âgé de l'histoire des États-Unis, aura 73 ans le six février. Plusieurs responsables républicains et des sources anonymes à la Maison-Blanche ont affirmé que le président a décidé de faire sa déclaration officielle de candidature peu après le discours solennel sur l'état de l'Union qu'il doit prononcer vers le 20 janvier. Tous les conseillers du président que l'on interroge sont unanimes pour considérer que M. Reagan se lancera le moment venu dans une nouvelle course à la Maison-Blanche. Ils soulignent l'amélioration sensible de la cote de popularité du président, intervenue notamment depuis l'invasion de la Grenade, et estiment que cette remontée n'aurait pas été si spectaculaire si M. Reagan était apparu dès l'automne comme un candidat aux élections. Les stratèges de la campagne de M. Reagan comptent profiter du discours sur l'état de l'Union pour permettre au président de se présenter une dernière fois devant les Américains comme étant au-dessus de la bataille électorale. M. Reagan a donné en octobre le feu vert à un comité pour sa réélection et celle du vice-président George Bush, mais il a bien précisé à cette occasion qu'il n'avait pas pris sa décision finale.

■ *Walesa rappelle la solidarité*

VARSOVIE (AFP) — A l'occasion de la Sainte-Barbe, M. Lech Walesa a adressé un message aux mineurs en Pologne les invitant à poursuivre la lutte pour une « vie dans la dignité » et le « droit de marcher la tête haute », sans oublier les sept mineurs de Katowice tués par la police le 16 décembre 1981. Dans ce document, lu par son porte-parole, hier soir, au téléphone au représentant de l'AFP, le président du syndicat proscrit Solidarité attire l'attention des « frères mineurs » sur le fait que ce mois de décembre est marqué par deux journées: l'une « joyeuse » en raison de la Sainte-Barbe, leur patronne, la seconde « tragique » par la suite de la mort des sept mineurs de la fosse « Wujek », tués par la police trois jours après la proclamation de l'état de siège. M. Walesa invite les « gueules noires » à la « réflexion » pour que, dit-il, « la mémoire de ceux qui sont morts pour la cause commune aide les vivants dans leur lutte pour une vie dans la dignité et le droit de marcher la tête haute ». Il exhorte ensuite les mineurs à entretenir la solidarité syndicale et humaine et leur demande de commémorer le 16 décembre en déposant des fleurs (au pied du mur d'enceinte de la fosse Wujek où a été dressée une chapelle ardente à la mémoire des sept victimes) et en se consacrant à la prière. « Ce jour-là, la Pologne tout entière sera à vos côtés par la pensée », conclut le leader ouvrier.

■ *M. Bush ira au Salvador*

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président américain, M. George Bush, se rendra le 11 décembre au Salvador pour examiner avec les dirigeants salvadoriens l'évolution de la lutte contre la guérilla, la question des droits de l'homme et le processus démocratique dans ce pays, a annoncé hier la Maison-Blanche. Le vice-président se rendra au Salvador à son retour d'Argentine où il doit assister samedi prochain aux cérémonies d'investiture du président Raul Alfonsin. Le porte-parole de la Maison-Blanche a précisé que M. Bush évoquerait lors de sa visite à San Salvador « tous les aspects du soutien américain au Salvador », y compris « les programmes visant à la défaite de la guérilla et à faire progresser le processus démocratique », ainsi que la question des droits de l'homme. La Maison-Blanche a par ailleurs annoncé que le représentant spécial du président américain en Amérique centrale, M. Richard Stone, rentré jeudi soir à Washington, sera reçu la semaine prochaine par M. Reagan. M. Stone a rencontré à Panama les dirigeants de cinq groupes anti-sandinistes qui se sont déclarés prêts à arrêter la lutte armée si Managua s'engage à organiser des élections au Nicaragua. Le porte-parole de la Maison-Blanche s'est refusé à commenter le rejet par le gouvernement sandiniste de cette proposition.

■ *Les sandinistes conciliants*

LIMA (Reuter) — Notant que les États-Unis détenaient la clé de la paix en Amérique centrale, M. Daniel Ortega, chef de la junte nicaraguayenne, a laissé hier la porte ouverte à une participation des rebelles antisandinistes appuyés par Washington aux élections prévues en 1985. Le gouvernement de Managua n'a pas encore déterminé les groupes qui pourraient prendre part au scrutin, a-t-il dit, au début d'une visite de deux jours au Pérou, en réponse à un journaliste qui l'interrogeait sur l'offre des insurgés de cesser les combats en échange d'un certain nombre de réformes. Il a ajouté que le Nicaragua définirait la forme du processus électoral à venir aussi bien que ses participants, non sans souligner que les rebelles basés au Costa-Rica et au Honduras formaient une force artificielle encouragée par Washington: « Tout dépend des États-Unis », a-t-il dit. A Managua, le ministre des Affaires étrangères Miguel D'Escoto a pour sa part exclu, lors d'une interview au journal pro-sandiniste *El Nuevo Diario*, toute négociation avec les insurgés, qu'il a qualifiés de « marionnettes. L'émissaire américain en Amérique centrale Richard Stone « devrait éviter de perdre son temps avec les rebelles, et servir de médiateur entre le Nicaragua et son agresseur, le gouvernement des États-Unis », a ajouté M. D'Escoto.

■ *La mort à 7 bandits du Cap*

LE CAP (AFP) — Sept membres d'une bande armée ont été condamnés à mort, hier, par la Cour suprême du Cap pour le meurtre de deux hommes appartenant à des organisations rivales, a annoncé la radio sud-africaine SABC. Johan May, Pieter Solomons, Michael Twaza, Jan Koopman, Denis Pietersen, Pieter Douries, tous âgés d'une vingtaine d'années et Jan Davis, 40 ans, tous membres du gang des Scorpions, de la ville du Cap, ont été reconnus coupables du meurtre de deux jeunes rivaux, en août 1982, à l'aide de bâtons et d'armes blanches, sur les terres d'une ferme de Rawsonville, près du Cap. En prononçant la sentence, le juge a estimé qu'il n'y avait aucune circonstance atténuante. Il y a actuellement 175 prisonniers condamnés à mort dans les prisons sud-africaines. En 1982, 100 condamnés , dont un blanc, ont été exécutés. Le 1er décembre dernier, 5 Sud-africains noirs, qualifiés de criminels de droit commun, ont été mis à mort par pendaison dans la cour de la prison de Pretoria.

Salvador: Reagan rejette des crimes sur la guérilla

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a suggéré hier que des crimes attribués au Salvador aux escadrons de la mort d'extrême-droite pouvaient en fait avoir été commis par la guérilla.

Le président américain était interrogé par un groupe de lycéens sur les raisons pour lesquelles il s'est opposé à une loi qui lui imposait de continuer à certifier au Congrès que le Salvador fait des progrès dans le domaine des droits de l'homme, avant que des crédits d'assistance militaire puissent être débloqués. « Je me demande si les forces de la guérilla ne se sont pas rendues compte qu'en s'infiltrant près de la capitale elles peuvent commettre ces actes violents qui seront ensuite attribués à l'extrême-droite », a déclaré le président Reagan, estimant que la guérilla poursuivait ainsi son combat pour « renverser le gouvernement ».

M. Reagan a ajouté qu'il n'était pas en train « d'absoudre » les escadrons de la mort. « Il existe des assassins d'extrême-droite, mais nous faisons tout ce que nous pouvons pour contrôler cela », a-t-il dit, affirmant que la loi qu'il a refusé de signer « n'aurait aidé en rien ».

Le rejet de la loi par le président alors que le Congrès est en vacances équivaut à un veto et a suscité de vives réactions dans les rangs démocrates. L'ambassadeur américain au Salvador, M. Thomas Pickering, avait dénoncé la semaine dernière, dans un discours approuvé par la Maison-Blanche, les récentes violations des droits de l'homme par l'extrême-droite salvadorienne.

Le président américain a estimé que l'extrême-droite « veut revenir à une forme de dictature et de totalitarisme » de la « classe privilégiée ». « Il y a des gens à gauche comme à droite qui savent que s'ils aggravent les violations des droits de l'homme, ils travaillent à gagner le combat contre le gouvernement démocratique » du Salvador.

L'opposition démocrate et des organisations américaines de défense des droits de l'homme se sont vivement irritées du refus du président Reagan de signer une nouvelle loi conditionnant le maintien de l'aide des États-Unis au Salvador aux progrès de ce pays en matière de réformes démocratiques et de droits de l'homme.

Cette nouvelle loi, approuvée par le Congrès et envoyée pour signature au président le 17 novembre dernier, prolongeait pour une durée indéfinie l'obligation faite depuis janvier 1982 à M. Reagan de certifier deux fois par an que de tels progrès sont enregistrés au Salvador. Mercredi dernier, le président américain a refusé de la signer, se déclarant convaincu que la formule du certificat obligatoire, « dénaturait » les efforts de son administration en faveur du respect des droits de l'homme au Salvador, selon le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes.

Protestant contre ce refus, 38 représentants démocrates ont signé hier une lettre dans laquelle ils se déclarent opposés à la poursuite de l'aide militaire au gouvernement salvadorien. Le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, le républicain Charles Percy a lui-même exprimé sa « désillusion » à la suite du refus présidentiel d'entériner le texte législatif. Le Congrès, a-t-il pronostiqué, reprendra la discussion de cette loi en janvier prochain.

Pour sa part, le secrétaire d'État, M. George Shultz, a déclaré à des journalistes qu'il aurait été « très difficile » de signer un nouveau certificat affirmant que des progrès ont été enregistrés au Salvador en matière de respect des droits de l'homme. En juillet dernier, les progrès enregistrés ont été nettement inférieurs à ce que nous espérions, a-t-il ajouté, défendant toutefois la décision présidentielle.

De leur côté, des organisations américaines de défense des droits de l'homme ont vivement critiqué la décision présidentielle, affirmant que le certificat bi-annuel avait aidé à sauver de nombreuses vies humaines, en faisant pression sur les autorités salvadoriennes pour qu'elle freinent les groupes paramilitaires d'extrême-droite. Cinq de ces organisations ont annoncé qu'en l'absence de certificat, elles présenteraient leurs propres rapports.

Malouines: l'armée mal préparée

BUENOS AIRES (AFP) — L'armée argentine a perdu la guerre des Malouines « par manque d'expérience et d'entraînement des troupes à tous les niveaux » et en raison de la « supériorité qualitative » de l'ennemi, a reconnu le Commandement en chef de l'armée de terre argentine dans un rapport rendu public hier à Buenos Aires.

Seize mois environ après la reddition du général Mario Menendez à Puerto Argentino (Port Stanley), le rapport distribué à la presse par le général Edgardo Calvi, chef d'état-major de l'armée, se veut, selon les auteurs, « une évaluation tactique et technique dénuée de considération politique ou stratégique ». Il est néanmoins « très accablant » pour les autorités qui ont déclenché le conflit, estime-t-on dans divers secteurs politiques et militaires.

C'est une condamnation sans appel de ceux qui décidèrent d'envahir les îles, juge-t-on dans ces mêmes milieux, au moment où le Conseil suprême des forces armées examine les recommandations de peines formulées contre les responsables de la défaite par une commission interarmes, apres neuf mois d'enquête.

Selon les conclusions de la commission dite « Commission Rattenbach » (du nom de son président, le général à la retraite Benjamin Rattenbach), les trois membres de la junte au moment du conflit, le général Leopoldo Galtieri, l'amiral Jorge Anaya et le brigadier Basilio Lami Dozo (armée de l'air), tomberaient sous le coup d'articles du code militaire prévoyant la peine de mort ou la prison à perpétuité.

Le rapport de l'armée de terre souligne que les îles ont été défendues par des troupes « inaptes au combat sur un tel terrain et par de telles conditions climatiques ». Des unités « mieux équipées et mieux préparées sont restées sur le continent », notent en revanche ses auteurs, faisant ainsi clairement allusion aux régiments de montagnes cantonnés dans les Andes sur les 5,000 km de frontière avec le Chili.

Le document souligne également « l'improvisation », « la carence de stratégie » et « la domination totale de la mer et de l'espace aérien qui a influé sur le rendement des unités terrestres ». Il s'agit d'une accusation implicite, selon les analystes, portée contre la marine et l'aviation, bien que le rapport précise que l'évaluation « touche uniquement les actions de l'armée de terre ».

Le rapport concède que la victoire britannique « n'a pas été due seulement à la supériorité technique du corps expéditionnaire de la Royal Navy, mais aussi aux aptitudes tactiques du commandement, à la valeur des éléments de ses unités et à sa supériorité logistique, notamment pour le ravitaillement ».

Des élections au Venezuela

CARACAS (AFP) — Le Venezuela, troisième producteur de pétrole de l'OPEP en 1983, élira demain un nouveau président de la République, dont la tâche essentielle sera de remettre sur pied l'économie et les finances.

Le pays, avec une dette extérieure de 37 milliards de dollars, dont 16,5 milliards à court terme (83-84), s'est brusquement rendu compte, en pleine année électorale, qu'il était devenu le quatrième pays le plus endetté du tiers-monde après le Brésil, le Mexique et l'Argentine.

Quant au chômage il touche, selon des chiffres officieux, de 15 à 18 % de la population active, soit près de 800,000 personnes.

Cette situation, surprenante pour une nation peuplée de seulement 15 millions d'habitants, qui a exporté cette année 1,493,000 barils/jour (bj) de pétrole, soit 97 % de ses recettes en devises, est due à la conjonction de plusieurs facteurs.

Mais l'opposition politique social-démocrate du Parti action démocratique (PAD) du candidat Jaime Lusinchi, que les sondages donnent gagnante demain, n'en attribue pas moins toute la responsabilité à la gestion du gouvernement social-chrétien du président Luis Herrera Campins (analyse suivie par une forte partie de l'opinion, si l'on en croit les sondages).

Le Venezuela a dû baisser sa production de pétrole en fonction des décisions de l'OPEP, descendant à 1,5 millions bj en cours d'année, alors que sa capacité de production peut atteindre 2,5 millions bj. Les revenus du pétrole auront baissé de 15,7 milliards de dollars en 82 à environ 14 milliards en 83.

Ensuite la stagnation des prix du pétrole: habitués à des augmentations constantes depuis plusieurs années, les gouvernements n'hésitaient pas à s'endetter sans mesure — et les banques internationales à prêter sans trop d'angoisse — pour financer de manière souvent désordonnée le développement économique du pays.

L'abandon dans lequel se trouve l'agriculture oblige toujours le Venezuela à importer près de la moitié de sa consommation alimentaire. Le ravitaillement est toutefois assuré et les prix sont restés extrêmenent abordables, notamment pour les produits alimentaires de base et la confection.

Il est surprenant pour beaucoup d'observateurs qu'avec des conditions financières aussi alarmantes, le pays continue de fonctionner et plutôt bien que mal.

Abat-jour de Paris

Haute couture • Atelier venu de France

Créations exclusives sur mesures, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.

Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.

300 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide

1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)

la nouvelle **NECCHI** Logica Électronique est arrivée

Fiche technique
- Contrôle électronique de la vitesse
- Toutes les lettres de l'alphabet, plus le point.
- Balance de l'entraînement avant/arrière
- Allongement des dessins à point bourbon, avec la même densité du point.
- Couture d'un seul dessin
- Couture répétitive de 2 dessins alternés

Prestations exclusives
- 2000 informations en mémoire pour 100 programmes de couture de base
- Longueur du point jusqu'à 6 mm
- Largeur du zig zag jusqu'à 8 mm
- 3 types de boutonnières
- Touche pour point d'arrêt automatique
- Clavier à touches 'sensor'
- Griffe à 6 rangs
- Plaque aiguille tournante à 2 positions pour couture droite et zig zag
- 2 lampes basse tension

Guy & Pierre-Paul Chalifour inc.
6586, St-Hubert, Montréal H2S 2M3 — 273-7245

MasterCard VISA

STATIONNEMENT GRATUIT, ST-ZOTIQUE ET CHÂTEAUBRIAND

PLAN MISE DE COTÉ

"SERVICE D'ACHAT À DOMICILE"

Dans la collection STRATÉGIES dirigée par Gérard Chaliand

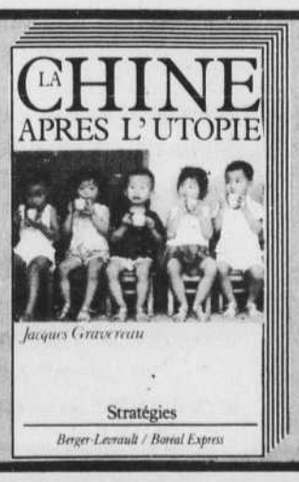

Jacques Gravereau

LA CHINE APRÈS L'UTOPIE

Émaillé d'anecdotes inattendues, ce livre est le premier à apporter une compréhension globale de cette Chine au milliard d'habitants. Un formidable potentiel jusqu'ici galvaudé par des années d'utopie.

14,95 $

UNE COÉDITION BERGER-LEVRAULT/BORÉAL EXPRESS

À SURVEILLER

Dimanche 4 décembre

À 11 h 30, à la paroisse Saint-Yves, 2975, avenue Saguenay, à Duvernay, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, bénira l'église à l'occasion d'une messe solennelle. 661-0626.

■

Brunch du dimanche et visite de deux des plus modernes établissements de tri postal au Canada, de 10 h à 14 h au 1500, rue Ottawa, à Montréal, ou au centre principal d'acheminement, 555, rue McArthur, à Saint-Laurent. 283-4435 aux Postes.

■

Jusqu'au 7 décembre, se tient le quatrième Salon des artisans de Sainte-Thérèse, de midi à 21 h tous les jours à la galerie d'art du collège Lionel-Groulx, 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse. 430-3120, poste 241.

■

Jusqu'au 28 décembre, la galerie Maximum, 123 ouest, avenue Mont-Royal, présente un salon d'artisanat carcéral. 282-2050.

■

Expo-vente de Noël des artisans de l'île Perrot, au Centre Laurent-Bergevin, 200, boul. Perrot, jusqu'au 11 décembre, tous les jours de la semaine de 13 h à 21 h 30 et les dimanches de 10 h à 21 h 30.

■

À la Maison de la culture Marie-Uguay, conférence de Claire Sarrasin sur les techniques des arts textiles, à 20 h. Rendez-vous au 6052, boul. Monk. 872-2044.

■

Inscriptions à l'École nationale de théâtre du Canada : les candidats désireux de se présenter aux auditions pour l'année scolaire 1984-85 sont priés de s'inscrire immédiatement. Date limite : 1er février 1984. Toute demande doit être adressée à l'École nationale de théâtre, 5030, rue Saint-Denis, Montréal, H2J 2L8. 842-7954.

■

Jusqu'au 13 décembre, 3e Salon des métiers d'art de la ville d'Outremont, au Centre des arts et loisirs, 215, avenue de l'Épée, tous les jours de 14 à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche de 14 h à 17 h.

■

Rencontre avec MM. Maurice Podbrey, directeur artistique du Centaur et Patrick Mayer, auteur de la pièce *K2*, à 14 h 30 au théâtre, 453, rue Saint-François-Xavier. 288-3161.

■

Cammac, une participation musicale chorale et orchestre avec Mireille Lagacé. Au programme : Bach — *Oratorio de Noël*, à 15 h, à l'église Erskine and American, angle Sherbrooke et du Musée. 481-4672.

■

Exposition annuelle des artisans de la coopérative artisanale La Ruche, au 160, montée des Trente, à Mont-Saint-Hilaire, de 10 h à 18 h.

■

Dans le cadre de son exposition *Un aspect du patrimoine québécois, les ouvrages de cire*, le Musée d'art de Saint-Laurent propose à vingt enfants de 6 à 12 ans un atelier de fabrication de chandelles. 747-7367.

■

Le documentaire « L'homme après l'homme » sera présenté à 20 h 30 au Club Aventure, 1221, rue Saint-Hubert. « En ces moments si cruciaux pour son avenir, l'espèce humaine va-t-elle éclater dans la bombe ou trouvera-t-elle le levier pour passer à autre chose ? » 844-1719 ou 527-9995.

■

Fête de Noël des Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal au Centre Sheraton, 1201 ouest, boul. Dorchester, de midi à 16 h. 842-9715.

■

À la messe de 11 h, à l'oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *Gaudeamus in Domino* de Pierre Carraz, et à l'offertoire, le motet *Ubi Caritas* de Maurice Durufié. 733-8211.

■

Pélerinage de la paroisse Saint-Pierre-Claver à Notre-Dame-du-Cap. Départ à 8 h à l'angle de la rue Bordeaux et du boul. Saint-Joseph. Retour à 18 h. 524-2174.

■

Concert des Jeunesses musicales du Canada, centre de Boucherville, au carrefour la Seigneurie, à 11 h. 655-7664.

■

Le Barbier de Séville, comédie de Beaumarchais, sera présenté à l'auditorium du Patro Le Prévost, à 20 h. Rendez-vous au 7355, avenue Christophe-Colomb. 274-3708.

■

L'Unicef offre les « Cartes de l'espoir » à l'occasion de Noël. Pour inf., communiquer avec l'Unicef, 353, rue Saint-Nicolas, Montréal, H2Y 2P1; 288-1307.

■

Concert de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières. Oeuvre de Brian R. Sexton : *Three Sketches for Full Orchestra*. 375-1587.

■

La chorale mixte de la basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera, à 11 h, la *Messe brève* de Palestrina et, à l'offertoire, *O Salutaris* de van Berchem. À l'orgue, M. Pierre Grandmaison.

Lundi 5 décembre

De 20 h à 22 h, le Centre Leunis, 4100, avenue de Vendôme, dans le cadre des « lundis de la foi », organise pour les 18-30 ans, une soirée de réflexion et d'échange sur le thème : « L'Esprit-Saint vient pour t'aider à garder courage dans la lutte ». 481-2781.

■

Le Regroupement des séparé(e)s et divorcé(e)s de l'Ouest continue sa démarche d'entraide aux personnes confrontées avec une séparation ou un divorce. Dans ce but, il organise pour janvier prochain au CLSC Pierrefonds, 15700, boul. Pierrefonds, différents types d'activités : groupes-départ, cours d'analyse transactionnelle, café-jeudi et autres. 620-1188 ou 626-7103.

■

Le service d'hébergement de l'UQAM procède actuellement à la mise à jour de ses fichiers de logements disponibles. Les gens intéressés à un hébergement pour janvier sont priés de communiquer avec le service d'hébergement en composant 282-3175, entre 9 h et midi et 13 h et 17 h.

■

Concert de l'Orchestre de chambre de Heidelberg, à la cathédrale Christ Church, à 20 h. Au programme : des oeuvres de J. S. Bach, Mozart, Vivaldi, Pachelbel et Teleman.

■

Journée d'information sur les activités de culture personnelle au collège Marie-Victorin. 325-0150, poste 274 ou 376.

■

La Société historique du Marigot reçoit un groupe d'Indiens d'Odanak qui démontreront leur savoir-faire dans un domaine qui leur est particulier : le battage du frêne. Rendez-vous à la cathédrale Saint-Antone, angle des rues Saint-Charles et Chambly à Longueuil.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Cowansville, école Saint-Léon, 201, rue d'Avignon, de 15 h à 20 h 30; à Montréal, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; et à Laval, Cegep Montmorency, 475, boul. de l'Avenir, de 10 h à 16 h.

Mardi 6 décembre

À 19 h 30, au Sanctuaire de l'adoration du Très Saint Sacrement, 500 est, rue Mont-Royal, dans le cadre des fêtes de la réouverture du Sanctuaire, toutes les personnes ayant résidé dans la paroisse sont invitées à une célébration eucharistique présidée par le père Benoît Lacroix. La chorale Saint-Pierre-Claver interprétera la *Messe québécoise*, de Pierrick Houdy, et le chant d'assemblée sera animé par Louise Pépin. 524-1131.

■

Dans le cadre des mardis-midis de Notre-Dame, le docteur P. Bayardelle, microbiologiste, et le docteur R. Morisset, microbiologiste et président du comité Sida-Québec, donneront une conférence sur les maladies transmissibles par voie sexuelle. Entrée libre.

■

« Quel est le statut de la famille dans la société ? » : tel est le thème de réflexion proposé par les Organismes familiaux associés lors d'un colloque qui aura lieu à la polyvalente Daniel-Johnson, 1200, boul. du Tricentenaire, à 19 h. 937-4664.

■

La Société d'étude et de conférences invite ses membres et leurs amis à assister à la conférence de Mme Marie-France James, sur « Les facettes du nouveau phénomène religieux » à 14 h, à la Providence maison-mère, 5655, rue de Salaberry. 849-0854.

■

Séance d'information offerte par le Club Eskimo du Service des sports de l'U de M, à 20 h, au Centre d'éducation physique et des sports de l'U de M. 343-6150.

■

À la Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boul. Monk, récital de Lyne Lapierre, suivi du lancement de son dernier disque, à 20 h. 872-2044.

■

Soupers et danses pour handicapés, offerts par l'organisme Soupers-rencontres pour personnes seules d'Allo-Mondial, au 3660, rue Saint-Denis. 287-9719 ou 270-1280.

■

Soirée causerie avec audio-visuel sur la première visite des extra-terrestres sur la terre. Rendez-vous à La Semaille, 8566, rue Berri, à 19 h 30. 725-3574.

■

L'école supérieure des ballets-jazz de Montréal annonce l'audition pour le programme pré-professionnel. Prière de se présenter à 13 h au 1231 ouest, rue Sainte-Catherine, 2e étage.

■

Au CLSC, rencontre pour les nouveaux parents désireux d'échanger avec d'autres dans cette situation toute nouvelle. Rendez-vous à 19 h 30 au CLSC, avec Mme Christiane Montpetit et M. Paul Pronovost. 676-7761.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Luc, Centre Optimiste, 191, boul. Saint-Luc, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 20 à 20 h 30; à Mont-Royal, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2350, rue Manella, de 9 h 30 à 16 h.

Mercredi 7 décembre

À 19 h 30, à la paroisse Sainte-Cécile, 215 est, rue de Castelneau, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, conférera l'ordination sacerdotale à M. Pierre Senez. 274-6587.

■

Le public est invité à une exposition de livre ontariens de langue française au foyer de l'édifice des Archives publiques du Canada, 395, rue Wellington, à Ottawa, de 20 h à 22 h. (819) 563-1117.

■

Rencontre des Organismes familiaux associés sur le thème « Quel est donc le statut de la famille dans la société », à 19 h, au Centre des services sociaux, 630, rue de Marseille, à Repentigny. 937-4664.

■

Rencontre sur le problème de l'achat des jouets et de livres pour Noël, avec Mme Danielle Champagne-Boulais, bibliothécaire professionnelle, à 20 h, à la bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière. 656-5960.

■

L'hôpital Saint-Luc fête sont 75e anniversaire. De 8 h 30 à 16 h 30, à l'auditorium du pavillon Édouard-Asselin, kiosques à visiter; à midi, spectacle intitulé « Qu'est-ce qui l'a, Marie Stella ? »; à midi conférence du Dr François Lamothe, microbiologiste, sur « les infections post-opératoires : nouveaux concepts de prévention ». 285-1525, poste 378.

■

Lancement de l'agenda d'art Bezebode 1984, à la Guilde graphique, 9 ouest, rue Saint-Paul. 273-2213.

■

Diaporama intitulé « Les hommes et les femmes sont des chefs-d'oeuvre en péril », organisé par le collectif Écologie politique, au 1601, rue Delorimier, à 19 h. 279-5146.

■

Empreintes, chorégraphie d'Iro Tembeck à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, ces 7, 8, 9 et 10 décembre à 20 h 30. 282-3111.

■

Rencontre d'information sur les reprises de possession, organisée par l'Association des locataires de Villeray, à 19 h 30 au 326, rue Gounod. 270-6701.

■

La Société d'horticulture et d'écologie du Nord reçoit Mme Michelle Desjardins qui parlera de l'*ikébana*, à 20 h, au Centre Sainte-Odile, 12055, rue Dépatie.

■

Les personnes intéressées à devenir guides bénévoles au Château Ramezay sont invitées à une réunion à 10 h au Château, 280 est, rue Notre-Dame. 861-7182.

■

Concert de musique traditionnelle et folklorique russe à la Maison de la culture de Maisonneuve, à 21 h 15. Rendez-vous au 4120 est, rue Ontario. 872-4213.

■

Projection d'un diaporama préparé par le père Alain Bienvenue, au pavillon Lalemant du collège Brébeuf, 5625, rue Decelles, à 13 h 30. 342-1624.

■

Conférence d'épilepsie-Montréal à 19 h au collège Regina-Assumpta, Centre récréatif, 1755, rue de Francheville. 527-4128.

■

Le Centre d'épanouissement intégral propose une soirée d'information gratuite, à 20 h. 388-1402.

■

Réunion au centre d'Accueil François-Seguenot, 13950 est, rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, à 19 h 30, pour les personnes atteintes de cancer et leurs amis. 645-0214.

■

Assemblée annuelle de la Société canadienne de protection des animaux à 19 h 20 à la galerie 3 de l'hôtel Reine-Elizabeth.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Huntingdon, Centre hospitalier, 196, rue de Châteauguay, de 15 h à 20 h 30; et à Tracy, cégep Sorel-Tracy, 3000, boul. de la Mairie, de 10 h à 16 h 30.

Jeudi 8 décembre

« L'art perdu de l'architecture ornementée et le dessin architectural canadien », au Centre Saidye-Brnfman, 5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. 739-2301.

■

Concert de l'orchestre du Conservatoire de musique de Montréal à l'église Saint-Édouard, angle des rues Saint-Denis et Beaubien, à 20 h.

■

Soirée en l'honneur du 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, à 20 h à l'auditorium Ida-et-Joseph-Berman, 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. 931-7531, poste 258.

■

Réunion annuelle de l'Association Sainte-Croix, au 3800 est, rue Sherbrooke, à 18 h 30. Dîner à 20 h. 322-5400.

■

Jusqu'au 8 janvier, se poursuit au Château Dufresne, Musée des arts décoratifs de Montréal, du jeudi au dimanche, de midi à 17 h, l'exposition « La tradition artisanale : art populaire mexicain d'aujourd'hui ».

■

Au Centre interculturel Monchanin, à 20 h, Sholom Brodt, de la tradition juive hassadique, parlera du hassidisme. Rendez-vous au 4917, rue Saint-Urbain. 288-7229.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à La Salle, caisse populaire Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 7625, rue Émard, de 14 h 30 à 20 h 30; à Bell Canada, 5e étage, 2155, rue Guy, de 9 h à 16 h; et à Montréal, hôpital Santa-Cabrini, 5655, rue Saint-Zotique, de 10 h à 16 h.

Vendredi 9 décembre

Spectacle de Gérard-D. Laflaque, *Cadeau de Noël*, à 20 h, au cégep Ahuntsic, 9055, rue Saint-Hubert.

■

Soirée communautaire haïtienne, organisée par la Clinique psychosociale des Haïtiens de Montréal, à 20 h, à l'auditorium de la polyvalente Lester-B.-Pearson, 11575, rue P.-M.-Favier. 728-7144.

■

Dans le cadre des soirées d'animation, le centre Juv-Ecc tient une rencontre-échange intitulée « Ta tendresse : un baume au coeur de mes blessures ». 254-1341.

■

L'association Spirale-Amitié invite tous les gens seuls, séparés ou divorcés à sa danse, à 21 h, au Club canadien, 438 est, rue Sherbrooke. non-membres : $10. 932-4908.

■

« Du mysticisme en musique (au tournant du XXe siècle) », à 21 h, à la salle Redpath, 3459, rue McTavish. 484-9162.

■

Les Croquignoles offrent des ateliers d'animation pour les enfants de 2 à 5 ans. Inscriptions jusqu'au 15 décembre au Centre communautaire de loisirs CDN, 5347, Côte-des-Neiges. 733-1478.

■

À 20 h 30, hommage à Mistinguett, revue musicale avec Rachel Roy à l'Union française, 429, avenue Viger. 845-5195.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Rosemère, galeries des Mille-Îles, 315, boul. Labelle, de 14 h 30 à 20 h 30; et aux Cèdres, Centre communautaire, 1060, rue Principale, de 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 15.

Samedi 10 décembre

Exposition de peinture intitulée « Il était une fois » au Manoir Globensky, 235, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache.

■

Exposition culturelle au Centre Gilles-Villeneuve à Berthierville, de 10 h à 22 h ce samedi et de 10 h à 19 h dimanche 11 décembre. 836-2676.

■

Dans le cadre des Belles Rencontres de la librairie Hermès, François Dépatie sera présent de 14 h à 16 h, au 1120 ouest, rue Laurier. 274-3669.

■

Encan public de la Ville de Longueuil, à 10 h, dans le garage municipal, 777, rue d'Auvergne. On y vendra, à l'enchère, camions, autos et motos. 670-2220.

■

Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges, 5347, chemin de la Côte-des-Neiges, offre un atelier d'introduction à la photographie, ce samedi de 9 h à 17 h et mardi 13 décembre de 19 h à 21 h. 733-1478.

■

Bazar de Noël de la coop Alpha, au 6260, avenue Victoria, centre commercial Van-Horne. 739-1402.

■

Pour aider à vivre le « choc de la séparation », le Centre de relaxation Rive-Sud offre un cours qui dure deux jours, soit ce samedi et ce dimanche, de 9 h à 17 h, au 210, rue de Montarville, suite 3003, à Boucherville. 655-3545.

■

De 13 h 30 à 16 h 30, à la maison-mère des Soeurs grises, 1185, rue Saint-Mathieu, le Comité de la promotion de la femme de l'Office des communautés religieuses organise un mini-colloque sur le thème : « Vivre comme femme et avec les femmes ». 931-7311, poste 288.

Pour les ingénieurs, le plan de reboisement est très incomplet

(Louis-Gilles Francoeur) — Le plan de reboisement des forêts québécoises apparaît fort incomplet, pour l'instant, à l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire général de l'Ordre, M. Marc Côté, qui estime que ce plan n'est « qu'un des moyens » nécessaires pour redonner aux forêts d'ici une productivité à la mesure des besoins de l'industrie.

Le gouvernement, estime l'Ordre, devra rencontrer les conditions suivantes s'il veut atteindre ses objectifs : tout d'abord, il lui faudra geler la capacité de production des usines actuelles pour ne pas aggraver les ruptures de stocks prévues par tous les experts ou qui sont déjà un fait accompli dans certaines régions.

Le seul secteur qui pourrait profiter d'un accroissement de production, c'est celui de l'exploitation de la biomasse forestière à des fins énergétiques ou autres, ajoute M. Côté.

L'Ordre craint, d'autre part, que le gouvernement ne puisse créer les 18,000 emplois jugés nécessaires pour planter les 300 millions de jeunes plants par année.

Le caractère saisonnier de ces emplois pourrait rendre le recrutement difficile. Pour contourner cet obstacle, estime l'Ordre, le gouvernement devrait penser à former un personnel spécialisé à cette fin.

Enfin, les ingénieurs forestiers insistent sur la nécessité d'exploiter rapidement au Québec les essences feuillues qui ont une haute valeur commerciale, ce qui diversifierait les productions et accroîtrait la résistance de certains peuplements.

En plantant 300 millions de jeunes plants par année à compter de 1988, le Québec ne compensera que pour la moitié de l'exploitation annuelle globale, poursuit M. Côté.

Compte tenu du retard accumulé dans certaines régions, il est illusoire de penser à le rattraper par ce seul programme. Il faut donc, conclut le porte-parole de l'Ordre, envisager des ententes avec l'industrie pour trouver une solution à long terme à ce problème.

Les biologistes demandent à l'État de mesurer les conséquences de l'action humaine en forêt

par Louis-Gilles Francoeur

D'ici à ce que la Loi sur la conservation de la faune soit amendée de façon à protéger les habitats essentiels à la survie des espèces animales, le gouvernement du Québec devrait à tout le moins exiger une analyse rigoureuse des conséquences des interventions humaines dans les secteurs névralgiques pour la faune, grâce aux pouvoirs actuellement dévolus au ministère de l'Environnement.

Cette proposition a été transmise au gouvernement du Québec, en août, par l'Association des biologistes du Québec (ABQ), section de l'Outaouais. L'organisme professionnel est d'avis qu'une telle proposition serait de nature à éviter la répétition d'autres interventions humaines dans des ravages ou des frayères importantes sans analyse de leurs conséquences, comme la construction récente d'une route entre Notre-Dame-de-Pontmain et le lac des Trente-et-un-Milles, dans le comté de Labelle. Cette route, récemment rénovée, passera à l'intérieur du plus important ravage de chevreuils du Québec. On y compte, en hiver, près de 7,000 cerfs de Virginie.

Pour l'ABQ de l'Outaouais, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) doit présenter cet automne, et non au printemps prochain, son projet de loi sur la protection des habitats fauniques « pour pallier à ce genre de situation conflictuelle et non réglementée ».

L'organisme professionnel est toutefois d'avis que le gouvernement pourrait éviter de se retrouver, au cours des prochains mois, devant d'autres situations similaires s'il amendait rapidement le règlement sur les études d'impact, administré par le ministère de l'Environnement. Ce règlement oblige les promoteurs à étudier à fond les conséquences des interventions humaines dans l'environnement.

Mais, note l'ABQ, ce règlement n'assujettit en forêt que les chemins forestiers ou miniers qui nécessitent un déboisement de plus de 35 mètres. Cette « lacune criante » du règlement ne tient aucunement compte des « particularités du milieu d'intervention », ce qui permet de construire de petites routes ayant, dans certains milieux, plus de conséquences que des autoroutes ailleurs.

D'ici à ce que la loi sur les habitats fauniques soit adoptée, il faudrait, soutient l'ABQ, modifier le règlement sur les études d'impact pour l'appliquer à « tout projet touchant les habitats fauniques ».

Réagissant sur-le-champ à une telle suggestion, M. Évariste Normand, chef de cabinet du ministre de l'Environnement, a déclaré au DEVOIR qu'il la trouvait « très intéressante » et qu'il reconnaissait avec l'ABQ qu'un tel amendement au règlement sur les études d'impact pourrait prendre environ 60 jours, ce qui est plus rapide que de modifier les lois sur la faune.

LE DEVOIR EST MAINTENANT

DISPONIBLE PAR PORTEUR À:
JOLIETTE
ST-JÉRÔME
BERTHIERVILLE
SOREL
GRANBY

POUR VOUS ABONNER,

COMPOSEZ SANS FRAIS:

1-800-361-6059

Aidez les plus mal pris de la terre

Envoyez vos dons à **OXFAM-Québec**
169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt: 0419556-03-08
Nom Prénoms
Numéro Rue App.
Municipalité Code postal
Ci-joint la somme de $

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS
Ambulance St-Jean

CARTES D'AFFAIRES

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Télécopieur

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Îles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

ART GLOBAL
1009, rue Laurier ouest, Outremont, tél. : 272-6111

met en vente
à l'occasion des Fêtes

un exemplaire de chacune des gravures figurant dans les livres d'artistes suivants dont les tirages sont épuisés.

KAMOURASKA
(A. Dumas)
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE
(C. Le Sauteur)
MON ONCLE ANTOINE
(A. Prévost)

— Épreuves d'artiste, signées et numérotées —
Prix de chaque gravure, encadrée :
250 $ net
Carte Visa acceptée

4 jours seulement
le jeudi 30 novembre et
le vendredi 1er décembre, de 10 h à 21 h
le samedi 2 décembre et
le dimanche 3 décembre, de 10 h à 18 h

Pendant les quatre premiers jours

Heineken ignorait que son chauffeur était enchaîné dans une cellule voisine

AMSTERDAM (AFP) — Freddy Heineken a ignoré pendant les quatre premiers jours de sa captivité que son chauffeur, Ab Doderer, avait été également enlevé et qu'il était enchaîné à quelques dizaines de centimètres de lui dans une cellule voisine, ont révélé les deux hommes dans des déclarations écrites transmises hier matin à la presse, deux jours après leur libération.

Freddy Heineken et Ab Doderer ont été enlevés au même moment le 9 novembre au soir à Amsterdam, mais dans deux véhicules différents. Hier après-midi, la police a précisé que M. Heineken avait été assommé dès son enlèvement par les ravisseurs qui lui ont passé une cagoule sur la tête. Cela explique qu'il n'ait pu voir que son chauffeur subissait le même sort.

Au quatrième jour de leur captivité, les portes de leurs minuscules cellules insonorisées se sont ouvertes et les deux hommes ont pu distinguer dans la pénombre qu'ils partageaient le même sort. Ils ont alors été autorisés à se parler quelques minutes par jour.

L'homme le plus riche des Pays-Bas et son chauffeur ont réagi de façon identique: chaque matin, ils économisaient une ou deux de leurs quatre tartines pour les lendemains incertains.

Les chaînes qui les maintenaient à des crochets cimentés dans les parois étaient si courtes qu'elles leur permettaient à peine de se mouvoir sur leurs matelas jetés à même le sol.

Ma cellule humide et froide, a déclaré M. Heineken, était éclairée par une faible lampe électrique. On devinait la lumière du jour par un trou d'un centimètre de diamètre dans le plafond ».

parfois, durant les trois semaines de séquestration, « un géôlier portait dans la cellule un demi-seau d'eau chaude dans laquelle je tentais, tant bien que mal, de me laver. Je peignais mes cheveux avec les dents d'une fourchette en plastique cassée. J'essayais aussi, autant que je le pouvais, de garder ma cellule en ordre. Je faisais mon lit tous les jours », a expliqué M. Heineken.

Le géôlier ne communiquait avec les prisonniers que par gestes ou par petites notes. Les derniers jours, les deux captifs ont appris par note que la rançon avait été payée.

Ab Doderer a raconté de son côté que ce jour-là, il a eu le droit de choisir son propre menu: il a fixé son choix sur un repas chinois qui, a-t-il dit, ne valait pas ceux servis par son restaurant habituel.

Pour se maintenir en bonne forme, le chauffeur s'astreignait chaque jour à faire un peu de gymnastique. Mardi à 23 h 30, il a entendu une voix dire derrière un mur: « Bon Dieu, il y a encore une trappe ici », puis un policier a fait irruption dans sa cellule, lui annonçant sa libération.

Hier en fin de matinée, Freddy Heineken et Ab Doderer sont apparus à la presse aux portes de la propriété du roi de la bière, à Noordwijk, près de La Haye.

Freddy Heineken, souriant, paraissait en bonne forme. Ab Doderer, amaigri, a confirmé aux journalistes qu'il avait été blessé à la tête par ses ravisseurs durant l'enlèvement.

La police a révélé hier que les trois messages sur bandes magnétiques dans lesquels les ravisseurs faisaient connaître leurs instructions avaient été enregistrés avec les voix de Freddy heineken et surtout d'Ab Doderer. Ces derniers ont été contraints, sous la menace, à enregistrer ces messages. Curieusement, les enquêteurs n'ont pas reconnu la voix d'Ab Doderer.

D'autre part, on a appris que tous les billets de la rançon, dont une partie seulement a été récupérée, ont été trempés dans un produit chimique spécial, qui imprègne automatiquement le corps et les vêtements de celui qui les touche.

C'est ainsi que l'une des 25 personnes du clan familial accusée du rapt, une jeune femme arrêtée puis libérée par la police, a indiqué à la presse qu'elle avait dû se déshabiller complètement au commissariat où ses vêtements ont été soumis à un examen chimique.

Le roi néerlandais de la bière, Fred Heineken, et son chauffeur privé, Ab Doderer, ont accordé une brève entrevue aux gens de la presse hier matin aux portes de la villa de M. Heineken, sur le bord de la mer à Noordwijk. (Photolaser AP)

35e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme

Un message d'espoir et de courage

par Jean-Claude Leclerc

Plus de 400 organismes voués à la défense des droits fondamentaux au Canada et à l'étranger ont été invités à prendre part aux activités spéciales qui marqueront à Montréal, le 10 décembre prochain, le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le programme des célébrations et le thème - « Les droits de la personne ici et ailleurs » -ont été annoncés, hier, à l'Université du Québec à Montréal, lieu principal des activités, par une trentaine d'organisations intéressées.

Plusieurs des organismes participants ont expliqué en conférence de presse les raisons pour lesquelles ils s'associaient à cette manifestation conjointe, dont le financement a été assumé par la Commission des droits de la personne du Québec et le secrétariat d'État du Canada.

M. Gilles Tardif, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, a souligné le fait que les missions à l'étranger de la Fédération s'étaient multipliées au cours des dernières années, signe que la situation s'est détériorée dans plusieurs régions du globe. La Fédération a institué un prix visant à souligner les contributions des journalistes à l'éveil de l'opinion publique.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a réitéré sa demande que la Charte québécoise des droits et libertés soit inscrite dans la constitution de la province, de façon que les gouvernements ne puissent s'y soustraire en période de conflit. La CEQ estime aussi que l'éducation doit favoriser la connaissance et le respect des droits fondamentaux et a produit un cahier pédagogique sur le sujet : « Si vous croyez aux droits humains ».

Le délégué national de l'association ATD Quart-Monde, mouvement d'aide à toute détresse oeuvrant dans 17 pays au sein des populations pauvres, M. Michel Lansard, a rappelé que si les droits politiques sont souvent connus et défendus, les droits économiques et sociaux restent souvent bafoués, et, avec eux, la dignité des pauvres, partout tenus en marge des décisions importantes des sociétés et des États. Le refus de reconnaître ces personnes est la principale atteinte aux droits de la personne, a-t-il dit.

Le directeur général de l'AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale), qui regroupe une trentaine d'ONG (organismes non-gouvernementaux) travaillant dans les pays du tiers-monde, M. Jean Brodeur, a déclaré que « pour l'AQOCI, il ne saurait être question de développement que si on laisse libre cours à l'expression des peuples ».

Pour la présidente de la Commission des droits de la personne du Québec, Mme Francine Fournier, le 35e anniversaire de la Déclaration universelle comporte un message d'espoir et de courage. Malgré la banalisation des brimades parfois violentes des droits, une action générale « laborieuse et entêtée » est de nature à produire des résultats dans tous les pays. Que tant de groupes s'engagent dans cet effort incite à garder l'espoir, a-t-elle dit.

Mme Charlotte Boisjoli s'est fait la porte-parole d'une trentaine d'artistes qui ont accepté de participer à titre bénévole aux événements qui vont marquer la célébration, notamment à l'Agora centrale du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, de 13 h 00 à 18 h 00 le 10 décembre.

La Ligue des droits et libertés était aussi présente au lancement et sa vice-présidente, Mme Suzanne Lamon, a dressé un bilan d'événements dramatiques survenus au pays et révélant à quel point les normes internationales et les droits reconnus ici sont loin de se traduire dans la réalité. Elle a cité, notamment, l'exemple de réfugiés réduits à faire des grèves de la faim à Montréal, et les quelque 15,000 personnes inscrites sur les listes d'attente des HLM.

L'organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix était représentée par M. Jean-Guy Lewis, qui a mis l'accent sur la montée de la militarisation dans plusieurs pays, où les militaires imposent leurs formes de développement, centralisant les moyens d'action et marginalisant les populations.

Porte-parole de *Mobilisation contre la misère*, Mme Diane Gagné a déclaré que les pauvres du Québec, notamment les femmes chefs de familles monoparentales, en ont assez d'être des réfugiés dans leurs propres quartiers et réclament diverses formes de participation à la vie sociale et au travail, notamment le partage du travail et la réduction de la semaine de travail, le revenu minimum universel garanti, et la baisse des impôts.

Plusieurs autres organismes se sont associés à l'événement, dont Amnistie Internationale, l'Association pour la défense des droits des retraités et pré-retraités, le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale, l'Association pour la défense des gais et lesbiennes du Québec, la Commission canadienne des droits de la personne, le Comité chrétien des droits humains en Amérique latine, le Regroupement des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence, et l'Unicef, le programme des Nations unies pour l'enfance.

Quelques groupes de musique et de danse de communautés culturelles célébreront aussi le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits.

Banque interaméricaine : le Canada refuse d'aider l'industrie du cuivre au Chili

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le Canada a refusé d'appuyer un projet d'aide visant à moderniser l'industrie minière du cuivre au Chili, parce qu'il craint les répercussions domestiques d'une production accrue du cuivre.

C'est le représentant du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a exprimé des réserves en ce sens lorsqu'il a discuté du projet avec ses collègues des ministères des Finances et des Affaires extérieures. L'un des principaux producteurs de cuivre au pays, les Mines Noranda, avait également attiré l'attention du ministère sur « l'opportunité » du projet.

Ainsi, mercredi matin, lorsque la quarantaine de pays des Amériques se sont réunis à Washington, où se trouve le siège de la Banque interaméricaine de développement, pour voter sur le projet, le Canada s'est abstenu. Ce qui est rare.

Ce qui est « exceptionnel » également, c'est que l'équipe de l'ACDI qui est en poste à Washington « et qui n'est pas payée à rien faire » selon l'ACDI, a dû passer le dossier aux gens en poste à Ottawa.

Dans la déclaration qu'il a lue, avant-hier, à la réunion, le représentant canadien a expliqué que « le risque est réel que l'augmentation de la production au Chili trouve son contre-poids dans des pertes ailleurs. Je ne pense pas seulement à la production de cuivre dans les pays industrialisés comme le Canada mais aussi dans les pays en voie de développement ».

En bref, à une période où l'industrie du cuivre est en piètre état au Canada et un peu partout dans le monde, une augmentation de la production aurait pour effet de faire baisser les prix encore davantage. D'autant plus que le cuivre réagit rapidement aux fluctuations du marché.

Si le Canada s'est contenté d'une abstention, les États-Unis, eux, ont carrément voté contre le projet mais pour des raison différentes. Ils ont jugé en effet que la compagnie d'État du Chili, Codelco, responsable du projet de modernisation de la mine chilienne, était « en très bonne santé financière à un point tel que nous jugions qu'elle n'avait pas besoin de notre aide ». Qu'à cela ne tienne, le projet a néanmoins été accepté, car les autres pays d'Amérique centrale et latine ont dit oui. Et ce, même si les États-Unis disposent de 34 % des votes, parce qu'une grosse partie du capital du fonds de la banque est américaine. Le Canada, lui, a 4.4 % des votes. En plus des 43 pays des Amériques et des Antilles, quelques « extra-régionaux » sont membres de la banque, dont le Japon, l'Australie et la France. Sauf dans des situations d'urgence, la banque peut assurer jusqu'à 40 % d'un projet.

Le projet chilien prévoit un prêt de $268 millions US et la modernisation d'une mine déjà existante, en quatre étapes et pour aboutir à une production du cuivre, en 1987-88, se situant quelque part entre 100,000 et 140,000 tonnes par année.

À Noranda Mines, M. Bill Deeks, vice-président exécutif de la division des ventes, estime qu'avec son abstention combinée à une déclaration, le Canada s'est bien fait comprendre, à savoir que des investissements devraient être faits seulement si le pays dispose lui-même d'un marché.

M. Deeks est également président d'un comité du *Business-Industry Advisory Council* sur les ressources minières, qui regroupe plusieurs pays, et c'est à ce titre, insiste-t-il, qu'il a exprimé ses réserves au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet du projet d'aide au Chili. Il porte « deux chapeaux ».

M. Deeks croit qu'à eux deux, les États-Unis et le Canada sauront peut-être influencer l'attitude du Chili en rapport avec la distribution de son cuivre. Car, souligne-t-il, non seulement le Chili n'entend pas réduire sa production, mais encore il croit que le problème des surplus de production devrait être corrigé par des fermetures au Canada et aux États-Unis.

« Nous nous sommes donc interrogés sur l'à-propos d'une subvention de la banque, a-t-il déclaré, hier, au DEVOIR.

« Lorsque nous nous sommes adressés au gouvernement canadien, nous (lui) avons dit que le Canada devrait songer à la production de sa propre industrie (du cuivre) », a expliqué M. Deeks.

Au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, que dirige M. Jean Chrétien, il a été impossible d'avoir quelque commentaire que ce soit.

Au ministère des Affaires extérieures, responsable de l'ACDI, en revanche, plusieurs s'interrogent sur la place grandissante des préoccupations commerciales au sein d'institutions comme la Banque interaméricaine, dont le but initial était de s'intéresser au développement.

Il n'est, par ailleurs, pas exclu que des entreprises canadiennes y trouvent leur compte avec ce projet qui nécessitera des équipements miniers et fera aussi appel à des sociétés de crédit à l'exportation.

À Washington, les représentants canadiens de la banque estiment qu'en s'abstenant, le Canada n'a rien perdu de ces possibles retombées. « Nous n'avons pas dit non », a fait valoir, hier, un porte-parole.

Noranda, comme d'ailleurs les autres entreprises impliquées dans le cuivre, a été durement frappée par la récession sur le marché du cuivre et, à court terme du moins, le ciel ne semble pas vouloir s'éclaircir. Noranda est notamment propriétaire d'une raffinerie dans l'Est de Montréal ainsi que de la mine de Murdochville, en Gaspésie, que le gouvernement du Québec souhaite relancer avec la compagnie, à laquelle il a d'ailleurs fait une offre cet automne. La Caisse de dépôt et de placement du Québec détient 30 % de Brascade, qui est détenu à 70 % par Brascan (propriété des frères Bronfman).

Pas de pourboires en URSS

MOSCOU (Reuter) — La Cour suprême soviétique a demandé hier le déclenchement d'une campagne contre la pratique des pourboires et a recommandé que des sanctions soient prises contre les personnes qui acceptent ce genre de gratifications.

L'arrêt de la Cour rappelle que les pourboires sont illégaux et qu'il est devenu impossible de les contrôler.

À la différence des Occidentaux, les Soviétiques ne donnent que rarement des pourboires en argent. Ils préfèrent offrir des produits en nature, tels que des bouteilles de vodka, des cigarettes, ou des produits alimentaires, saucisses fumées ou poisson, notamment.

La Cour suprême n'a pas précisé comment elle entendait mettre fin à la pratique qui se déroule bien évidemment en secret.

PRIX ANNUEL DESJARDINS

10 000 $

APPEL DE CANDIDATURES

Tout groupe ou association sans but lucratif, constitué depuis au moins trois ans et ayant réalisé une activité à caractère communautaire, novatrice et susceptible de servir d'inspiration à d'autres groupes peut poser sa candidature.

Le Prix annuel Desjardins vise à reconnaître le mérite d'initiatives répondant à certains besoins de la population et à revaloriser le bénévolat ou l'action volontaire.

L'activité que vous avez réalisée en 1983 répond peut-être aux exigences du PAD ou encore mérite une mention. Pour en connaître davantage, procurez-vous un formulaire d'inscription à votre caisse populaire ou à votre caisse d'économie Desjardins. Toute candidature doit parvenir, avant le 31 janvier 1984, à l'adresse suivante:

PRIX ANNUEL DESJARDINS
La Fondation Girardin-Vaillancourt
1, Complexe Desjardins, Tour du Sud
Bureau 1622
Case postale 7, Succursale Desjardins
Montréal, QC
H5B 1B2

Pour renseignements supplémentaires:
(514) 281-5921

Brochetterie
RESTAURANT DU VIEUX PORT
OUVERT TOUS LES JOURS

TABLE D'HÔTE
- Entrecôte (16 onces) $12,95
- Filet mignon avec crevettes géantes $12,95
- Assiette de fruits de mer (crevettes, pétoncles, filet de sole) $12,95
- Filet de poulet avec crevettes géantes $10,95
- Scallopini de veau "Forestière" $10,95
- Cuisses de grenouilles à la Provençale $10,95
- Brochette de filet mignon $10,95

Le repas comprend: *soupe à l'oignon ou salade César, dessert, thé ou café*

VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE VIN

39, rue St-Paul est
866-3175
Réservez dès maintenant pour les Fêtes
Réservations:
866-3246

CONJONCTURE

conjoncture politique au québec

N° 4 AUTOMNE 1983

ÉDITORIAL : LE MOUVEMENT SOCIALISTE
DOSSIER : LES MINORITÉS ETHNIQUES AU QUÉBEC

AUSSI DES ARTICLES SUR : la pornographie, le Front commun, la semaine des 35 heures, la jeunesse et la crise.

ABONNEMENT (2 numéros)
Etudiants ☐ 14 $
Régulier ☐ 16 $
Soutien ☐ 25 $
4073, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 4A7

également disponible en librairie

La Revue Conjoncture Politique au Québec est éditée par Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en andragogie

L'**andragogie** est un domaine de connaissances et de pratique sociale dont l'objet spécifique est la relation d'aide éducative à l'apprentissage, entendu comme un changement délibérément recherché par les adultes. Plus concrètement, l'andragogie s'intéresse à toutes les questions théoriques et pratiques concernant l'éducation des adultes.

L'**andragogue** étudie les facteurs sociaux, politiques et économiques qui marquent la situation des adultes et il se penche également sur les facteurs physiques et psychologiques qui influencent le développement de l'apprenant adulte; il identifie et développe des habiletés et des attitudes qui accroissent la qualité de la relation d'aide éducative. C'est ainsi qu'il permet d'améliorer les activités éducatives destinées aux adultes et de rendre leur apprentissage plus profitable.

La carrière

Les andragogues sont appelés à oeuvrer au sein d'une grande majorité d'institutions et d'organismes. Ils s'intéressent aussi bien à l'éducation formelle qu'informelle, aux activités associatives, etc.

Certains travaillent dans les industries, les entreprises publiques ou les banques, où ils s'occupent entre autres des activités de formation pour le personnel. D'autres oeuvrent dans des centres culturels, des bibliothèques, des organismes de sport et loisir, etc. Les andragogues exercent aussi leurs fonctions dans le domaine de la santé: ils prennent en charge, par exemple, les cours prénataux dispensés par les hôpitaux ou les C.L.S.C. Ils occupent des postes dans les prisons, dans les forces armées, dans les mass médias, dans les organismes religieux, dans les agences de développement communautaire ou dans les organismes de coopération internationale. Enfin, les groupes populaires et les associations volontaires de toutes sortes, groupes de femmes, groupe du troisième âge, associations de bénévoles, syndicats, font aussi appel à des professionnels de l'éducation des adultes.

Note: Certains cours du certificat peuvent également être suivis à la télévision.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec:
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3

Tél.: 343-7622 ou 343-7256

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-012622-827. LA REINE, partie demanderesse. — VS — CAZZETTA GIOVANNI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 14 heures, au: 742, Versailles, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAZZETTA GIOVANNI, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics et acc.; 1 autre table tournante Technics; 1 amplificateur Pioneer et acc.; 2 haut parleurs et acc.; 1 table tournante BSR et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-016306-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ALEXANDER ZBIKOWSKI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 décembre 1983 à 13 heures, au: 3460, Peel = 1001, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEXANDER ZBIKOWSKI, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon bleu 3 mcx.; 1 table de centre métallique dessus en verre; 1 téléviseur couleur portatif de couleur blanc de marque Toshiba; 1 vaisselier noir portes vitrées 4 mcx. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-003766-839. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — JACQUES POINTEJOUR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 10 heures, au: 7144, Côte Des Neiges, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES POINTEJOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de torches à souder comprenant 1 bombonne rouge et une bleu avec chalumeau et chariot; 1 machine buffer polisher 180 mm.; 1 fusil à peinturer; 1 compresseur à air; 1 chargeur de pneus et acc.; 1 bureau de bois 7 tiroirs; 2 étaux. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011694-820. COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE, partie demanderesse. — VS — JACQUES POINT DU JOUR, CAROSSERIE ARNOLD & JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 10 heures, au: 7144, Côte Des Neiges, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES POINT DU JOUR (CARROSSERIE ARNOLD & JACQUES ENR.), saisis en cette cause, consistant en: 1 set de torches à souder comprenant 1 bombonne bleu pour oxygène et 1 bombonne rouge pour acetylene avec chalumeau et chariot; 1 machine polisher 180 mm et acc.; 1 machine buffer Black and Decker; 1 gros coffre rouge d'outils avec 1 lot d'outils avec compteur; 1 fusil à peinturer; 1 compresseur à air; 1 bureau en bois 7 tiroirs et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-016306-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ALEXANDER ZBIKOWSKI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 décembre 1983 à 13 heures, au: 3460, Peel = 1001, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEXANDER ZBIKOWSKI, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon bleu 3 mcx.; 1 table de centre métallique dessus en verre; 1 téléviseur couleur portatif de couleur blanc de marque Toshiba; 1 vaisselier noir portes vitrées 4 mcx. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-003766-839. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — JACQUES POINTEJOUR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 10 heures, au: 7144, Côte Des Neiges, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES POINTEJOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de torches à souder comprenant 1 bombonne rouge et une bleu avec chalumeau et chariot; 1 machine buffer polisher 180 mm.; 1 fusil à peinturer; 1 compresseur à air; 1 chargeur de pneus et acc.; 1 bureau de bois 7 tiroirs; 2 étaux. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-007602-825. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse. — VS — ADES DAVID, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 11 heures: Au: 6555, Kildarb = 508, Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID ADES, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon comprenant 2 divans 3 places en matériel bleu foncé avec petites fleurs brunes et beiges avec 16 coussins; 1 fauteuil brun en peluche rayées; 1 téléviseur noir et blanc portatif Panasonic; 1 table base ronde dessus en verre et base en metal; 1 table cabinet à boisson en plexiglass; 1 lampe suspendu en plexiglass rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017953-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ISABELLE LAPLANTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11 heures, au: 6594 De Normanville, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISABELLE LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique blanche Kenmore; 1 sécheuse automatique Kenmore; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-021077-815. O.C.Q., partie demanderesse. — VS — MARCEL COUILLARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 10 heures, au: 7215 D'Aragon, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL COUILLARD (les menuiseries R.F. Damur Enr.), saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21" de marque Admiral; 1 vidéo cassettes RCA; 1 système de son comprenant 1 lecteur de cassette Akai; 1 égalisateur et mixeur de marque Mixus; 1 table tournante Pioneer; 1 récepteur AM FM Sansui. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-008775-828, 505-27-012531-829, 505-27-014285-820. LA REINE, partie demanderesse. — VS — PIERRE BOLDUC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 13 heures, au: 8520, 9e avenue, à St-François Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOLDUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble environ 26" de marque Admiral; 1 chaine stéréophonique de marque Marantz comprenant 1 récepteur AM FM; 1 table tournante; 1 magnétophone à cassettes Panasonic; 2 boîtes de son; 1 fauteuil style lazy boy en cuirette brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017953-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ISABELLE LAPLANTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11 heures, au: 6594 De Normanville, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISABELLE LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique blanche Kenmore; 1 sécheuse automatique Kenmore; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-021077-815. O.C.Q., partie demanderesse. — VS — MARCEL COUILLARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 10 heures, au: 7215 D'Aragon, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL COUILLARD (les menuiseries R.F. Damur Enr.), saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21" de marque Admiral; 1 vidéo cassettes RCA; 1 système de son comprenant 1 lecteur de cassette Akai; 1 égalisateur et mixeur de marque Mixus; 1 table tournante Pioneer; 1 récepteur AM FM Sansui. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 505-27-017953-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ISABELLE LAPLANTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11 heures, au: 6594 De Normanville, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISABELLE LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique blanche Kenmore; 1 sécheuse automatique Kenmore; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-021077-815. O.C.Q., partie demanderesse. — VS — MARCEL COUILLARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 10 heures, au: 7215 D'Aragon, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL COUILLARD (les menuiseries R.F. Damur Enr.), saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21" de marque Admiral; 1 vidéo cassettes RCA; 1 système de son comprenant 1 lecteur de cassette Akai; 1 égalisateur et mixeur de marque Mixus; 1 table tournante Pioneer; 1 récepteur AM FM Sansui. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-008775-828, 505-27-012531-829, 505-27-014285-820. LA REINE, partie demanderesse. — VS — PIERRE BOLDUC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 13 heures, au: 8520, 9e avenue, à St-François Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOLDUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble environ 26" de marque Admiral; 1 chaine stéréophonique de marque Marantz comprenant 1 récepteur AM FM; 1 table tournante; 1 magnétophone à cassettes Panasonic; 2 boîtes de son; 1 fauteuil style lazy boy en cuirette brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017953-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ISABELLE LAPLANTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11 heures, au: 6594 De Normanville, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISABELLE LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique blanche Kenmore; 1 sécheuse automatique Kenmore; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-021077-815. O.C.Q., partie demanderesse. — VS — MARCEL COUILLARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 10 heures, au: 7215 D'Aragon, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL COUILLARD (les menuiseries R.F. Damur Enr.), saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21" de marque Admiral; 1 vidéo cassettes RCA; 1 système de son comprenant 1 lecteur de cassette Akai; 1 égalisateur et mixeur de marque Mixus; 1 table tournante Pioneer; 1 récepteur AM FM Sansui. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-008775-828, 505-27-012531-829, 505-27-014285-820. LA REINE, partie demanderesse. — VS — PIERRE BOLDUC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 13 heures, au: 8520, 9e avenue, à St-François Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOLDUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble environ 26" de marque Admiral; 1 chaine stéréophonique de marque Marantz comprenant 1 récepteur AM FM; 1 table tournante; 1 magnétophone à cassettes Panasonic; 2 boîtes de son; 1 fauteuil style lazy boy en cuirette brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017953-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ISABELLE LAPLANTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11 heures, au: 6594 De Normanville, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISABELLE LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique blanche Kenmore; 1 sécheuse automatique Kenmore; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-022523-829. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — CHARLES LAMY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 11 heures, au: 7521 Perras = 3, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES LAMY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 3 morceaux comprenant 2 fauteuils et 1 sofa en tissus brun; 1 téléviseur couleur meuble environ 26" RCA XL-100; 1 table à café en métal et bois avec vitre au dessus. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-008775-828, 505-27-012531-829, 505-27-014285-820. LA REINE, partie demanderesse. — VS — PIERRE BOLDUC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 décembre 1983 à 13 heures, au: 8520, 9e avenue, à St-François Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOLDUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble environ 26" de marque Admiral; 1 chaine stéréophonique de marque Marantz comprenant 1 récepteur AM FM; 1 table tournante; 1 magnétophone à cassettes Panasonic; 2 boîtes de son; 1 fauteuil style lazy boy en cuirette brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017953-820. MICHELINE DE LA CHEVROTIERE, partie demanderesse. — VS — ISABELLE LAPLANTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11 heures, au: 6594 De Normanville, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISABELLE LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique blanche Kenmore; 1 sécheuse automatique Kenmore; 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037470-809. PLOMBERIE HYPPOLITE INC., demanderesse. — VS — DANIEL RAYNAULT, défendeur. Le 13 décembre 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 2849 rue Berthon en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Electrohome avec convertisseur; 1 système de son ampli Quon, table tournante Sanyo, 2 haut parleurs Sanyo et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 3 décembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037470-809. PLOMBERIE HYPPOLITE INC., demanderesse. — VS — DANIEL RAYNAULT, défendeur. Le 13 décembre 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 2849 rue Berthon en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Electrohome avec convertisseur; 1 système de son ampli Quon, table tournante Sanyo, 2 haut parleurs Sanyo et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-049770-832. ST-MICHEL ACCESSOIRES DE BUREAU & SPORTS LTÉE, demanderesse. — VS — MICHELE MICHELI, défenderesse. Le 13 décembre 1983, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 7278 rue 13ième avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047568-832. PRINCIPE AUTOMOBILES INC., demanderesse. — VS — GIOVANNI BIAGO BATTISTA, défendeur. Le 13 décembre 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 20 rue Calvin en la cité Candiac district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 mcx, 1 set de salle à diner 5 mcx et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050568-836. LE REFLET DE LAPRAIRIE INC., demanderesse. — VS — GASTON VEILLEUX, défendeur. Le 13 décembre 1983, à 11:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 21 rue Ste-Marie en la cité St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 polycopieuse Sharp, 1 dactylo électrique Adler et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045069-825. CENTRAL BERNARD BUTCHER CORP., demanderesse. — VS — RESTAURANT CHEZ FATMA, défenderesse. Le 14 décembre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1499 rue Amherst en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: articles de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060737-835. LES PLACEMENTS ROCKHILL LTÉE, demanderesse. — VS — KAREN THOMAS & MARGARET TOWNS, défendeurs. Le 15 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 4866 rue Côte des Neiges = 1507 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047885-830. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EDGECOMBE LTÉE, demanderesse. — VS — DAVID LEE KWONG, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 6432 rue Sherbrooke ouest = 3 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-122700-838. JACQUES GAGNON, requérant, — VS — FRANCE LAVOIE, intimée. Le 14 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile du requérant au No 6413 rue avenue des Jalesnes en la cité de Ville d'Anjou district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du requérant, saisis en cette cause, consistant en: camions et moto Honda. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044249-832. ULTRAMAR CANADA INC., demanderesse. — VS — ROBERT LEMIEUX, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2060 rue Patricia en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: air conditionné commercial, ameublement de bureau, 3 caisses enregistrés NCR, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-022647-828. M. CHARLES ROSSIE — VS — DAME DENISE PICARD, défenderesse. Le 13 décembre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8627 rue St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 26 tables de restaurant, 78 chaises de restaurant, 1 lave-vaisselle, 1 caisse électrique, 1 mulphistronic Super Disco 48A, équipement et ameublement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033239-836. LES PÉTROLES MOTOCO INC., demanderesse. — VS — GUY DESROCHES, défendeur. Le 13 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 135 rue Les Pins en la cité Laval-sur-le-lac district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur, 1 set de salle à diner (8 mcx), 1 table de centre (2 mcx) bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-009508-829. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse. — VS — JOSEPH ROCKSTEIN, défendeur. Le 13 décembre 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 5893 rue Centenial apt. 48, en la cité Côte St-Luc district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner (table et quatre chaises), une crédence, peintures, lave-vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 3 décembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-042908-743. JEANNINE DACOSTA, partie demanderesse — VS — COLLIN JEAN-CHARLES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 décembre 1983 à 11:30 heures. Au: 12304, Alfred, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN CHARLES COLLIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 petit congélateur de marque Viking de couleur blanc, 1 réfrigérateur Vicking 1 porte blanc, 1 laveuse à linge Inglis beige, 1 sécheuse à linge de même marque, 1 carabine de calibre 22 avec téléscope, 1 caméra 35 mm Pentax avec son étui, 1 téléviseur couleur d'environ 20" RCA et acc.; 1 table en bois 2 tablettes, 1 fauteuil 3 places en tissus avec fleurs dans les tons de beige et brun, 1 table de centre en bois avec dessus de vitre, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-013140-791. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse — VS — C.B.I.R. HOTEL INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983, à 11:00 heures. Au: 300, Ste-Rose, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de C.B.I.R. HOTEL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 enseigne extérieur illuminer et acc., 1 ensemble de barre de métal pour suspendre les manteaux, 1 lot de support assortie et acc., 1 table grise, 1 chaise de bois, 17 fauteuils en velours gris, 3 pouf en velour gris, 12 tables à café carré style moderne, 1 réfrigérateur à 4 portes, 1 caisse enregistreuse, 1 lave-vaisselle et acc., 1 comptoir en bois et velour noir et gris en Z, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-015684-829. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse — VS — COLORVISION SHOP ON WHEELS LTD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 décembre 1983 à 10 heures. Au: 351, Devon, Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COLORVISION SHOP ON WHEELS LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Van-Dura de couleur gris, immatriculé F446-798 Québec 1982 en bonne état et acc., 1 lot d'environ 70 téléviseur meubles et portatif de toutes marque forme et grandeur et acc., 1 grande table de travail métal recouvert de tapis rouge, 2 radio réveil-matin, 2 hauts parleurs Philips et acc., 1 balayeuse Electrolux et acc., 1 armoire en métal blanc et rouge et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-023639-829. THE BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse. — VS — ALDONIS VASSILIOS, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 12143 Boul. Laurentien, app. 306 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi console couleur avec contrôle à distance Philips et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047249-839. ISOLATION THERMO CONFORT MONTREAL INC., demanderesse. — VS — G. CELESTIN, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 4427 rue Henri Julien en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Admiral et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 décembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044286-83-4. LES ENTREPRISES D. GAGNON INC., partie demanderesse. — VS — RELANGER AUTO BODY INC., partie défenderesse. Le 14 décembre 1983 à 11:00 heures, au 2155 Ouest St-Elzéar CHOMEDEY district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BÉLANGER AUTO BODY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 souleuse électrique; 1 compresseur; équipements de garage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ème jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031367-83-7. SMITH LUSSIER & ST-MARTIN, partie demanderesse. — VS — LÉO INKEL, partie défenderesse. Le 14 décembre 1983 à 12:00 heures au 1019 Sylvestre LASALLE district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO INKEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 4 chaises; 1 table; 1 lave-vaisselle de marque General Electrique; ameublements; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ème jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-049584-83-7. PRODUITS PÉTROLIERS ST HUBERT, partie demanderesse. — VS — STANLEY ANNETT, partie défenderesse. Le 15 décembre 1983 à 14:30 heures au 252 Régent ST LAMBERT district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STANLEY ANNETT, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux; 1 mobilier de salle à manger 5 morceaux; ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ème jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024360-83-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse. — VS — ROLAND DESGAGNÉ, partie défenderesse. Le 14 décembre 1983 à 10:00 heures au 4243 Delorimier MONTRÉAL district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLAND DESGAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano avec banc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRÉCHE, huiss

Assainissement des eaux: Caccia se dit prêt à négocier

par
Louis-Gilles Francoeur

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, a ouvert hier toutes grandes les portes à une négociation avec son vis-à-vis québécois, M. Adrien Ouellette, qui permettrait à Ottawa de s'impliquer financièrement dans le programme québécois d'assainissement des eaux.

M. Caccia a fait cette déclaration hier alors qu'il rencontrait pour la première fois la presse environnementale du Québec avant de rencontrer tous les organismes actifs dans ce secteur.

Le titulaire d'Environnement Canada s'est dit « prêt à négocier » le montant et les modalités d'une aide financière au programme québécois d'assainissement des eaux, qui coûtera au-delà de $6 milliards. Mais, a précisé M. Caccia, à condition que ce soit dans le cadre du renouvellement de l'entente fédérale-provinciale qui régit les programmes conjoints entre les deux niveaux de gouvernement.

Toutes les ententes sectorielles entre les deux niveaux de gouvernement viennent à échéance en mars prochain. Le gouvernement fédéral a en mains « l'enveloppe » qu'il destine au Québec mais, les négociations ont très peu progressé jusqu'à présent. Ottawa entend accorder des subventions en accord avec ses priorités. Mais Québec veut obtenir l'enveloppe « globale », qu'il gérerait à son gré selon ses propres priorités.

Un haut fonctionnaire devait souligner au DEVOIR en marge de cette conférence de presse que « Québec pourrait profiter de la priorité accordée par Ottawa au nettoyage du fleuve pour obtenir des sommes substantielles au cours des prochaines années. La chose, a-t-il dit, serait d'autant plus facile à finaliser que les deux gouvernements font une priorité de la même question ». Selon cette stratégie, Québec pourrait consacrer à d'autres fins les montants qu'il n'aurait plus à investir si Ottawa se montre intéressé à financer certaines initiatives.

À propos des pluies acides, M. Caccia a répété que le Canada n'attendra plus les Américains pour s'attaquer à ses propres sources d'émissions acides. Il a cité l'exemple de l'Ontario qui vient d'ordonner à l'Inco, de Sudbury, de réduire de 25 % ses rejets atmosphériques d'ici 1990. Hydro-Ontario serait prêt à faire sien cet objectif, sans ordonnance. Au sujet des demandes du Québec en faveur d'un programme fédéral d'assistance financière pour moderniser des raffineries comme celle de la Noranda, M. Caccia consent à discuter cette question tout comme du programme d'assainissement dans le cadre du renouvellement des ententes fédérales-provinciales. Mais il insiste d'abord sur la « responsabilité » première de la multinationale québécoise.

« Le groupe Noranda est en bonne santé économique et il doit prendre ses responsabilités comme l'Inco », a dit M. Caccia.

Ce dernier songe d'autre part à faire réduire de 71 à 44 mg par litre la quantité de plomb dans l'essence, une « première étape », dit-il, vers l'élimination totale de ce contaminant. Mais il n'est pas question, ajoute-t-il aussitôt, de faire disparaître ce produit du marché comme vient de le faire l'Allemagne. Il estime aussi que les constructeurs d'automobiles vont devoir faire leur part en retirant ou en modifiant des modèles comme le « K » de Chrysler, qui se fait une gloire de ses appétits polluants.

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

Relations industrielles

Vous êtes intéressé(e)s à acquérir des connaissances ou une compétence dans l'un ou l'autre des domaines suivants?

- négociation collective, procédure des griefs, syndicalisme, participation à la gestion...
- management des ressources humaines, dotation, gestion des salaires et des avantages sociaux, formation du personnel...
- politiques de main-d'oeuvre, du revenu et de santé et sécurité au travail...

L'Université du Québec à Hull vous offre les deux programmes complémentaires suivants:

- un **certificat de premier cycle en relations industrielles** pour des études à temps partiel (10 cours de 3 crédits chacun)
- un **baccalauréat en administration (relations industrielles)** pour des études à temps complet et à temps partiel (30 cours de 3 crédits chacun)

N.B.: L'étudiant admis au baccalauréat ayant réussi un minimum de 45 crédits en relations industrielles peut faire un **stage optionnel de 6 crédits en milieu de travail.**

Durée de la session: du 9 janvier au 27 avril 1984

Le coût: $50.00 par cours de 3 crédits

Prière de présenter votre demande d'admission dans les meilleurs délais.

Renseignements supplémentaires:

Sur le programme:

Module des relations industrielles
Université du Québec à Hull
283, boul. Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8293

Sur les admissions:

Bureau du registraire
Université du Québec à Hull
283, boul. Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8244

Les personnes dont le code régional est le 819 et qui doivent faire une communication interurbaine peuvent composer sans frais le 1-800-567-1283.

Université du Québec à Hull

83-84-049

COLLÈGE MARIE DE FRANCE
LYCÉE FRANÇAIS DE MONTRÉAL
4635 Queen Mary — Tél.: 737-1177

«PORTES OUVERTES»

JEUDI 8 DÉCEMBRE 1983. ENTRE 9h30 et 17h30

Inscriptions pour l'année scolaire 1984-1985

— Examens d'admission pour le secondaire et le collégial le samedi 28 janvier.

— Admissions sur dossier à l'élémentaire.

COURS DE CHANT CLASSIQUE
Christiane Guénette
artiste lyrique
et
professeur au Conservatoire de Musique de la Province de Québec.
Renseignements: 679-2327
(du mercredi au samedi)

McGill
Éducation permanente

Anglais, langue seconde

Programme intensif spécial d'anglais
13 janvier au 15 mars 1984
du lundi au vendredi de 9h à 15h
225 heures
Coût: 855 $
Conditions d'admission: examen de classement le 4 janvier, 5 janvier, 6 janvier

On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
Prochaine session: 9 avril au 12 juin 1984

Pour de plus amples renseignements: Département de langues, 392-8301, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214 adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

COLLÈGE STANISLAS

COLLÈGE PRIVÉ QUÉBÉCOIS

ADMISSIONS 84-85
RENSEIGNEMENTS 273-9521
Classes élémentaires: Mme Simone LOISIER
Secondaire et Collégial: Mme J. MARTHONE-KERNISANT
à Outremont depuis 1938

L'INFORMATIQUE à l'U.Q.A.H.

L'Université du Québec à Hull vous invite à entreprendre ou à poursuivre vos études universitaires en informatique à la session d'hiver 1984 dans son nouveau pavillon réservé à l'informatique au 92, rue St-Raymond, à Hull. En plus de l'équipement dont l'U.Q.A.H. dispose dans les sous-centres, les étudiants ont accès à Hull, à 75 terminaux, 50 micro-ordinateurs, 2 Digital Vax 11/750, un CDC Cyber 171 et aux autres ordinateurs du réseau de l'Université du Québec.

Certificat de 1er cycle en MICRO-INFORMATIQUE

6 cours obligatoires

- Architecture des ordinateurs
- Base de données
- Graphisme I
- Initiation à la programmation
- Mini et micro-ordinateurs
- Techniques de programmation

4 cours optionnels dans les technologies dérivées

- Bureautique
- Graphisme
- Médiatique
- Privatique
- Robotique
- Télématique

Baccalauréat en INFORMATIQUE

18 cours obligatoires

- Analyse préalable et fonctionnelle
- Analyse statistique I
  ou
  Structures algébriques et applications
- Architecture des ordinateurs
- Base de données
- Gestion des opérations
- Graphisme I
- Langage de programmation (6 cr.)
- Logique informatique
- Méthode d'analyse organique
- Microprogrammation
- Mini et micro-ordinateurs
- Mise en oeuvre de systèmes
- Projet d'intervention I
- Projet d'intervention II
- Simulation et modèles
- Systèmes d'exploitation
- Techniques et programmation
- Téléinformatique

6 cours optionnels
2 progiciels
3 cours libres

Certificat de 1er cycle en INFORMATIQUE DE GESTION

7 cours obligatoires

- Analyse préalable et fonctionnelle
- Base de données
- Informatique de gestion
- Matériel informatique
- Méthode d'analyse organique
- Systèmes d'information de gestion
- Techniques de programmation

3 cours optionnels parmi les suivants

- Administration financière
- Administration marketing
- Comptabilité administrative I
  ou
  Comptabilité I
- Administration de personnel
- Graphisme I
- Principes de management
- Projet d'intervention I

N.B.: **L'Université du Québec à Hull** offre également un **certificat de premier cycle en application pédagogique de l'ordinateur.** Pour toute information concernant ce programme, veuillez communiquer au (819) 776-8291.

Certificat de 1er cycle en MICROSYSTÈMES

9 cours obligatoires

- Algorithmes
- Circuits et mémoires
- Électro-technique et composantes
- Interfaces
- Langage assembleur
- Logique informatique
- Microprogrammation
- Mini et micro-ordinateurs
- Techniques de programmation

1 cours optionnel parmi les suivants

- Laboratoire de microsystèmes
- Projet d'analyse organique
- Séminaire en informatique

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

SUR LES PROGRAMMES:

Gilles A. Quesnel
Directeur du module de l'informatique
Université du Québec à Hull
92, rue St-Raymond
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8369

SUR LES MODALITES D'ADMISSION:

Bureau du registraire
Université du Québec à Hull
283, boulevard Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8244

Université du Québec à Hull

Veuillez me faire parvenir la documentation concernant le(s) programme(s) suivant(s):

- ☐ Baccalauréat en informatique
- ☐ Certificat de premier cycle en informatique de gestion
- ☐ Certificat de premier cycle en micro-informatique
- ☐ Certificat de premier cycle en microsystèmes

NOM: _____

ADRESSE: _____

_____

_____ Code postal: _____

A découper et à envoyer au Bureau du registraire

83-84-047

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université McGill

L'Université McGill invite des candidatures ainsi que des propositions de candidature, au poste de

DOYEN DE LA FACULTÉ DE GÉNIE

Relevant du vice-recteur aux affaires académiques, le doyen est chargé de la supervision et de l'administration des programmes, des budgets et de toutes les activités de la faculté. Il doit posséder une expérience appropriée dans l'enseignements, la recherche et l'administration. Il est également souhaitable que le titulaire puisse communiquer en français.

Ce poste doit être pourvu à partir du 1er juin 1984 pour une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement.

Toute candidature, ou proposition de candidature, doit comporter un curriculum vitae détaillé et le nom de trois répondants et être avant le 28 février 1984 au:

M. David L. Johnston
Principal et Vice-chancelier
Université McGill
Pavillon F. Cyril James, local 504
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2T5

Conformément aux exigences du Ministère de l'Emploi et de l'immigration du Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens(nes) canadiens(nes) ou aux résidents(tes) permanents(es).

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Notre maison spécialisée dans la publication de manuels scolaires au primaire et au secondaire, est à la recherche d'un directeur du développement pour mener à bien son programme de projets d'édition.

Le poste:
- relève du président et travaille en équipe avec les autres cadres de la maison;
- définit et exécute le design éditorial au point de vue contenu et présentation;
- travaille avec auteurs, pigistes et chargés de projet;
- administre son département.

Le candidat:
- excellent administrateur (échéancier, prix de revient et coordination);
- professionnel dans son approche du travail;
- communique facilement;
- axé sur résultats et productivité;
- formation universitaire ou expérience équivalente;
- bilingue.

Rémunération:
salaire à discuter selon les qualifications et l'expérience bénéfices marginaux attrayants

Faites parvenir votre curriculum vitae pour le 15 décembre 1983, au:

DOSSIER 1170
Le Devoir
C.P. 6033, Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

Directeur financier

Voici une opportunité de faire un pas vers la haute direction financière au sein d'une société canadienne dont le siège social est situé à Montréal.

Ancienne filiale d'une entreprise américaine, l'organisation est maintenant autonome, engendrant une redéfinition profonde des relations avec le conseil d'administration, les banquiers et les actionnaires ainsi que des besoins internes en information nécessaires au déroulement du processus de prise de décision. Dès le début du mandat, l'emphase sera placée sur la planification financière, les transactions bancaires, la gestion des capitaux et liquidités ainsi que sur l'analyse des besoins en information.

Professionnel de la comptabilité, vous avez fait vos preuves au sein de l'entreprise privée ou publique, où vous avez su développer vos aptitudes à l'analyse et à la négociation. Votre bilinguisme et votre entregent, alliés à vos connaissances techniques feront de vous un membre-clé de l'équipe de direction.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à Marianne Donaldson, Montréal, sous le numéro de référence 2168.

Rourke, Bourbonnais

Conseil de direction en ressources humaines

Montréal: *1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525*
Toronto: *1075, rue Bay M5S 2B1 (416) 925-3451*
Calgary: *926, 5e avenue ouest T2P 0N7 (403) 263-9076*

Commission de la Fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Carrières au sein du Service Correctionnel Canada

Service Correctionnel Canada
Laval, Québec

Le Service Correctionnel du Canada vous offre d'excellentes perspectives d'avenir au sein de l'équipe responsable de la sécurité et des programmes pour les détenus. Plusieurs postes, exigeant la connaissance du français, seront disponibles au Québec. D'autres postes, exigeant préalablement la connaissance de l'anglais et du français, seront disponibles dans les autres provinces du Canada.

Nous cherchons votre contribution aux programmes correctionnels de sécurité et de socialisation, ce qui vous mettra sur la voie d'une carrière enrichissante dans le domaine correctionnel.

Vous cherchez à mettre à profit votre diplôme universitaire en sciences sociales ou en sciences du comportement. Vous serez appelé à suivre un cours de formation de 13 semaines offert par notre Collège de Formation et vous serez soumis à un examen médical et une enquête sécuritaire.

Nous offrons une rémunération initiale de 21 533 $ avec augmentations annuelles qui s'accompagne d'un éventail complet d'avantages sociaux.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 84-SCC-QUE (49) au :
Service Correctionnel du Canada
Administration Régionale, Québec
Section de la Dotation
3, Place Laval, 2ième étage
Ville de Laval (Québec)
H7N 1A2

Date limite : le 23 décembre 1983
This information is available in English by contacting the office mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances egales d'emploi à tous — Canada

TRAVAILLEUR COMMUNAUTAIRE/RECHERCHEUR

Avec expérience, bilingue, connaissance des problèmes de chômage et de logement, pour centre communautaire à Pointe St-Charles.

Description du travail sur demande.

Adresser demande d'emploi avant le 15 décembre 1983, à la

Directrice St. Columba House
2365 Grand Trunk
Montréal, QC. H3K 1M8

Centre d'accueil Préfontaine

ENDROIT:
3100, rue Rachel est
Montréal

POSTE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Centre d'accueil de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie.

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES:
- Diplôme de 1er cycle universitaire en science administrative ou l'équivalent. Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire
- Une expérience minimale de gestion de cinq(5) ans
- Une connaissance appropriée du réseau des Affaires sociales, et principalement du domaine de la réadaptation en alcoolisme et autres toxicomanies et du milieu de l'itinérance, sera considérée comme un atout.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes des Affaires sociales
Classe salariale 17

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 16 décembre 1983 à:

Président du Comité de Sélection
Concours — Poste de directeur général
Centre d'accueil Préfontaine
3100, rue Rachel est
Montréal (Québec)
H1W 1A2

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DES SUBVENTIONS ET CONTRATS DE RECHERCHE

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Sous l'autorité de la doyenne des études avancées et de la recherche et du directeur des subventions et contrats de recherche, le directeur adjoint ou la directrice adjointe contribue à la promotion de la recherche au sein de l'Université, en collaborant à la mise au point de politiques et de moyens d'action appropriés, en assurant la diffusion de l'information pertinente et en assistant les professeurs dans leurs demandes de fonds externes ou la préparation de contrats de recherche.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS:
- Participe à la planification des politiques et des opérations reliées à la recherche.
- Anime et assiste les professeurs désireux d'obtenir des subventions d'organismes externes, par exemple le CRSNG.
- Examine aux plans scientifique et administratif, les demandes adressées aux organismes subventionnaires précités.
- Négocie et gère des contrats de recherche.
- Participe à la supervision et à la mise à jour de la politique des contrats.
- Réalise à la demande de la doyenne ou du directeur des subventions et contrats des études spécifiques ayant trait au développement de la recherche.
- Assume la responsabilité du comité des animaleries et du comité de bons soins aux animaux.
- Prépare les séances de jury d'évaluation des demandes en art et en création (JEDARC) et préside ce comité à la demande de la doyenne.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme d'études supérieures, de préférence le doctorat.
- Trois (3) années d'expérience de la gestion de la recherche ou de la gestion universitaire.
- Bonne connaissance des politiques et pratiques des organismes subventionnaires publics et privés.
- Aptitudes au travail d'équipe et à l'interaction avec les professeurs.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel sous pli confidentiel à l'attention du directeur du service du personnel **avant le jeudi, 15 décembre 1983 à 17 heures,** C.P. 8888, succursale "A", Montréal, Québec, H3C 3P8, ou les présenter au service du personnel, 1193, Place Phillips, bureau 5900, Montréal, Québec, H3B 3C9, et après le 9 décembre, au 800 est, boul. De Maisonneuve, bureau 6900, Montréal, Québec, H2L 1Y6.

Université du Québec à Montréal

LE CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT

requiert les services de

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Pour ses modules de service de son Département de Santé Communautaire.

(poste permanent à temps plein et/ou à mi-temps)

Tâches:
- Dispense des soins médicaux de première ligne;
- Participe à des programmes de prévention dans plusieurs des secteurs suivants:
  - maintien à domicile
  - santé maternelle et infantile
  - santé des jeunes d'âge scolaire/clinique planning

Exigences:
- Membre en règle de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
- Intérêt à travailler en équipe multidisciplinaire;
- Une expérience en santé communautaire serait un atout.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 décembre 1983, à:

M. Michel Morin
Direction des ressources humaines
Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont
5415, boul. de l'Assomption
Montréal, Qué.
H1T 2M4

RÉSIDENCE BIERMANS

La Résidence Biermans se définit un centre d'accueil public de 242 lits d'hébergement pour personnes âgées.

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

Le médecin omnipraticien du centre d'accueil assure une pratique clinique médicale à la clientèle hébergée dans le centre d'accueil et ses pavillons et ce, conformément aux Règlements du Conseil des Médecins et Dentistes et à la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Exigences:
- Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec
- Compétence en gériatrie
- Disponibilité minimale: 4 heures/semaine et service de garde

Faire parvenir offre de service accompagnée de votre curriculum vitae avant le 12 décembre 1983, au:

Directeur général
Résidence Biermans
7905, rue Sherbrooke Est
Montréal, QC. H1L 1A4

Le Centre Hospitalier Régional de la Beauce

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice)

du département de santé communautaire

L'institution:
Le CHRB est un centre hospitalier de 412 lits dispensant des soins spécialisés et généraux de courte et de longue durée de même qu'il administre un centre d'accueil d'hébergement.

Le poste:
Sous l'autorité du directeur général du CHRB, le titulaire planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités du département de santé communautaire et participe à l'enseignement médical. De plus, en conformité avec la loi sur les services de santé et les services sociaux, à celle de la protection de la santé publique et celle sur la santé et sécurité au travail, il voit à la réalisation de la mission et à l'exécution des fonctions du département de santé communautaire. Le département de santé communautaire dessert un bassin de population de 160 000 personnes.

Les exigences:
Le candidat est membre de la corporation professionnelle des médecins du Québec et est titulaire d'un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire ou possède une formation ou expérience jugée équivalente à tel diplôme.

Les avantages:
Rémunération des chefs de département de santé communautaire. Avantages sociaux des cadres du réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum Vitae détaillé avant le 17 décembre 1983 à:

Concours

"Directeur du département de santé communautaire"
Le Centre hospitalier Régional de la Beauce
1500, 18e rue
St-Georges Ouest
Cté Beauce Qc
G5Y 4T8

Att.: Directeur général

LA CENTRALE D'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC

est actuellement à la recherche d'une

« RESSOURCE À LA PLAIDOIRIE »

NATURE DU TRAVAIL
Sous l'autorité du directeur de programme et dans le cadre du plan d'action voté par la Centrale, cette ressource est particulièrement appelée à conseiller les syndicats affiliés sur les recours juridiques éventuels face à un problème, d'intervenir comme procureur au niveau des tribunaux d'arbitrage, des tribunaux administratifs, et occasionnellement, devant les tribunaux de droits communs.

Compte tenu des besoins grandissants d'interventions devant les tribunaux civils, l'appartenance au Barreau du Québec ainsi qu'une expérience pertinence d'intervention devant les tribunaux de droits communs sont essentielles pour pouvoir occuper ce poste.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Les conditions de travail sont régies par la convention collective intervenue entre le Syndicat des Employés-conseils et la Centrale de l'Enseignement du Québec. En conséquence, le salaire et autres bénéfices sont déterminés selon les dispositions de ladite convention.

DURÉE DU TRAVAIL
Ce poste est temporaire. L'entrée en fonction doit se faire le 10 janvier 1984 et se termine le 1er janvier 1985.

LIEU DE TRAVAIL
Montréal.

Les candidates et les candidats intéressés doivent faire parvenir, sous pli recommandé, leurs offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae avant le 6 décembre 1983 à:

La Direction du personnel
a/s M. Jean Boulianne
Centrale de l'Enseignement du Québec
2336 Chemin Ste-Foy
Ste-Foy
G1V 4E5

Nous vous prions d'indiquer sur l'enveloppe la mention suivante:
« RESSOURCE À LA PLAIDOIRIE »

COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE)

ÉCOLE POLYVALENTE D'IBERVILLE (1500 ÉTUDIANTS)

NATURE DE L'EMPLOI
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école conformément aux responsabilités définies par la commission scolaire.
Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la Loi de l'Instruction publique.
Plus particulièrement, cet emploi comporte les responsabilités suivantes:
- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission de même qu'à la programmation et à la réglementation visant leur mise en application dans l'école.
- Définir les objectifs particuliers de l'école et établir une programmation adaptée aux besoins de la clientèle, compte tenu des politiques, des objectifs et des règlements généraux de la commission.
- Évaluer les besoins de l'école et faire les recommandations appropriées à la direction générale ou à la direction des services concernés.
- Diriger et animer le personnel de l'école, fixer les standards de réalisation et évaluer le rendement de ce personnel.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.
- Dans une école secondaire un(e) directeur(trice) adjoint(e) qui, depuis au moins trois (3) ans, occupe une fonction dans d'autres champs que celui de l'enseignement est considéré
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

TRAITEMENT:
35 400,00 $ à 50 662,00 $. Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

GUIDE DE POSTULATION
Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae, avant 16 heures, le jeudi 15 décembre 1983, à:

Directeur des services au Personnel
Commission scolaire Rouyn-Noranda
C.P. 908
Rouyn, Québec
K9X 5C9

N.B. — La présente offre d'emploi est adressée simultanément à l'interne et à l'externe. Le comité de sélection se réserve le droit de n'appeler pour entrevue que les candidat(e)s retenu(e)s.

COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) D'ÉCOLE SECONDAIRE

ÉCOLE POLYVALENTE D'IBERVILLE (1500 ÉTUDIANTS)
(30 381,00 $ à 43 480,00 $)

NATURE DE LA TÂCHE
1. Le(la) directeur(trice) adjoint(e) assiste le (la) directeur(trice) et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école dont, notamment, celui de la pédagogie.
2. À la demande du (de la) directeur(trice) de l'école, il peut le(la) remplacer et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci.
3. Cependant, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir du (de la) directeur(trice) de l'école, le directeur(trice) adjoint(e) désigné(e) à cette fin remplit les fonctions du (de la) directeur(trice) et en assume les responsabilités.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Le niveau 2 de direction des écoles (le niveau de (de la) directeur(trice)-adjoint(e) nécessite:
1. L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.
2. Une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
3. Une expérience de cinq (5) années comme enseignant(e) ou comme professionnel(le).

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES
En plus du sens de l'organisation, de l'administration, de la planification et du sens de délégation, le (la) candidat(e) devra posséder les qualités personnelles, telles que: fermeté, leadership, et beaucoup de facilité dans les relations humaines.

Il sera aussi nécessaire d'avoir une connaissance de l'informatique ou de démontrer des aptitudes dans l'utilisation de l'informatique.

ÉCHELLE SALARIALE
Le salaire sera déterminé selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

GUIDE DE POSTULATION
Tout(e) candidat(e) intéressé(e) à ce poste devra faire parvenir son offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant 16 heures, le jeudi 15 décembre 1983, à:

Directeur des services du Personnel
Commission scolaire Rouyn-Noranda
C.P. 980
70 est, rue des Oblats
Rouyn, Québec
J9X 5C9

N.B. — La présente offre d'emploi est adressée simultanément à l'interne et à l'externe.

Le comité de sélection se réserve le droit de n'appeler pour entrevue de sélection que les candidat(e)s retenu(e)s.

au jour le jour

■ La goutte d'eau

« La goutte d'eau qui fait déborder le vase », déclare le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) à propos du projet des ministres Jacques Parizeau et Rodrigue Biron de remettre à l'entreprise privée l'exploitation des succursales de la Société des alcools du Québec. Le syndicat y voit une indication « on ne peut plus claire » de la volonté du gouvernement du Québec de remettre à l'entreprise privée l'ensemble du développement économique du Québec et de reléguer au second plan le rôle de l'Etat. Le SCFP s'inquiète aussi du sort que réserverait aux travailleurs de la SAQ un système de concessions où chaque magasin serait indépendant et les employés « sans défense face à un petit entrepreneur qui n'aurait que comme objectif la rentabilité et les profits ». Le syndicat souhaite que soit mis sur pied un lobby aussi puissant que celui du milieu des affaires pour faire échec au projet et demande au gouvernement de mettre fin à sa pratique d'investir l'argent des payeurs de taxes dans des entreprises non rentables et de se départir de sociétés rentables.

■ Aurora Oui, F-18 Non

Le ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, a indiqué que l'Ontario a reçu près de la moitié des retombées du projet Aurora par lequel le fédéral commandait, en '78, dix-huit appareils de surveillance à long rayon d'action au constructeur américain Lockheed. Le Québec a obtenu 38% des retombées de ce projet de près de $1 milliard. Ce projet aura procuré 15,000 années-personnes en emplois, notamment chez l'avionnerie Canadair. La presse canadienne rapporte que le ministre Blais a eu plus de problèmes à expliquer comment le fédéral pouvait fournir des données régionales sur les retombées de cet appareil alors qu'il s'y refuse dans le controversé dossier du F-18. « Le programme Aurora a été complété. Quand celui du F-18 sera terminé, on regardera ce qui s'est passé », a dit le ministre.

■ Du blé à profusion

La production mondiale de blé devrait battre tous les records en '84 alors que la demande risque de souffrir de la fermeté du dollar, des taux d'intérêt élevé et des difficultés économiques des pays en voie de développement, estime le Conseil international du blé. Selon le Conseil, la production mondiale atteindra près de 500 millions de tonnes, soit encore plus que le record de 483 millions atteint en '83. Mais l'an prochain, la consommation mondiale est estimée à 485 millions de tonnes, ce qui laisse prévoir un accroissement considérable des stocks qui atteignent déjà 117 millions de tonnes.

■ En raccourci

Le **taux de chômage aux Etats-Unis** en novembre s'est fixé à 8,4 %, le plus bas depuis deux ans...Par suite du regain de l'activité commerciale, notamment aux Etats-Unis, en Europe occidentale et au Japon, les ventes du groupe **BASF** se sont élevées à $9,6 milliards au cours des trois premiers trimestres de '83, en hausse de 6,5% tandis que les bénéfices avant impôts se sont accrus de 57,4 % pour atteindre $389 millions...Revenu Québec a commencé à expédier par la poste les formulaires de **déclaration d'impôts**; le « Guide de l'employeur » et les relevés seront expédiés aux employeurs à compter du 12 décembre...**Coleco Canada Inc.** profitera d'une subvention de $960,000 du fédéral pour agrandir ses installations de Montréal afin d'y produire sa gamme de jeux vidéo et devenir ainsi, par son investissement de $4,8 millions, le premier fabricant de jeux vidéo au Canada...La production totale de pétrole des pays de l'**OPEP** est redescendue en novembre à 18 millions de barils par jour contre une moyenne de 18,8 millions au cours du troisième trimestre de '83...Bell Canada implantera un **centre administratif à Place Laval** en remplacement de celui de la tour Jean-Talon; un groupe de 278 employés emménagera dans ces nouveaux locaux le 1er avril prochain... **Ciment Saint-Laurent** à Beauport suspendra la majeure partie de ses activités pendant une période de 12 semaines à compter du 19 décembre, provoquant la mise à pied temporaire d'au moins 70 employés..

Marc-O. Trépanier

La seule entreprise dans les quatre grands secteurs financiers

Le Groupe La Laurentienne achète 10 % des actions de Geoffrion, Leclerc Inc.

par Michel Nadeau

Le Groupe La Laurentienne, de Québec, vient de faire l'acquisition de près de 10 % des actions de Geoffrion, Leclerc Inc., le plus important réseau de courtage en valeurs mobilières au Québec. Cette participation permet à La Laurentienne de devenir la seule entreprise au Canada à posséder des intérêts dans les quatre grands secteurs financiers: banque, fiducie, assurance et courtage.

Cette transaction, d'un montant de $500,000 à $1 million, comprend également l'acquisition par La Laurentienne de 50 % des actions de quatre compagnies associées à Geoffrion, Leclerc : Placements Geoffrion Leclerc Inc. (distributeur de fonds mutuels), Assurances Geoffrion, Leclerc, Malenfant Inc. (courtier en assurance-vie), Grenier, Ruel & Co (courtier en immeubles à Québec) et Saibec Inc. (société d'administration immobilière).

En annonçant la nouvelle, le président du Groupe La Laurentienne, M. Claude Castonguay, a indiqué que son entreprise « voulait ainsi élargir la gamme de ses services financiers et d'assurance ».

Ainsi, les agents d'assurance de La Laurentienne pourraient recommander à leurs clients d'avoir un régime d'épargne-actions chez Geoffrion, Leclerc Inc. Une partie des placements en bourse de La Laurentienne se fera à travers la maison de courtage de la Place Ville-Marie. A l'inverse, les 215 représentants de Geoffrion, Leclerc dans 26 bureaux au Québec et à Ottawa pourront suggérer à leurs 70,000 clients certains produits financiers offerts par La Laurentienne. Il convient de noter qu'aucune entente d'exclusivité ne lie les deux firmes. Deux représentants de La Laurentienne siègeront au conseil d'administration de Geoffrion, Leclerc qui pourrait, d'ici quatre ou cinq ans, devenir une compagnie à capital public.

« Nous recherchons un effet de synergie », a ajouté pour sa part M. Guy Desmarais, président et chef de la direction de Geoffrion, Leclerc. Cette entreprise a connu une ascension spectaculaire au cours des sept dernières années en multipliant par dix son volume d'affaires par une série d'acquisition (René T. Leclerc, Florido Matteau, Grenier, Ruel...).

Cependant, des problèmes administratifs devaient créer certaines difficultés au cours des derniers mois. M. Desmarais, qui avec le président du conseil, M. Omer Veillet, détiendront toujours la majorité des actions de la compagnie, a cependant précisé que son entreprise conserve un capital de $5 à $6 millions après la transaction.

A la même occasion, la Dow Banking Corp., de Zurich, filiale du groupe Dow Chemical, de Midland au Michigan, a converti une débenture ce qui lui a procuré également une participation de 9.99 % dans Geoffrion, Leclerc. Cette firme américaine est un partenaire de Geoffrion, Leclerc depuis une douzaine d'années pour les opérations internationales.

En fait, La Laurentienne reçoit 9.99 % du trésor de la compagnie car il fallait, selon M. Desmarais, « respecter le consensus qui prévaut actuellement dans les milieux financiers ». L'*Ontario Securities Commission* voyait d'un très mauvais oeil une participation supérieure à 10 % d'une compagnie d'assurance dans le capital d'un courtier transigeant à la Bourse de Toronto. Il a fallu 18 mois pour que Geoffrion Leclcerc obtienne de l'OSC le droit d'acquérir le contrôle d'une simple maison de courtage en assurance (Malenfant). La Laurentienne aurait probablement acquis plus de 10 % mais on s'en tient à cette limite en attendant une norme de libéralisation. Par contre, les quatre entreprises financières et immobilières qui appartiennent aux 14 actionnaires de Geoffrion, Leclerc ont été regroupées sous le chapeau de Gestion Geoffrion Leclerc, dont La Laurentienne détient la moitié des actions.

Cette maison de courtage dispute à Lévesque, Beaubien la première place chez les courtiers au Québec. Geoffrion, Leclerc vend pour $150 millions par année d'obligations municipales, scolaires et hospitalières. Cette entreprise est le plus important client du Crédit Foncier pour la vente de certificats de dépôts à terme. Si Lévesque, Beaubien vient au premier rang pour le volume d'affaires, Geoffrion, Leclerc domine par son réseau dans 26 villes. Pas moins de 80 % de ses ventes se font auprès de 70,000 investisseurs individuels.

Cette dimension « détail » favorise un heureux mariage avec l'ensemble de La Laurentienne qui continue ainsi de bâtir un solide réseau de tous les services financiers. Avec ses participations prédominantes dans la Banque d'Epargne, le Crédit Foncier, plusieurs compagnies d'assurance et maintenant le courtage en valeurs mobilières, La Laurentienne devient en mesure d'offrir une gamme complète de tous les services financiers. Sous le chapeau de Power Corp., on trouve ainsi le Montréal Trust, la Great West et Investors mais ces entreprises n'offrent pas de services bancaires et de courtage. Contrôlée par les Bronfman, Trillion possède des intérêts dans London Life et Royal Trust. Le Mouvement Desjardins possède des intérêts très minoritaires dans la Banque Nationale et contrôle une compagnie de fiducie et des compagnies d'assurances. Les Caisses pop sont absentes, pour l'instant, dans le secteur du courtage.

La laurentienne peut donc proposer une gamme complète de servicews financiers offerts par des compagnies soeurs. Cependant, M. Castonguay ne croit pas au concept de « supermarché financier » où tous ces services seraient présentés sous un même toit

M. Claude Castonguay

Le Groupe La Laurentienne est maintenant présent dans tous les services financiers

Quatre grands secteurs

BANQUE
Banque d'Épargne (31 %)

COMPAGNIES DE FIDUCIE
Crédit Foncier
Les Fiduciaires

ASSURANCE-VIE
La Laurentienne, Québec; *L'Impériale*, Toronto, Londres, Bahamas; *Loyal Life*, Mobile, Alabama; *South Eastern General Life*, Floride

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES
Geoffrion, Leclerc Inc.(10 %) Montréal
Walwyn, Stodgell, Cochran (5 %) Toronto

Autres activités

Assurances générales
La Prévoyance, Montréal; *Les Prévoyants*, Montréal; *Le Bouclier Laurentien*,Montréal, *La Personnelle*, Toronto; *Paragon*, Vancouver

Services financiers
Placements Geoffrion, Leclerc Inc., Montréal, (fonds mutuels) *Southland Capital*, Floride; *Laurentian Financial Services*, Londres

Immeubles
Placements immobiliers La Laurentienne, Québec; *Imbrook*, Toronto; *Castlemere*, Manchester; *Fonds F-I-C*, Montréal; *Grenier, Ruel & Co* (50 %) *Saibec Inc.* (50 %)

Divers
Voyages La Cité, Québec

687-2220 PRIÈRE SECOURS

UNE HALTE D'ESPÉRANCE

«Une façon d'aider les autres en donnant un sens plus profond à sa vie à condition d'y mettre un peu d'amour et d'espoir.

Dans la crise économique et sociale que nous traversons présentement, de nombreuses personnes ont plus que jamais besoin de vous. Je vous invite à ne pas les oublier.

André Pruneau, C.A. de Samson Bélair
PRÉSIDENT DU CLUB KIWANIS de QUÉBEC
et président d'honneur de la campagne de Prière Secours

Faites votre don à:
C.P. 933, Haute-Ville, Québec, G1R 4T4

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

FÉDÉRATION ÉQUESTRE CANADIENNE
DIRECTEUR ADMINISTRATIF

L'organisme directeur du sport équestre du Canada est à la recherche d'un directeur en chef d'administration pour son bureau à Ottawa.

Les fonctions principales du directeur, qui relève du conseil administratif élu, comprennent la gestion administrative, financière et des communications ainsi que, dans une certaine mesure, la collecte de fonds.

Le candidat choisi doit posséder un baccalauréat ou de l'expérience dans un domaine connexe. Une connaissance des sports équestres et de l'espece chevaline ainsi que des deux langues officielles sont un atout.

Prière de fournir les exigences salariales ainsi que des références dans le curriculum et envoyer ce dernier, au plus tard le 30 décembre 1983, au:

Président du comité de sélection
Fédération équestre canadienne
333, River Road
Vanier, Ontario
K1L 8H9

CHARGÉ DE COMPTE

Communications Soleil Ltée est à la recherche d'un chargé de compte pour son service à la clientèle.

Fonctions:

— coordonner les projets de communications d'un groupe de clients;
— développer de nouveaux moyens de communications à l'intérieur de la clientèle existante.

Exigences:

— Bachelier en commerce ou l'équivalent;
— Posséder 3 ans d'expérience comme chargé de compte dans une agence de publicité;
— Pouvoir s'exprimer et rédiger aussi bien en français qu'en anglais;
— Posséder 3 ans d'expérience de vente industrielle.

Les personnes intéressées devront communiquer avec

Monique Desjardins
au 521-5479

Hébergez un conseiller Téléforce.

Vous êtes en affaires et vous voulez accroître votre productivité, diminuer vos frais d'exploitation, augmenter vos parts de marché, réduire vos mauvaises créances et augmenter vos liquidités?

Notre conseil: hébergez un conseiller Téléforce pendant quelque temps! Il viendra pratiquement vivre avec vous...pour bien comprendre vos affaires et analyser vos besoins.

Téléforce est un service de conseils professionnels d'affaires créé par Telecom Canada pour vous permettre de rentabiliser efficacement le service interurbain grâce à une utilisation planifiée.

Telecom Canada est le résultat d'un engagement coopératif de dix compagnies de télécommunications canadiennes réunies afin de vous offrir une gamme complète de services de voix, d'images et de données.

Pour pouvoir héberger un conseiller Téléforce *ou* pour recevoir notre brochure gratuite sur le service Téléforce et ses avantages, composez sans frais le 1 800 267-8333.

Le réseau de l'efficacité

Telecom Canada

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Accalmie

Les cours se sont tassés, vendredi à la Bourse de Toronto, après huit jours de gains consécutifs.

L'indice composé a cédé 7.74 et s'établissait à 2550.21 en clôture.

Le volume des échanges a diminué à 11.45 millions d'actions, comparativement à 14.18 millions le jour précédent.

La baisse du marché était due à des ventes bénéficiaires.

Parmi les industrielles, Dome Pete perd 20 cents à $4.60, Cadillac Fairview 1-8 à $9 7-8, TransAlta Utilities A 1-4 à $21 1-4, BCRIC cinq cents à $4 et Husky Oil 1-8 à $11 1-2. Royal Trustco A gagne 1-2 à $28 1-4, Alcan 1-8 à $49 1-8, Banque de Nlle-Ecose 3-8 à $43 1-2, George Weston 2 1-2 à $64 et Falconbridge Ltd 1 3-4 à $74 3-4.

Dans les mines, Campbell Red Lake cède 3-8 à $32, Rio Algom 3-8 à $20 1-8 et Barrick Resources un cent à $1.89. Mineral Resources gagne cinq cents à $3.20 et Silver Lake neuf cents à $3.

Dans les pétroles, Ranger Oil abandonne 1-8 à $13 3-4, Omega Hydrocarbons 1-8 à $11 3-4 et Dome Canada 1-8 à $5 1-8. Canadian Northwest gagne 3-8 à $29 1-4 et Westmin Resources 1-8 à $15 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	30700	$22⅝	22½	22½	— ⅛
Abeford	1100	$9½	9⅜	9⅜	
Abeford w	2550	245	244	245	+ 10
Abti Prce	600	$25	24⅜	24⅜	— ⅜
Abitbi 10	100	$50½	50½	50½	
Acklands	102	$18½	18½	18½	
Adonac M o	1200	45	45	45	+ 5
Agassiz o	19100	195	185	195	+ 10
Agnico E	9936	$18⅜	18¼	18¼	
Agra Ind A	400	$5⅜	5⅜	5⅜	
Agra B f	700	$5½	5¼	5½	— ¼
Aiguebel o	300	$10	9¾	10	
All Energy	16490	$19¼	19	19⅛	+ ⅛
All Enr A	650	$32	32	32	
Al Enr 1125	200	$36¼	36¼	36¼	
Alcan	44117	$49½	49	49⅛	+ ⅛
Alcan w	8600	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
Algo Cent	300	$20¼	19¾	20¼	+ ⅛
Algoma St	1555	$26⅞	26½	26⅝	
AStel p	1300	$24⅜	24⅜	24⅜	
Alum A	2050	$26½	26¼	26¼	— ⅛
Alum 1st p	200	$26½	26½	26½	
Am Eagle o	9032	210	201	201	—14
Am Leduc	27500	27	27	27	
Andrs WA f	100	$28⅞	28⅞	28⅞	
Andres W B	100	$29	29	29	— ⅛
Ang CT 4½	100	$23	23	23	+ ⅛
Ang CT 290	200	$29	29	29	— 1
Ang CT 315	150	$33	33	33	+ ¼
Ang UDev o	500	107	107	107	— 5
Anthes	2400	50	50	50	
Argosy o	1000	20	20	20	— 5
Argus B pr	500	$28	28	28	+ ¼
Argvil A f	1600	225	220	220	
Asamera	49625	$14⅜	14	14⅛	
Asoc Porc o	200	350	350	350	+ 10
Astral f	2000	$8	8	8	
Atco I f	7700	$8⅝	7¾	8	
Atco II	3275	$8½	8	8	— ⅛
Atco 11½	800	$32	31¾	31¾	— ¼
Atco w	12250	210	210	210	
Atl C Cop	1600	205	205	205	
Atlantis o	1000	78	78	78	— 2
Atlas Yk o	12700	30½	30	30	
Atlas w	14000	1½	1½	1½	
Augmitto o	14050	200	180	200	+ 20
Augmito w	10000	6	5	6	+ 1
Bright A	300	$23	22¾	22¾	
Brinco	1533	281	280	280	
Brinco p	1000	430	430	430	—15
Brisa o f	3650	330	305	305	—25
Br Am Bnk	200	$20	20	20	
BCFP	53511	$14¼	13¾	13⅞	+ ¼
BCFP pr	z25	$31¾	31¾	31¾	
BC Res	105355	405	390	400	— 5
BC Res p	1900	$29⅞	29¾	29¾	— ¼
BC Phone	38001	$23	22⅞	23	+ ⅜
BCPh 4¾ p	200	$45	44	44	— 2
BCPh 4½ p	200	$47	47	47	
BCPh 4¾ p	z36	$51¼	51	51¼	
BCPh 1956	z40	$50	49¼	50	
BCPh 4.84	1200	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
BCPh 5.15	400	$54	53½	53½	— 2
BCPh 6 pr	205	565	65	65	+ 1
BCPh 6.80	440	$18¼	17¾	18¼	+ ¼
BCP 7.04 p	400	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
BCP 10.16 p	168	$26¾	26¾	26¾	
BCP 2.32 p	z50	$42⅞	42⅞	42⅞	
BCP 11.24 p	1400	$29½	29⅛	29¼	+ ⅛
Broulan	15100	130	124	130	+ 8
Brunswk	14470	$21⅜	21	21¼	— ½
Budd Can	500	$10½	10½	10½	
CAE	2450	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
CCL A	833	$18	17½	18	+ ¾
CCL B f	6800	$18	17¼	17⅞	+ ⅝
CIL	z57	$30½	30½	30½	
CME Res o	5100	60	57	58	+ 2
Cableshor	5400	190	180	185	— 5
Cabre	9100	300	292	300	
Cad Fw	190325	$10	9¾	9⅞	— ⅛
Cad Frv A	4100	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Cad Frv w	7500	390	380	390	+ 10
Calais i	6000	55	51	55	+ 2
Camco Inc	16800	$11⅝	11	11⅛	— ⅜
Camel O G	6746	180	170	177	+ 11
Camflo	1170	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
Camp RL	36280	$32¼	32	32	— ⅜
Camp Res	25115	$10½	10¼	10¼	
Cam Res p	7920	395	390	390	
Cam Res w	z900	3	3	3	
Camp Soup	10200	$14½	13½	13¾	— ¼
Campeau f	15423	$19⅞	19⅝	19⅝	— ⅛
Campeau w	22850	56	5⅞	5⅞	
Camreco o	13000	94	84	93	+ 10
CCem ex p	2282	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
CCem 2 p	1030	$14¼	14¼	14¼	— ¼
CDC f	4655	$5¾	5½	5½	— ⅛
CDC pr B	3941	$93	92½	92½	— ½
CDC 1980	21960	$13¼	12⅝	12⅞	— ⅛
CDC 1983	20000	$21½	21⅛	21¼	— ¼
Can Malt	100	$76½	76½	76½	— ½
C Nor West	40300	$29¼	29	29¼	+ ⅜
CanP Ent	26415	$22⅜	22	22⅛	+ ⅛
C Packrs	500	$26⅜	26⅜	26⅜	
CS Pete f	1200	370	365	365	—10
Can Trust	1100	$46	46	46	+ ¼
C Trust 11	1000	$24¾	24½	24¾	+ ⅜
CTrust rt w A	1700	$24¼	24	24	
C Tung	100	$16¼	16¼	16¼	
Canadex o	4000	49	45	49	+ 4
C Curtis	1000	110	110	110	+ 5
CForms A f	3300	220	210	210	—10
C Formst B	1000	225	215	215	+ 5
C Found pr	1200	$10½	10½	10½	+ ¼
CGE	100	$57	57	57	
CG Invest	200	$34	33¾	33¾	— ¾
C Im B	374836	$31⅛	30⅞	31	
CIBC 250 p	3700	$27⅜	27¼	27¼	
CIBC 2.05 p	6310	$27½	27⅜	27⅜	+ ⅛
CIBC 35625	2500	$32	31¾	31¾	
CIBC w	900	$9¾	9⅜	9¾	+ ¼
C Lncort o	1000	19	19	19	
C Marconi	21400	$26½	26	26½	+ ¾
CNat R	8650	93	91	91	— 4
C Nat 8.50	800	$10½	10½	10½	— ¼
C Ocdental	8066	$27⅝	27⅜	27½	
C Ocdntl p	400	$25½	25½	25½	
CP Ltd	27623	$51¾	51¼	51⅜	— ¼
CTire A f	8803	$64½	62¾	64¼	+ 1¼
CTire wd	10295	$12⅝	12⅜	12¾	
CUtil A f	13751	$14⅞	14¾	14¾	
C Util B	1000	$14⅝	14⅜	14⅝	— ⅛
C Util 4¼ p	100	$45	45	45	+ 1
C Util 9¼ p	1300	$27	25	25	
CUtil 2nd D	300	$27¼	27	27¼	
CUtil 2nd F	1250	$31½	31¼	31¼	— ⅛
CUtil 2nd G	1000	$31⅞	31¾	31⅞	+ ⅜
CUtil 2nd H	3400	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
C Wrldwd p	800	$24	23¾	24	+ ⅛
Cnamax o	59400	$7⅛	7	7½	+ ½
Canbra	2200	$9½	9	9	— ⅛
Cantor	4650	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅛
Canray o	4000	37	37	37	+ 1
Canron A	9171	$14	14	14	
Cnwst Fin p	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Cara	650	$10⅞	10¾	10¾	+ ¼
Cara A f	500	$10½	10½	10½	— ¼
Carl OK	63810	$23	22¾	22¾	— ⅛
Carl A p	800	$24	24	24	+ ½
Carma 8¾	300	250	250	250	+ 20
Carma A	3100	70	67	67	— 3
Carma cvp	2350	180	180	180	—10
Carolin o	5500	$9¼	9	9	— ¼
Cassidy L	200	350	350	350	
Casidy A p	100	$5	5	5	— ¼
Celanese	1916	$11⅛	10¾	10¾	— ⅜
Celan 175 p	z56	$17¼	17¼	17¼	
CFund A f	19070	$7¼	7	7⅛	
CFund w	27200	50	47	50	+ 4
Centri Tr	2000	$11½	11½	11½	
Cntri Tr p	500	$25½	25⅜	25½	+ ½
Chncir	16824	74	65	69	— 6
Chncr r	21250	2	1	1	— 1
Charter Oil	400	125	120	125	+ 15
Chvco A	1500	360	345	345	—15
Chieftan	6054	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅜
Chieftan B	550	$56¾	56¾	56¾	+ ¼
Chieftain C	270	$54	54	54	+ ¼
Chrysler	3043	$35½	35	35	+ ⅜
Chrysler	see below				
Cimaron o	200	370	370	370	
Cineplex o	900	265	255	265	— 5
Cineplex r	2000	8	8	8	— 5
Cinequity	z200	7	7	7	
Coastl Al f	2400	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Coho A f	580	410	410	410	+ 10
Coin Lake o	2100	36	36	36	— 4
Coleco	340	$29	28½	28½	+ ⅛
Colonial o	2300	325	320	320	
Cmplx	9000	240	225	230	+ 10
Cominco	5667	$59¾	59	59¾	+ ¼
Cominco D	500	$30½	30½	30½	+ ¼
Cmrcl OG	5700	225	210	210	—15
Cmplg	1300	$9¾	9⅝	9⅝	
Comstate o	3000	45	45	45	
Comtech	300	$5	5	5	— ¼
Comterm	13600	$8⅞	8⅝	8¾	
Coniagas o	59850	$7⅞	6¾	7¼	+ ½
Con Bath A	16387	$24¾	24¼	24¾	+ ⅜
C Bath 5⅝	100	$57	57	57	
C Durham	1000	89	89	89	— 1
C Marbnr o	2000	43	43	43	+ 2
Cons Pipe	500	$11¾	11¾	11¾	+ ½
Con Prot o	9000	143	140	140	+ 5
C Rambler	1000	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛
C Distb A	1640	$9¼	9	9	— ⅛
CDistb B f	24880	$9¼	8⅞	9¼	+ ⅛
Cons Gas	2400	$19½	19¼	19½	+ ⅛
Con Gas A	100	$65	65	65	
Con Gas B	z20	$58¾	58¾	58¾	
C Gas 13½	6700	$32¼	32	32	
C Gas 9¼	750	$27	26⅜	26⅜	— ⅜
Cons Gas w	7600	390	385	390	+ 5
Con Glass	40100	$14	13¾	14	
CTL Bank	7000	$13½	13¼	13¼	— ⅜
Conventrs	3000	470	465	465	—10
Conwest A	900	$10⅝	10½	10½	
Conwst B f	8635	$10¼	10½	10⅝	— ⅛
Cooper C	2700	$11	11	11	— ¼
Corby vt	227	$37	36⅞	37	+ ½
Cor Mark f	7000	$14½	14⅛	14⅛	— ¼
Core Mrk w	6800	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Corp Food	z8	$71½	71½	71½	
Cr Food A	z2	$33¼	33¼	33¼	
C Falcon C	4550	$18¾	18½	18½	— ¼
Corrida o	3616	60	60	60	
Coseka R	5205	365	350	350	—10
Coseka 7 p	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Costain Ltd	10000	$10	10	10	+ ⅛
Craigmt	3200	150	150	150	
Crown For f	100	$29	29	29	+ 1
Crwn Life	z44	$1199⅝	1195⅝	1195⅝	
Crownx	721	$18¼	17¾	18¼	+ 1
Crownx A	112841	$18	17½	17⅞	+ ½
Culatn	266998	290	265	275	
Culaton 10	7900	415	410	415	
Cuvier o	2000	37	37	37	— 3
Czar Res	8900	151	150	151	+ 1
DRG A f	100	$9	9	9	
Dale-R pr	300	$6	6	6	
Dgon Dev	5209	147	142	147	+ 2
Dain A	1600	80	80	80	—10
Daon 8⅝ p	1300	150	140	150	
Daon 9½ p	2000	140	135	135	—15
Deiour o	14500	45	41	41	— 1
D Eldona o	5000	53	53	53	— 2
Delhi Pac o	5960	24½	23½	23½	— ½
Denison	3690	$47¾	46¾	46¾	— 1
Denison p	6950	$26¼	26	26	— ⅛
Develcon	10700	$21⅜	21⅛	21⅜	
Dicknsn A f	7182	$5⅝	5¼	5¼	— ⅛
Dicknsn B	z82	$5	5	5	
Digitech	14100	37	36	36	— 1
Discovry f	400	215	215	215	— 5
Dist Tr A	1200	20	20	20	
Dofasco A	3175	$62⅝	62¼	62¼	— ¼
Dfs 4¾	100	$53	53	53	+ ¾
Dofasco wt	3020	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
Doman A	1600	$9	8¾	9	
Dome Cda	30260	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Dome Mine	18997	$16⅞	16½	16½	— ⅛
D Pete	243089	485	455	460	—20
DPete A p	42525	$14	13¾	14	
DPete B p	300	$13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
D Pete w	76154	7	5	7	— ½
D Explor o	10000	73	68	72	+ 6
Dom Store	3350	$19	19	19	
D Textile	10620	$20	20	20	
Domtar	27211	$32½	31¾	32½	+ 1
Domtar pr	500	$11¼	11¼	11¼	— ½
Donohue	4600	$26½	25⅜	25¾	+ ⅜
Dover Ind	300	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Dr Mc C A	450	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜
Drm Pete o	7950	48	46	48	— 2
Dumagmi	400	490	475	475	—15
Dmagmi w	2000	63	63	63	— 2
Dunde	500	20	20	20	— 5
Dunraine o	3000	85	85	85	
Du Pont A	500	$39⅞	39½	39½	
Dvlex Ltd	100	$26	26	26	
Dvlex A	9206	$25¾	25⅜	25⅜	+ ⅜
Dynamar	9000	148	135	148	+ 15
Dynmr 105	300	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Dynamr w	z58	24	24	24	
Dynex A	z300	34	34	34	
Eaglet o	600	295	295	295	— 4
Eaton A	100	$10½	10½	10½	
Echo Bay	40600	$10¼	10	10⅛	
Echo W	53340	$10	9¾	9⅞	+ ⅛
Echo B 300	2200	$26⅜	26	26⅜	+ ⅜
Echo 1986 w	350	$5¼	5¼	5¼	
Echo 1987 w	1150	$5	485	485	
Echo 1988 w	1050	485	485	485	+ 5
Echo 1989 w	150	480	480	480	—10
Ego Res o	6500	34½	32	32	—2½
Elcthom X	700	435	430	430	+ 5
Elcthm Y f	500	420	415	420	+ 5
Elks	1000	225	225	225	
Embassy	240	400	400	400	—15
Emco	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ¼
Energy R o	1000	75	75	75	— 5
Epitek	8900	72	70	70	— 2
Equity Svr	19760	$13⅛	12¾	12¾	— ⅛
FCA Intl	800	$21½	21	21½	
Fabien	8000	40	38	38	— 4
Fibrdg	2300	$74¾	73	74¾	+ 1¾
Flcnbrdg w	6500	$32½	31½	32	+ 2
Fardy Res	7277	275	260	265	— 5
Fathm Ocn	2000	325	325	325	+ 5
Fed Ind A	9300	$16	15½	16	+ ½
Fidelty Tr p	1500	55	55	55	+ 3
Fin Truco	500	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Finning A	200	$12	12	12	
Firon	100	153	153	153	— 2
F Calgary o	5000	140	140	140	
F Calgry p	1900	$8⅜	7¾	7¾	— ⅜
F City Fin	600	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
F Cty Tr C	600	$7¾	7¾	7¾	
fGldcrp A	1200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
GldcWt	24500	275	267	270	+ 7
Guard. T.	1000	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Guard prA	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Gulf Can	19949	$17⅜	17	17⅛	— ½
Hawker	1000	$18	18	18	+ ⅛
Helix.Circ	1000	465	460	465	+ 15
Helix.CrWt	250	135	135	135	
Hir Walkr	6800	$28¼	27⅞	28	+ ⅛
H Wlkr D	1900	$27¼	27¼	27¼	
H Wlkr E	600	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
Wlkr Wts	2200	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Husky Oil	21614	$11⅝	11¾	11½	— ⅛
Imasco ltd	23345	$35¼	34⅞	35⅛	
Imasco pB	700	$70½	70½	70½	
Imp Oil A	32031	$39	38⅝	38⅝	— ⅛
Inco Ltd	9113	$18⅝	18⅜	18⅜	— ¼
Inco Wts	400	$8¾	8¾	8¾	— ¼
IBM	z5	$147¼	147¼	147¼	—2¼
Inter Pipe	1154	$32½	32⅜	32⅜	+ ⅜
Irwin Tov	200	$8	8	8	— ⅛
Itvaco A	1220	$16¼	16	16	+ ⅛
Janock	200	$13¾	13¾	13¾	
Kiena	3035	$23½	23½	23⅝	— ⅜
Labatt	109716	$24½	24¼	24⅜	
LafargeCo	140	$12½	12½	12½	
Lanpar T.	1000	435	435	435	—5
Loblaw	550	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Logistec	100	425	425	425	—25
MICC Inv	500	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
McM Bldl	14806	$30	29⅞	30	+ 1⅜
C Marconi	5100	$26⅝	26	26½	+ ⅜
Marit El	100	$26	26	26	
fMarit Tel	z39	$35½	35½	35½	+ ¼
Mrt pr C	z91	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Mass Fer	850	$6¼	6⅛	6⅛	
Merland	1100	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Min Lac	z35	$31¾	31¾	31¾	+ ½
Mitchell B	1000	$15¼	15¼	15¼	
Mitel Corp	800	$16⅜	16¼	16¾	— ⅜
fMolson A	5100	$23⅜	23⅛	23¼	— ⅛
MTrustc A	600	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Moore	1110	$54⅞	54½	54⅞	
NB Tel	400	$31⅛	31⅛	31⅛	
NfldLiht A	z10	$29⅛	29⅛	29⅛	—1⅛
NfldL 514	500	$5½	5½	5½	
NfldL 714	100	$8	8	8	
Nfld Tel	594	$14⅞	14⅞	14⅞	
Noranda	36568	$27	26½	26¾	— ⅛
Norcen.En	521	$17	16⅞	16⅞	— ⅜
Normick	450	$11½	11½	11½	+ ¼
Nor Tel	850	$57	56	56	—1¼
fNova Alt	20250	$63¼	61½	61½	— 1⅞
Nova 638	200	$27½	27½	27½	
Nova 12	800	$32	31¾	31¾	— ⅛
fOcelot B	400	425	425	425	—45
Pancdn PI	10700	$25½	25⅛	25½	+ ½
Placer Dv	6300	$23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅛
PlacerDwt	500	$6¾	6¾	6¾	
fPowr Cr	1924	$19⅛	19	19⅛	
Prefac B	500	90	90	90	—10
Prnor Gr	250	$8¾	8½	8¾	
Provigo	6550	17	16¾	17	+ ⅛
Que Tel	1525	$31½	30⅝	31	
Quebecor	225	$31	31	31	— ¼
Reed Sten	1400	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
fRoger C B	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
fRollnd A	3300	$14¼	14¼	14⅛	
Rolland B	200	$13	13	13	+ ⅛
Rothman	3584	$51½	51½	51½	+ ¼
Ry Trco A	3100	$28	27½	28	+ ¼
Seagram	1814	$49⅛	48¾	48¾	— ¼
Sensormat	3200	$5⅜	5	5	— ¼
Shell Can	5400	$23⅛	23½	23¾	+ ¼
fSSears A	860	$11⅝	11½	11½	
Southam	200	$49	49	49	+ ½
fSpar Aer	10574	$24	23¾	24	+ ¼
fSteinb A	150	$29⅛	29⅛	29⅞	+ ⅜
Stelco A	4607	$29½	29¼	29¾	
Stelco pd	1000	$27	27	27	
Sullvn.Min	3400	$5⅞	5¾	5⅞	
Systemhse	1300	168	168	168	—17
fTel Mt B	z50	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
Texaco	4950	$42¼	42⅛	42⅛	— ½
Thomsn A	10200	$37½	37½	37½	
TIE feleco	1600	$11½	11	11½	+ ½
Tor Dm Bk	49645	$16¾	16½	16½	
TD Bk Rt4746014	33	30	30	30	—1
TDm 1.83	200	$21	21	21	
TrDm 2.37	1500	$26	25½	25½	— ¼
TrAlta A	6240	$21⅜	21⅛	21¼	— ⅛
TrAlta Pq	100	$30¾	30¾	30¾	— ¼
TrnsAlta9	735	$25⅝	25⅜	25⅝	— ⅛
TrCan Pl	12300	$28¾	28⅝	28⅝	
TCda rs A	1000	270	270	270	—20
Trilogy	5000	245	245	245	—10
Trilon Fin	117600	$29⅞	29¾	29⅞	+ ⅛
fTurbo Rs	1300	50	48	48	—2
fUAP InA	250	$23½	23½	23½	+ ¼
Uniges A	1064	185	185	185	
fUnigs B	633	158	158	158	
Union Gas	1100	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Velcro Ind	100	$40¾	40¾	40¾	
fVTICIA	3500	$9	9	9	+ ⅛
Wargton	700	112	112	112	
Webb Junp	1000	160	160	160	
Wcst Trn	800	$15⅛	15⅛	15⅛	
Westmin	400	$15¾	15⅝	15⅝	+ ¼

Junior Mines Oils

Abitibi As	3000	29	29	29	
Bateman	25000	12	11½	12	+ 1
Belchasse	500	51	51	51	—9
Bruneau	10000	27	23	25	—2
Chesbar	600	20	20	20	
Cons I Rs	4108	200	200	200	
C Imp.wt	z437	41	41	41	—10
Dumagmi	1680	485	475	475	—10
Dumont	44000	29½	25	29½	+ 2
Dyno Mn	6000	21½	20	21½	+ 1½
Explo Que	19100	42½	38	38	+ 5
Gr Coast	2150	13	13	13	—3
Humboldt	2000	16	16	16	—4
Kew Gold	2000	61	61	61	—4
Laduboro	24000	27	25	26	+ ½
Lynx Exp	1000	101	100	100	+ 2
Massval	z250	10	10	10	—2
Mnra Res	7000	69	65	65	—5
Mid Canad	1000	53	53	53	—4
Mscoch	50100	190	175	180	+ 5
Oakw Intl	20000	16	15½	16	+ ½
Prov Exp	3000	43	43	43	—1½
Queenstn	1100	240	240	240	+ 10
Talisman	1700	33	32	32	—1½
Viking Rs	300	30	30	30	+ 8
W Q Mnes	17300	130	120	120	—5
Wrightbr	7100	145	140	145	+ 15

Precious Metal Certificates

	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	1900	9.60	9.55	9.60
Grdn gld	71	402.00	397.80	397.80

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée à la clôture des marchés hier à $493.52 (offre) et 501.25 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $11.78 (offre) et $12.19 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de vendredi dernier:

Londres: $398.00 ($397.70)
Paris: $401.77 ($398.28)
Francfort: $403.00 ($400.03)
Zurich: $401.25 ($398.25)
Hong Kong: $403.56 ($398.83)

MONTRÉAL

Énorme volume

Une reprise surprenante des papetières n'a pu empêcher les cours de fléchir, vendredi à la Bourse de Montréal. L'indice composé a terminé la séance en baisse de 2.36 à 432.76.

Un énorme volume a été traité: 6,318,844 actions dont 4.7 millions de droits de la Banque Toronto-Dominion achetés à 33 cents l'unité.

Les pétrolières ont perdu 10.02 à 614.09, les industrielles 3.55 à 453.28 et les services publics 0.21 à 336.10. Les papetières ont gagné 6.10 à 224.55 et les bancaires 0.35 à 478.33.

Asamera, vedette des pétrolières

Selon le le syndicat

Un nouveau propriétaire pourra relancer la Davie

par Marc-O. Trépanier

« Un chantier rempli se vend mieux qu'un chantier vide », déclare le député fédéral de Lévis, M. Gaston Gourde, qui estime que la décision de Dome Petroleum de mettre en vente les Chantiers Davie de Lauzon la forcera à court terme à mettre tous les moyens en oeuvre afin de garnir son carnet de commandes.

C'est en soirée jeudi que les 1,200 travailleurs des Chantiers Davie ont appris officiellement que Dome, dont l'acquisition des installations au coût de $38,6 millions remonte à juin '81, décidait de s'en départir dans le cadre de son plan de réechelonnement de sa dette. Tous les actifs qui ne sont pas centrés sur le pétrole, le gaz et le liquide de gaz naturel ne sont ainsi plus jugés « stratégiques » par Dome.

Dome avait acquis les Chantiers Davie afin de construire des navires destinés à l'exploration pétrolière dans la mer de Beaufort mais la baisse prix du pétrole lui a fait mettre un frein à ses activités. « Nous sommes tous conscients que l'avenir des chantiers de l'Est est reliée en bonne partie au rythme de développement de la côte Est du Canada et il n'y a pas grand-chose qui s'y passe », souligne M. Maurice Provencher, vice-président aux finances de Davie.

M. Provencher a indiqué que le chantier fonctionne présentement à 50 % de sa capacité de production, notamment en raison du contrat du traversier du CN qu'elle livrera à la fin de '85, « ce qui n'est pas suffisant ». Il s'est par ailleurs montré réticent à commenter la décision de vente, ne voulant pas aller au-delà de sa déclaration à la presse canadienne à l'effet que « Dome a la responsabilité morale de trouver un acheteur sérieux pouvant contribuer à la relance de l'entreprise ».

Une relance à laquelle croit le président du syndicat (CSN), M. Robert Monette, qui s'est dit heureux de l'annonce de Dome Petroleum puisque les problèmes financiers de Dome l'empêchaient à son avis de mener à bien le programme de modernisation des chantiers.

Mais ce qui était devenu un boulet au pied de Dome trouvera-t-il rapidement des acheteurs intéressés avec des fonds suffisants pour entreprendre un programme de modernisation qui oscillerait, selon les scénarios envisagés au cours des dernières années, entre $22 et $90 millions (et bien davantage si une troisième cale sèche était construite)?

Tant chez Dome Petroleum que chez Davie, on n'avance aucun nom d'acquéreurs potentiels en indiquant que la décision est toute neuve et que la course aux acheteurs ne fait que commencer. « Lorsque Dome Petroleum a acheté, on disait que c'était vraiment extraordinaire pour la région. Dome s'en va et je ne pense pas que ce sera un désastre », déclare le député fédéral Gaston Gourde d'un dossier qui l'occupera vraisemblablement lors des prochaines élections.

43,000 personnes de plus à la recherche d'un emploi

Le taux de chômage reste à 11.1 %

OTTAWA (PC) — Il y avait 1,280,000 personnes à la recherche d'un emploi le mois dernier, soit 43,000 de plus que le mois précédent, a annoncé Statistique Canada, vendredi.

Le taux de chômage désaisonnalisé est toutefois demeuré inchangé en novembre, à 11.1 %.

L'agence fédérale a ajouté que le nombre d'emplois s'est accru de 25,000 le mois dernier, ce qui constitue un revirement de situation remarquable puisqu'en octobre, on avait accusé la perte de 25,000 emplois. Il s'agissait alors de la première diminution du nombre d'emplois depuis novembre 1982.

L'emploi a augmenté de 15,000 au Québec, de 27,000 en Ontario et il a chuté de 6,000 à Terre-Neuve.

Comme au niveau national, le taux de chômage au Québec est également demeuré inchangé à 13.5 %. Dans les grandes villes de la province, Montréal et Québec ont toutes deux connu de légères hausses de 0.2 %, ce qui porte leur taux de chômage respectif à 12.6 et 12.7 % . A Chicoutimi—Jonquière, le taux de chômage atteignait 15.3 %, un bond de 2.3 %.

Toutefois, une légère augmentation de la force ouvrière est venue contrebalancer la hausse du nombre d'emplois.

L'agence a précisé qu'une fois les données ajustées aux variations saisonnières, il n'y a eu pratiquement aucun gain dans le nombre d'emplois à temps plein, mais celui des emplois à temps partiel a augmenté de 17,000.

Comme d'habitude, les jeunes connaissent le plus haut taux de chômage, une tendance qui n'a pas changé malgré une amélioration de la situation économique canadienne.

Le taux a augmenté d'un pour cent à 21.3 pour cent chez les garçons âgés de 16 à 25 ans, par contre, chez les jeunes filles du même groupe d'âge, il a baissé de 0.5 % à 16 %.

Le gouvernement entend annoncer, probablement la semaine prochaine, un investissemet de $400 millions dans de nouveaux projets de création d'emplois et dans des progaimmes de formation.

Environ $220 millions de cet argent est destiné à améliorer la situation des jeunes, a précisé une source gouvernementale.

Statistique Canada a dit que le taux de chômage a légèrement fléchi à 8.5 % chez les hommes de 25 et plus, et à 9.1 % chez les femmes. Le mois précédent, il avait été de 9.1 % et de 9.2 % respectivement pour les deux groupes.

Il a baissé de 1.7 à 10.4 % dans l'Ile-du-Prince-Edouard, de 0.3 à 12.8 % en Nouvelle-Ecosse, de 0.1 à 9.1 % en Ontario et de 0.7 à 8.6 % au Manitoba.

Les provinces suivantes ont connu une augmentation du taux de chômage: Terre-Neuve, 1.6 à 19.9 %; Nouveau-Brunwick, 0.7 à 14.7 %; Saskatchewan, 0.3 à 7.7 %; Colombie-Britannique, 0.4 à 13.9 % et Alberta, 0.4, 10.5 %.

Celui du Québec était inchangé.

Voici le taux de chômage enregistré en novembre, où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, le taux du mois d'octobre.

Saint-Jean, T.-N.,	7 %	(12)
Halifax,	9.6 %	(9.6)
Saint-Jean, N.-B.,	13.9 %	(13.4)
Chicoutimi-Jonquière,	15.3 %	(13)
Québec,	12.7 %	(12.5)
Montréal,	12.6 %	(12.4)
Ottawa-Hull,	6.8 %	(6.8)
Sudbury, Ont.,	15.3 %	(12.6)
Oshawa, Ont.,	9.3 %	(9.5)
Toronto,	7.5 %	(7.6)
Hamilton,	8.5 %	(7.7)
St. Catharines-Niagara, Ont.,	14.7 %	(15.9)
London, Ont.,	6.5 %	(8.2)
Windsor, Ont.,	11.2 %	(10.8)
Kitchener-Waterloo, Ont.,	11.1 %	(11.2)
Thunder Bay, Ont.,	6.9 %	(8.3)
Winnipeg,	9.4 %	(9.7)
Regina,	7.7 %	(7.4)
Saskatoon,	10.0 %	(10.3)
Calgary,	12.2 %	(11)
Edmonton,	12.0 %	(9.8)
Vancouver,	12.0 %	(11.3)
Victoria,	13.5 %	(14.6)

Selon l'opposition

La reprise n'a été bénéfique que pour les entreprises

OTTAWA (PC) — Les députés fédéraux Jim Manly et James McGrath, respectivement membres du Nouveau parti démocratique et du Parti conservateur, ont dénoncé vendredi la situation de l'emploi au pays.

Commentant les chiffres rendus publics plus tôt dans la journée par Statistique Canada, M. Manly a qualifié le taux de chômage, qui s'élève à 11.1 pour cent (taux désaisonnalisé), de dangereusement élevé.

Selon les deux hommes politiques, ces données prouvent que la reprise économique a été bénéfique pour les entreprises, mais n'a pratiquement rien fait pour les chômeurs, soit près de 1.3 million de Canadiens.

Les chiffres en question indiquent que le taux de chômage est demeuré le même en novembre, pour le deuxième mois consécutif, mettant ainsi un terme à sept mois de déclin continu du nombre de chômeurs.

Comparant l'état du marché du travail au Canada et aux Etats-Unis, le député McGrath s'est dit d'avis que le Canada faisait piètre figure à côté des Américains, chez qui le taux de chômage est passé le mois dernier à 8.4 pour cent, son plus bas niveau en deux ans.

M. McGrath préconise pour sa part un nouveau budget afin d'améliorer la situation.

Par souci de son image Ro-na élimine ses membres par interim

par Claude Turcotte

Le Groupe Ro-Na a remercié hier vingt membres « par interim » afin de préserver son image et éliminer certaines dissentions, mais cela ne veut aucunement dire que le groupement est en train de fondre comme une glace au soleil.

M. André Dion, qui a été promu récemment président et directeur-général du Groupe, a lui-même confirmé hier au Devoir le renvoi des membres par interim; la mesure s'appliquait à compter d'hier. Ro-Na reste néanmoins avec 452 membres à part entière, qui vont enregistrer cette année une croissance de 26 % de leur chiffre d'affaires global, a soutenu M. Dion.

En chiffres concrets, cela se traduit par des ventes en gros, c'est-à-dire du Groupe à ses membres, de $272 millions; les ventes au détail seront de l'ordre de $440 millions. Un communiqué officiel de Ro-Na le 8 juillet dernier indiquait déjà une augmentation de 25 % des ventes dans les premiers six mois de l'année.

Aux yeux de M. Dion, c'est l'augmentation des ventes qui compte et non pas le nombre de détaillants. Des rumeurs récentes ont laissé entendre que le Groupe Ro-Na connaissait une perte exceptionnelle de membres. C'est une hypothèse que rejette complètement M. Dion. Le PDG explique qu'il y a un mouvement constant d'arrivées et de départ chez les membres. On voit en effet dans les rapports annuels qu'il y avait 513 membres en 1977, avec une décroissance jusqu'à 436 en 1980 et une remontée depuis lors. Mais, même à l'intérieur d'une même année, il peut y avoir des fluctuations sensibles; ainsi en juillet de l'an dernier il y a eu une baisse jusqu'à 470 membres.

Mais en ce qui concerne le chiffre d'affaires, il y a toujours eu augmentation. Il y avait en 1977 des ventes facturées de $96 millions, puis un bond extraordinaire de 61 % en 1978, suivi d'un autre bond de34 % en 1979. La croissance fut beaucoup plus faible dans les années suivantes avec des hausses de l'ordre de 5 %.

Le Groupe Ro-Na comme tel a même enregistré un déficit ces deux dernières années. Cependant, M. Dion explique que le Groupe est « toujours sur la corde raide », puisque la politique est de retourner les profits sous forme de ristourne aux membres. Pourquoi cela? Parce que le taux d'imposition du Groupe est de l'ordre de 50 %, alors que les profits des membres, comme petites entreprises, se sont imposées que d'environ 25 %.

Pour ce qui est des déficits, M. Dion soutient qu'un déficit de $100,000 sur un chiffre d'affaires de $200 millions ne veut absolument rien dire.

Les membres par interim qui ne sont plus du Groupe Ro-Na s'approvisionnaient au Groupe, mais n'étaient pas tenu de suivre les politiques du Groupe, en ce qui concerne le marketing, la publicité et les prix par exemple. Cela pouvait nuire à l'image de l'ensemble. De plus, cela suscitait parfois des dissentions entre ces membres et les autres, à part entière.

P.E. Martin: remettre Air Canada et le CN privés

par Michel Nadeau

Le gouvernement canadien devrait restructurer Air Canada et le Canadien National de façon à remettre ces deux entreprises au secteur privé.

C'est la proposition qu'a avancée, hier midi, le président et chef de la direction du Groupe CSL, M. Paul E. Martin, devant l'Association canadienne des avocats en transport routier.

L'homme d'affaires montréalais a prononcé un plaidoyer en faveur de la privatisation des sociétés d'Etat, alléguant que ces dernières échappent au contrôle des contribuables et prennent la place d'entreprises privées.

« Si les sociétés de la Couronne étaient bien structurées, elles pourraient constituer des véhicules de rêves pour atteindre leurs objectifs ».

Mais les sociétés d'Etat n'ont en fait de compte à rendre à personne et occupent une place qui devrait être occupée par le secteur privé.

Au chapitre du contrôle, M. Martin a souligné que le travail du vérificateur général se fait toujours *a posteriori*. Tant qu'aux conseils d'administration, les membres ne peuvent vraiment agir comme représentant des actionnaires et parviennent difficilement à faire valoir un point de vue différent de celui des cadres supérieurs.

Le président du groupe montréalais — qui comprend notamment les autobus Voyageur — croit que les sociétés d'Etat fonctionnent sans crainte de faire faillite et possèdent l'avantage d'avoir l'oreille du gouvernement. Ces entreprises évaluent leur performance avec la masse de leurs bénéfices sans tenir compte du rendement sur le capital investi.

M. Martin regrette que le terme « privatisation » ait une connotation péjorative dans le public alors « que la propriété privée d'une entreprise inscrite à la bourse a pour avantage d'être plus ouverte à l'examen du public ».

L'exemple à suivre serait celui de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC), cette société de gestion fédérale qui assume la gestion de firmes comme Canadair pour éventuellement les remettre au secteur privé. Le gouvernement pourrait dégeler ainsi des fonds actuellement immobilisés dans ces entreprises.

« En sortant au grand jour le jeu des subventions, la privatisation permet au contribuable de prendre des décisions éclairées quant aux diverses possibilités d'utiliser l'argent des impôts », a conclu le président du Groupe CSL.

Le FMI semonce l'Italie

ROME (AFP) — Le Fonds monétaire international a lancé une sévère mise en garde à l'Italie, taxée de trop de mollesse dans ses tentatives de contenir un déficit budgétaire galopant.

L'objectif de limiter le déficit des dépenses publiques à 90,000 milliards de lires ($54 milliards) en 1984 apparaît insuffisant, affirme un rapport élaboré par M. Alan Whittome, directeur du secteur européen du FMI, au terme d'une mission en Italie, et qui vient d'être rendu public à Rome.

Bien plus, cet objectif apparaît, au vu des mesures d'austérité annoncées, irréalisable.

Pour le FMI, les causes de la crise économique italienne résident essentiellement dans la croissance incontrôlée des dépenses publiques et du déficit, un cancer qui continue à affaiblir le potentiel productif de l'économie italienne, une véritable bombe à retardement qui risque d'exercer de nouvelles pressions sur les prix et sur la balance des paiements. Le rapport critique sévèrement l'insuffisance des mesures adoptées jusqu'ici, le fait que la structure des dépenses publiques favorise lourdement la consommation au détriment de l'investissement.

Le rapport préconise également, pour lutter contre l'inflation, de freiner plus efficacement le coût du travail en limitant l'échelle mobile (indexation des salaires sur les prix) au taux d'inflation programme.

Si le gouvernement italien se contente de simples corrections de route, conclut le FMI, la situation deviendra intolérable à court ou moyen terme.

La semonce du FMI vient étayer les appels du ministre du Trésor, M. Giovanni Goria. Celui-ci conjure la classe politique de dresser un bilan objectif de la situation, plutôt que de considérer impôts et suppressions budgetaires comme des questions personnelles entre tel ou tel ministre.

M. Goria faisait allusion aux divergences qui ont à plusieurs reprises éclaté entre les partis de centre-gauche représentés au gouvernement sur le thème de la rigueur et de la politique sociale.

"Nous devons absolument trouver 10,000 milliards de lires supplémentaires avant Noel si nous voulons maintenir le déficit à 90,000 milliards", avait-il annoncé samedi devant le Sénat.

Confirmant les difficultés de l'économie italienne, les dernières prévisions de l'OCDE prévoient, pour 1984, une croissance de 2 p.c. en regard des 3.3 prévus pour l'économie mondiale.

Mirabel: la revente va bien

Le programme de vente des terrains excédentaires de l'aéroport de Mirabel obtient du succès auprès des citoyens de la région et des anciens propriétaires.

La Société immobilière vend, en moyenne, $23,877 les propriétés résidentielles que le gouvernement canadien avait payées $28,000. Le prix des fermes a varié entre $20,275 et $133,994, tandis que celui des établissement commerciaux a varié entre $22,525 et $65,620.

Université du Québec
Télé-université

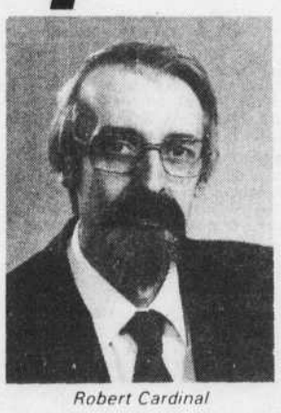

Robert Cardinal

Monsieur Jean-Guy Béliveau, directeur général de la Télé-université, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Robert Cardinal au poste de directeur du Service de l'information et de la publicité.

Monsieur Cardinal apporte à la Télé-université une riche expérience du milieu des communications; il a en effet assumé des responsabilités importantes dans le domaine de l'information et de la publicité.

La Télé-université est une institution du réseau de l'Université du Québec, spécialisée dans l'enseignement universitaire à distance aux adultes. Monsieur Cardinal a son bureau à Québec.

Le specialiste
des sports
nautiques
a de tout
pour tous
Binnacle
1380 Sherbrooke O.
Tél.: 843-8866

Travaux publics Canada — Public Works Canada

TRAVAUX PUBLICS CANADA
EMMÉNAGE À GUY-FAVREAU

Veuillez prendre note qu'à compter du lundi 5 décembre 1983, les directions et services suivants logeront désormais au 6e étage, tour est, complexe Guy-Favreau: finances et administration, personnel, soumissions et contrats, services immobiliers, service de sécurité et traitement de textes.

Quant aux archives techniques, elles occuperont le 7e étage, tour est.

Toute correspondance avec ces organismes du gouvernement fédéral doit être adressée:

(Nom de la direction ou du service)
Travaux Publics Canada
Complexe Guy-Favreau
200 ouest, Boul. Dorchester, pièce 702-14
Montréal (Québec) H2Z 1X4

Pour tout autre renseignements:

(514) 283-2736
Service des relations publiques
Travaux Publics Canada
Montréal (Québec)

Canada

Hawker Siddeley Canada INC.

Avis de dividende sur actions privilégiées

Avis est donné par la présente, qu'un dividende d'un dollar et quarante trois cents et trois quarts ($1.43¾¢) par action sur les actions privilégiées de la Compagnie, actions en circulation à 5¾ %, à dividende cumulatif rachetables a été déclaré payable le 2 ième jour de janvier 1984, aux actionnaires inscrits aux régistres à la clôture des affaires le 12 ième jour de décembre 1983, soit un dividende sur telles actions à raison de 5¾ % par année pour le trimestre se terminant le 2 ième jour de janvier 1984.

Par ordre du Conseil d'administration

C. A. Haines
Secrétaire

Le 21 novembre, 1983
TORONTO, ONTARIO

Hawker Siddeley Canada INC.

Avis de dividende sur actions ordinaires

Avis est donné par la présente, qu'un dividende de vingt quatre cents (24¢) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 13 ième jour de janvier, 1984, aux actionnaires inscrits aux régistres à la clôture des affaires le 21 ième jour de décembre 1983.

Par ordre du Conseil d'administration

C. A. Haines
Secrétaire

Le 21 novembre, 1983
TORONTO, ONTARIO

LE GROUPE RONA

Henri Drouin
Président du conseil

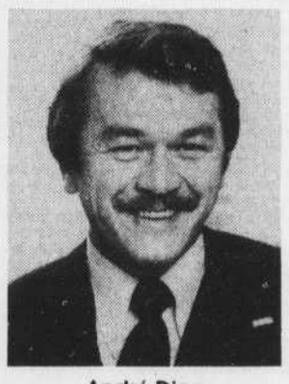

André Dion
Président directeur général

Le Groupe RO-NA Inc. entre dans une nouvelle ère de progrès sous l'orientation dynamique et innovatrice de ses deux dirigeants **Henri Drouin** et **André Dion**, c.a., qui, il y a quelques jours proposaient aux membres, aux employés ainsi qu'aux fournisseurs du Groupe un nouveau programme d'implication totale qui devrait révolutionner le monde du commerce tel qu'on le connaît maintenant.

Henri Drouin est président du conseil d'administration du **Groupe RO-NA Inc.** depuis le 1er Juillet 1981 après y avoir siégé durant 5 ans. Il détient une licence en sciences commerciales des H.E.C. et est également président de Drouin-Allard Inc. qui opère un centre de rénovation et un commerce en articles de sports à Amos.

André Dion récemment nommé président et directeur général du **Groupe RO-NA Inc.** occupait antérieurement la position de vice-président exécutif. Monsieur Dion, gradué de l'Université Laval, est au service de la compagnie depuis 1966.

Le Groupe RO-NA Inc. est composé de 450 membres et de 4,500 employés oeuvrant au super-centre de distribution RO-NA de Boucherville ainsi que chez les Quincailliers RO-NA, les Rénovateurs RO-NA, les Centres du jardin BOTANIX et les magasins de sport Podium.

VENTE D'INVENTAIRE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

LE SUMMUM DE LA QUALITÉ DANS DE MAGNIFIQUES VÊTEMENTS SPORT CONÇUS PAR DES DÉSIGNERS

100% laine, velours, crêpe, etc.

NOUS DEVONS LIQUIDER NOTRE STOCK D'INVENTAIRE À DES PRIX FANTASTIQUES

OUVERT: tous les jours: 10-17h
samedis: 9-12h

JUPES jusqu'à $120. $39.
PANTALONS jusqu'à $120. $49.
MANTEAUX COURTS D'HIVER jusqu'à $225. $99.
TAILLEURS jusqu'à $220. $79.
AUBAINES Articles assortis ou simples $10.
Grandeurs: 4-16 ans

9400 BOUL. ST-LAURENT, # 404
388-5788
VISA MasterCard

PASSEZ UN NOËL EN OR! 20 LINGOTS D'OR À GAGNER!

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montant maximum garanti: 60 000 $ par client
*La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 28 septembre 1983.

11 % (5 ans) Intérêt annuel
10½% (3 ans) Intérêt annuel
9¼% (15 mois) Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $
• Taux sujets à confirmation

• 1 chance de gagner par dépôt de 1 000 $ pour 1 ou 2 ans
• 2 chances de gagner par dépôt de 1 000 $ pour 3, 4 ou 5 ans
• Les dépôts garantis d'épargne—retraite aussi admissibles au concours. Date limite 10 décembre 1983. Détails aux succursales.

Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 687-6780
Granby: 398, Principale, 378-8461
NOUVELLE SUCCURSALE: VILLE MONT-ROYAL: CENTRE ROCKLAND, 341-1414

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-053468-836. TRÉPANIER & GUINDON, demanderesse — VS — 116805 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 13 décembre 1983, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 365 Boul. Sir Wilfrid Laurier, en la cité St-Basile Le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 19" Electrohome; bibliothèque, 2 sections en Teck; 1 chaine stéréo Lloyds; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-062550-830. GINO MELATTI, demandeur — VS — ROLAND LAROQUE, défendeur. Le 16 décembre 1983, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1376 rue J.F. Kennedey, en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 20" Bradford; 1 t.v. 12" Philips; 1 air climatisé; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-063351-763. MIREILLE LEDUC, demanderesse — VS — PIERRE DUREAULT, défendeur. Le 19 décembre 1983, à 10 heures au domicile du défendeur au No 788 rue Maréchal, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 19" Electrohome; bibliothèque, 2 sections en Teck; 1 chaine stéréo Lloyds; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-048220-839. DEBRO-DIVISION DE PRÉMETALCO INC., demanderesse — VS — PIERRE BERNIER, défendeur. Le 19 décembre 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 3240 rue Pine Tree en la cité Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Datsin 1975, PL-1495744; 1 set de salle à dîner colonial; 1 t.v. Sony, 17", etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027559-835. HERMES CONSTRUCTIONS LTD., demandeur vs. NICK TSINGAKIS, défendeur. Le 25 décembre 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur au 465, rue Ouellet, en la cité Laval, Ste-Dorothée, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano de marque Horugel en bois avec banc et access.; 1 buffet de bois 5 étagères et biblios, buffet en bois et 2 portes vitrées, 1 set de salon 3 morceaux, 1 machine à coudre commerciale de marque Singer avec meuble et access. 1 lot de valises, 1 machine à tricot de marque Passap Duomatic, 1 système de son de marque Juliette et access., etc. meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-8136. Montréal, 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-053549-833. REGAL TRADING COMPANY LTD., demanderesse — VS — ALLAN BOOSAMRA et ANNE MARGARET BOOSAMRA, défendeurs. Le 14 décembre 1983, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 555 rue Montrose apt. 16, en la cité Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 friteuse de marque Southern Kitchen; 1 poêle à gaz 4 ronds de marque Southbend; ameublements de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052649-831. LES SOEURS GRISES DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — ST-MICHEL DONUT SHOP INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 au 1614 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-MICHEL DONUT SHOP INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur à crème glacée de marque Schafer; 1 grille-pain 4 tranches; 1 fontaine de marque Pepsi-Cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050244-82-6. VILLE DE GREENFIELD PARK, partie demanderesse, — VS — GESTION PARBEC INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 à 11:00 heures au 214 Churchill, Greenfield Park district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION PARBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 friteuse de marque Southern Kitchen; 1 poêle à gaz 4 ronds de marque Southbend; ameublements de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-056505-83-2. LES SOEURS GRISES DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — ST-MICHEL DONUT SHOP INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 au 1614 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-MICHEL DONUT SHOP INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur à crème glacée de marque Schafer; 1 grille-pain 4 tranches; 1 fontaine de marque Pepsi-Cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052725-83-0. J.G. GRAPHIC INC., partie demanderesse, — VS — LES ARTS AMÉRINDIENS LTÉE, partie défenderesse. Le 16/12/83 à 10:00 heures au 28 St-Paul est, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ARTS AMÉRINDIENS, saisis en cette cause, consistant en: 35 paniers en rotin de style indien, 43 haches en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050244-82-6. VILLE DE GREENFIELD PARK, partie demanderesse, — VS — GESTION PARBEC INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 à 11:00 heures au 214 Churchill, Greenfield Park district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION PARBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Elite grise, 2 portes & acc., portant = série 5 G 21S 162212, Imm. Qué 84: 4455862, 1 t.v. couleur Phillips, 1 congélateur Gradford, équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042220-839. DEBRO-DIVISION DE PRÉMETALCO INC., demanderesse — VS — PIERRE BERNIER, défendeur. Le 19 décembre 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 3240 rue Pine Tree en la cité Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Datsin 1975, PL-1495744; 1 set de salle à dîner colonial; 1 t.v. Sony, 17", etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 1er décembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-041261-82-2. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, — VS — PATRICIA LYMBURNER, partie défenderesse. Le 14/12/83 à 11:00 heures au 3822 Notre Dame, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICIA LYMBURNER, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Hitachi; 1 lave-vaisselle de marque Maytag; ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017599-817. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse, — VS — LES HÉRITIERS À LA SUCCESSION DE KONSTANTINOS MORAITAKIS, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 116 rue Châteauguay, en la cité de Huntingdon, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à crème glacée Hussmann Mohank & acc., 1 comptoir à dessert réfrigérée Flex-Unit & acc., 1 four à pizza South Rend = série 15551-72 & acc., équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022649-83-9. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, — VS — JEAN-PIERRE ASSELIN, partie défenderesse. Le 15/12/83 à 10:00 heures au 814 Borel, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois; 1 classeur en métal; ameublements de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: ITA 4805-83. LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU, partie demanderesse, — VS — CHARLES DADOUN MEUBLES LTÉE, partie défenderesse. Le 16/12/83 à 10:30 heures au 180 Bates, 3e étage, Mt-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES DADOUN MEUBLES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 6 tables de travail; 1 dactylo électrique de marque Brothers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-048240-83-7. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MADAME JOHANNE CLOUTIER, partie défenderesse. Le 15/12/83 à 11:00 heures au 382 rue Dolores, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADAME JOHANNE CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Sanyo; 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral; ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Rimouski, COUR PROVINCIALE, (division des petites Créances). No.: 100-32-000248-832. ANNE-MARIE BOURASSA, demanderesse, — VS — MAURICE MAILHOT, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 335 rue River en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith, 1 aspirateur Viking & acc., 1 amplificateur Allander & acc., effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027809-834. WOLSEY OF CANADA LTD, demanderesse, — VS — BOUTIQUE CLOVIS INC., défendeur. Le 13 décembre 1983 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1001 rue Montarville, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse Sweda, 36 jackets de cuir, 1 lot de jeans, équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007911-824. RENA WARE DISTRIBUTORS LTD, demanderesse, — VS — COLETTE GRÉGOIRE, défenderesse. Le 17 décembre 1983, à 10:00 heures au domicile et place d'affaires de la défenderesse au No 3861 rue Rang du Cordon en la cité Ste-Julienne, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Elite grise, 2 portes & acc., portant = série 5 G 21S 162212, Imm. Qué 84: 4455862, 1 t.v. couleur Phillips, 1 congélateur Gradford, équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-076461-783. EDNA VASSOR, partie demanderesse, — VS — ANDRÉ JEANTY, partie défenderesse, et J.M.P. MAINTENANCE LTD., tiers saisi. PRENEZ AVIS que le 16 décembre 1983, à 11:00 heures au 785 Plymouth ch. 128, à Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J.M.P. MAINTENANCE LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 5 tiroirs, 1 bureau en bois 2 tiroirs, 1 machine à écrire IBM, 1 paymaster, 1 fauteuil pivotant sur roulettes, 1 photocopieuse de marque Keelectro, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029599-80-5. DESIGN FOCUS INC., partie demanderesse, — VS — GROUPE D'ADM D'HÔTELS SHERBOURG INC., partie défenderesse. Le 16/12/83 au 5490 Royalmount, ste 200, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GROUPE D'ADM. D'HÔTELS SHERBOURG INC., saisis en cette cause, consistant en: 4 dactylos électriques de marque I.B.M.; 8 bureaux en bois; ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-048240-83-7. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MADAME JOHANNE CLOUTIER, partie défenderesse. Le 15/12/83 à 11:00 heures au 382 rue Dolores, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADAME JOHANNE CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Sanyo; 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral; ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022199-83-5. PERCO LTÉE, partie demanderesse, — VS — SIMARD DENIS INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 à 12:00 heures au 450 Sherbrooke, Ste 1001, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SIMARD DENIS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail; 1 dactylo de marque I.B.M.; équipements de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-056505-83-2. LES SOEURS GRISES DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — ST-MICHEL DONUT SHOP INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 au 1614 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-MICHEL DONUT SHOP INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur à crème glacée de marque Schafer; 1 grille-pain 4 tranches; 1 fontaine de marque Pepsi-Cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050644-82-6. VILLE DE GREENFIELD PARK, partie demanderesse, — VS — GESTION PARBEC INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 à 11:00 heures au 214 Churchill, Greenfield Park district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION PARBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 friteuse de marque Southern Kitchen; 1 poêle à gaz 4 ronds de marque Southbend; ameublements de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050244-82-6. VILLE DE GREENFIELD PARK, partie demanderesse, — VS — GESTION PARBEC INC., partie défenderesse. Le 14/12/83 à 11:00 heures au 214 Churchill, Greenfield Park district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION PARBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 friteuse de marque Southern Kitchen; 1 poêle à gaz 4 ronds de marque Southbend; ameublements de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 31ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052665-838. MARC VALOIS, demandeur, — VS — 806600 CANADA LTÉE, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 14:00 heures à la place d'affaire du défendeur, au No 7 rue Beaubien Ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Towa & acc., 1 filière 4 tiroirs Commodore beige, 1 réfrigérateur à viande Petigneur & acc., équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR SUPÉRIEURE, No.: 755-05-000279-834. GUY CARDINAL, demandeur, — VS — GAETANO DURSO, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 11 heures à la place d'affaires et lieu d'entreposage de la défenderesse au No 1002 rue Union, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 3 portes, 1 poêle à pizza, 1 autre poêle à pizza, 1 panier à ustensile, 1 poêle à steak, 1 congélateur horizontal rectangulaire, et autres équipements de restaurant, et autres biens meubles de restaurant tel que chaise, tables, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-061971-839. GÉRARD ROUISSE, demanderesse, — VS — CALUDE ET CAROLE BRIÈRE, défendeurs. Le 14 décembre 1983, à 10 heures au domicile des défendeurs au No 58 rue Chemin Noël, en la cité de St-Bernard de Lacolle, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil de télévision Console couleur et acc., 1 antenne de télévision RCA et acc., 1 appareil de son comprenant table tournante, amplificateur, etc., 1 table à café, 1 bibliothèque, 1 ensemble de salon et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 365-7171. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050604-839. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, — VS — ALINE DOYON, défenderesse. Le 14 décembre 1983, à 13:30 heures au domicile de la défenderesse au No 15, 46ième Avenue Est en la cité de Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Magnavox & support, 1 mobilier de salon 3 mcx, 1 aspirateur Electrolux & acc., effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002977-838. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse, — VS — PIERRE GARRAUD, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 46, 5ième Avenue, en la cité Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zénith console & convertisseur & acc., 1 vidéo Zénith & acc., 1 moulin à coudre Consew & acc., effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-059646-831. LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE, demanderesse, — VS — JEAN-CLAUDE LABROSSE, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au No 4255 rue Lévesque = 104, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système répondeur Duofone, 1 bicyclette à vitesses Mitcor, 1 mobilier de salon brun avec petites étoiles 2 mcx, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052665-838. MARC VALOIS, demandeur, — VS — 806600 CANADA LTÉE, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 14:00 heures à la place d'affaire du défendeur, au No 7 rue Beaubien Ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Towa & acc., 1 filière 4 tiroirs Commodore beige, 1 réfrigérateur à viande Petigneur & acc., équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-059646-831. LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE, demanderesse, — VS — JEAN-CLAUDE LABROSSE, défendeur. Le 15 décembre 1983, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au No 4255 rue Lévesque = 104, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système répondeur Duofone, 1 bicyclette à vitesses Mitcor, 1 mobilier de salon brun avec petites étoiles 2 mcx, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052665-838. MARC VALOIS, demandeur, — VS — 806600 CANADA LTÉE, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 14:00 heures à la place d'affaire du défendeur, au No 7 rue Beaubien Ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Towa & acc., 1 filière 4 tiroirs Commodore beige, 1 réfrigérateur à viande Petigneur & acc., équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 760-05-000138-832. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — MARGUERITE LABRECQUE "HÔTEL LABRECQUE ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 décembre 1983 à 11:00 heures au 1219 Principale, à St-Zotique, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARGUERITE LABRECQUE "HÔTEL LABRECQUE ENR.", saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Frigidaire, 1 filière 4 tiroirs, 1 téléviseur couleur RCA 26" avec meuble, 1 fauteuil 3 places en velour, 1 table de centre en bois, 1 bureau en bois 2 portes, 2 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-061971-839. GÉRARD ROUISSE, demanderesse, — VS — CALUDE ET CAROLE BRIÈRE, défendeurs. Le 14 décembre 1983, à 10 heures au domicile des défendeurs au No 58 rue Chemin Noël, en la cité de St-Bernard de Lacolle, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil de télévision Console couleur et acc., 1 antenne de télévision RCA et acc., 1 appareil de son comprenant table tournante, amplificateur, etc., 1 table à café, 1 bibliothèque, 1 ensemble de salon et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 365-7171. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050604-839. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, — VS — ALINE DOYON, défenderesse. Le 14 décembre 1983, à 13:30 heures au domicile de la défenderesse au No 15, 46ième Avenue Est en la cité de Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Magnavox & support, 1 mobilier de salon 3 mcx, 1 aspirateur Electrolux & acc., effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 30 novembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002977-838. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse, — VS — PIERRE GARRAUD, défendeur. Le 14 décembre 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 46, 5ième Avenue, en la cité Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zénith console & convertisseur & acc., 1 vidéo Zénith & acc., 1 moulin à coudre Consew & acc., effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal,

Le combat Hilton-Cusson

Les héritiers piégés du système

par Nathalie Petrowski

À la radio, deux voyantes se chamaillaient obstinément. Selon la première, Dave Hilton l'emporterait à main levée sur le chétif Mario Cusson qui lui concédait sept transcendantes livres. Selon la deuxième, la solitude ascétique de Cusson triompherait sur la lourdeur familiale du clan Hilton.

Leurs boules de crystal concordaient sur un seul point: la rencontre de dimanche au Forum avec ses places de choix à $ 100, ses enjeux d'envergure internationale et sa bourse évaluée à environ $ 135,000, serait le combat du siècle, sinon celui de la semaine...

Il faisait une chaleur d'enfer dans le sauna du Centre Paul-Sauvé. Parquée sur 500 chaises droites et dures, la foule composée de chômeurs, de commis-voyageurs et de videurs de clubs, distillait un silence mêlé de recueillement et d'appréhension. Des hommes de tous les âges, la bédaine bien portante, la cravate de travers et la bague en or trop voyante, multipliaient les messes basses.

Des filles fardées, maintenue dans l'étau d'une féminité un peu fanée, les reluquaient du coin de l'oeil. L'odeur de l'argent, de la grosse argent, rôdait implacablement. Dans cette atmosphère enfumée de coffre-fort blindé, remplie d'attente, de désoeuvrement et ponctuée par des coups sourds et des souffles haletants, même les mouches évitaient d'exprimer une opinion.

Danny Webb, 64 ans, champion canadien des poids moyens en 1946, en faisait autant. Il brûlait pourtant de dire ce qu'il pensait vraiment. Il brûlait de commenter la précision de Mario Cusson et de prendre parti pour le meilleur boxeur.

Mais Danny Webb connaît trop bien les lois tacites qui gèrent le demi-monde mythique de la boxe. Il sait qu'il ne faut jamais se prononcer avant un combat. Il sait qu'il ne faut pas dévier la route calculée des paris qui, cette fois, risquent de rapporter gros aux intéressés. Danny Webb, comme beaucoup d'autres, est un ami de la famille Hilton. Il connaît papa, maman, les enfants, la grand-maman, la bonne et le chien. Danny Webb, comme les mouches, ne se prononce pas.

Les jeux n'étaient peut-être pas faits mais le verdict était pourtant clair. Dave Hilton, 19 ans, 145 livres bien sonnées, portait déjà le mot champion étampé sur son front insoucieux. Devant ce petit tueur arrogant à l'attaque agressive et peu élégante, Mario Cusson n'avait aucune chance.

Affublé des couleurs du drapeau canadien et du tee-shirt de Terry Fox, Mario n'en menait pas large dans l'arène d'entraînement. La bouche déjà cousue de déception, les traits tendus, le visage pâle comme un lavabo, il ressemblait à un animal solitaire qui s'achemine résolument vers l'abattoir. Captif d'un territoire complètement occupé, ses longs bras un peu malingres qui fondent de jour en jour, se sont brusquement raidis avant de fendre l'air comme des lames de rasoir. Le visage ruisselant de sueur, la regard crispé par une fervente intensité, Mario ne portait pas à terre. Il sautait, dansait, manquait à chaque coup de s'envoler comme si aucun poids, sinon celui de sa concentration, ne le retenait au sol. Et pourtant, à mesure que l'entraînement progressait, un instinct, enfoui au plus plus profond de lui, remontait à la surface comme une étrange rumeur. L'instinct révolté du perdant qui refuse de se coucher, l'instinct fou du fauve qui n'a rien à perdre sinon sa propre défaite. L'instinct sournois du tueur.

La cloche a sonné, Mario s'est ressaisi, puis s'est retourné vers l'auditoire. Avec le débit lent et pâteux de quelqu'un qui ne s'est jamais remis d'une hémorragie cérébrale, il a gentiment remercié tout le monde. Tout est rentré dans l'ordre.

Dave Hilton, suivi de sa cour bourdonnante, a fait son entrée triomphale. Le beau bébé au regard bleu poudre et au sourire *Pampers* affichait l'assurance flegmatique des gagnants. Pomponné, cajolé, sur-protégé, gâté, pourri par l'entourage familiale, il semblait au-dessus de ses affaires et presque absent. Il est monté dans l'arène en cabotinant avec les photographes sous l'oeil conciliant de Frank Cotroni, assis aux premières loges. Il a fait semblant pendant quelques secondes de se battre avec un adversaire imaginaire mais il avait la tête ailleurs et semblait se foutre royalement de l'intérêt porté à sa petite personne. Lorsqu'on lui a présenté sa victime, il est brusquement revenu sur terre et il a entrepris de méthodiquement le massacrer. La violence érigée en science de la virilité a réveillé les esprits. Hilton a continué à *fesser* dans le corps trop mou de son adversaire noir. La cloche a sonné. Dave Hilton a répondu comme un singe savant bien conditionné.

Longue vie aux héritiers. L'un veut sauver l'honneur de la famille, l'autre veut sauver sa peau. L'un est hyper-encadré, l'autre donne l'impression d'être orphelin. L'un a l'étoffe coriace d'un bagarreur de rue. L'autre porte les lunettes fumées et le chapeau feutré d'un *pimp* ou d'un *dandy*.

L'un est anglophone, l'autre Québécois pure laine. Ils bénéficient tous les deux d'une touchante campagne publicitaire rehaussée d'un pathos crassement commercial. Ils ne se ressemblent pas, n'embrassent pas les mêmes valeurs et ne partagent pas grand chose, sinon les pressions paternalistes du milieu et les velléités de l'idéologie macho. Devant les enjeux financiers du combat et les recettes de la soirée qui se chiffreront à environ $ 800,000, ils ne pèsent ni l'un ni l'autre très lourd. Rira bien qui cognera le plus fort. Le système est tellement plus puissant qu'eux, que les coups de poings ratatinés dans le combat se retourneront fatalement contre eux. Pendant que les cloches sonneront et qu'ils émergeront de l'arène plutôt sonnés, le système encaissera et empochera en pariant sur un vieil instinct de mort.

Héritiers piégés, sauvés de la rue et happés par la *Brigade des bouchers*. Héros sans nom venus assouvir les désirs de ceux pour qui la violence n'a pas de morale. Ils perdront tous les deux tandis qu'en coulisses, le traffic des dollars crépitera comme un feu de foyer.

Longue vie aux jeunes héritiers. Il ne sont là que pour perpétuer l'ordre normalement violent des choses en gaspillant leur jeunesse à se battre pour l'honneur du clan, pour la rédemption de la boxe mais jamais, finalement, contre ce système suicidaire et bêtement inhumain.

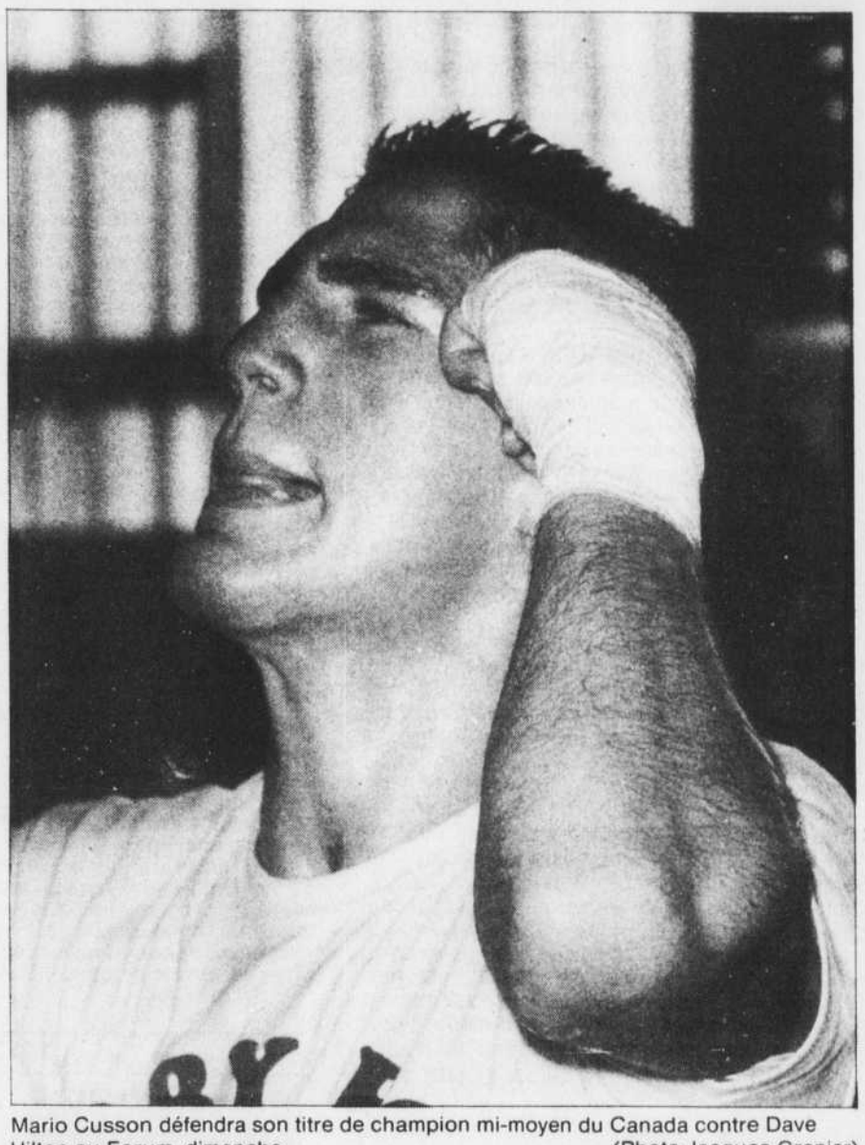

Mario Cusson défendra son titre de champion mi-moyen du Canada contre Dave Hilton au Forum, dimanche. (Photo Jacques Grenier)

Bob Berry garde la confiance de Savard

par Bernard Cyr

(PC) — Après Michel Bergeron, voilà que Bob Berry a reçu un vote de confiance de la part du directeur général du Canadien, Serge Savard, hier.

« Si j'ai réengagé Bob Berry, c'est que j'avais confiance en lui et j'ai toujours confiance en lui, a dit Savard, hier. Il est dans une situation difficile en raison des rumeurs qui circulent depuis le début de la saison. Mais lorsqu'il a accepté le poste, il connaissait toutes les implications de son geste et je sais qu'il peut vivre avec cela.

« Il faut aussi dire que les blessures et la suspension à (Ric) Nattress ont compliqué sa tâche », a noté Savard.

Les questions auxquelles a eu à repondre Savard hier faisait suite aux déclarations de l'entraîneur à la suite de la défaite de 6-3 du Canadien contre les Nordiques, jeudi.

Il ne savait pas ce qui allait se passer, il avait tout tenté pour tirer le meilleur de son équipe et il ne lui restait plus qu'à aller pleurer dans sa bière.

« Il est normal d'avoir certaines inquiétudes après trois défaites consécutives à domicile, a poursuivi Savard. Mais il y a tout de même des points positifs dans la défaite et je pense que nous avons démontré que nous pouvions dominé le jeu contre les Nordiques. La punition inutile dont a écopé Chris Nilan a définitivement permis aux Nordiques de se remettre sur pieds. Ce sont de petits détails qui ont causé nos récentes défaites. »

Il y a aussi le capitaine Bob Gainey qui a fait son analyse de l'équipe après le match de jeudi, disant qu'elle n'avait pas ce noyau de joueurs dans la fleur de l'âge qui caractérise les équipes gagnantes.

Gainey a aussi dit qu'il doutait que le Canadien puisse faire mieux que ce qu'il avait offert depuis le début de l'année.

« Je crois qu'il s'agit de la réflexion personnelle d'un joueur suite à trois revers consécutifs. Il arrive que l'on manque d'explications lorsqu'on perd régulièrement, a dit Savard, pour excuser son capitaine. Je constate cependant que les choses n'ont pas tellement changé depuis que j'ai quitté le vestiaire: les joueurs défensifs commentent les défaites et les attaquants commentent les victoires. »

Pour sa part, Savard s'est dit déçu du rendement de l'équipe depuis le début de la saison. « Je n'ai jamais pensé que ça serait facile, mais je ne croyais pas non plus que nous aurions une fiche inférieure à .500 après 25 matches.

« Toutefois, la situation peut changer très rapidement. On a qu'à reculer d'une semaine pour étudier les positions respectives du Canadien et des Nordiques. Les rôles étaient alors inversés. Nous venions de jouer cinq matches consécutifs sans subir la défaite et tout le monde était beau et fin. Je suis persuadé que nous sommes meilleurs que ce que nous avons laissé voir ces derniers temps », a conclu Savard avec optimisme.

Echos... Les noms de Pierre Mondou et Doug Wickenheiser ont été ajouté hier à la liste des blessés du Canadien. Mondou a aggravé une blessure aux côtes jeudi et il ne jouera pas contre les Flames et les Sabres, au cours du week-end. Wickenheiser s'est blessé à l'aine et il sera à l'écart du jeu pendant une semaine. Le Tricolore a rappelé John Newberry, des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse. Par ailleurs, le défenseur Rick Nattress pourrait revenir au jeu le 11 décembre si le président du circuit, John Ziegler, accepte de réduire sa suspension d'une saison à 30 matchs.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Québec 6, Montréal 3
Boston 7, Vancouver 1
Washington 8, New Jersey 4
Minnesota 6, Pittsburgh 4
Calgary 6, Islanders NY 2
Winnipeg 6, Los Angeles 5
Hier
St-Louis à Buffalo
Washington au New Jersey
Aujourd'hui
Calgary à Montréal
Chicago à Québec
Minnesota à Boston
St. Louis à Hartford
Rangers NY à Detroit
Philadelphie à Pittsburgh
Vancouver à Toronto
Los Angeles à Edmonton
Dimanche
Montréal à Buffalo
Boston à Washington
Hartford à Philadelphie
Minnesota à Rangers NY
Detroit à New Jersey
Islanders NY à Edmonton
Los Angeles à Winnipeg

Les meneurs

	b	a	pts
Bobby Smith	17	11	28
Mats Naslund	9	14	23
Guy Lafleur	10	12	22
Mario Tremblay	7	14	21
Ryan Walter	6	13	19
Guy Carbonneau	7	11	18
Pierre Mondou	6	11	17
Bob Gainey	5	10	15
Steve Shutt	4	10	14
Larry Robinson	4	7	11
D. Wickenheiser	5	5	10
Craig Ludwig	2	8	10
Chris Nilan	5	4	9
Gilbert Delorme	2	6	8
Bill Root	1	7	8
John Chabot	2	5	7
Greg Paslawski	1	4	5
Mark Hunter	3	1	4
Kent Carlson	1	2	3
Jean Hamel	0	3	3
Rick Wamsley	0	2	2

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Wamsley	897	56	0	3.75
Sévigny	610	42	0	4.13

(Quatre buts dans un filet désert)

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	30	46	76
Kurri, Edm	25	29	54
P. Stastny, Qué	13	34	47
Nicholls, LA	18	23	41
Trottier, Isl	13	27	40
Tanti, Van	21	16	37
Bossy, Isl	20	17	37
Perreault, Buf	16	19	35
Boschman, Win	14	21	35
Hunter, Qué	14	21	35
Dionne, LA	9	26	35
Messier, Edm	9	26	35
Rota, Van	19	15	34
Savard, Chi	19	15	34
Goulet, Qué	14	20	34
Pederson, Bos	10	24	34
Federko, St.L	12	21	33
Larouche, Ran	17	15	32
Larmer, Chi	15	17	32

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Drummondville 8, Longueuil 3
Granby 4, Hull 3
T.-Rivières 6, Shawinigan 4
Verdun 8, Chicoutimi 4
Hier
Verdun à Drummondville
Laval à Québec
Granby à Shawinigan
Trois-Rivières à St-Jean
Dimanche
Québec à Chicoutimi
T.-Rivières à Granby
Longueuil à Hull
St-Jean à Shawinigan
Drummondville à Verdun

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Lav	60	63	123
Goyette, Lav	34	52	86
Gosselin, Qué	23	46	69
Sills, Lav	34	29	63
Bisson, Lav	16	47	63
Lefebvre, Qué	33	27	60
Pellegrino, Lon	21	37	58
Pigeon, Qué	19	39	58
Lebrun, St-J	15	38	53
Momesso, Sha	17	35	52

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Jérôme à Victoriaville
Thetford à St-Hyacinthe
St-Laurent à St-Georges
Dimanche
St-Hyacinthe à St-Laurent
St-Georges à St-Jérôme
Victoriaville à Thetford

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	23	15	6	2	114	71	32
BUFFALO	25	14	8	3	97	87	31
QUEBEC	28	14	11	3	135	102	31
MONTRÉAL	**25**	**11**	**13**	**1**	**109**	**102**	**23**
HARTFORD	22	9	11	2	78	88	20

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	26	16	9	1	114	94	33
RANGERS NY	27	14	9	4	108	96	32
PHILADELPHIE	25	14	8	3	106	88	31
WASHINGTON	26	12	13	1	90	95	25
PITTSBURGH	26	6	17	3	81	108	15
NEW JERSEY	24	3	21	0	64	122	6

Division Clarence Campbell
Section James Norris

MINNESOTA	25	13	9	3	119	118	29
TORONTO	25	11	12	2	107	119	24
CHICAGO	26	11	13	2	95	106	24
DETROIT	23	10	11	2	87	91	22
ST-LOUIS	24	9	12	3	91	104	21

Section Connie Smythe

EDMONTON	26	19	4	3	157	105	41
CALGARY	25	11	10	4	95	101	26
VANCOUVER	26	11	13	2	109	112	24
WINNIPEG	26	9	14	3	109	130	19
LOS ANGELES	26	7	14	5	107	121	19

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	32	25	7	0	241	130	50
LONGUEUIL	31	17	14	0	161	142	34
VERDUN	31	15	15	1	151	155	31
SAINT-JEAN	31	15	16	0	169	165	30
GRANBY	32	14	18	0	135	168	28
HULL	32	12	20	0	158	178	24

Section Frank Dilio

DRUMMONDVILLE	32	19	13	0	174	153	38
QUÉBEC	31	18	13	0	158	168	36
SHAWINIGAN	32	16	16	0	149	141	32
CHICOUTIMI	32	12	19	1	136	187	25
TROIS-RIVIÈRES	32	10	22	0	135	180	20

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-GEORGES	20	15	5	0	121	92	30
ST-HYACINTHE	20	12	7	1	111	90	25
ST-JÉRÔME	21	12	9	0	112	86	24
THETFORD	21	11	10	0	109	104	22
VICTORIAVILLE	20	5	14	1	89	128	11
ST-LAURENT	20	5	15	0	91	133	10

FOOTBALL

Ligue Nationale

Lundi
Miami 38, Cincinnati 14
Jeudi
Raiders LA 42, San Diego 10
Dimanche
St-Louis à Giants NY
Atlanta à Washington
Buffalo à Kansas City
Chicago à Green Bay
Cincinnati à Pittsburgh
Rams LA à Philadelphie
Miami à Houston
N.-Orléans à N.-Angleterre
Cleveland à Denver
Dallas à Seattle
Jets NY à Baltimore
Tampa Bay à San Francisco
Lundi
Minnesota à Detroit

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine
Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MIAMI	13	9	4	0	300	195	.692
BUFFALO	13	7	6	0	245	288	.538
N.-ANGLETERRE	13	6	7	0	240	258	.462
BALTIMORE	13	6	7	0	219	313	.462
JETS NY	13	6	7	0	282	257	.462

Section Centrale

PITTSBURGH	13	9	4	0	294	243	.692
CLEVELAND	13	8	5	0	293	264	.615
CINCINNATI	13	5	8	0	292	263	.385
HOUSTON	13	1	12	0	227	389	.077

Section Ouest

RAIDERS LA	14	11	3	0	388	290	.786
DENVER	13	7	6	0	237	254	.538
SEATTLE	13	7	6	0	352	344	.538
KANSAS CITY	13	5	8	0	291	295	.385
SAN DIEGO	14	5	9	0	303	394	.357

Conférence Nationale
Section Est

DALLAS	13	11	2	0	417	277	.846
WASHINGTON	13	11	2	0	444	286	.846
ST. LOUIS	13	5	7	1	299	391	.423
PHILADELPHIE	13	4	9	0	196	254	.308
GIANTS NY	13	3	9	1	227	289	.269

Section Centrale

MINNESOTA	13	7	6	0	281	302	.538
DETROIT	13	7	6	0	292	247	.538
GREEN BAY	13	6	7	0	365	379	.462
CHICAGO	13	6	7	0	241	236	.462
TAMPA BAY	13	2	11	0	191	310	.154

Section Ouest

RAMS LA	13	8	5	0	319	286	.615
SAN FRANCISCO	13	7	6	0	332	245	.538
N.-ORLÉANS	13	7	6	0	275	287	.538
ATLANTA	13	6	7	0	284	307	.462

Mérite sportif

Les deux ministres seront présents

(PC) — Le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, Mme Céline Hervieux-Payette, assistera demain soir à la soirée du Mérite sportif québécois.

Jean Gouin, le directeur général de la Société des sports du Québec (SSQ) s'est rendu à Ottawa pou rencontrer Mme Hervieux-Payette, jeudi. Il lui a alors fait part des raisons pour lesquelles la Société des sports du Québec ne voulait pas l'inviter. Mme Hervieux-Payette a cependant accepté une invitation de Radio-Canada qui télévisera l'événement à 19h30, dimanche.

La SSQ n'a pas fait parvenir d'invitation à Mme Hervieux-Payette parce qu'elle estime que la soirée du Mérite sportif, qui honore les meilleurs athlètes québécois, est une affaire strictement provinciale.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, assistera également à la remise des Meritas qui sera faite dans le cadre d'une émission produite par le service des variétés de Radio-Canada.

À la demande des producteurs de l'émission et contrairement à la tradition, il ne sera cependant pas invité à remettre le Meritas à l'athlète de l'année. La présentation sera plutôt faite par le commentateur René Lecavalier.

Wenzel: victoire

KRANJSKA GORA (AP) — Les deux grands favoris de la Coupe du monde ont manqué leurs débuts, hier, dans le slalom spécial de Kranjska Gora remporté par le Liechtensteinois Andreas Wenzel.

Le Suédois Ingemar Stenmark, deuxième temps de la première manche à 17 centièmes de Wenzel, a fait une faute inhabituelle et est tombé peu avant l'arrivée de la seconde manche. La même mésaventure est arrivée à son compatriote Stig Strand qui aurait pu conquérir la deuxième place de ce premier slalom de la Coupe du monde s'il n'avait pas manqué une porte.

L'Américain Phil Mahre, tenant de la Coupe du monde, n'a pu prendre que la neuvième place. Mais ce mauvais résultat lui permet néanmoins de devancer Stenmark au classement dès la première épreuve.

Blessé à un genou, meilleur temps de la première manche, il a réalisé le deuxième temps du deuxième parcours derrière le Suédois Jonas Nilsson qui a pris la sixième place. Wenzel a finalement devancé de 75 centièmes l'étonnant Bulgare Peter Popangelov, deuxième, et de 94 centièmes Paul Frommelt, son compatriote du Liechtenstein, troisième. Le cousin de Stenmark, Bengt Fjaellberg, 22 ans, grand espoir du ski suédois a pris la quatrième place.

AVIS PUBLICS

AVIS
AVIS est par les présentes donné que APPOLINE BÉDARD présentement sans emploi, domiciliée et résidant au 7501 Rousselot, app. 8, cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de PAULINE BÉDARD.
Montréal, ce 30 novembre 1983
Me Gérard Soumeillant
400 est, rue Jarry
Montréal, Qué.
H2P 1V3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-015139-833
100394 CANADA LTÉE,
Demanderesse
-vs-
J.A. THOMPSON & ASSOCIATES LTD.,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, J.A. THOMPSON & ASSOCIATES LTD., est, par les présentes, sommée de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposé à son intention au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal, 10 est rue St-Antoine, Montréal, province de Québec.
MONTRÉAL, ce 29ième
jour de novembre 1983
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
PROTONOTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)
NO: 500-12-126456-833
DEAN K. FLOYD
Requérant(e)
-vs-
LOIS ADELAIDE JONES
Intimé(e)
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e) LOIS ADELAIDE JONES est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 1er décembre 1983
F. HAMELIN
REGISTRAIRE

DOMINION PACKERS LIMITED
Avis est, par les présentes, donné que DOMINION PACKERS LIMITED, corporation incorporée sous la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la cité de Montréal, s'adressera à L'Inspecteur général des institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.
Montréal, le 17 novembre 1983
Le secrétaire,
George A. Knechtel

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM
Loraine Forget, célibataire, domiciliée et résidant au 2150 Sherbrooke Ouest, Appartement 17 A, Montréal, district de Montréal, donne avis à toutes personnes intéressées qu'elle a transmis au Ministre de la justice une requête pour que son nom soit changé et devienne dorénavant Madhoumati Forget et qu'après l'expiration des trente (30) jours qui suivent la dernière publication prescrite, le Ministre de la Justice pourra faire droit à la requête.
Montréal, le 23 novembre 1983
LORAINE FORGET,
Requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 16 mars 1981 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de DOWNSTAIRS RECORDS LTD. ont été cédées, assignées et transférées à La Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd. a été enregistré le 16 avril 1981 au bureau d'enregistrement pour la division de Montréal sous le numéro 3160555.
Le 28 novembre 1983
INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.
LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)
Dans l'affaire de la faillite de: SERGE DUCHESNE, assureur-vie, domicilié au 249, Chemin Gascon, Lachenaie, Québec J6W 3T8.
Failli
Avis est par les présentes donné que SERGE DUCHESNE a fait une cession le 23 novembre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 décembre 1983, à 9h30 au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, bureau 401 dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de Laval, ce 28 novembre 1983.
JEAN ROBILLARD
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON, INC.
1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 401
Chomedey, Laval, Québec
H7S 2E4
Tél.: (514)382-9234

Voir aussi en pages 8 et 14

AVIS
AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie RICHOT CONSTRUCTION LIMITÉE, constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de L'Assomption, demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 17ième jour de novembre 1983.
Pierre Ritchot
PIERRE RITCHOT, PRÉSIDENT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-124426-838
DENISE LÉVEILLÉ,
REQUÉRANTE
-vs-
JEAN-GUY BELLEROSE,
INTIMÉ
À: JEAN-GUY BELLEROSE
Vous êtes par les présentes, avisé que le jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 14 septembre 1983 devant le juge Jean Marquis de la Cour Supérieure de Montréal. Une copie du dit jugement est laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
DENISE LÉVEILLÉ

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 02-039830-836
LES AUBERGES RAMADA (ONTARIO) LTÉE,
DEMANDERESSE
-vs-
ARMAND DESJARDINS,
DÉFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT au défendeur Armand Desjardins, à l'intention duquel une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de cette Honorable Cour, de comparaître dans un délai de DIX (10) jours.
Montréal, ce 1er décembre 1983
FRANCINE HAMELIN
Protonotaire adjoint
PHILLIPS & VINEBERG
5 Place Ville Marie
Suite 1700
Montréal, Québec
H3B 2G2
Tél.: 866-8541
Procureurs de la demanderesse

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 1er novembre 1983, par lequel OXFORDRAND INC., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 14 novembre 1983 sous le numéro 3418030.
Banque de Montréal
le 17 novembre 1983."

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRÉ CLAUDE
Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre André Claude, poseur de revêtements souples, R.R. no 1, St-Julien, Co Frontenac, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: « ANDRÉ CLAUDE ENRG. », 54 - 7e Rang, St-Cyrille de Wendover, Co Drummond, P.Q., le 6ième jour d'octobre 1983, que la faillite est réputée rétroagir et commencer au 7ième jour de septembre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de décembre 1983, à 9:30 heures, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A., Syndic
Bureau
1305 ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-129986-836
ANITA ANNA MARIA CLAASSEN
requérante
-vs-
JOHN DEE STEWART
intimé
AVIS
PRENEZ AVIS qu'une copie authentique de la requête en divorce, Affidavit de la requérante, Déclaration de l'avocat, avis concernant la Contestation et le Certificat du Registraire, pour JOHN DEE STEWART, l'intimé, a été déposée au Greffe de cette Honorable Cour, 1 rue Notre-Dame Est, dans les Cité et District de Montréal et que l'intimé, JOHN DEE STEWART doit comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de cette publication.
MONTRÉAL, ce 24ième jour de novembre 1983
FISKE, EMERY & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

La série noire

« SÉRIE NOIRE »: l'expression du premier ministre, M. Lévesque, illustre exactement la collection intégrale de défaites accumulées par le Parti Québécois aux élections partielles depuis 1976: défaites ennuyeuses dans certains cas, humiliantes dans d'autres. Sur ce terrain, la puissante machine péquiste a toujours fait défaut. L'avantage du pouvoir, la parade des ténors du parti, la mobibilisation du chef lui-même, la distribution des prix sous forme de subventions ou de travaux publics, les recettes du « marketing » le plus sophistiqué ou le recours aux bonnes vieilles méthodes éprouvées, la qualité des candidats, l'assurance d'une base solide, d'appuis hier encore majoritaires, rien à faire.

Les Québécois des partielles sont allergiques au PQ. Ils logent toujours chez les libéraux même si cette maison est peu hospitalière. Cette « infidélité » a déjà été ambigue puisque les Québécois des générales sont retournés majoritairement au PQ en 1981. Le même scénario, cette fois, est incertain. Au sein du PQ, on s'ennuie déjà de cette belle histoire. On craint l'issue du scénario qui se répète depuis le début du second mandat.

Lundi, les électeurs de Jonquière et ceux de Mégantic-Compton choisiront entre les deux familles politiques. Ardemment sollicités par les deux camps, ils seront les premiers à réagir à la présence de M. Bourassa à la direction des libéraux. Les premiers aussi à porter un jugement sur le gouvernement depuis que l'état d'urgence a produit le plan de relance déposé voilà trois semaines par le premier ministre. Ces partielles ont donc, pour les partis en présence, une importance considérable.

Pour le Parti libéral et son chef, une double défaite serait vite interprétée comme un désaveu de taille. Le statu quo, la seule élection du candidat libéral dans Mégantic-Compton, ne serait guère plus glorieux. La norme est élevée et exigeante. Ce parti, sous la direction de M. Claude Ryan, a fait le plein à toutes les partielles. Encore en juin dernier, sans chef, sans direction ferme et sans unité claire, le parti d'opposition a dévasté son adversaire dans trois circonscriptions autrefois tenues par des ministres, voire des vedettes du PQ. Dans les trois cas, les majorités ont alors dépassé les prévisions les plus optimistes. Suite à ces humiliantes défaites, le PQ était convié à un « examen de conscience » par son chef. M. Lévesque ne se trompait pas. L'effondrement des bastions de Saguenay, Charlesbourg et Saint-Jacques débordait le scénario ancien. Ces circonscriptions appartenaient au PQ comme autrefois Dorchester, Trois-Rivières et Bagot appartenaient à l'Union-nationale. Si les places fortes n'avaient pu contenir l'adversaire c'est que le PQ avait vu fondre son armée de réserve. Les troupes ne répondaient plus à l'appel là ou elles avaient presque toujours devancé l'état-major.

Selon tous les sondages récents, le Parti libéral jouit d'une forte avance. Avant même son congrès d'octobre, il détenait une avance de 33.2% dans la faveur populaire. En effet le résultat du sondage SEGMA commandé par CJAD, Radio-Québec et LE DEVOIR, fin septembre, généralement confirmé par le sondage SORECOM commandé par *Le Soleil* à la même époque, établissait comme suit les intentions de vote: 54.9% pour les libéraux, 21.7% pour les péquistes, 13.7% d'indécis, 9.8% choix divers. Depuis le PLQ a consacré M. Bourassa, et jouit des avantages publicitaires d'un congrès au leadership. Bref, toutes les conditions apparaissent réunies pour une double victoire. L'équation est plutôt simple. Le PLQ de Robert Bourassa pourra-t-il lundi prochain maintenir sa performance des sept dernières années? Le PLQ de Robert Bourassa réussira-t-il en décembre ce qu'il a accompli même en l'absence de chef en juin dernier?

Pour le PQ et son chef, une double défaite serait une médecine amère. Mégantic-Compton tiendra vraisemblablement ses feux et lieux dans la famille libérale. De ce côté, rien ne devrait changer. Mais la perte de Jonquière, pour le parti gouvernemental, tiendrait du sinistre. Au coeur d'une région dont la loyauté a été absolue depuis 1976 pour l'option et le parti de M. René Lévesque, les électeurs qui voteront lundi ont donné une solide majorité au camp du OUI au référendum de mai 1980, et une majorité de plus de 12,000 voix au candidat péquiste à l'élection de 1981.

Là devrait normalement s'arrêter « la série noire ». Là devrait se vérifier l'impact sur le parti et l'électorat en général du plan de redressement économique élaboré par le conseil des ministres en septembre, octobre et novembre dernier. Si l'électorat de Jonquière, qui n'a jamais tant vu de ministres que durant ces dernières semaines, refusait son consentement à l'équipe gouvernementale, si cet électorat refusait de donner sa caution au plan que M. Lévesque est allé leur vendre récemment, la crédibilité politique du gouvernement serait alors ruinée.

L'organisation du PQ, ses membres les plus éminents, et le chef du parti ont envahi Jonquière. Ils y ont mené une campagne vigoureuse abordant les questions d'intérêt local, mais ils y ont évoqué aussi l'avenir du Québec, tel que dessiné dans le plan de relance de l'économie. Une victoire dans Jonquière consacrerait le statu quo quant à la composition de l'Assemblée nationale. Mais elle briserait cette implacable suite des seize défaites consécutives accumulées aux élections partielles par la famille péquiste. Sans refaire absolument la santé politique de cette dernière, cette victoire témoignerait d'un résidu sinon d'un sursaut de vigueur bien peu perceptible en ce moment. Mais si la défaite était le lot du parti gouvernemental, elle devrait forcer un examen rigoureux qui n'épargne aucune idée, aucune personne. L'index de la « série noire » du second mandat se lirait alors comme un désaveu implacable: Louis Hébert, Saint-Jacques, Saguenay et Jonquière.

— JEAN-LOUIS ROY

DE MAROIS À MAROIS À...

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LE PREMIER ministre a tenté de répéter avec Mme Denise Leblanc-Bantey le coup qu'il avait réussi l'an dernier contre Mme Pauline Marois: évincer la nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine du comité des priorités gouvernementales. Mûrie par l'expérience pénible de sa consoeur de La Peltrie — qui réintégra le saint des saints dix mois plus tard, à la suite de multiples pressions — la députée des Iles-de-la-Madeleine discuta ferme pour que la moitié des Québécois ne soit pas exclue de ce lieu privilégié de discussions.

Si M. Lévesque admet qu'il y a eu « un peu de discussion » et une « hésitation » de sa part, c'est sûr qu'il y a eu du brasse-camarades. Et pourquoi donc ? Les raisons qu'il invoque sont peu convaincantes: le pilotage du projet de loi 51 (disparition du ministère de la Fonction publique dont Mme Leblanc-Bantey est titulaire depuis deux ans et demi) est fort accaparant, la promotion de la condition féminine est loin d'être exclusive au comité des priorités, où il y a danger de faire entrer « toutes sortes de symbolismes ».

Tout cela apparaît cousu d'un gros fil blanc. Peut-être sans s'en rendre compte, le premier ministre estimait-il que sa jeune ministre était trop frêle et fragile pour mener de front le démembrement de son ancien ministère et la prise en charge du nouveau. Mme Leblanc-Bantey a pourtant démontré depuis avril 1981, et même depuis novembre 1976, que l'énergie, la persévérance et la détermination n'ont rien à voir avec la taille ou le nombre de kilos. On a pu le constater durant les négociations du secteur public, quand la ministre a eu maille à partir avec ses collègues mâles du club des « initiés ». On l'a vu, encore cette semaine, quand elle a défendu son projet de loi et quand elle a répondu aux questions concernant l'embauche à l'aide sociale.

Sans enfreindre en quoi que ce soit la sacro-sainte solidarité ministérielle, Mme Leblanc-Bantey a su garder un certain franc-parler, une distance critique qui lui faisait avouer, l'an dernier, que la cause des femmes avait perdu du terrain depuis deux ans. De façon moins directe et plus feutrée, Mme Marois a aussi gardé une certaine candeur — est-ce de la naïveté? — et une spontanéité qui sont une denrée fort rare dans ce club sélect que constitue un conseil des ministres.

Quant au symbolisme relié à la condition féminine, l'argument est plus étrange encore. Ou le comité des priorités est important, et alors il est impensable que la discussion des grandes orientations et des perspectives politiques ne tienne pas compte, en tout et pour tout, des préoccupations et revendicatrions féminines. Et s'il n'est pas important, on se demande bien pourquoi le premier ministre prétendait l'avoir renforcé l'an dernier, après la disparition des ministères d'État, et surtout pourquoi il le maintient. Si la structure est efficace, elle ne peut laisser à la porte la moitié du monde...

Mais M. Lévesque a l'habitude de ces sophismes. Pour justifier son éviction du comité des priorités, l'an dernier, il avait fait valoir que Mme Marois accédait en revanche à la vice-présidence du Conseil du Trésor, un poste névralgique. Ce qui est exact. Mais, tandis que le Conseil du Trésor, organisme de contrôle, examine les dépenses à la pièce, au jour le jour, c'est au comité des priorités que les « architectes » sont à l'oeuvre, dressent les plans d'ensemble, ébauchent les stratégies. Aussi discret soit-il, ce rôle de filtre et de catalyseur, s'il est bien fait, est plus névralgique encore.

Les deux incidents ont eu une conclusion heureuse mais ils illustrent, on ne peut mieux, que les femmes ont encore des pas énormes à franchir avant qu'elles occupent la place qui leur revient dans les centres de décision ministériels et gouvernementaux. Surtout si elles veulent changer les règles du jeu, introduire d'autres préoccupations, faire valoir des priorités nouvelles.

Chacune à leur manière, les huit femmes députées à l'Assemblée nationale — elles seront dix à compter de lundi soir, avec l'élection de deux femmes dans Mégantic-Compton et Jonquière — le clament à qui veut bien l'entendre. Elles doivent toujours être « performantes » et n'ont pas droit à l'erreur. Elles ne se sentent pas à l'aise dans ce forum masculin où les hommes parlent sans écouter les autres, le plus souvent pour la galerie. « On attend et on exige plus de nous que des hommes dans la même situation, même au conseil des ministres, confiait Mme Marois l'an dernier; nous (Mme Leblanc-Bantey et elle) sommes plus sur la sellette, nous ne pouvons nous mettre les pieds dans le même plat. »

Les femmes ont des valeurs différentes, elles sont différentes et veulent le rester. Elles ne sont pas en politique pour le plaisir, l'affrontement ou la confrontation, mais pour tenter de résoudre des problèmes. Elles veulent aller à l'essentiel, éviter le superflu, vider les questions à l'étude, note Mme Marois. Le ton des débats politiques les agace, elles en veulent un nouveau, qui respecte leurs valeurs fondamentales. Elles refusent de s'adapter à l'Assemblée, qui devrait plutôt s'adapter à elles, à leur besoin du concret, à leur souci du vécu quotidien. Elles sont même prêtes à admettre leurs erreurs, ce qui est plutôt inusité dans l'autre camp...

Incapable de procéder au remaniement en profondeur qui s'impose de toute urgence, le premier ministre a été forcé, par la démission de M. Pierre Marois, de jouer, si peu que ce soit, à la chaise musicale. En nommant Mme Marois à la Main-d'oeuvre et à la Sécurité du revenu, il a fait droit à une attente profonde chez sa jeune collègue. Sa franchise désarmante concernant la réforme de l'aide sociale ou l'affaire du « sex bar » de Sept-Iles reposent de l'habituelle esbroufe ministérielle. Quant à Mme Leblanc-Bantey, son franc-parler est probablement ce qui agace le plus M. Lévesque.

Mais à voir comment son plan de relance lève mal de terre, le premier ministre se rendra probablement compte que la relance passe par l'autre moitié du monde. Et par la transparence dont ses deux jeunes collègues savent faire preuve, sans fanfaronnade.

Où va le canal 10?

LA DIRECTION DE TÉLÉ-MÉTROPOLE a finalement accepté l'ultime médiation du ministère fédéral du Travail dans le conflit qui l'oppose depuis plus d'un an à ses quelque 170 techniciens. M. Raymond Leboeuf est un spécialiste fort expérimenté dans les problèmes de relations de travail, et il n'a pas tardé à se mettre à la tâche. Mais les autres conciliateurs ou médiateurs qui ont échoué avant lui n'étaient pas moins habiles ni dévoués. Dès lors, si un règlement doit survenir à brève échéance, il faudra un revirement radical dans le dossier.

Or, quand on regarde les clauses en litige qui ont amené le canal 10 à décréter un lock-out le 8 novembre 1982, on ne trouve rien qui justifie un conflit aussi prolongé, ni un tel antagonisme entre les parties. D'ordinaire, dans ce genre d'affrontement, les torts sont rarement du même côté. Mais là, on est frappé du refus systématique de discuter qui a marqué la position de l'employeur dès le point de départ. On est étonné aussi qu'une entreprise de communication n'ait pas mieux expliqué les motifs de sa position.

Car il faut des motifs graves pour chambarder une convention collective et surtout pour tenir à la rue près de 200 personnes pendant plus d'une année. Or, les états financiers de Télé-Métropole ne révèlent aucune situation de crise qui eut justifié que l'employeur exige de ses syndiqués des assouplissements à leur régime de travail. Au contraire, alors que d'autres médias subissaient les effets sévères de la récession, le canal 10 a continué d'afficher un bilan prospère.

Bien plus, c'est le conflit en cours qui, réduisant forcément la qualité et la variété des émissions du canal 10, a probablement contribué à faire chuter sa cote de popularité et à préparer pour les années qui viennent de dangereuses surprises chez les annonceurs du réseau TVA. L'attitude de la direction de Télé-Métropole et ses effets n'ont pas seulement entraîné du mécontentement au sein de l'auditoire. Ils ont apparemment suscité inquiétude et réprobation à Ottawa, tant au ministère du Travail qu'à celui des Communications, où le régime des ondes fait l'objet d'une révision importante.

Le conflit des techniciens, si on en juge par les demandes patronales, serait le reflet d'une stratégie d'expansion de Télé-Métropole qui, débordant désormais le champ d'attribution qui lui était reconnu depuis sa fondation, entre dans d'autres productions, et tente pour ce faire de supprimer toute entrave à caractère syndical. Cette stratégie, si elle n'était pas modifiée radicalement, entraînerait de grands chambardements dans la nature même du canal 10 et dans le régime de travail de ses employés. D'où les sérieuses questions qui se posent à Ottawa.

Il serait paradoxal qu'au moment où le gouvernement fédéral songe à associer les syndiqués à la propriété, à la gestion et aux profits des entreprises, on laisse une société aussi importante que T.-M. liquider en pratique un syndicat, hier association indépendante, aujourd'hui affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Il serait aussi étonnant qu'une poignée d'administrateurs, bénéficiant d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et n'ayant pas de comptes à rendre si ce n'est aux « Oeuvres de charité J.A. deSève », source de leurs moyens, puissent aménager un empire commercial en faisant fi de règles auxquelles les autres employeurs, publics et privés, sont soumis.

Il est possible que dans les jours qui viennent, si ce n'est déjà fait, un règlement de principe survienne grâce aux bons offices du médiateur. Il ne serait pas impossible, non plus, que le compromis final comporte la renonciation, par le syndicat des techniciens, à la plainte qu'il a soumise aux autorités fédérales pour présumée pratique déloyale de la part de Télé-Métropole. Mais le conflit aura ouvert des aperçus inquiétants sur les méthodes du grand diffuseur de la rue Alexandre-DeSève.

C'est pourquoi les autorités gouvernementales seraient bien avisées de regarder plus en profondeur ce qu'il advient de cette importante entreprise culturelle en prévision du jour où le régime spécial de propriété qui y prévaut viendra à échéance. Une réforme substantielle de l'« oeuvre » du canal 10 pourrait être plus indiquée, à l'examen, que la création d'une deuxième chaîne privée de télévision.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Angoisse montréalaise

« PLUS UNE commission scolaire est forte, plus elle peut dispenser des services aux clientèles qu'elle dessert », déclare le mémoire d'une Coalition des personnels de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), un texte que la Commission aurait pu en grande partie signer elle-même. Insuffisamment étayé, ce plaidoyer contre le projet de restructuration scolaire du ministre de l'Éducation n'en a pas moins le mérite d'attirer l'attention sur une série d'incertitudes aiguës quant au sort que le projet de loi 40 réserve à Montréal.

On peut soupçonner que la coalition de syndicats est surtout inquiète de son propre sort si la CÉCM disparaît dans sa forme actuelle, et qu'on institue plusieurs commissions scolaires de tailles plus égales dans l'île de Montréal. Mais ce défaut d'inspiration n'enlève rien à la pertinence des questions.

La coalition n'est pas partisane du « small is beautiful », nouveau credo de M. Laurin. Elle ne craint pas le gigantisme, et donne en exemple de grandes villes américaines, New York, Chicago, Philadelphie, où les écoles publiques ne relèvent que d'une seule unité administrative. L'argument est un peu court. New York n'est pas, que l'on sache, un paradis scolaire. Et si on se modelait sur cette administration, responsable de près d'un million d'élèves, vaudrait mieux remettre toutes les écoles du Québec au ministère de l'Éducation, et le tour serait joué. La coalition, qui dénonce chez le ministre un tel désir d'empire, en serait certainement désolée.

Mais la coalition a raison de s'inquiéter de la future péréquation des ressources scolaires dans l'île de Montréal. Elle se faisait, jusqu'à maintenant, à deux niveaux, celui du Conseil scolaire de l'île (CSIM), et à l'intérieur des commissions scolaires, notamment les deux plus grandes, la CÉCM et la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CÉPGM), qui oeuvrent sur des territoires immenses. Le rôle du Conseil scolaire a été crucial à ce chapitre. Pourtant le projet de loi 40 laisse son avenir, son existence même, dans le vague. Si la « commission de mise en oeuvre » de la réforme juge bon de recommander au ministre qu'un nouvel organisme, chargé d'administrer la dette du CSIM, s'occupe aussi d'autres biens et services, le ministre peut répondre favorablement, et sera seul à décider des fonctions et pouvoirs de ce successeur du Conseil. Ce genre de législation, qui nage dans l'arbitraire, est inadmissible.

Les autres griefs de la coalition se rattachent pour une large part aux décisions qui toucheront le Conseil scolaire. Comment planifiera-t-on les migrations entre quartiers, les services aux immigrants, les services spéciaux, les services d'éducation des adultes, un ensemble de fonctions que la CÉCM assume avec l'efficacité que donnent l'expérience et les ressources? Si on refait la carte scolaire pour créer des commissions de taille moyenne, il faudra redistribuer quelque part ces fonctions de coordination. Le projet de loi ne fournit aucune assurance valable à cet égard.

Mais le mémoire de la coalition pèche exactement de la même façon. Il ne débouche sur aucune suggestion autre que le retrait pur et simple du projet de loi 40. Il faut comprendre qu'il prône, curieusement, le statu quo. Or la CÉCM, étrange oubli de ces esprits généreux, n'est pas seule dans l'île de Montréal. Il y a là sept autres commissions scolaires, dont six peu populeuses, qui doivent bien souffrir de la petitesse dont la coalition a tellement peur. Avec la diminution encore prévisible des effectifs scolaires, certaines atteindront bientôt le seuil critique où l'existence même des services est en danger.

Chose étrange aussi, ce mémoire à la mémoire courte passe sous silence les problèmes linguistiques et confessionnels qui sont à la source de l'interminable débat sur la restructuration scolaire à Montréal. Est-ce à dire que ces cinq syndicats et associations tiennent à la division confessionnelle des commissions scolaires, et renoncent à donner à la minorité anglophone le contrôle de ses propres commissions? Aucune contribution sérieuse à la discussion de ce projet de loi ne peut ainsi se défiler devant l'essentiel. S'il veut vraiment servir les intérêts montréalais, comme il le prétend, plutôt que les seuls intérêts syndicaux, ce mémoire doit rapidement se donner une suite.

— LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

■ L'Université de Montréal s'écroule

LA VÉNÉRABLE et honorable Université de Montréal croupit sous un monceau de papiers froissés, de grévistes essoufflés et d'étudiants harassés. Depuis plus d'un mois la grève des employés de soutien tourne, et détourne toutes nos ambitions. Certains cours se donnent, d'autres pas; la bibliothèque ressemble à celle de Babel; nous ne savons jamais d'une journée à l'autre si nous pourrons entrer, si la session sera validée, si nous aurons nos misérables bourses avant Noël, si les formulaires de dépôt de thèse seront disponibles. Bref, c'est le bordel.

Je ne comprends pas pourquoi, sans violence aucune, ce conflit tarde tant à se régler, à moins qu'il ne soit financé par les détenteurs de distributrices alimentaires qui font des affaires d'or depuis la fermeture des cafétérias ! Les petits salariés sont dehors et se battent, autant pour eux que pour les grosses huiles. Baisse de salaire et augmentation de tâche: inadmissible. Il serait souhaitable que les médias brassent davantage cette histoire; cela fera peut-être bouger la tirelire administrative en même temps. Le sort de milliers d'étudiants est enjeu. Aidez-nous à balayer les toiles d'araignées qui envahissent l'immense château éducatif. Pour l'instant il n'est que décoratif.

— DENISE RENAUD
Ville La Salle, 23 novembre

■ Les sabots de la Rossinante

Lettre adressée à Jean-Claude Leclerc, éditorialiste au DEVOIR

VOTRE éditorial sur sur les sabots de Denver, vraiment, quelle démesure!

Contrairement à ce que vous affirmez, pour le commun des mortels, il n'y a rien « d'anormal, d'outrancier et de choquant dans la pratique des huissiers d'immobiliser un automobiliste qui n'aurait pas payé ses billets de circulation ».

Contrairement à ce que vous écrivez, la population se scandalise effectivement « de la minorité qui néglige de payer ses tickets ». Et l'on se scandalise encore davantage de ce qu'il en coûtait à la ville pour recouvrer ses amendes. D'autant plus que le sabot n'était imposé que pour ceux qui avaient trois contraventions impayées.

Et comment pouvez-vous vous réjouir de ce que les huissiers « commirent l'erreur d'installer leurs engins sur des véhicules d'avocats »? (Et de journalistes, peut-être?) Ceux-ci ne sont-ils pas des citoyens comme les autres? Soumis aux mêmes exigences de justice sociale et de respect du bien-commun? N'y a-t-il pas déjà trop de tolérance face aux grands et aux gens influents?

Je ne nie pas que l'application de ce règlement municipal pose problème face à la Charte des droits et libertés. Mais il me semble, alors, qu'au lieu de se réjouir du jugement Girouard, on devrait s'efforcer de trouver un moyen de justifier légalement le sabot, et espérer qu'un autre juge donne une interprétation plus équitable de la Charte. Car, enfin, qu'y a-t-il d'injuste à ce qu'on soit obligé de payer ses contraventions? La même situation ne prévaut-elle pas, par exemple, à propos de nos déclarations d'impôts. On doit payer la somme indiquée sur l'avis de cotisation même si on le conteste. D'une certaine façon, on est donc « présumé coupable »; mais le « droit à un juste procès » demeure entier.

Vraiment je ne vois pas ce qui vous justifie de pousser de si hauts cris. Pour employer vos propres arguments: il me semble que bien d'autres sujets mériteraient que vous enfourchiez votre Rossinante. La tyrannie me semble moins dans les sabots de Denver que dans l'attitude d'une minorité d'automobilistes qui en prennent trop large avec les règlements de la circulation et de moquent par là des citoyens ordinaires.

— GUY DURAND
Montréal, 25 novembre

■ Liberté des uns, dignité des autres

ON recule devant la définition légale du mot pornographie. On en a peur: la tâche est trop difficile, trop controversée. Il serait impossible, selon M. Herbert Marx (LE DEVOIR du 21 novembre), d'y attacher un sens qui n'ébranlerait ni la liberté de parole des uns, ni la dignité des autres...

On recule, on contourne; on remet à plus tard — à jamais? — la circonscription de ce qui se trouve dans la parole pornographique qui choque si justement tout ceux épris de respect et d'équité.

Mais si on persiste à avoir peur de dévoiler la volonté du pornographe, si le mot effraie tant, si on refuse aux mots l'attitude qui l'anime, il faudrait quand même le courage et l'honnêteté de vouloir bien cerner le malaise, de ne pas perpétuer les malsaines confusions qui embrouillent tout: le pornographe a un sexe, la pornographie aussi. Le mot érotique est sûrement aussi difficile à cerner que le mot pornographique, mais une différence entre les deux est certaine: une publication pornographique n'est pas une publication érotique. Une publication pornographique n'est pas une revue pour adultes, mais bien une revue pour pornographes. De même un bar pour adultes: pour ne pas insulter la moitié de la société, on devrait dire bar pour mâles adultes, et pour corriger les quelques illuminés qui souligneront qu'on y retrouve toujours une femme, ainsi que pour utiliser un langage honnête et cohérent, on devrait dire bar pour pornographes.

On peut s'interroger de bon droit sur la proposition de règlements de zonage introduite par M. Marx, parce qu'elle consolide et légitimise le statu quo. Va-t-on demander aux 18 forteresses pornographiques de la rue Sainte-Catherine de déménager ailleurs? Si l'on ne trouve pas le courage d'appeler un chat un chat, où va-t-on trouver le courage de les faire bouger, ces forteresses? Et puis, détail administratif important dans une ville comme Montréal, qui décidera de l'emplacement (ou du déplacement non probable) des « zones »?

Il faut aller au coeur du malaise, le dénoncer, le circonscrire, parce que les manifestations de l'esprit pornographique sont des symptômes qui révèlent beaucoup d'une condition plus profonde. Mais on n'avance pas, ou mal, dans le noir et la confusion: dans le langage de la dénonciation qui s'amorce, il ne faut pas avoir peur des mots. D'ici à ce que se dissipe la crainte, on pourra se rappeler que pour plusieurs, la différence entre un homme et un homme respectueux ne tient souvent qu'à quelques dîners d'« affaires » dans un palais pornographique.

— M. LEMIEUX
Montréal, 23 novembre

■ Deir el-Kamar, il y a 123 ans

IL Y A 123 ans déjà, en 1860, comme cela fut le cas au mois de septembre dernier, les populations chrétiennes du Chouf au Liban avaient été déjà massacrées par les Druzes.

Comme cela fut le cas au mois de septembre dernier, les populations survivantes se réfugièrent dans la ville de Deir el-Kamar qui fut aussitôt encerclée par les assassins.

Comme ce fut le cas au mois de septembre dernier, les ancêtres de Walid Joumblatt donnèrent toutes les assurances pour la sauvegarde de leur vie, de leurs biens et de leur honneur.

Comme c'est hélas le cas à présent, le monde retint son souffle... et son geste dans l'attente de l'horrible. Dans Deir el-Kamar (Couvent de la lune) qui fut un temps la capitale du Liban, joyau de la montagne et actuellement habitée par 50,000 réfugiés auxquels les assaillants ne laissent parvenir des vivres qu'au compte-goutte, où règnent aujourd'hui la maladie, les épidémies et la mort, sans compter les bombardements aveugles des assiégeants.

Dans Deir el-Kamar et, comme il y a 123 ans, dis-je, un des pires génocides de l'histoire moderne se prépare: un hallali monstrueux destiné à faire fuir tout chrétien de la région à mille kilomètres à la ronde.

L'histoire ne peut pas et ne doit pas se répéter car, sinon, le monde ne pourra pas se regarder dans la glace.

En 1860, la lenteur des communications fit que les troupes françaises arrivèrent trop tard.

Aujourd'hui, ni la France, ni les États-unis, ni aucun pays civilisé n'aura cette excuse, car non seulement les nouvelles circulent vite, mais les troupes de la multinationale sont sur place pour y représenter la civilisation face à la barbarie.

Deir el-Kamar est en danger de mort et avec elle notre conscience.

— ALBERTO S. DELBURGO
écrivain libanais en exil
Montréal, 17 novembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25$ par semaine. Le samedi seulement: 50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; 6 mois $56.; 3 mois: $30. À l'étranger: $120. par année; 6 mois $62.; 3 mois: $32.; édition du samedi $26. par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

UN CHAT EST UN TIGRE

GILLES BRETON

Professeur au département de science politique à l'Université Laval

LE MÉTIER de politicologue consiste pour l'essentiel à mettre au jour le fondement caché de l'action et des luttes politiques et d'en déterminer la charge structurelle. Les risques du métier résident pour celui qui le pratique dans le fait que ses propositions de lecture peuvent ne pas contribuer à améliorer notre connaissance de la réalité, mais déboucher sur des niaiseries analytiques c'est-à-dire sur des lectures boursoufflées du réel qui font qu'un chat n'est plus un chat mais devient un tigre. Vus sous cet angle, les articles qu'a commis Daniel Latouche, politicologue de son état, dans LE DEVOIR des 19 et 26 novmebre, sont deux des beaux cas d'enflure de l'analyse qu'il m'a été donné de lire ces derniers temps.

La thèse qu'y développe Latouche est fort simple. Refusant de lire le dernier discours à la nation de René Lévesque comme un simple programme de relance politico-économique, ce dernier y décèle rien de moins qu'un véritable « programme de révolution tranquille ». Après avoir déniché pas moins de six décisions majeures dans ce discours « mémorable » et craindre même de nous voir souffrir d'overdose de décisions, Latouche écrit: « On exagère à peine en disant que ce sont là six tournants parmi les plus importants qu'un gouvernement ait tenté de donner à la société québécoise depuis 1960 ».

Convenons que ce n'est pas rien.

Personnellement ce que je préfère dans cette citation c'est le 1960 car, sauf erreur, cela nous ramène au tout début de la Révolution tranquille et à tout ce que cela a impliqué comme redéfinition du rôle de l'État, comme élan à l'extension de l'emprise étatique sur la société québécoise que traduisent des « tournants » mineurs du genre création d'Hydro-Québec, de ministère de l'Éducation, de la SGF, de l'assurance-maladie, etc. Quoiqu'on pense de cette période récente de l'histoire du Québec, il faut forcer l'analyse dangereusement pour réussir à faire d'un vague énoncé d'interventions gouvernementales, fussent-elles péquistes, une quelconque regénérescence de la Révolution tranquille.

Mais notre politicologue en exercice ne s'arrête pas là, puisqu'il a réussi à mettre au jour dans ce même discours « un renversement de vocabulaire complet » que condense le mot d'ordre « celui d'être les meilleurs ». Encore là, fallait le faire! Loin du renversement du vocabulaire, j'y vois plutôt des relents des discours que tenait l'instructeur de notre équipe de hockey pee-wee avant un match important. J'ajoute pour les intéressés que ça ne suffisait pas toujours pour nous faire gagner.

Enfin Latouche voit dans « les cafouillements de Robert Bourassa le lendemain soir » un indice que « le discours gouvernemental était bon, un point c'est tout ». Encore une fois, c'est caricaturer inutilement la réalité. Pourquoi ne pas y voir, d'une part, l'incapacité des libéraux de jouer leur rôle d'opposition tellement les positions gouvernementales sont proches des leurs, d'autre part, une preuve supplémentaire que remplacer Lévesque par Bourassa c'est changer quatre vingt-cinq sous pour un dollar et qu'enfin nous nous retrouvons, une fois de plus, en situation d'alternance gouvernementale sans alternative politique réelle.

Cela dit, reste que Latouche n'aime pas les « questions insignifiantes » surtout lorsqu'elles sont posées par des journalistes qui veulent savoir combien ce programme de relance va coûter et quand l'argent sera dépensé.

J'avouerai que ce type de questionnement, s'il n'est pas suffisant, me semble néanmoins pertinent. Que voulez-vous faire lorsqu'on est en présence d'un gouvernement qui, loin d'enclencher une seconde Révolution tranquille, nous présente avec tambours et trompettes son deuxième plan de relance en moins d'un an — le premier étant les $700 millions du Mont Sainte-Anne en mars dernier? Le minimum du minimum de distance critique nous dicte de le questionner sérieusement plutôt que de reprendre ce discours gouvernemental en écho et qui plus est de l'amplifier.

Le programme Lévesque-Parizeau vise-t-il à relancer l'économie ou à solutionner le problème du chômage massif au Québec? La politique économique d'un État peut-elle encore reposer sur le postulat: relance de l'investissement privé implique relance de l'activité économique qui implique création d'emplois? En ces temps de virage technologique, de course aux gains de productivité, qu'est-ce qui nous assure que le fonds d'investissements de $2 milliards sera utilisé non pas pour rationaliser et moderniser la production mais bel et bien pour créer des emplois? Quelqu'un pourra-t-il nous dire quand la politique des tarifs réduits d'hydro-électricité comme facteur d'industrialisation a donné des résultats significatifs en terme de créations d'emplois au Québec? En ce qui concerne le secteur forestier, le plan de reboisement annoncé et dont tous les intervenants reconnaissaient l'urgence bien avant le gouvernement Lévesque ne constitue-t-il pas un exemple patent du rôle dévolu à l'État dans notre société soit de réparer les dégâts de l'entreprise privée? Si tel est le cas, comment peut-on se réjouir comme Latouche le fait, de « la fin de l'État-maître-d'oeuvre de la planification économique » et de voir le gouvernement « laisser les entreprises s'organiser elles-mêmes selon leurs priorités »? Qu'est-ce qui nous assure que le virage proposé — ou imposé? — aux assistés sociaux qui, on le sait maintenant, résulte d'une longue concertation avec les milieux concernés et leurs représentants c'est-à-dire messieurs Bérubé et Johnson (*sic*), ne confinera pas ceux-ci à des emplois communautaires subalternes relevant du tiers-secteur avec des taux de rémunération au-dessous du salaire minimum?

C'est lorsque j'aurai des réponses à ces quelques questions que je pourrai conclure « à des réorientations majeures et peut-être irréversibles, du développement de la société québécoise ». Encore que rien ne m'assure qu'elles satisferont réellement les intérêts de deux et celles qui ont été frappés le plus sévèrement par la crise. Si le passé est garant de l'avenir force est de constater que rien de bon ne nous attend de ce côté.

Entretemps je tiens à rassurer Latouche que je ne souffre d'aucune overdose de décisions gouvernementales. Je m'en réjouis car je ne sais comment mon organisme aurait réagi n'étant pas encore rétabli de sa dernière overdose de décrets et de lois spéciales.

La hache dans les acquis des cégeps?

EN COLLABORATION

Ces lignes sont extraites d'un document qui nous a été communiqué par M. Alain Vennes, coordonnateur du département de philosophie du Cégep Saint-sur-le-Richelieu. Cette prise de position a été discutée et adoptée à l'unanimité par les 16 membres de ce département.

LE gouvernement du Québec s'apprête à entériner le « Projet de règlement des études collégiales » (PREC) du ministre de l'Éducation.

L'adoption de ce projet signifiera la disparition de la formation collégiale telle que portée à maturité par tous les intervenants des collèges depuis 15 ans. En effet, loin d'annoncer un simple réaménagement, le PREC modifie la nature même de la formation dispensée par les cégeps, et consacre une ré-orientation profonde de ses objectifs fondamentaux.

Le département de philosophie du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu croit qu'il est impératif de dénoncer ce projet de règlement qui, s'il se réalise, viendra chambarder la vie des collèges et leur mission auprès de la collectivité québécoise. Aussi, le département réclame-t-il que le ministère de l'Éducation prenne le temps d'effectuer une véritable consultation auprès de l'ensemble des intervenants de l'enseignement collégial avant que quelque mesure nouvelle ne soit promulguée.

De façon plus immédiate, le département veut attirer l'attention sur deux dispositions majeures du PREC qu'il juge inquiétantes, soit l'élargissement des certificats d'études collégiales (CEC), et les modifications apportées à la formation générale dans le cadre du diplôme d'études collégiales (DEC).

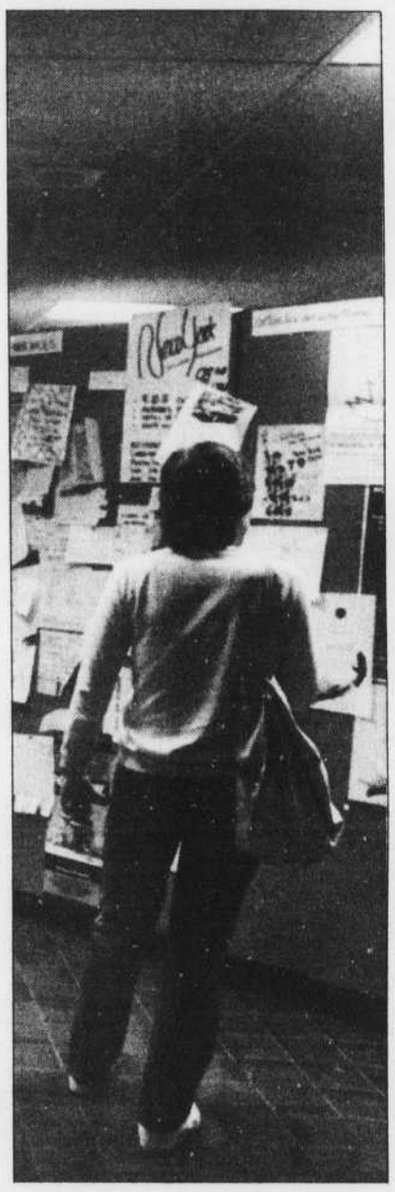

Une formation spécifique — La formation collégiale doit son originalité à l'équilibre qu'elle préserve entre les études générales et les études professionnelles, équilibre incarné par un même diplôme pour tous, le DEC. Conçu pour pallier aux inégalités reproduites par la co-existence des collèges classiques et des instituts techniques, le système des cégeps a permis d'offrir à un plus grand nombre des programmes spécialisés menant soit au marché du travail (programme professionnel), soit aux études universitaires (programme général), *tout en assurant à tous une formation générale* par le biais d'un tronc commun de cours obligatoires (philosophie, français, éducation physique). De nombreuses études, que ce soit du gouvernement ou de source étrangère ou privée, ont reconnu la valeur de la formation générale de base et le souci d'accessibilité et de démocratisation propre au niveau collégial.

Si le tronc commun de cours obligatoires permet à tous de se voir reconnaître les mêmes droits, le même statut, et d'aspirer ainsi aux mêmes chances, ce n'est pas uniquement en raison du caractère obligatoire des cours, mais aussi à cause du contenu spécifique de la formation offerte: les cours de philosophie, de français et d'éducation physique ont comme vocation propre de permettre à l'étudiant de s'assumer comme personne intégrale au niveau de la pensée libre et critique, au niveau de la langue, au niveau du corps. Pour nous, qui oeuvrons au collégial depuis les 15 dernières années, ce choix ne paraît pas arbitraire, au contraire, il est lié à une conception de l'éducation et des valeurs que l'enseignement collégial *doit* promouvoir.

Ce portrait de la formation collégiale serait incomplet si on ne mettait pas aussi en lumière le rôle des cours complémentaires. Ces cours permettent aux étudiants d'élargir leurs connaissances dans des domaines de leur choix en dehors de leur champ spécifique de concentration ou de spécialisation, et constituent une occasion pour chacun de donner une dimension personnelle supplémentaire à sa formation.

Par ailleurs, les cégeps ont donné lieu à un développement sans précédent des services d'éducation aux adultes. C'est dans ce cadre que sont apparus les CEC, cours de concentration sans tronc commun général, qui visent à permettre à des *adultes déjà sur le marché du travail* de parfaire leur formation dans leur spécialité. Loin de concurrencer les DEC, les CEC — s'adressant à une clientèle aux besoins spécifiques — servent de complément.

Le « nouveau CEC » — Le PREC vient mettre la hache dans ces acquis. D'abord, il instaure un « nouveau » CEC à la fois différent dans son contenu et dans la clientèle visée. Désormais, ce sont les étudiants du secteur professionnel régulier qui pourront s'inscrire dans un programme menant au CEC, en raison de l'abolition de la distinction traditionnelle entre « étudiant régulier » et « étudiant adulte ».

Ce programme, dont il était déjà question depuis 1980, et pour lequel à cette époque aucun tronc commun n'était prévu, comporte dans le PREC un ensemble restreint de cours obligatoires: deux cours de langue et littérature, et un cours à choisir parmi ceux de philosophie, économie du Québec et histoire des institutions du Québec.

Il faut croire que les inquiétudes exprimées en 1980 face à l'élargissement au professionnel d'un CEC sans tronc commun ont mené le MEQ à instaurer les cours obligatoires mentionnés cihaut. Cependant, nous croyons que le problème reste entier:

1) Il y a toujours lieu de se demander quels motifs ont pu pousser le ministère à rendre le CEC — avec ou sans tronc commun — disponible au régulier. Il n'en demeure pas moins que le PREC ouvre la voie à la création de deux catégories d'étudiants (ceux et celles qui se prévaudront du CEC, et les autres), comme c'était le cas avant la création des cégeps. Qu'est devenue l'insistance sur l'égalité dont il était question en 1978 ? D'aucuns verront là une contrainte requise pour mieux effectuer le fameux « virage technologique », mais encore faut-il que ce virage soit pris, comme d'autres l'on déjà fait remarquer, « de manière intelligente, c'est-à-dire sans sabrer dans les acquis des 15 dernières années des cégeps, sans diminuer la qualité de la formation générale des étudiants » (département de philosophie, cégep Lionel-Groulx, 1983).

2) Il y a en effet un net danger de « déqualification » des étudiants du CEC par rapport à ceux du DEC. Non seulement risque-t-on de convaincre de plus en plus de candidats au programme professionnel que leur lot est celui de la spécialisation hâtive (soit par l'attrait combien éphémère d'une « job » en bout de ligne, ou par la dévalorisation des cours obligatoires du DEC — « dans le fond, ce n'est ni utile ni important ! ») mais on produira en plus une catégorie de diplômés qui seront perdants en termes humains (et peut-être aussi en termes monétaires). La généralisation du CEC à l'enseignement régulier, de façon inconditionnelle, laisse aux lois de l'offre et de la demande le soin de décider du type de formation des citoyens. Que devient un cégep qui offrirait de plus en plus de CEC ?

3) On pourrait croire que la réinstauration d'un tronc commun pour le CEC règle les problèmes. Nous croyons cependant qu'il s'agit là de la poudre aux yeux, de la pure frime. D'une part, ce tronc commun n'est pas « commun » du tout, si ce n'est que par les deux cours de langue et littérature. Le reste (philosophie, économie ou histoire) constitue un genre de cours complémentaire dont on se demande quel peut en être l'objectif fondamental. Quant à l'éducation physique, on n'en parle même plus. D'autre part, un tel « tronc » ressemble davantage à une « branche » parmi d'autres: sa « minceur », en termes de contenu, laisse pour le moins songeur.

Ainsi, ce « nouveau tronc commun » pour le CEC, aussi dispersé que mince, n'offre que l'illusion d'une homogénéité, et relève plus de l'absurde réaction politique que de la réflexion véritable sur les objectifs de la formation collégiale.

Le nouveau CEC, aux yeux du département de philosophie, constitue un geste de mépris à l'endroit des étudiants du professionnel, et ne fera que les priver de ressources par rapport à leurs camarades du général. Qui alors en profitera ? Qui peut affirmer que ces étudiants reçoivent actuellement « trop » de formation ? Seront-ils, seront-elles, aussi victimes de la « coupurite » budgétaire du gouvernement ? Doit-on penser que le discours patronal en faveur de l'entreprise à réussi à trouver au sein du gouvernement une oreille tellement favorable que le MEQ a fini par le faire sien ? Même, à la limite, peut-on vraiment croire que la sacro-sainte « productivité » sera elle-même mieux servie par la reproduction en masse de techniciens hyper-spécialisés, en ce monde qui change si vite ? Beaucoup de questions, peu de réponses...

À suivre

Que connaît-on d'Amway?

J'AIME beaucoup LE DEVOIR parce que j'ai toujours été certain d'y trouver des écrits fondés sur des recherches approfondies, mais l'article de Jean-Claude Leclerc, « Les recettes d'Amway » (du 12 novembre), me paraît faire exception à la règle.

J'aimerais savoir si M. Leclerc a déjà pris connaissance d'au moins un des quatre volumes déjà parus concernant le « Monde d'Amway » ou « L'aventure Amway » écrits par un journaliste du nom de Paul Conn, avant de se permettre d'insulter de façon aussi cavalière les fondateurs d'Amway et avant de bafouer ainsi tout le système Amway que plus d'un million de personnes chérissent justement pour la philosophie de vie si complète qu'il soutient.

Toutes ces personnes sont parfaitement libres d'y adhérer et même d'y rester, et tous sont assez sûres d'elles pour pouvoir monter une « business » à leur propre compte. Partant de là, je présume qu'elles doivent être au moins autant en mesure que Jean-Claude Leclerc de juger s'il s'agit d'une bonne affaire pour eux ou d'une « affaire abusive d'exploitation de petits par des illuminés », d'autant plus que la cote intellectuelle moyenne des distributeurs Amway se compare très avantageusement avec celles des plus florissantes compagnies.

Lorsque M. Leclerc mentionne que « ces gens font du porte-à-porte », il vient me confirmer qu'il ne connaît pas le système dont il parle au point de vue « mise en marché »,

Comment pourrais-je croire qu'il puisse connaître ce système dans sa profondeur, car Amway est un réel système qui contient de multiples facettes pas mal plus profondes que le système de mise en marché. Il faut presque vivre dans ce système (ou sinon l'étudier très à fond) pour connaître ses données.

Je ne vois pas quel esprit peut pousser un homme de la trempe de M. Lecler, que j'estime beaucoup, à écrire un article aussi destructeur sur un système qui a aidé plus d'unmillion de gens à travers le monde, le Canada et le Québec, et qui peut encore en aider beaucoup d'autres.

Il faut considérer que chaque fois qu'un seul Canadien parvient à trouver une occasion de faire quelque chose qu'autrement le pays aurait dû faire pour lui, le Canada y gagne aussi, que cette chance lui soit donnée par les « pratiques » d'Amway ou de quelqu'autre compagnie privée.

J'inviterais M. Leclerc à visiter seulement quelques distributeurs Amway qui ont *réussi* — il est facile de prouver la faillite de quoi que ce soit par ceux qui n'ont pas réussi ou pas encore, vu qu'il n'y a aucune obligation pour quiconque de fonctionner autrement qu'à leurs rythmes à eux — pour vérifier la véracité de son jugement au sujet « d'exploitation de petits vendeurs qui travaillent fort pour retirer un faible revenu d'appoint, et qui sont surtout payés avec du rêve ». Il pourra voir là la réalisation des rêves de ceux qui ont bien voulu fournir les efforts et le temps pour arriver à ces réalisatoins.

Pourrais-je ajouter que l'animateur de l'émission très écoutée, « 60 minutes », Mick Wallace, très sévère critique de ce genre de commerce, a quand même jugé Amway pas du tout si mal que M. Leclerc.

— **PIERRE ALLARD**
Sainte-Foy, 17 novembre

L'opinion en tête

Vient de paraître:

par l'auteur de LE CHOC DU FUTUR et de LA 3e VAGUE

Plus que jamais, le défi du changement s'impose à nos sociétés. Dans *Le Choc du futur*, puis dans *La Troisième Vague*, qui furent d'immenses succès, Alvin Toffler exposait les principes et les modalités de l'irruption de l'avenir au coeur de notre présent. Ici, actualisant et prolongeant ses réflexions, Toffler définit des perspectives et propose des solutions originales pour sortir de la crise.

Les cartes du futur, parce qu'elles touchent aussi bien au travail qu'à la famille, au sexe qu'à la politique, à la fiscalité qu'au racisme, sont entre les mains de chacun d'entre nous.

En librairie à $14.95

Maintenant en librairie: deux ouvrages fondamentaux

L'ÉTAT DU MONDE 1983
Un panorama complet et précis des grands événements économiques et politiques mondiaux.
- **127 articles de fond**
- **200 tableaux, 40 cartes**
- **78 bibliographies**

15,95$

L'ÉTAT DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES 1983-1984
Un bilan des principales découvertes scientifiques et innovations techniques dans tous les domaines.
- **152 articles**
- **103 bibliographies**
- **28 tableaux statistiques**

17,50$

La Découverte-Maspero / Boréal Express

17,50$

La reprise chahutée de l'économie américaine: 1) l'endettement

Suite de la première page

tent, avec une vigueur souvent insoupçonnée de l'extérieur, les contradictions et déchirements dans lesquels se débat l'économie mondiale, d'Ouest en Est et du Nord au Sud.

Derrière une façade plus brillante, un drame continue à se jouer. La conclusion en forme d'hypothèse qu'on est tenté de tirer d'observations nécessairement très incomplètes, de réflexions forcément très imparfaites, est que les États-Unis, en dépit de la satisfaction exprimée par M. Ronald Reagan et ses collaborateurs pour les résultats obtenus (une « plate-forme » électorale effectivement présentable), ont à ce jour parcouru moins de la moitié du chemin qu'il reste à parcourir pour que l'économie sorte de la zone périlleuse qu'elle n'a toujours pas quittée, et où les dangers qui guettent la voyageuse s'appellent inflation et sa soeur ennemie mais non moins jumelle Déflation, et leur cortège habituel de chômeurs, de déclassés, d'entreprises en faillite.

C'est un fait incontestable que l'indice des prix à la consommation monte beaucoup moins vite, même si la prévision officielle de hausse, 3.1 % pour l'année en cours, se trouve probablement un peu dépassée.

Pour 1984, l'administration table sur un « taux d'inflation » de 4.4 %, même si les économistes les plus réputés, à commencer par M. Henry Kaufman, de chez Salomon Brothers, firme de courtage de New York, estiment pour la plupart qu'une certaine accélération risque de se manifester à partir du second semestre de l'année à venir, portant la hausse au-dessus de 5 %, peut-être 6 %, un pourcentage qui, soit dit en passant, aurait été considéré comme intolérable il y a moins de 15 ans.

C'est un autre fait que la baisse en valeur absolue d'un certain nombre de prix, dont ceux des produits pétroliers, continue à peser sur les indices (sans être, évidemment, le seul facteur de modération) tant de détail que de gros. La façon dont les choses se passent sur le terrain, c'est-à-dire dans les professions concernées, mérite qu'on s'y arrête. C'est qu'il s'agit d'un tout autre processus que d'un retour ordonné et graduel vers la stabilité.

Le nombre des faillites continue d'être très élevé, et jamais les banques américaines n'ont enregistré de pertes aussi importantes que celles qu'elles essuient actuellement dans le secteur de l'énergie, pétrole, gaz et centrales nucléaires. Plusieurs d'entre elles ont déjà, en conséquence, déposé leur bilan. La dernière faillite est celle de la First National Bank of Midland.

Une autre banque du Texas avait quelques jours auparavant annoncé le plus gros déficit qu'un établissement financier américain ait jamais encouru au cours d'un seul trimestre.

Pour éviter d'avoir à constituer des provisions et à faire purement et simplement disparaître de leurs actifs des crédits consentis à des clients lourdement engagés auprès d'elles, les banques prêteuses, quand elles le peuvent, leur accordent des délais (et parfois les mêmes) le font pour leurs débiteurs mexicains ou brésiliens.

Les sociétés auxquelles sont ainsi consenties des facilités pour le versement des intérêts et le remboursement du principal sont soit des compagnies pétrolières (on estime que la moitié des installations de forage sont aujourd'hui inutilisées), soit des entreprises de transport d'hydrocarbures, soit encore des fabricants de matériel d'exploration ou d'exploitation.

Pour se procurer l'argent frais dont elles ont désespérément besoin, elles profitent du moratoire qui leur est *de facto* accordé pour vendre leurs propres produits à des prix de braderie qui ne tiennent pas compte des charges financières dont elles ont été temporairement exonérées financièrement.

Les établissements plus sains se plaignent de la concurrence déloyale dont ils sont les victimes sur un marché si déprimé que les chances d'une reprise apparaissent hors de vue, en dépit de l'amélioration de la conjoncture générale. Voilà un cas typique de processus *déflationniste* (baisse des prix) provoqué par les conséquences d'une *inflation* de crédits octroyés à l'époque encore récente où pétrole était synonyme de profits chaque année plus considérables.

Dans un article publié par la revue *Econometrica* au premier trimestre 1933, c'est-à-dire au moment où Franklin Delano Roosevelt s'installait à la Maison Blanche, l'économiste américain Irving Fisher exposait une thèse qui mériterait d'être méditée aujourd'hui.

Il y soutenait que toutes les dépressions économiques importantes, à commencer par celle de 1930, la plus sévère et la plus prolongée qu'on ait encore jamais connue, étaient dues à la combinaison de deux facteurs: surendettement d'abord (le boom précédant la crise ayant été financé par une expansion, d'abord régulière puis accélérée, du crédit), déflation ensuite, cette dernière se produisant au moment où les débiteurs, se voyant refuser de nouveaux crédits, sont contraints et forcés de liquider leurs dettes venant à échéance. Il en résulte, toutes choses égales par ailleurs, une contraction des dépôts bancaires (les débiteurs tirent sur leurs comptes respectifs pour rembourser les créanciers).

Pour se procurer des liquidités, les producteurs vendent, à perte si nécessaire, leurs stocks, ce qui a pour effet d'accentuer la baisse des prix déjà enclenchée par la contraction de la masse monétaire. Et Fisher d'ajouter une remarque qui faisait l'originalité de son analyse: il peut arriver que la baisse de prix entraînée par la liquidation des dettes se produise à un rythme plus rapide que la diminution de l'endettement.

Dans ce cas, la valeur de chaque dollar qui reste dû augmente si on la mesure en termes de marchandise dépréciée. D'où l'apparition d'un phénomène propre à accentuer la profondeur de la crise: plus le débiteur rembourse, plus sa dette « réelle » s'accroît.

Pour transposer ce schéma explicatif dans la réalité d'aujourd'hui, il convient, bien sûr, de tenir compte d'un certain nombre de facteurs qui marquent une grande différence entre le déroulement de la crise actuelle et celle des années 30, une fois accepté le point essentiel que leur cause est identique (toutes les deux ont été précédées par une orgie de crédit et de spéculation). Parmi ces facteurs, le plus décisif est sans doute que, à notre époque, la liquidation des dettes a constamment été contrariée ou retardée par l'octroi de nouveaux crédits.

Cela n'a été possible, aux États-Unis comme ailleurs, que parce que la Banque centrale — le système de réserve fédérale en l'occurence — a continué à fournir aux banques commerciales les réserves dont elles ont besoin pour continuer à prêter, fût-ce à des clients de moins en moins solvables, comme les fabricants de matériel pétrolier dont il vient d'être question.

De ce point de vue, le déficit budgétaire, qui entretient l'inflation, apparaît comme un adjuvant indispensable pour maintenir debout l'ensemble de l'appareil financier du pays. Mais c'est sur des jambes de plus en plus affaiblies qu'il l'appuie, car le remède aggrave à terme le mal. Pour l'instant le Trésor américain n'a pas de difficulté à trouver des prêteurs car, dans un monde qui croule sous le poids des charges financières, il apparaît encore comme la meilleure signature.

Mais, il y a trois ans encore, les plus hautes autorités monétaires du monde ne prévoyaient pas les effets de l'accumulation des engagements du tiers-monde. Les États-Unis ne sont pas le Brésil, mais la logique financière est la même partout; la seule différence est qu'elle fait sentir ses effets plus tardivement chez un débiteur riche.

Le moment approche sans doute où le surendettement du Trésor américain deviendra un sujet de préoccupation universel. La dette de l'État fédéral atteint déjà $1.360 milliards, soit deux fois plus que l'endettement total du tiers-monde. Elle croît chaque année de 15 %, ce qui correspond à un doublement en cinq ou six ans, un rythme insoutenable dans les circonstances d'aujourd'hui et qui conduira le prochain président, M. Reagan ou son successeur, quelle que soit son allergie à faire voter des impôts supplémentaires, à prendre de rigoureuses mesures de redressement.

Le problème, remarquons-le, est plus politique qu'économique, ce qui ne le rend pas plus facile à résoudre. Les trois quarts environ des créances sur le Trésor se trouvant entre les mains de résidants aux États-Unis, il s'agit au fond de prendre dans la poche de certains Américains pour reverser le produit correspondant à d'autres.

A suivre

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Victime

de l'ombre au procès, la jeune femme a dit « ne plus avoir à craindre, maintenant que le processus judiciaire est terminé ».

Au cours des derniers jours, tous les groupements féministes ont exprimé leur indignation devant cette sentence du juge Joseph O'Brien, et soutiennent à l'unisson que cette décision contribuera à dissuader les femmes victimes d'agressions de porter plainte.

« Ce que je dis à ces femmes, c'est que le processus légal est tellement intimidant », a lancé la victime, jeune anglophone rousse. Elle a, par ailleurs, nié carrément les propos tenus la veille par le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry. Ce dernier, devant le Parlement provincial, avait indiqué qu'on avait offert à la jeune femme toute la protection raisonnable.

« Il n'y a jamais eu d'offre concrète de protection. Tout ce que les policiers ont dit, c'est qu'ils vérifieraient avec Toronto, ont lancé, à l'unisson, la victime et son avocat, Me Lawrence Greenspon.

Selon M. McMurtry, Toronto avait offert à la victime de changer de ville et de nom. « J'ai demandé une protection de 24 heures sur 24 pour ma famille et moi, pour au moins 20 ans, a-t-elle précisé, soulignant qu'elle n'avait pas à être forcée de déménager.

« Je ne peux demander à ma famille de partir. Moi aussi, je suis née ici. Tous les gens que je connais, tous mes amis sont ici. Pourquoi devrais-je partir ? », dit-elle d'une voix pathétique.

La victime avait été vertement attaquée, la veille, par l'avocat de l'accusé blanchi, Me Donald Bayne. Ce dernier avait soutenu que la jeune femme présentée par les médias comme « une innocente âgée de 19 ans » avait été associée à une bande de motards, qu'elle s'était déjà livrée à la prostitution et qu'elle était entrée par effraction chez sa mère pour y voler plusieurs articles.

Hier, la victime n'a rien voulu retrancher de ce troublant tableau. « C'était moi il y a cinq ans, ce n'était pas moi il y a même deux ans », a-t-elle déclaré.

Quant à lui, le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, estime que la condamnation à la prison de la femme violée, pour avoir refusé de témoigner contre l'accusé, souligne le besoin de rassurer les victimes qui portent plainte.

Interviewé par une station de radio de Montréal, hier, M. Kaplan a dit regretter la détention de la jeune femme, tout en soutenant qu'il n'y avait « pas d'autre façon d'appliquer la justice ».

Selon lui, des progrès ont été accomplis en vue de rassurer les victimes de viol désireuses de porter plainte. Il a attribué à ces progrès le nombre accru de causes de viol portées à la connaissance des tribunaux.

Cependant, a-t-il ajouté, « quoi que vous fassiez, vous ne pourrez amener toutes les victimes de viol à se sentir rassurées au moment de porter plainte contre leur assaillant ».

◆ La Cour

100 mariages. Si le Québec affichait le taux de divorce le moins élevé des provinces canadiennes en 1968, il se classait au troisième rang, derrière l'Alberta et la Colombie-Britannique, en 1981.

Pourtant, les délais auxquels doivent se heurter les couples en instance de divorce ou de séparation sont particuliers au district judiciaire de Montréal, lequel regroupe l'île de Montréal, Laval et toute la Rive sud. Partout ailleurs en province, la Chambre de la famille fonctionne rondement.

Le directeur des services judiciaires du Palais de Montréal, M. Armand Gagnon, évoque les trois voies possibles de solution: augmenter le nombre des juges de la Cour supérieure affectés aux affaires matrimoniales; modifier la procédure actuelle pour la requête de mesures provisoires; enfin, instituer des « filtres » ou étapes préliminaires qui permettraient de déjudiciariser le divorce (divorce par consentement, etc.) et de soulager les cours de justice.

Plusieurs avocats suggèrent de redistribuer plus équitablement les juges de la Cour supérieure entre les régions. « Montréal traite plus de la moitié des causes familiales de toute la province, remarque Me Anne Ferland-Champagne. Quatre juges pour entendre les demandes de mesures provisoires, c'est trop peu. »

Mme Ferland-Champagne dirige le comité du Barreau de Montréal sur la pratique matrimoniale. Il y a deux mois, le comité a recommandé l'adoption d'une procédure plus expéditive en matière de mesures provisoires.

La méthode suggérée exigerait cependant l'amendement du Code de procédures: les conjoints en instance de rupture seraient admis à déposer sur-le-champ des preuves moyennant des affidavits et des « états financiers » précis (budgets, revenus de toute nature, besoins alimentaires, etc.).

Les avocats se présenteraient devant le juge, qui, disposant désormais d'une information précise et préparée d'avance, pourrait trancher rapidement en émettant une « ordonnance intérimaire ». On disposerait d'environ 75 % des cas à cette étape, estime Me Ferland-Champagne. La procédure n'interdirait pas aux conjoints insatisfaits du règlement de se faire entendre après coup pour obtenir un « jugement sur les mesures provisoires ».

Le Barreau de Montréal a souscrit à cette recommandation de son comité. Comme toutefois il faudrait amender le Code de procédures, le Barreau du Québec (qui regroupe l'ensemble des organismes régionaux) doit lui donner son aval. Il étudie actuellement la question. Or aux dernières nouvelles, le Barreau du Québec serait opposé à une telle modification, notamment parce que les bras régionaux autres que Montréal du Barreau sont satisfaits d'un système qui les sert bien.

Le juge en chef de la Cour supérieure, le juge Allan Gold, saisi de la question, avait prié le Barreau de Montréal de lui faire des suggestions. Interrogé hier par LE DEVOIR, le juge a reconnu qu'il s'appliquait pour l'heure à aider « le Barreau et le gouvernement à en arriver à un consensus sur une procédure spéciale ».

Il tient cependant à conserver à cette «petite médiation » son caractère confidentiel. Enfin, il promet d'agir dans les meilleurs délais, mais souligne qu'il faut être réaliste et que le problème n'est pas simple.

Si la procédure spéciale préconisée par le Barreau de Montréal est rejetée, son comité de travail proposera des alternatives, dont un mécanisme permettant de mieux divulguer la preuve avant l'audition d'une requête pour mesures provisoires, ce qui, cette fois, n'exigerait qu'un amendement aux Règles de pratique (sans toucher au Code de procédures): les conjoints en instance de rupture présentaient d'avance, sur des formules ad hoc, un état détaillé de besoins financiers et alimentaires, de leurs revenus, voire de leur dernier rapport d'impôt, etc. Le Barreau du Québec a déjà dit son accord là-dessus, dit Mme Ferland-Champagne.

Le Barreau doit se prononcer sur le projet de son organisme montréalais dans les prochains jours.

◆ Liban

et poursuivre un dialogue « étroit et structuré » entre Washington et Beyrouth.

Le Pentagone va intensifier son programme d'entraînement de l'armée libanaise, afin que celle-ci soit dès que possible en mesure d'étendre son contrôle, mais rien n'indique que les États-Unis aient décidé d'augmenter leur aide militaire au Liban.

Aucun accroissement de l'aide militaire de 400 millions de dollars que Washington avait décidé d'accorder au Liban dès janvier dernier n'a en effet été annoncé au cours de la visite du chef de l'État libanais.

En dépit des propos plutôt optimistes tenus jeudi et hier par le président libanais, qui a estimé que des « progrès concrets » en vue d'un retrait des forces étrangères pourraient être réalisés dans les prochaines semaines, personne à Washington ne s'attend à une percée rapide.

« Le temps presse et la situation est préoccupante », a ainsi souligné le secrétaire d'État, alors qu'on indiquait dans son entourage que M. Shultz est « découragé » mais résolu à ne pas abandonner tout espoir de parvenir à un règlement durable au Liban.

De son côté, M. Yasser Arafat, président de l'OLP a demandé la protection du drapeau de l'ONU pour évacuer la ville par mer avec ses partisans encerclés par des dissidents palestiniens à Tripoli, a annoncé hier un porte-parole des Nations unies.

Le secrétaire général Javier Perez de Cuellar a demandé au président du Conseil de sécurité, M. Max van der Stoel (Pays-Bas), d'entamer d'urgence des consultations et de convoquer les 15 membres du conseil à huis clos, a précisé le porte-parole.

La demande est sans précédent, a-t-il dit, jamais le drapeau de l'ONU n'a été utilisé dans de telles circonstances. M. Arafat n'a pas sollicité la présence d'observateurs des Nations unies pour coordonner l'évacuation.

Le porte-parole a dit ignorer quels bateaux seraient utilisés mais a rappelé certaines informations de presse selon lesquelles la France et d'autres pays s'étaient dit prêts à participer à l'opération.

Plus tôt dans la journée à Tripoli, M. Ahmed Abdel Rhaman, porte-parole de M. Arafat, avait déclaré que le chef de l'OLP ne réclamait plus, comme auparavant, la présence d'une force d'observateurs arabes.

Dissidents et loyalistes se sont de nouveau affrontés à coups de canon pendant une demi-heure hier matin. Des obus ont touché le quartier du port, Q.G. d'Arafat, ainsi que les positions de chaque camp au nord-est de la ville.

Au lendemain de l'assassinat à Beyrouth du chef des tribunaux religieux druzes, cheikh Halim Takkiedine, M. Walid Joumblatt, chef de la communauté druze, a déclaré que les assassins seraient châtiés. Les magasins, banques et bureaux sont restés fermés en signe de deuil dans la partie occidentale et musulmane de la ville.

Dans la soirée, Radio-Beyrouth a annoncé qu'à Nabatiyeh, dans le sud du Liban, des hommes armés avaient pris une patrouille israélienne en embuscade. Un civil libanais a été tué, trois autres ont été blessés ainsi qu'un soldat israélien.

Par ailleurs à Washington, le secrétaire d'État américain George Shultz a annoncé que des dispositions vont être prises pour que le gouvernement libanais étende son autorité, notamment en levant le siège du village chrétien de Deir El Qamar dans le Chouf.

M. Shultz, qui parlait à la presse après un entretien avec le président Amine Gemayel et en présence de ce dernier, a déclaré qu'un « certain nombre de choses concrètes, immédiates, importantes et pour la réalisation desquelles nous avons échafaudé des plans avaient été définies... Il faut voir si on peut lever le siège d'un certain village. Ce qui nous intéresse est d'accroître l'autorité civile dans les secteurs occupés ».

Le chef d'État libanais a déclaré de son côté que « des choses très importantes » seraient accomplies dans les semaines qui viennent.

D'autre part, la commission de l'ONU sur les droits des Palestiniens a approuvé cinq projets de résolution à soumettre à l'Assemblée générale. L'un deux invite les parties en conflit au Proche-Orient, y compris l'OLP, les États-Unis et l'URSS à se réunir en conférence internationale sur un pied d'égalité.

◆ Universités

peu de choses, sinon qu'il sera consacré à la conception et à la fabrication assistée par ordinateur), Québec prévoit une autre tranche de $9.5 millions d'équipement nouveau à ce chapitre. Au total, c'est donc $15 millions qu'on ajoutera au budget d'équipement actuel des universités, comme le premier ministre Lévesque l'avait déjà annoncé.
que institution l'an prochain et on fera ensuite de même à chaque année.

Quant à la « formule Ayerst », Québec espère qu'elle permettra la création de quelque 40 équipes de recherche nouvelles ou élargies. En moyenne, il devrait y avoir à chaque fois addition de quatre docteurs (Ph.D.), de trois techniciens, d'un employé de soutien et de douze étudiants-chercheurs. Au total, 800 emplois.

Les normes d'accès à ce programme ne sont pas définies en détails mais elles devraient être plutôt exigeantes: outre le fait que les universités devront assurer la survie ultérieure des nouvelles équipes, elles ne pourront avoir accès aux subventions si les nouvelles activités ne se situent pas dans leur plan de développement scientifique déjà agréé.

On veut en effet éviter les dédoublements d'efforts, d'autant plus que les secteurs dits « prioritaires » sont peu nombreux: biotechnologies, informatique, électronique nouvelle, énergies nouvelles, transport, agro-alimentaire et « maîtrise sociale » des changements technologiques.

Selon M. Laurin, il faudra un certain temps pour assurer le démarrage d'autant d'équipes de recherche. C'est pourquoi à peine 10 % des $27 millions annoncés seront inscrits au prochain budget (1984-85).

La création de ces nouvelles équipes demandera aussi de l'équipement scientifique supplémentaire et M. Laurin a donc annoncé par surcroît des subventions spéciales de $5.5 millions, en trois ans, pour l'appareillage scientifique.

Compte tenu du rattrapage à faire en ce domaine et des besoins du futur Centre de diffusion de la production automatisée (dont on connaît encore très

Les Américains qui ont marqué le demi-siècle, selon le magazine *Esquire*

NEW YORK (AFP) — Le magazine américain *Esquire* vient de publier, à l'occasion de son 50e anniversaire, un numéro spécial de 600 pages à la gloire de la cinquantaine d'Américains qui ont, selon lui, le plus contribué à changer les État-Unis depuis 1933.

Voici, par catégories mais sans ordre de mérite, la liste des Américains qui ont, selon *Esquire*, « fait la différence ».

Les pionniers : Dr Jonas Salk (1914-), inventeur du vaccin contre la poliomyélite; Alfred Kinsey (1894-1956), pionnier de la libération sexuelle; Jack Kerouac (1922-1969), auteur en colère de *On the Road*; Richard Nixon (1913-), président maudit, pour sa politique étrangère; Dr Oswald Avery (1877-1955), père de la révolution biologique; Jackie Robinson (1919-1972), première étoile noire du baseball; George Gallup (1901-), inventeur des sondages d'opinion; Dr John Rock (1890-), inventeur de la pilule anticonceptionnelle; Neil Armstrong (1930-), premier homme à marcher sur la lune.

Les légendes : John Kennedy (1917-1963), le charme en politique; Mohammed Ali (1942-), boxeur, héros, demi-dieu; Lyndon Johnson (1908-1973), la présidence démystifiée; Walt Disney (1901-1966), un empire universel bâti sur une souris; Elvis Presley (1935-1977), le roi du *rock'n'roll*; Jackie Kennedy-Onassis (1929-), la femme idéale du président idéal.

Les bâtisseurs : Thomas Watson (1874-1956), père d'IBM et de la gestion moderne d'entreprise; Dean Acheson (1893-1971), secrétaire d'État du président Truman, architecte de la politique de « containment » du communisme; les cinq fils de John Rockefeller, milliardaires et philanthropes; Dorothy Day (1897-1980), première contestataire non-violente; Robert Oppenheimer (1904-1967), la bombe et le doute; Henry Luce (1898-1967), fondateur des magazines *Time* et *Life*; John Lewis (1880-1969), syndicaliste, organisateur du syndicat des mineurs; Philip Johnson (1906-), architecte des tours de verre et d'acier; William Paley (1901-), créateur de la chaîne de radio-télévision CBS.

Les visionnaires : Martin Luther King (1929-1968), apôtre des droits des noirs; Tennessee Williams (1911-1983), auteur dramatique de la souffrance; Abraham Maslow (1908-1970), psychologue optimiste; Ray Kroc (1902-), propriétaire de McDonald, 45 milliards de hamburgers; Robert Noyce (1927-), électronicien, inventeur du circuit intégré; William Levitt (1907-), père de la maison individuelle à bon marché; Reinhold Niebuhr (1892-1971), penseur et théologien libéral; Alfred Barr (1902-1981), créateur du Musée d'art moderne de New York; John Ford (1895-1973), cinéaste du *cow-boy*.

Les avocats : Edmund Wilson (1895-1972), pape de la critique littéraire; Earl Warren (1891-1974), président de la Cour suprême et réformateur; John Khanlian (1945-), opposant inconnu à la guerre du Vietnam; Ed Murrow (1908-1965), première vedette du journalisme audio-visuel; Rachel Carson (1907-1964), apôtre de la protection de la nature; Ralph Nader (1934-), défenseur des consommateurs; Malcolm X (1925-1965), symbole des déshérités; Robert Woodward (1943-) et Carl Bernstein (1944-), les journalistes enquêteurs du Watergate; Betty Friedan (1921-), la libération de la femme; Dr Benjamin Spock (1903-), la libération du bébé.

Les champions : Franklin Roosevelt (1882-1945), champion de la nouvelle donne (« new deal »); Eleanor Roosevelt (1884-1962), les droits de l'homme; Jackson Pollock (1912-1956), l'expresionnisme abstrait; Duke Ellington (1899-1974), le grand orchestre de jazz; Dwight Eisenhower (1890-1969), le vainqueur de la guerre; Katharine Hepburn (1909-), star, mais femme indépendante. Hemingway (1899-1961), Faulkner (1897-1962) et Fitzgerald (1896-1940), la littérature du siècle.

Esquire termine en citant les millions d'Américains moyens, de héros de la guerre et d'immigrants « qui ont aussi fait la différence ».

Une lueur d'espoir pour les cancéreux

WASHINGTON (AP) — Plus de 50 % des cancéreux traités aux États-Unis survivent désormais au moins cinq ans à cette maladie, a indiqué un haut responsable américain de la santé, le Dr Vincent de Vita, directeur de l'Institut national du cancer.

Dans une vingtaine d'années, a estimé le Dr de Vita, 85 % des malades survivant au-delà de cinq ans pourraient être guéris de leur cancer.

L'accroissement de l'espérance de vie pour les cancéreux représente une réussite de taille dans la lutte contre cette maladie, souligne-t-il dans un rapport communiqué à un organisme gouvernemental, le Conseil consultatif sur le cancer.

Le Dr de Vita attribue ce succès à des années de progrès lents, mais constants, dans le traitement de la plupart des formes de cette maladie. De plus, indique-t-il, le nombre des cancérologues aux États-Unis a décuplé au cours des dix dernières années, passant de 500 à au moins 5,000.

Selon le rapport de l'Institut national du cancer, 48 % des personnes atteintes d'un cancer en 1980 devraient survivre au moins cinq ans. Mais le Dr de Vita se déclare convaincu que le taux de survie est actuellement supérieur à 50 %.

Les estimations de l'Institut du cancer se fondent sur des statistiques portant sur environ 10 % de la population américaine. Entre 1960 et 1963, le taux de survie jusqu'à cinq années, à partir du début de la maladie, n'était que 38 %. Il était passé à 42 % entre 1970 et 1973.

Les perspectives sont cependant moins encourageantes pour les Noirs, dont le taux de survie est inférieur à celui des blancs (37 % contre 50 %). Des progrès ont toutefois été constatés, leur taux de survie ayant progressé de deux points l'an dernier, contre un point seulement pour les patients blancs, précise le rapport.

Un des membres du conseil consultatif, le Dr Lasalle Leffal, souligne que cette disparité montre que les pauvres, noirs ou blancs, ne s'en tirent pas aussi bien lorsqu'ils ont un cancer, sans doute parce qu'ils ne sont pas traités assez vite.

L'Institut du cancer note également que les nouvelles les plus décourageantes concernent la progression des cancers dus au tabac chez les femmes. Il estime que le cancer du poumon chez les femmes devrait devenir plus meurtrier que celui du sein dès l'an prochain. Le nombre des femmes succombant au cancer du poumon a doublé en 10 ans, passant de 10.7 pour 100,000 en 1970 à 20.3 pour 100,000 en 1980.

Parmi les formes de cancer offrant les meilleures chances de survie, pour une période d'au moins cinq ans, figurent celui de la thyroïde (92 %), les mélanomes (79 %), les cancers du sein (73 %), de la vessie (72 %), de la prostate (67 %).

Le rapport précise que 80 % des victimes de cancers du sein ayant survécu au moins cinq ans à leur maladie vivent encore au moins cinq ans, et que 62 % vivent une vingtaine d'années avec cette maladie.

Parmi les cancers les plus meurtriers, on compte celui du poumon avec un taux de survie à cinq ans de 12 %, celui de l'estomac (14 %), celui de l'oesophage (5 %) et du pancréas (3 %).

AUJOURD'HUI

« À la découverte du plaisir littéraire », atelier destiné aux non-voyants et aux voyants, de 9 h à 16 h 30, au 1415, est, rue Jarry. 374-4700, poste 405 et 407.

■

Assemblée annuelle du CLSC Katéri, à 19 h, à la polyvalente La Magdeleine, 1100, boul. Sainte-Elizabeth, à La Prairie. 632-8600.

■

La Société Canada-Chine organise un grand bazar de livres sur la Chine. Rendez-vous ce samedi et ce dimanche entre 10 h et 17 h, au local de la Société Canada-Chine, 1072, boul. Saint-Laurent, 3e étage. 866-4119.

■

La Communauté pour la paix et le développement humain organise des soirées pour la paix tous les samedis à 20 h, 2133 est, rue Marie-Anne. Entrée libre. 532-9681.

■

Chansons et danses de folklore d'Israël au café Hora, YMHA de Snowdon, auditorium Samuel-Grover, 5480, rue Westbury. 733-2684.

■

Le collège Marie-Victorin et les Systèmes d'ordinateur Logo invitent adultes, adolescents et enfants à un week-end d'exploration du langage informatique Logo. 325-0150, poste 274.

■

Le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, 5347, chemin de la Côte-des-Neiges, offre une fin de semaine « Des pieds et des mains », atelier sur la danse et les arts visuels, de 9 h à 17 h. 733-1478.

■

4e Salon des artisans de Sainte-Thérèse, à la Galerie d'art du collège. 430-3120, poste 242.

■

Le 28e Salon des métiers d'art du Québec ouvre ses portes à la Place Bonaventure.

■

Théâtre du Moyen-Âge, avec la troupe *Gural* à la bibliothèque L'Acadie, 11833, boul. Lacadie, à 13 h 30. 334-4461.

3 décembre

par la PC et l'AP

1982: au cours d'un voyage au Danemark, le président français, M. François Mitterrand, rejette toute politique commerciale globale « dirigée par Washington »;
1980: le président Jimmy Carter met en garde Moscou contre une intervention militaire en Pologne qui aurait « les effets les plus négatifs » sur les relations américano-soviétiques;
1975: les communistes prennent le pouvoir au Laos où la monarchie est abolie;
1970: le diplomate britannique, M. James Richard Cross est libéré par le Front de libération du Québec (FLQ), qui le retenaient en otage depuis deux mois;
1967: la première transplantation cardiaque sur l'homme est réalisée par des chirurgiens sud-africains dans un hôpital du Cap;
1962: plusieurs dizaines de personnes meurent asphyxiées par des émanations toxiques durant quatre jours de « fog » à Londres;
1810: les Britanniques prennent l'île Maurice à la France;
1808: Madrid capitule devant l'armée de Napoléon.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 3 décembre 1983

VASSILI GROSSMAN

Le grand roman russe du 20e siècle arraché aux archives du KGB

par
GILBERT GRAND

★ Vassili Grossman, **Vie et Destin,** Julliard/L'Âge d'Homme, 820 pages.
★ Simon Markish, **Le cas Grossman,** Julliard/L'Âge d'Homme, 220 pages.

VOICI un des grands — peut-être « le » grand — romans russes du vingtième siècle qui, en 820 amples pages et des centaines de personnages, approfondit, mieux encore que Soljenitsyne, la réflexion essentielle de notre temps, celle sur la liberté face aux « monstres froids » des totalitarismes.

L'histoire du manuscrit de *Vie et Destin* de Vassili Grossman est en elle-même un roman et sa parution en Occident, avec vingt ans de retard, tient du miracle. Qu'on en juge !

À peine Grossman venait-il d'achever son roman-fleuve et de le confier pour publication à la revue *Znamia* qu'il lui fut confisqué totalement en février 1961, les agents du KGB poussant le zèle jusqu'à saisir les brouillons, les carbones et même les rubans encreurs qui avaient servi à la dactylographie, dans la mesure où on peut lire « par transparence ».

Le manuscrit, a-t-on appris depuis, avait été lu par quelques membres du Comité central. Mikhail Souslov, l'idéologue du Parti, aurait dit ensuite à Grossman qu'il « ne saurait être question de publier son roman ni de lui rendre son manuscrit et que le livre ne risquait guère de voir le jour avant deux ou trois cents ans ».

Grossman ne fut pas arrêté mais sa vie, jusqu'à sa mort d'un cancer en 1964, fut solitaire et désespérée: « il corrigeait et complétait mentalement le chef-d'oeuvre dont il n'avait plus la moindre trace écrite », note Georges Nivat.

De cette triste période nous est parvenu cependant un récit important, *Tout passe...*, achevé en 1963 et publié en russe par ses amis en 1970 aux éditions Possev de Francfort. La traduction française date de 1972 et l'on ne peut que souhaiter que Stock, inspiré par le succès de *Vie et Destin*, remette en circulation ce livre brûlant passé à l'époque trop inaperçu. Avec hardiesse, en effet, il annonçait déjà *L'Archipel du Goulag* dans la description des bagnes soviétiques comme dans l'analyse de la filiation léninisme/stalinisme.

« Est-ce là le socialisme ? La Kolyma, le cannibalisme de la collectivisation, ces millions de gens qui ont péri ? », s'interroge ici Grossman qui répond aussitôt: la Révolution a été liquidée par l'État. « L'État, qui semblait un moyen, est devenu une fin.»

À la recherche des coupables, Grossman ose le premier pointer du doigt Lénine « à la cruauté implacable », puis Staline. Avec perspicacité, il note que Staline a combattu Lénine au nom même du Lénine authentique: « Les fondements d'un État sans liberté ont été posés par Lénine. Staline a achevé l'édifice », que Grossman définit comme la « synthèse du socialisme et de l'absence de liberté ».

Nous savons maintenant que cette réflexion était déjà contenue dans *Vie et Destin* et qu'elle fut sans doute l'un des motifs de la saisie du livre par le KGB. Mais un miracle a eu lieu: deux microfilms du texte, extraits clandestinement des archives de la Loubianka parvinrent il y a sept ans en Occident. Comment ? Cela reste un mystère et diverses versions du sauvetage de ce chef-d'oeuvre circulent.

La plus vraisemblable est donnée par Simon Markish dans son essai *Le Cas Grossman*, éclairante analyse de l'oeuvre à la lumière de ses rapports avec la judéité. Il a appris « de source sûre que l'un des principaux dissidents de la seconde moitié des années soixante-dix (qui souhaite tenir son nom secret par une crainte bien compréhensible de nuire volontairement à d'autres) se procura le manuscrit, en fit une copie et l'expédia à l'étranger ».

Efim Etkind et Simon Markish se mettent alors au travail car les deux versions du texte ne coïncident qu'imparfaitement. Des lacunes subsistent même dans le texte synthétique que publie dès 1980 en russe L'Âge d'Homme, cette petite maison d'édition suisse, animée par Vladimir Dimitrijevic, dont on ne louera jamais assez le travail de pionnier et de défenseur des littératures slaves.

Et voici donc enfin l'édition française publiée conjointement par Julliard et L'Âge d'Homme et admirablement traduit par Alexis Berelowitch. Devant la grandeur, la force et l'originalité de ce livre, une question clé s'impose d'emblée: comment un écrivain soviétique jusque là orthodoxe peut-il se métamorphoser en quelques années en adversaire radical du pouvoir soviétique ? Par l'expérience de la guerre d'abord, et la prise de conscience lente de sa judéité, ainsi que le montre l'essai de Markish.

Écrivain-journaliste à *L'Étoile rouge*, l'organe de l'armée soviétique, comme Ehrenbourg et Constantin Simonov, Grossman a beaucoup vu: l'horreur de la guerre, la grandeur et la misère des héros, les massacres allemands — sa mère périt dans le ghetto de Berditchev —, les camps d'Auschwitz et de Treblinka, les chambres à gaz, mais aussi la Kolyma et le Goulag, les purges staliniennes et la dékoulakisation en Ukraine, etc.

Du coup, Grossman prend conscience de son identité juive. Il entreprend avec Ehrenbourg un « livre noir » sur le génocide juif dès 1943 mais l'ouvrage à peine imprimé est détruit. On est en 1948 et la campagne antisémite bat son plein en Union soviétique. Puis le premier roman de Grossman sur Stalingrad, *Pour une juste cause*, n'a guère plus de chance en 1953: il est férocement « éreinté » par la *Pravda*, « une peinture véridique des combats étant inadmis-

Suite à la page 25

Rosemary Dunsmore: *« Un comédien, c'est un peu un voyageur de l'âme»*

par
ROBERT LÉVESQUE

SON NOM ressemble à celui d'une vieille actrice, qui jouerait du Noël Coward dans le Rhode Island, ou du Bernard Shaw à Blackpool. Pourtant, elle a trente ans, n'a pas dix ans de métier, et elle rentre tout juste de son premier été à Stratford. On dit d'elle, à Toronto, qu'elle est la star montante du théâtre au Canada anglais.

Rosemary Dunsmore n'a pas froid aux yeux. La voici à Montréal pour relever un défi de batailleuse. Elle a accepté de défendre le rôle de Dolorès que Pauline Martin a magistralement imposé il y a quatre ans dans *Bachelor*. Le rôle est exigeant, à la fois comique et tragique, c'est le voyage au bout de la nuit d'une étalagiste de chez Eaton qui vit seule dans son « bachelor », et Pauline Martin y a réussi une performance qui s'inscrit dans l'histoire du théâtre québécois.

Pauline Martin ne pouvant jouer le rôle en anglais, Rosemary Dunsmore, à qui un producteur avait fait lire le texte de Louise Roy et Louis Saia, sera la nouvelle Dolorès. « J'ai hésité au début, dit-elle, parce qu'à la lecture je n'ai pas été sensible au charme de la pièce, je n'y voyais que le côté vulgaire de Dolorès. Alors, on m'a invité à Montréal pour que je vois Pauline Martin en scène, et là j'ai été séduite sur-le-champ, par la pièce, par Pauline Martin, par cette joie de vivre qui se dégageait de son personnage, j'ai reconnu Dolorès. »

On a demandé à Michael Sinelnikoff une traduction de *Bachelor* qui est devenu *Single*. « Dolorès c'est une fille de ville, explique Rosemary Dunsmore, elle vit à Montréal, elle est très montréalaise, mais elle est assez universelle, on la retrouve partout aux États-Unis, à Vancouver, dans l'insécurité urbaine, c'est la même chose ailleurs que dans son bachelor, mais l'on a voulu respecter son lieu d'origine, Montréal. »

« Il était plus intéressant de présenter cette fille francophone de Montréal, dans une version anglaise, que d'adapter la pièce pour faire de Dolorès une *playgirl* de Toronto. C'est en respectant ses caractéristiques locales que Dolorès peut devenir universelle. »

Photo Jacques Grenier
Rosemary Dunsmore: une comédienne qui aime les rôles exigeants.

À Toronto, où Rosemary Dunsmore a créé *Single* il y a un mois, le *Globe and Mail* a parlé d'une « performance monumentale ». Trois semaines à guichet fermé au Toronto Free Theatre. Dunsmore dit que tous les témoignages reçus vont dans le même sens: j'en connais une Dolorès, je l'ai rencontré dans un bar, c'est la fille d'à côté, c'est ma cousine, c'est une fille ok!

Depuis jeudi, Rosemary Dunsmore propose sa Dolorès au Encore Theatre, cette nouvelle compagnie de théâtre installée au Saydie-Bronfmann Côte Sainte-Catherine, dans une mise en scène de Steven Schipper, un diplômé 1978 de l'École nationale de théâtre. En janvier, *Single* sera repris à Toronto dans une salle plus vaste, et une tournée canadienne devrait suivre.

« Comme Pauline Martin je cherche d'abord à rendre ce qui est comique dans le personnage de Dolorès, explique Rosemary Dunsmore. L'histoire est en soi assez tragique, le désarroi de Dolorès est asez évident, qu'il faut tout jouer dans une espèce de relaxation. Cela m'a beaucoup frappé chez Pauline Martin, cette façon de jouer Dolorès avec un naturel gai, alors que tout s'écroule autour d'elle. J'essaie de retrouver cette confiance ancrée dans le personnage. »

Rosemary Dunsmore n'aime pas les travaux faciles. « En lisant un rôle, si je sens que je peux le jouer, il m'intéresse déjà un peu moins. Quand je dois faire un choix, je ne n'embarrasse pas que le rôle soit comique ou tragique, classique ou moderne, mais je me demande surtout s'il me fait peur. Et si c'est ainsi, j'embarque, je me dis toujours qu'un comédien c'est un peu un voyageur de l'âme, et c'est dans les zones inconnues de ce pays qu'un comédien aime aller.

« Dolorès me faisait peur. J'ai mené jusqu'ici une vie totalement différente de la sienne, j'étais plutôt portée à lui tourner le dos, et depuis que j'ai apprivoisé la pièce, Dolorès je la connais, j'aime bien qu'elle ait ainsi deux heures pour raconter son histoire, je suis fière d'elle, elle m'a appris beaucoup de choses, et aussi elle a pris beaucoup de choses de moi. »

La comparaison entre les deux interprétations l'inquiète-elle? « C'est très énervant, ici à Montréal, mais ça ne m'inquiète pas vraiment, parce que je suis si pleine de respect pour Pauline Martin, que je considère comme une grande comédienne, que tout ce que l'on pourra dire m'est un peu égal. Il n'y a plus rien à faire, quand on a joué. »

Imaginez un instant l'énergie de Shirley MacLaine combinée à la délicatesse de Meryl Streep . . . c'est un peu comme cela que m'est apparue Rosemary Dunsmore, cette semaine. Elle arrivait de Toronto, venait pour la première fois de s'acheter une voiture avec ses cachets de théâtre, me parlait du film vu à la télévision la veille, se préparait pour une générale de *Single*, faisait des blagues pour le photographe, se débrouillait sans trop de misères dans la langue de Molière et de Tremblay (qu'elle aimerait jouer), et donnait l'impression d'avoir tout son temps à elle.

Pourquoi fait-elle du théâtre? Elle me sert l'histoire de Laurence Olivier (on ne se gêne pas!) qui disait qu'en cherchant les raisons il n'en trouvait qu'une: un immense désir de show-off.

Née à Edmonton, Rosemary Dunsmore est une comédienne canadienne, c'est-à-dire qu'elle a un pied-à-terre à Toronto mais qu'elle se déplace constamment entre Vancouver et Halifax. « À Vancouver je joue généralement des rôles de filles pauvres, sans éducation. À Toronto, ça s'améliore, je joue des personnages de classe moyenne. À Edmonton, là, je suis riche, je joue du Noël Coward, j'ai des costumes magnifiques. »

Dunsmore a joué Titania dans *A Midsummer Night's Dream*, Stella dans *A*

Suite à la page 22

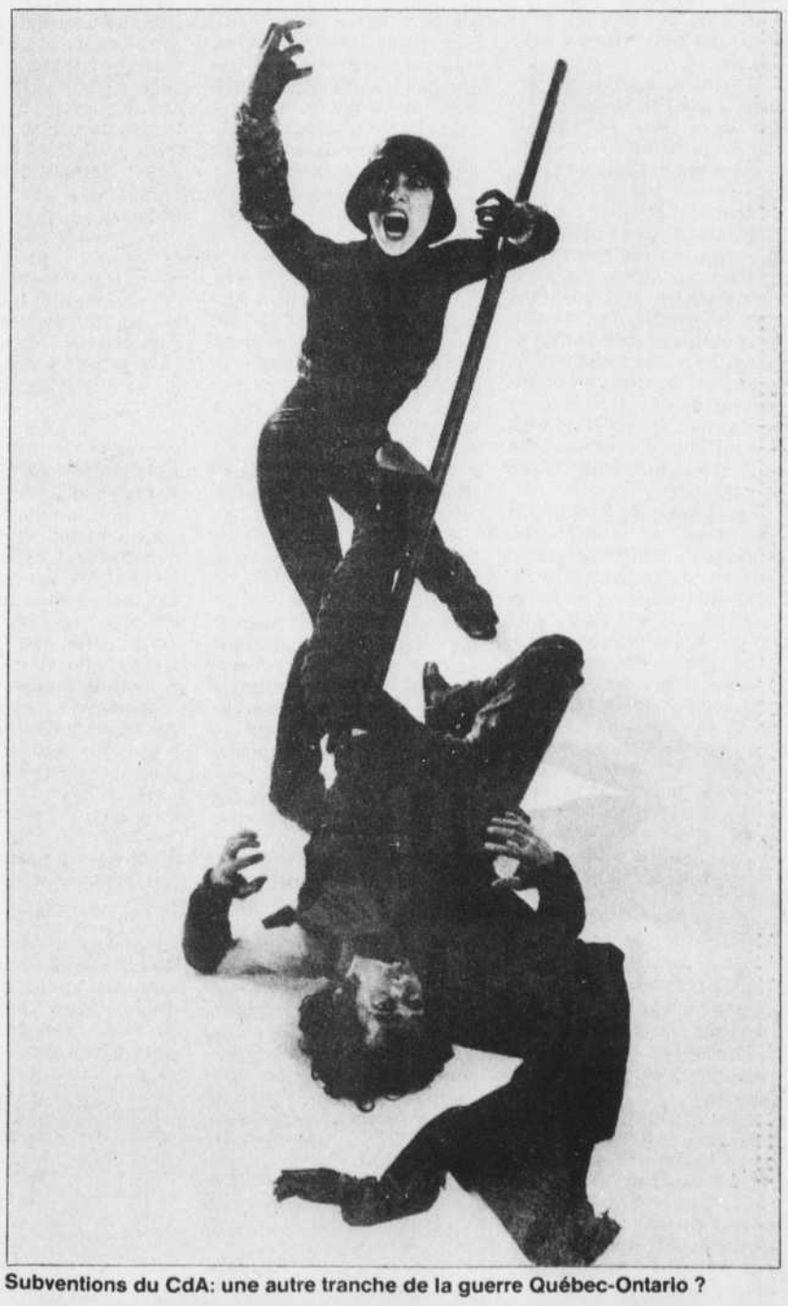

Le Conseil des Arts et la danse: un pas de deux inégal entre l'Ontario et le Québec

par
Suzanne Asselin

Les chiffres sont là pour le prouver, le Conseil des Arts du Canada engraisse la danse en Ontario et fait piétiner les compagnies de danse du Québec. De 1978 à 1982, le Conseil a distribué deux fois plus de subventions en Ontario et quatre fois plus d'argent, soit un peu plus de 11 millions de dollars contre trois millions au Québec. La subvention moyenne au Québec est donc de $ 139,500 contre $ 239,200 pour l'Ontario. Tous ces chiffres sont bien sûr tirés des différents rapports annuels du Conseil, qui ne se cache pas pour flirter avec la province où il a élu domicile.

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, ne se gêne pas non plus pour l'affirmer: «Le Conseil des Arts fait de la discrimination envers le Québec au niveau des subventions accordées àa la danse. Je vais bientot discuter de cette question avec le ministre des Communications du Canada, M. Fox.» Ainsi, toutes proportions gardées, l'Ontario Arts Council distribue des sommes équivalentes à celles qui sont verséers par le ministère des Affaires culturelles. Son budget est aussi du même ordre, soit environ un million contre un million et demi pour le Québec.

Ce qui fait toute la différence donc, c'est l'argent que verse le distingué Conseil des Arts. Ce Conseil qui ne manque pas d'ailleurs d'énoncer dans *Les principes généraux de l'aide aux arts au Canada* (une petite publication intitulée *Le Conseil des Arts du Canada dans les années quatre-vingts: Après le Rapport Applebaum-Hébert*) que : « Les arts s'é-

Suite à la page 29

Subventions du CdA: une autre tranche de la guerre Québec-Ontario ?

VIOL ET POUVOIR
PAR LORENNE CLARK ET DEBRA LEWIS

EN VENTE EN LIBRAIRIE 12 $
ÉDITIONS SAINT-MARTIN
4073, RUE SAINT-HUBERT, SUITE 201
MONTRÉAL H2L 4A7
TÉL. : 525-4346

DEVANT LA JUSTICE, QUI EST ACCUSÉ ?

UN LIVRE QUI REMET EN QUESTION LA JUSTICE CANADIENNE ET SES LOIS FACE AUX VICTIMES DE VIOL.

UNE ANALYSE DE NOTRE SYSTÈME JUDICIAIRE OU LES AUTEURES EN ARRIVENT À LA CONCLUSION QU'UN CHANGEMENT RADICAL S'IMPOSE.

Vigneault en poèmes et chansons depuis 25 ans

par
Marie Laurier

GILLES Vigneault n'était jamais venu au DEVOIR et il y est entré comme dans une cathédrale. « Impressionnant », dit-il simplement en jetant un regard circulaire sur les lieux. Nous avions rendez-vous pour déjeuner, le seul moment dont il disposait pour me parler de ses deux recueils de morceaux choisis aux Nouvelles Editions de l'Arc et qui couvrent sous le titre *Tenir paroles* toute la période de sa production de poèmes mis en musique depuis un quart de siècle, soit de 1958 à 1983. Une oeuvre considérable de 546 pages.

Nous avons bien bu — M. Vigneault a choisi le vin en fin connaisseur pendant que je faisais des jaloux autour de moi d'être en si impressionnante compagnie —, bien mangé et bien causé. Enfin mon interlocuteur m'a expliqué sa démarche en publiant ces livres tout en débordant parfois quelque peu du sujet. Voici l'essentiel de ses propos:

« Il ne s'agit pas d'une anthologie, je ne suis pas encore mort, me dit-il en souriant de tous ses yeux bleus. Je préfère parler de morceaux choisis. Je considère important de ramasser cette production pour l'offrir à mes auditeurs et à mes lecteurs.

« Je ne fais pas de chanson pour une chanson mais pour dire, raconter mes contemporains, leur montrer comment on les voit. Je suis l'un de ces contemporains. »

Photo Jacques Grenier

Gilles Vigneault pose avec son nouvel ouvrage «Tenir paroles» qui retrace, en deux volumes, ses chansons et poèmes depuis 25 ans.

« Quand je donne un spectacle, je n'aime pas offrir des programmes imprimés entre deux annonces de Coke, je préfère présenter à mon public des textes de mes chansons, sans aucune publicité. »

Au fait, à quand le prochain spectacle de Vigneault? Ici, il enregistre un microsillon de onze chansons et il sera en France et en Belgique en février et mars pour finir à l'Olympia. Mais poursuivez, M. Vigneault:

« Si on fait des choses sans en avoir le goût, on les fait mal. Le public a d'excellents baromètres pour juger un spectacle et l'interprète peut déceler de façon presque technique si ce public veut nous revoir tout de suite ou nous propose de lui laisser l'oreille reposée. Comment on le décèle? Par la quantité des spectateurs et par la qualité de leur accueil.

« Quand ça fait vingt ans qu'on roule sa bosse dans ce métier-là, quand on commence à recevoir des prix, on vient de nous élever un monument. Les compliments les plus humbles, les félicitations et les lettres d'appréciation partent de la même bonne intention. Cela fait le plus grand des plaisirs mais quand cet honneur devient officiel, ça fait des cadeaux plus beaux à recevoir, plus lourds à porter aussi. On retourne à la maison avec la responsabilité de les avoir mérités et si on a des doutes, il faut se mettre à l'ouvrage et les mériter. Et on se demande alors si on ne peut pas faire mieux ou plus... Aussi on se dit qu'il doit bien y en avoir d'autres qui auraient dû mériter... Un prix officiel a tendance à figer une personne comme dans une espèce de déjà vu sécurisant. On ne sait jamais dans ce métier les conséquences de nos mots et de nos gestes. » (Peut-être est-il bon de rappeler ici que Gilles Vigneault a remporté récemment le Prix Denise-Pelletier dans le domaine des arts d'interprétation).

Ce poète homme qui se définit comme un « homme vivant au Québec en terrien » mais qui serait martien s'il habitait la planète Mars, avoue être un grand bavard, un verbo-moteur. Je m'en doutais bien un peu... « J'apprends à me taire et c'est un long ouvrage. J'aimerais être un bavard silencieux qui aurait tout dit sur le silence. »

Ce n'est pas demain la veille qu'il se fera silencieux notre grand Gilles national, surtout que son engagement social l'occupe passablement, au *Mitan* par exemple, une maison de refuge pour femmes battues dans les Laurentides: « Je suis contre toute forme de violence mais quand il s'agit de celle qui se manifeste envers les femmes et les enfants alors là, ça me dérange vraiment. Je n'ai pas le droit de ne pas m'en préoccuper. C'est ainsi que je fais un petit bout de mon possible dans le domaine social.

« Ce qu'on ne sait pas faire avec sa tête, il faut le faire avec son coeur. Aux dernières nouvelles, le coeur faisait moins d'erreur que la tête. »

« Le bonheur individuel est difficile à exprimer. C'est le bonheur collectif qui importe. Etre heureux tout seul, ça manque d'intérêt...tout bien considérer, ça manque même de capital. »

Gilles Vigneault est heureux de cette trouvaille intérêt-capital. Il rit et nous changeons de sujet.

« Il faut que j'écrive tous les jours et mieux, que mes pensées tombent toujours sur la page blanche. La difficulté d'écrire, oui, je la ressens. C'est aussi un long ouvrage: de cinq heures du matin à cinq heures ...le lendemain, même si je dors. J'écris pour communiquer, pour ne pas mourir. Plus il y a de gens qui m'entendent et me lisent, moins je meurs, ou plutôt, plus je vis. »

Je pourrais écouter Vigneault sans l'interrompre tout l'après-midi mais nous devons mettre fin à cette rencontre-prétexte pour la présentation de ces deux recueils de poèmes-chansons et aussi d'un livre-disque intitulé *Comptine pour endormir l'enfant qui ne veut rien savoir*, illustré par Claude Fleury. À la mi-décembre, les Éditions de l'Arc offriront en librairie ces oeuvres dans un coffret contenant également deux livres de poèmes et de contes intitulés *Silences* et *La Petite Heure*.

Gilles Vigneault vient de nous offrir de bien beaux cadeaux de Noël !

Fumet de féminisme nippon

par
Gilles Massé

★ Sawako Ariyoshi, **Les Dames de Kimoto,** collection «Nouveau Cabinet Cosomopolite», Stock, 288 pages.

AUTANT le Japon a bonne presse au point de vue économique, autant a-t-il mauvaise réputation quand il s'agit du sort qu'on y réserve aux femmes — certains malins imputent d'ailleurs son avance économique à un retard sociologique !

Il semble, cependant, pour autant que l'on puisse en juger de si loin par un livre — le dernier roman directement traduit en français (et non pas de l'anglais au français comme ceux de Mishima) de Sawako Ariyoshi — qu'une modeste évolution ait commené, sinon encore dans les faits, du moins dans les esprtis. Car Sawako Ariyoshi est une femme; dans ses livres, elle dépeint la vie des femmes d'une façon lucide et claire, et cela ne l'empêche ni d'être lue à des millions d'exemplaires, ni d'être une romancière prestigieuse.

Les Dames de Kimoto n'a toutefois rien à voir avec quelque militantisme que ce soit, et si l'on peut effectivement y découvrir du féminisme, c'est sous une forme transcendée. L'auteure décrit la vie de femmes bien concrètes (le roman japonais est profondément concret) à partir d'un point de vue dont l'équilibre est quasi idéal, c'est-à-dire qu'elle a pour ses personnages féminins à la fois de la distance et de la tendresse — et la distance n'est pas la moins affectueuse des deux attitudes !

Mais cette fois-ci, à la différence de *Kae ou les deux rivales*, *Les Dames de Kimoto* ne reste pas confiné au passé, au XIXe siècle, il se rend, dans le temps, jusqu'après 1945, en effleurant au passage la dernière guerre mondiale.

Kimoto représente le lieu d'origine, le lieu de la tradition d'où l'on vient pour aboutir dans le Japon contemporain, et qui est quitté dès le début du roman. Là-bas, Hana, le personnage principal, vivait avec sa grand-mère, Toyono, jusqu'à ce que celle-ci organise son mariage selon le principe captial qu'une femme ne doit jamais se marier en remontant le cours du fleuve, mais en le descendant.

Toyono marie sa petite-fille au loin et elle n'assistera pas à son mariage, même si elles s'adorent l'une et l'autre. Hana vit donc seule l'exil brutal, mais c'est le lot des femmes et elle accepte un sort auquel, à son époque, il n'y a pas d'alternative.

Mais il ne s'agit pas d'une simple femme dans son cas: Hana est une « dame ». Elle et sa grand-mère ont beau suivre la tradition, elles ont au moins le mérite de l'amener à perfection. Toyono, femme plus forte que son fils, a fait assurer à Hana une éducation rare et raffinée dans un collège traditionnaliste: Hana est experte dans la cérémonie du thé et elle joue du koto à ravir.

Dans le roman, c'est elle l'équilibre et la ligne de partage des eaux entre la tradition et la modernité, car toute traditionnaliste qu'elle fut dans sa vie, elle eut néanmoins des lumières et réussit à se bâtir une réelle autonomie. Elle est également la plus émouvante, la plus profonde et la plus vraie. Toyono et sa petite-fille Hana sont donc les « dames de Kimoto ». Non pas la fille de Hana, comme on l'écrit à tort au dos du livre.

Hana, bien sûr, a des enfants. N'est-ce pas toute sa raison d'être? D'abord, un mâle: parfait ! Le second enfant, une fille, est une déception pour le mari et, partant, pour Hana: bien entendu, le mari désirait un garçon ! Il se désintéresse donc sur-le-champ de sa fille Fumio, le troisième et dernier protagoniste du roman.

Cette dernière sera un garçon manqué, une individualiste enragée, une moderniste intransigeante et une ... féministe. Elle refuse le monde de sa mère: elle est malpropre de sa personne et autour d'elle, elle ne veut rien savoir du kimono, elle hait le koto et quant à la cérémonie du thé ... bernique! C'est à travers elle que se fait, dans le livre, le passage du Japon traditionnel et rural (Kimoto), d'une mentalité provinciale, au Japon urbain, ouvert sur l'étranger, et à la grande ville, Tokyo.

Car l'université de province ne suffit pas à Fumio, il lui faut Tokyo, un endroit où les choses progressent. De là et, plus tard, d'ailleurs — car elle épousera un futur cadre d'institution bancaire qui doit faire ses classes à l'étranger —, elle tranchera un à un les liens traditionnels qui la lient à sa mère.

Fumio est radicale et pleine de contradictions, mais c'est néanmoins elle qui assure la percée sur l'avenir. Par contre, elle est instable, elle s'est coupée de ses racines, elle est inconfortable avec elle-même. Tandis que Hana représente le présent, l'endroit concret et branché où s'effectuent en profondeur les transformations.

Entre ces deux pôles du pendule — Hana et Fumio — interviendra heureusement un moyen terme, une fille de Fumio qui adorera sa grand-mère et qui viendra chez elle à la campagne, déjà cernée par les fumées d'usines, découvrire le fleuve Ki, le trait d'union, le fil d'ariane dans cette mini-histoire du Japon d'aujourd'hui.

Sur ce, Hana a fait son temps et elle meurt, laissant l'avenir à lui-même et peut-être bien à sa petite-fille qui devra assurer, entre l'hier et l'aujourd'hui, un lien de chair que sa fille Fumio, victime d'un père qui voulait un garçon, ne sera jamais capable de fournir. Très, très beau.

ÉCHOS

Le premier coup d'archet de l'Orchestre de chambre de l'Outaouais se fera entendre ce samedi à compter de 20h 30, à l'Agora de la Maison du Citoyen, rue Laurier, à Hull. Au pupitre: Yvon Pépin. Cet ensemble compte 18 musiciens et quatre concerts de répertoire baroque et classique figurent au programme de la saison 1983-1984. Le concert de ce soir offre le concerto Brandebourgeois de Bach, le Canon de Pachelbel, l'Automne de Vivaldi et un concerto de Haendel.

■

L'inauguration officielle de l'aréna Jean-Rougeau aura lieu dimanche au 10, rue Bella-Vista, à Saint-Basile-le-Grand. La cérémonie sera suivie d'un spectacle donné par la Caravane des champions de la Rive-Sud qui regroupe les meilleurs patineurs artistiques de la région.

■

Dimanche à 16 h, deux cantates de Bach et deux quatuors de Telemann seront interprétés à la Chapelle Loyola, 7141 ouest, rue Sherbrooke.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
est dirigé par
Paul Morisset

LIBERTÉ 150

Numéro du 25e anniversaire

Extraits du sommaire

Hubert Aquin: *Lettre morte à Gaston Miron*
Michel Deguy: *Relais*
Alain Grandbois: *Le rythme*
Edmond Jabès: *Carnet*
Gaston Miron: *Deux poèmes*
Gabrielle Roy: *Une excursion à Winnipeg*
Jacques Brault: *Le rouge et le vert*

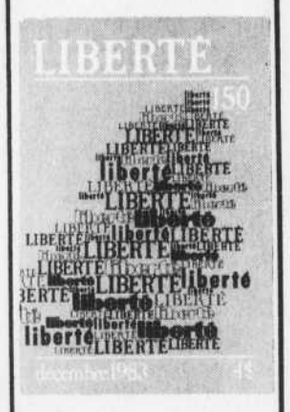

Aussi: des textes de André Belleau, Jacques Folch-Ribas, Jacques Godbout, François Hébert, René Lapierre, Robert Mélançon, Fernand Ouellette, François Ricard, Yvon Rivard, Lise Noël, Pierre Vadeboncoeur.

L'exemplaire: **4 $**
(en vente dans toutes les librairies)

L'abonnement (6 numéros): **15 $**

Retourner ce coupon à
LIBERTÉ
c.p. 399
Outremont
H2V 4N3

☐ *Ci-joints 4 $ pour le no 150 de Liberté*
☐ *Ci-joints 15 $ pour un abonnement à Liberté*

Nom.....
Adresse.....
.....
Code.....

Numéro 32
Hiver 83-84
$2.00

Lettres québécoises

Gabrielle Roy
Hommage

LETTRES QUÉBÉCOISES

La seule revue de l'actualité littéraire au Québec vous offre un spécial de fin d'année 83:

Abonnez-vous d'ici le 31 décembre (numéros 32 à 35) et recevez en cadeau les numéros 30 et 31.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....

Lettres québécoises
C.P. 1840, Succ. B
Montréal, Québec
H3B 3L4
Tél.: (514) 843-5358

Canada 8$
USA 10$
Europe 15$
Institutions 10$
De soutien 20$

éditions hurtubise hmh ltée

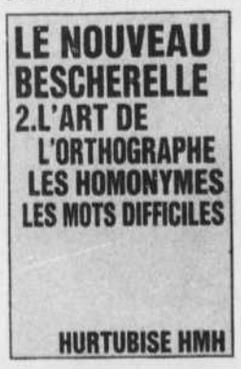

Le BESCHERELLE 1
L'art de conjuguer
Dictionnaire des 12000 verbes
Indispensable... pour résoudre facilement les innombrables difficultés de la conjuguaison française.

Le BESCHERELLE 2
L'art de l'orthographe
Un dictionnaire orthographique de près de 18 000 mots contenant aussi les 26 pièges de l'orthographe répertoriés alphabétiquement et un lexique de 2 000 homonymes.

ERRATUM
L'annonce du 26 novembre 1983 aurait du se lire comme celle-ci

SPÉCIAL
9,95$
seulement pour les deux

(Cette offre est valable jusqu'au 23 décembre 1983 seulement)

Ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-7191

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

À quoi bon l'homme ?

François Hébert

★ **Le piano-trompette**, Jean Basile, vlb éditeur, 404 pages.
★ **Éloge de l'homme inutile**, Alexis Klimov, éditions du Beffroi, 93 pages.
★ **Diversions**, Alexis Klimov, éditions du Beffroi, 189 pages.

Jean Basile

On n'a pas besoin d'être juif pour être errant; on peut être russe et chrétien, par exemple. C'est le cas de monsieur Barnabé, dont les parents se sont exilés en France, où M. Barnabé a vécu son enfance, pour ensuite s'expatrier de nouveau, à Montréal cette fois. Connaissez-vous l'île de Montréal? Non, pas encore, car vous ne l'avez jamais vue à travers les yeux hébétés et exorbités de M. Barnabé.

S'il en a encore, des yeux, après tout ce qui lui est arrivé, tout ce qu'il a vu! Les prunelles, il les a plutôt crevées; et la voix éraillée, les gestes disloqués. C'est la mort dans l'âme qu'il va, M. Barnabé, qu'il vit, qu'il traverse une existence qui le traverse à son tour, de part en part, comme une lance, qu'il est balloté, vide comme un ballon, vaguement soutenu par son rêve: jouer du *piano-trompette*, un impossible instrument de musique, hybride comme une sirène. Pauvre et poreux M. Barnabé!

Le romancier Jean Basile, l'auteur des *Mongols*, nous revient après une assez longue absence. Il aura eu tout le temps de concocter cet étonnant roman, que Chagall aimerait, dur et comique, plein de délires et de profondeurs. Voici, à mon sens, un important livre, comme il s'en trouve bien peu. Attention: c'est un livre *déplaisant*, comme l'aura été *L'Avalée des avalés* de Ducharme, un livre sans complaisance et qui vous heurtera. Mais aussi, pour peu que vous tendiez l'oreille, un livre qui vous fera entendre des musiques inouïes.

Roman philosophique, historique, satirique, fantastique, initiatique: *Le Piano-trompette* est tout cela, et plus encore. Une sorte de roman total, dans quoi tout entre, tout est expérimenté, analysé, jugé, consumé.

M. Barnabé est l'éternel immigrant, plein d'espoir et toujours déçu. La Russie? Allez-y voir! La France? Tu parles! Quant à la ville de Montréal, elle est en ruines, l'ombre d'elle-même, depuis que le Grand Gel s'est produit, qu'elle a été fermée à l'extérieur par la Ceinture Rouge. De la science-fiction? Si cela vous rassure. Si vous n'avez pas remarqué que vous marchez dans les cendres, c'est votre problème

Qui est M. Barnabé? Quelqu'un. Tout un chacun. Quiconque s'y reconnaîtra. Le parfait quidam, d'ici et de nulle part. Autant dire personne: un pur contenant, vidé de sa substance par l'histoire, complètement aliéné, devenu un fantôme, tiré à hue et à dia par des puissances multiples et contradictoires. Il est l'homme moderne, parfaitment insignifiant, mou comme une montre de Dali, désespéré et désespérant.

Né pour un petit pain (et une petite hostie), M. Barnabé végète avec Odysséa, sa concubine. Il travaille dans un bureau. Il organise des soirées. Il s'ennuie. La vie est belle, sauf que M. Barnabé n'en fait pas partie. Il en rêve. Il veut le piano-trompette. Il ne l'aura pas. Les dés sont pipés, mais par qui est pourquoi?

Quelques doctes ignorants tenteront de le ranimer, voire de le ressusciter, et même d'en faire le symbole de l'humanité regénérée: rien de moins qu'un *sauveur*, comme dans les religions. Khara Girgan Jr, le chaman esquimau, descendu du Yukon avec sa fille Tatqatsa (et des cochons), amateur de gin et interlocuteur privilégié de l'Homme-Lune, échouera, comme Julien Champagne, l'alchimiste, une sorte de Méphistophélès, qui préparera un élixir, mais ce sera un poison. Quant à Adolphe von Klein, dit le Maître des Perles, un amateur de petits garçons, il rêve de Jouvenceau mystique que bercent dans le firmament de marternelles baleines, loufoques divinités dignes de notre époque confuse. Ce sieur recevra sur la tête une pierre non moins philosophale que mortelle.

Et puis, il y a Gregori Efimovitch Raspoutine, moine louche et peintre de scènes sacrées sur les parois rouillées de la cale d'un paquebot échoué dans le port, qui inventera une religion nouvelle: celle-ci ne s'attirera que la clientèle des bingos paroissiaux. Sa messe ne sera en réalité qu'un avortement. Pour le sauveur, on repassera!

Il y a aussi Isabel, qui est un homme, et même un flic, mais qui a un problème. Où? Entre les jambes, comme tous les hommes de ce roman. Marcelline le sait, qui est la tenancière de l'hôtel Tropicana, un lupanar dans lequel vous pénétrerez pour y découvrir que les zizis de ces messieurs sont devenus flasques, tous.

Que faire? comme demandait l'autre, le *père* des peuples... Le communisme, ici, n'est pas éprgné: « la seule façon pour que les malheureux deviennent heureux et inversement ». Mais n'allez pas croire que notre civilisation resplendit de feux plus brillants: elle est quasiment morte. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir circuler, parmi les décombres de la ville, des troupeaux de cochons, réels et allégoriques: la nouvelle race. *Animal Farm*, version américaine.

Homme venu du froid, M. Barnabé tombe dans pire froid: le froid du dedans. Qui accuser? Dieu, mais *lequel*? L'Homme-Lune? La Vierge de Kazan? La nôtre? (La *nôtre*?) Les éons, les baleines? C'est surtout de notre misère spirituelle qu'il est ici question, et elle est grande et inquiétante.

Violent réquisitoire contre notre temps, le livre de Jean Basile est aussi, en filigrane, un livre d'espoir: la meilleur façon de sortir de l'enfer, c'est de l'arpenter, de le connaître. Par delà le sarcasme et la dérision, il y a de la tendresse chez le narrateur, et quelque sérénité derrière son détachement apparent, que vous comprendrez mieux quand vous apprendrez, à la fin, qui parle, qui vient de vous raconter la vie de M. Barnabé.

Tout n'est donc pas *absolument* perdu.

★

Apparemment tout autre, le propos d'Alexis Klimov, d'origine russe lui aussi, recoupe souvent celui de Basile: il s'agit d'une défense et illustration de *la vie*, cette laissée pour compte dans nos sociétés si bourgeoises, si soucieuses de sécurité, d'objectivité, d'artifices. Si peureuses au fond. Les deux livres de Klimov, professeur de philosophie à Trois-Rivières, trop peu connu hélas, sont publiés aux éditions du Beffroi, à Québec, une nouvelle petite maison dirigée par un groupe de mordus de littérature et qui font du beau travail.

Dans son *Éloge de l'homme inutile*, que préface avec sa coutumière chaleur Clément Marchand et qui était son discours de réception à la Société royale du Canada, Klimov, malgré sa profession réputée absconse et le caractère officiel de la circonstance, reste simple. Un peu trop de citations peut-être, mais colligées avec passion, redites avec la sincérité d'un homme attentif à son temps, soucieux de communiquer avec tous. Qui est l'homme « inutile »? L'homme libre, le vrai vivant, qui ne sert (à) rien ni (à) personne. L'homme désintéressé, à ne pas confondre avec le blasé ou le désespéré.

Diversions est un recueil de conférences ou d'articles divers, sur Boehme, Villiers de l'Isle-Adam, Dostoievski, Picasso et d'autres. Mais plus que de sèches études de textes, ce sont des regards sur leurs auteurs et, à travers eux, sur *nous*, que nous connaissons si peu. Allez-y voir, même si le sous-titre vous fait peur (« Huit opérations poétiques pour une stratégie métaphysique »): vous découvrirez que la philosophie, ce n'est pas sorcier. C'est inutile, au sens klimovien: c'est indispensable.

ps

LA VIE LITTÉRAIRE

Il y a la vie, il y a la littérature. Et il y a la vie littéraire, *qui cependant n'est rien. D'aucuns, poétiquement, imaginent que messieurs les auteurs se meuvent dans le monde entourés d'un halo, éclairés par leur aura, coiffés d'une auréole, toutes ces enseignes les désignant au regard ému de la plèbe muette.*

D'autres fréquentent des bars et des cafés ou les lancements, à la recherche de je ne sais quelle ambiance dans laquelle la littérature flotterait, embaumant comme un parfum ou un encens ces libidineux mystiques.

Un cocktail d'écrivains, même s'il s'y trouve un ministre, ça ne vaut pas plus qu'un cocktail de crevettes.

Non, la vraie vie littéraire est solitaire. Vous ne la vivez qu'en deux circonstances: quand vous écrivez, quand vous lisez. Cette vie, elle est intérieure. Là, vous vous rencontrez.

La littérature, c'est la vie. Idéalement. Ce serait *elle.*

Et chaque médiation en éloigne, ce billet inclus.

F.H.

Témoignage/ La mort de Manuel Scorza

Un avion s'écrase et c'est un fait divers. Parmi les passagers un grand écrivain péruvien, Manuel Scorza, un homme que j'ai connu, un écrivain que j'ai admiré. Et le fait divers se transforme en tragédie et la douleur ressentie est personnelle. Nous nous sentons diminués chaque fois qu'un écrivain disparaît mais nous reprenons ses livres et la mort semble vaincue.

J'ai dit ces dernières années, ici même au DEVOIR, toute mon admiration pour les romans de Scorza parus en traduction française. Je voudrais ici évoquer l'homme et d'abord un dernier souvenir.

Il y a un peu plus d'un an, une journée ensoleillée d'automne, boulevard Saint-Germain à Paris. Je passe devant le Café aux deux Magots. Quelqu'un m'appelle, Manuel Scorza est attablé à la terrasse. Nous nous embrassons et en le serrant, je lui dis silencieusement ma gratitude parce — que j'avais tant aimé son dernier roman. Il habitait depuis quelques temps Paris mais nous ne parlâmes que du Pérou. Le regard brûlant, le sourire affectueux, l'amour vibrant ne se démentit pas. Il aimait son peuple et à travers lui, il se réconciliait avec les autres peuples.

Était-il en exil? Non, il récusait ce sentiment car il poursuivait son chant, il disait son amour en revivant avec ses lecteurs l'épopée d'un peuple démuni. Je lui parlais des maîtres qui l'éloignaient. Non, ce n'était pas si mal que cela. Même les maîtres ne sont pas tous monstrueux. Son rire était joyeux, la vie reprenait toujours le dessus. Il me demandait des nouvelles de tous les écrivains, les amis qu'il comptait ici, il n'en oublia aucun.

On ne peut jamais soupçonner la douceur de Scorza quand on lit ses long récits de violence et de lutte car cet homme malmené par la politique a toujours cherché à sauver en lui-même la confiance qu'il avait en quelques hommes pour pouvoir continuer à exprimer son amour et sa générosité.

Naim Kattan

UN DOCUMENT TÉMOIGNAGE DE NOTRE TEMPS

GÉRARD PELLETIER

LES ANNÉES D'IMPATIENCE

1950–1960

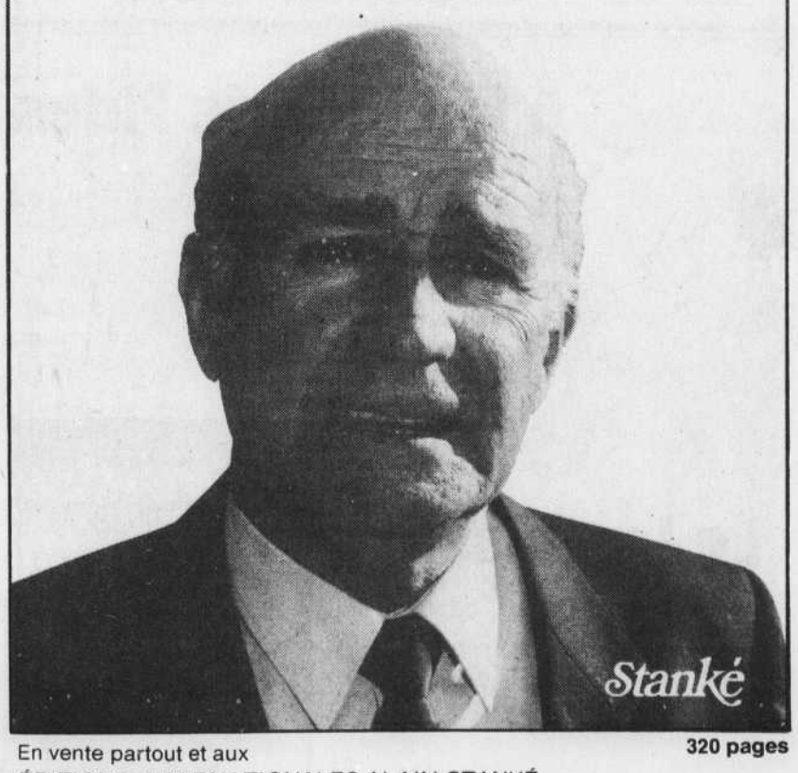

320 pages

En vente partout et aux
ÉDITIONS INTERNATIONALES ALAIN STANKÉ
2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514)935-7452

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14h à 16h
ROBERT BAILLIE

Samedi, le 10 décembre de 14h à 16h
FRANÇOISE DEPATIE

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

librairie agréée

beaux livres Seuil

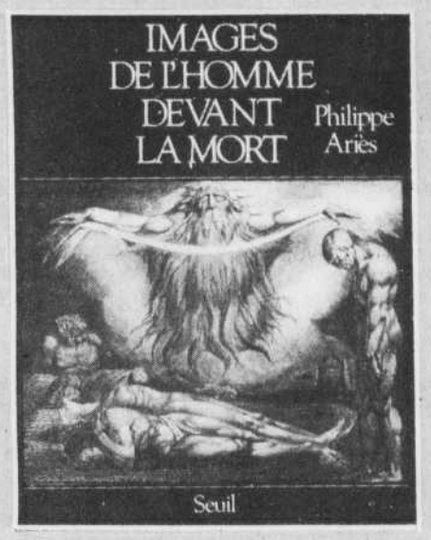

IMAGES DE L'HOMME DEVANT LA MORT
Philippe Ariès

Sur un corpus iconographique riche de quatre cents documents venus d'Europe et d'Amérique. Philippe Ariès compose, à la manière d'un film,un portrait grandiose des rapports entre l'homme et la mort en Occident, de la préhistoire au XXe siècle.

400 illustrations en noir, 8 hors-textes en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette pelliculée 4 couleurs. 280 pages 77.50$

LE MOYEN AGE
Robert Delort

Ce livre s'adresse à tous ceux qui veulent découvrir et comprendre "l'homme médiéval" dans son environnement physique et psychologique, dans sa vie de tous les jours, dans ses affrontements, dans ses croyances et dans ses habitudes.

Un Grand livre d'Art et d'Histoire.

580 illustrations en noir et en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette pelliculée 4 couleurs. 340 pages 92.50$

PEINTURE CHINOISE et tradition lettrée
Nicole Vandier-Nicolas

Cet ouvrage a pour dessein de présenter l'univers de la peinture comme un miroir où se reflète et s'éclaire une civilisation. Mille cinq cents ans d'un "jeu cosmique" qui permet au peintre chinois d'accéder aux mystères de la vie, au savoir efficace des esprits.

200 illustrations en noir et en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette 4 couleurs pelliculée. 260 pages 97,50 $

L'ART INCA et ses origines
Henri Stierlin

Ce livre offre une synthèse des cultures qui se sont succédées sur les terres du Pérou, d'Équateur et de Bolivie, depuis 3,500 avant J.C. jusqu'aux derniers feux de l'empire inca, en 1533.

220 illustrations en couleurs, 40 plans, dessins et cartes. Relié pleine toile sous jaquette pelliculée 4 couleurs. 212 pages 77,50$

En vente chez votre libraire

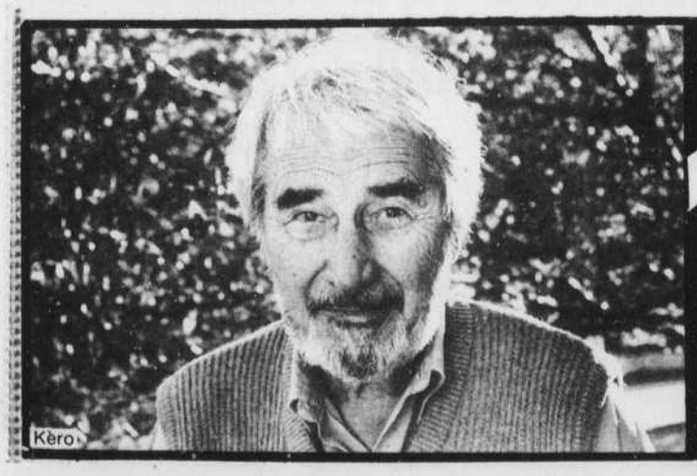

NOUVEAUTÉ

ROQUELUNE

de J. RUDEL-TESSIER

Une enfance dans la diaspora canadienne-française de l'Ontario des années vingt.

Venez rencontrer l'auteur aujourd'hui à la librairie Hermès de 14 h à 16 h — 1120 ouest rue Laurier

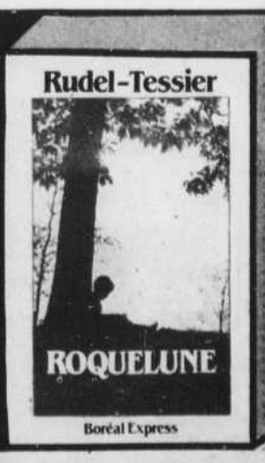

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Médicis: *Cherokee* de Jean Echenoz

par
André Major

★ Jean Echenoz, **Cherokee**, Éditions de Minuit, 1983, 247 p.

JEAN Echenoz a 35 ans et vient de remporter le prix Medicis pour son deuxième roman, *Cherokee*, publié aux Éditions de Minuit. Il adore Flaubert et le jazz. C'est tout ce qu'on sait de lui, il ne tient d'ailleurs pas à ce qu'on en sache davantage. Jérôme Lindon, qui dirige les Éditions de Minuit, publie Beckett et les auteurs qu'on a regroupés par commodité sous la rubrique Nouveau roman. Et, tout à coup, voilà qu'il publie *Cherokee*, qui est une sorte de roman noir. Mais attention: je ne suis pas certain que la Série noire l'aurait publié. D'abord parce que c'est d'une aventure langagière qu'il s'agit, et puis parce qu'Echenoz utilise la mythologie du roman noir sans en respecter scrupuleusement toutes les règles.

Il a beau nous entraîner dans des milieux louches où chacun vit d'expédients plus ou moins légaux et nous lancer sur diverses pistes qui se croisent, ce n'est pas cela surtout qui nous captive et nous convainc.

Au-delà des ombres chinoises qu'il met en scène, des poursuites cauchemardesques auxquelles il nous convie et de la désolation morale qui hante son univers. Echenoz réussit à créer un climat d'une rare densité où les paysages urbains prennent un relief inoubliable. Il réussit également à tenir le pari d'une description précise et éminemment suggestive sans jamais faire appel à la psychologie, ne serait-ce que pour éclairer de l'intérieur ses personnages. Ce n'est pas si facile de faire vivre un monde en n'en montrant que les apparences. Pas si facile de traduire un univers aussi sordide dans un langage allègre qui fait la part belle à l'humour noir.

La moindre négligence d'écriture, la plus petite embardée idéologique auraient pu gâcher l'affaire et rompre le charme insidieux du récit. Mais ça n'arrive pas, bien qu'à certains moments on décèle un clin d'oeil à Manchette, par exemple. La fantaisie d'Echenoz, l'extrême habileté de ses dialogues et le ton délibérément détaché qu'il conserve de la première à la dernière page n'empêchent pas une sorte de tendresse de filtrer comme une musique en sourdine et de tempérer une vision assez désespérée de l'existence. Le livre refermé, une impression très forte de vérité demeure — signe que l'auteur n'est pas un de ces nombreux bricoleurs qui encombrent le marché du livre. En le couronnant du prix Medicis au deuxième tour, le jury a su reconnaître au roman des qualités qui lui permettent de se démarquer de la production actuelle.

Jean Echenoz

Fémina: *Riche et légère*, Florence Delay

par
Guy Trottier

★ Florence Delay, **Riche et légère**, Gallimard, 255 pages

EN France, tout le monde écrit, sauf les enfants de moins de six ans, qui n'ont pas encore appris au lycée que l'on commence avec l'abécédaire pour terminer à *Apostrophes*... Tout le monde écrit et les apparences sont trompeuses: deux millions de Français sont analphabètes et seulement le quart peut

Florence Delay

lire couramment... (Au Québec: 365,000 analphabètes — et combien de liseurs de romans?)

Tout le monde écrit et l'on peut avoir l'impression que la France est peuplée de 70 millions d'écrivains, que tous les écoliers français sont poètes, que toutes les jeunes françaises ont un roman en train dans leur tiroir et que toutes aspirent, modestement mais fermement, à une sorte de prix Goncourt qui a nom Fémina, et dont la lauréate, en 1982, était Anne Hébert pour *Les Fous de Bassan*. Cette année, c'est, Florence Delay.

Qui est donc Florence Delay, littérairement? Après *Minuit sur les jeux*(1973), *Le Aie aie de la corne de brume* (1975), *L'insuccès de la fête* (1980), elle publie vient de publier son troisième roman, *Riche et légère*.

Ce qui se passe dans ce roman? Rien qui ne se raconte. On va aux corridas, on se baigne, on dîne au bord de la plage et on parle. On évoque les égarements passés et présents du coeur et du corps, on suppute ceux que l'on va commettre. On se plaît à échanger des paradoxes.

L'action se situe principalement dans l'Espagne d'après Franco, dans un univers absolument féminin, et très littéraire, et plein de références aux classiques espagnols comme un Cervantès ou un Calderon.

J'aime ce livre parce qu'il y a foisonnement des thèmes, des motifs, des formes romanesques. Parce qu'il tient à la construction instable et précieuse d'une phrase, à une psychologie fuyante et composée de nuances et de secrets. Parce qu'il y a Lucie, héroïne et narratrice, très femme, à la fois sensuelle, émue, exigeante, fantasque. Qui cherche dans la vie ce qu'elle a découvert devant le « terreno de verdad » de la corrida: les moments de vérité où les êtres triomphent ou sont tués, où ils sont livrés à eux-mêmes et aux autres. J'aime ce livre parce qu'il est super-écrit.

Quiconque aime Jean Giraudoux et *Le Choix des élues* aimera aussi.

Médicis étranger: *La Route bleue*, White

par
Guy Trottier

★ Kenneth White, **La Route bleue**, Grasset, 219 pages

LES paupières lourdes de paysages, Kenneth White, lui, est un écrivain plein de verve, de saveur et de lumière. Un écrivain venu de l'Ailleurs, qui parle haut et dru, n'écrit non pas comme un bon élève mais comme un diable, se moque de la syntaxe, envoie balader la ponctuation, dépoussière la poésie des voyages grâce à une écriture pailletée d'esquilles de soleil, de lune et d'étoiles, bref, un de ces énergumènes qui ont plus de tempérament que de manières, et apportent dans le novembre plat des prix littéraires l'air du grand large.

Lauréat du prix Médicis-Étranger, Kenneth White est un phénomène: il évolue en dehors des systèmes, et, de livre en livre, (depuis la publication, en 1964, de *En toute candeur*, puis, en 1976, des *Limbes incandescentes*), dégage les grandes lignes d'une errance poétique qui l'a conduit de Glasgow (où il naît en 1936) à Munich, de Paris à Hong Kong, et de Tunis à Montréal. (Blaise Cedrars ne disait-il pas que l'art de vagabonder est un art sacré?)

Kenneth White

On retrouve, dans *La Route bleue*, tous les grands thèmes qui hantent son oeuvre: le désir d'aller jusqu'au bout de la route, la volonté d'arriver à rendre l'expression poétique du monde.

« Mais qu'est-ce qu'une route bleue? se demande-t-il. Je n'en sais trop rien moi-même. Il y a le bleu du grand ciel, bien sûr, il y a le bleu du fleuve, le majestueux Saint-Laurent, et, plus loin, il y a le bleu de la glace (...) Peut-être la route bleue est-elle d'aller aussi loin que possible — jusqu'au bout de soi-même — jusqu'à un territoire où le temps se convertit en espace, où les choses apparaissent dans toute leur nudité et où le vent souffle, anonyme ».

Cette route bleue va de Montréal jusqu'à la côte du Labrador, (l'une des plus désertes et des plus déchiquetées du monde) à la baie d'Ungava (dont le nom signifie, en esquimau, « le lieu le plus lointain »): un long parcours le long du Saint-Laurent, un parcours semé d'escales, jusqu'au lieu le plus lointain, au bout de la route.

Tout au bout, à Fort Chimo, un orchestre rock esquimau joue « Polar Blues ». Là s'achève la route bleue. La route vagabonde vers le Grand Nord. Le souffle d'air pur.

Rosemary Dunsmore

Suite de la page 19

Streetcar Named Desire, le rôle-titre de *Candida*, entre autres, et l'été dernier Stratford l'invitait à jouer trois rôles, Célia dans *As You Like It* et Isabelle dans *Richard II*, et puis Mme Alithéa dans la comédie du dix-septième siècle de William Wycherley.

À la télévision, au réseau CBC, son interprétation de *Blind Faith* lui a valu l'ACTRA de la meilleure comédienne canadienne de 1983. Au festival d'Edimbourgh, en 1981, le Sunday Telegraph de Londres retenait son interprétation dans *Straigt Ahead* et *Blind Dancers* comme la meilleure performance du festival.

Au Saydie-Bronfmann, Rosemary Dunsmore joue la Dolorès de *Single* jusqu'au 24 décembre.

Rosemary Dunsmore

Chez **vlb éditeur**
Les essais de la rentrée!

HISTOIRES VRAIES DE LA CHASSE AU QUÉBEC
de Donald Guay

Trois siècles d'histoires de la chasse au Québec! 246 histoires « incroyables » de chasse, vécues, racontées ou commentées par des Québécois! 50 illustrations inédites de scènes de chasse! Un livre fouillé qui ne manquera pas d'étonner et d'intéresser autant le chasseur que l'historien et le sociologue. Au fait, saviez-vous que jadis les célibataires n'avaient pas le droit de chasser?

272 pages — 14,95 $

Un grand roman historique
par l'auteur de
Le grand Vizir de la Nuit

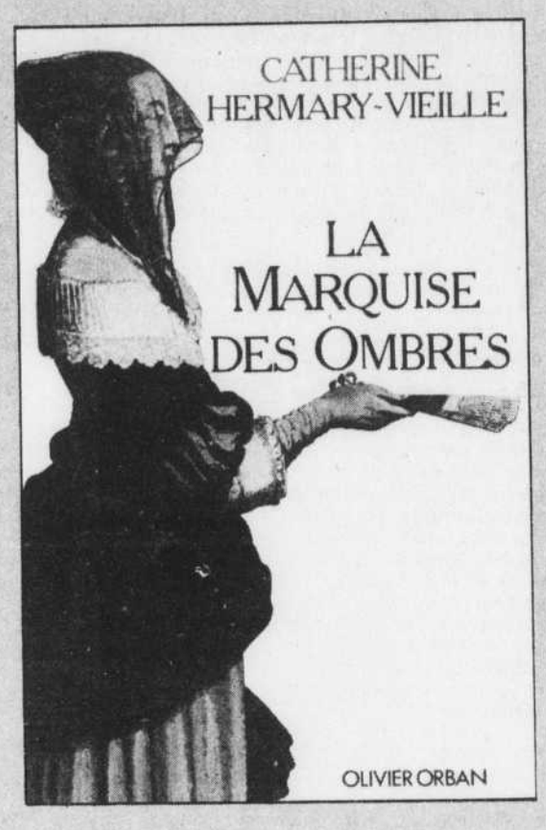

LA MARQUISE DES OMBRES
ou
La vie de Marie-Madeleine d'Aubray,
marquise de Brinvilliers

Autour d'une femme entraînée par ses faiblesses et ses passions, Catherine Hermary-Vieille a peint la vie d'une société et d'une époque où l'éclat des uns ne cache pas la misère des autres. Un extraordinaire travail de recherche lui a fait découvrir un personnage fascinant, émouvant, inoubliable, que sa sensibilité et son talent lui ont permis d'animer.

Éditions Olivier Orban — En librairie à $16.95

Vos cadeaux des Fêtes!

du 5 décembre au 31 décembre

À la Librairie Fides
5710, avenue Decelles
Montréal H3S 2C5
(514) 735-6406
Heures d'ouverture:
de 9 heures à 17 heures
du lundi au vendredi inclusivement

Réduction de 10 %
sur
- ***Les livres religieux***
- ***La littérature-jeunesse***
- ***Les livres de cuisine***

Réduction de 15 %
sur
Les bandes dessinées
dont:

Le Larousse 1983
à **26,00 $** au lieu de **35,00 $**
(quantité limitée)

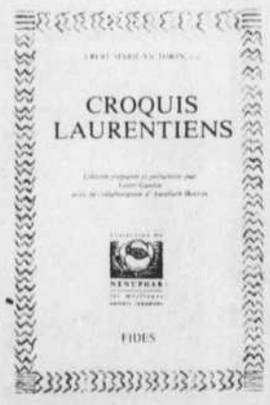

et 15 % sur tous les titres de la célèbre COLLECTION DU NÉNUPHAR

entre autres:

- **Le Survenant**
  par Germaine Guèvremont
- **Poésies complètes**
  (1896-1899)
  par Émile Nelligan
- **Poésies, regards et jeux dans l'espace**
  par Saint-Denys Garneau
- **L'Abatis**
  par F.A. Savard

Émilie, Chaperon rouge nouveau genre, et Arthur

par
Dominique Demers

ELLE a un nom sorti des *Mille et une nuits* et pourtant les histoires qu'elle raconte sont toutes simples et terre à terre. Il y a dix ans, elle inventait Emilie et Arthur: un Chaperon rouge nouveau genre et son inséparable hérisson.

Domitile de Pressensé rêvait de devenir écrivain et de raconter la petite enfance aux grandes personnes mais c'était sans compter Emilie qui est devenue, un peu à son insu, un des personnages les plus populaires de la littérature enfantine. Une soixantaine de titres! En France, plusieurs aventures d'Emilie ont franchi le cap des 100,000 exemplaires. Traduits en huit langues, ils sont ensuite distribués à des millions d'enfants. Le petit personnage fut même le héros d'un feuilleton télévisé international.

Le secret du succès d'Emilie? « Franchement, je ne sais pas!, avoue Domitile de Pressensé. Quand j'ai créé Emilie, je ne connaissais rien à la littérature pour enfants. J'étudiais aux Beaux-Arts depuis quatre ans et je continuais de chercher une façon de m'adresser aux adultes pour leur parler de l'enfance. Rien ne débloquait. J'ai donc quitté les Beaux-Arts et je me suis mise à la recherche d'un personnage. C'est Emilie qui est venue. Au début, je ne savais pas quoi en faire et puis j'ai compris qu'Emilie s'adressait aux enfants. Avant de frapper à la porte des éditeurs, je l'ai présentée à des tout-petits et leur enthousiasme m'a convaincue ».

Domitile de Pressensé — Photo Jacques Grenier

Si Domitile de Pressensé ne devinait pas le succès qu'aurait Emilie, elle sentait quand même beaucoup son personnage et savait que derrière la simplicité du trait et du langage, Emilie n'en était pas moins un personnage obéissant à des lois bien spécifiques.

« Dans le monde d'Emilie, tout est rond: les angles n'existent pas ... Les parents non plus d'ailleurs. On les entend mais on ne les voit pas. Lorsque des adultes font irruption là où des enfants s'amusent, le charme est rompu, la fête terminée. Je veux que les aventures d'Emilie appartiennent aux enfants ».

Le personnage d'Émilie et son ami, le hérisson Arthur.

Emilie a facilement conquis sa créatrice, ce qui ne l'empêche pas de lui compliquer un peu l'existence par la suite. « J'ai mis six mois à dessiner le lit d'Emilie, raconte Domitile de Pressensé. Je ne pouvais pas inventer n'importe quoi, il fallait que ça colle au personnage. J'ai dû aussi construire tout son mobilier et puis sa maison. Ce fut très long. Je savais que c'était très important, que si ça ne cadrait pas bien dans l'univers d'Emilie, les enfants le sentiraient ».

Emilie a cinq ans depuis dix ans. Elle porte toujours une robe rouge et un bonnet de la même couleur avec trois cheveux qui dépassent de chaque côté du visage comme des moustaches de chat. Les enfants eux-mêmes ne comprennent pas toujours la présence de ces cheveux et rappellent à l'auteure que toutes les petites filles n'ont pas les oreilles poilues. Mais Domitile de Pressensé ne démord pas: « Sans ses six cheveux, Emilie ne serait plus Emilie ».

« Au départ, je me suis inspirée de mon enfance, poursuit l'auteure. De là, le hérisson. Chez nous, à la campagne, il y en avait des tas. Le soir, mon père inventait des histoires de hérisson pour me faire plaisir. Les aventures de mon personnage rendent bien l'atmosphère de mon enfance mais Emilie n'est ni mon ombre, ni mon reflet. Elle est autonome et indépendante. Elle a sa façon bien à elle de voir le monde et je la laisse faire. Je ne lui dicte rien, je la regarde vivre à côté de moi ».

Alors que la mode est au réalisme en littérature jeunesse, Domitile de Pressensé propose un personnage tellement bien enveloppé dans sa petite existence simple et heureuse qu'il devient presque marginal. Non, les parents d'Emilie ne sont pas divorcés. Non, Emilie ne connaît pas la mort. Non, on ne sent pas de message contre le sexisme entre les lignes. « Je n'ai pas de préoccupations éducatives ou sociales, affirme Domitile de Pressensé. Je veux simplement donner aux tout-petits le goût de lire. C'est pour ça que j'ai créé un alphabet de belles grosses lettres rondes et invitantes ».

Avec Emilie, Domitile de Pressensé propose une version heureuse de l'enfance. « Pourquoi pas? Moi, j'ai été heureuse. D'ailleurs, malgré les apparences, l'univers d'Emilie n'est pas dépourvu de drames. Elle a des chagrins d'enfant qui sont beaucoup plus dramatiques qu'on ne le croit. Les adultes sous-estiment trop souvent les tragédies des moins de six ans. Lorsque Emilie se perd, à une centaine de mètres de chez elle, c'est effrayant. Je ne refuse pas de parler aux enfants des grands drames de la vie, mais pas avec Emilie! »

Pour les enfants de deux à cinq ans, Emilie est un peu magique. Des petits garçons disent l'aimer passionnément et des milliers de fillettes meurent d'envie de la rencontrer. Mais lorsqu'ils demandent à Domitile de Pressensé si Emilie existe pour vrai, l'auteure est sans pitié: non, Emilie n'existe que dans les livres d'images.

Comme le célèbre Jiji et son Pinchou, le bébé-tamanoir-mangeur-de-fourmis-pour-vrai, de Ginette Anfousse, Emilie et son hérisson représentent une formule gagnante dont les enfants ne sont pas facilement repus. Est-ce la couleur du personnage, le pouvoir de son compagnon silencieux, le rythme chantant des petites phrases, les thèmes abordés? « On ne sait pas d'avance ce qui va marcher avec les enfants, répond Domitile de Pressensé. Leur réaction nous surprend souvent. S'il existait une recette assurant le succès, tous les livres seraient tirés à des millions d'exemplaires ».

Chic ! Des contes de fées

CHIC ! Des vrais contes de fées qui commence par *Il était une fois* ... tout juste comme avant.

Aujourd'hui, on le sait, les enfants vivent au rythme de Passe-Partout et des Schtroumfs. Ils voyagent dans les délices intergalactiques du retour du *Jedi* et vont de ravissement en ravissement avec Candy. Alors, les contes de fées qui commencent avec « il était une fois » et se terminent par « ils furent heureux jusqu'à la fin des temps », ont perdu quelque peu de leur prestige.

Les Éditions Hatier viennent de publier une réédition du grand maître danois des contes de fées, Hans Christian Andersen. Sous le titre des *Contes d'Andersen*, on retrouve 26 des 164 contes qu'il a écrits, illustrés en noir et blanc et en couleurs. Bien sûr, *Le Vilain Petit Canard*, et *La Petite Sirène* font partie des historiettes sélectionnées. Mais on dénombre également des contes moins célèbres, des histoires comme celle de *L'Escargot et le Rosier* ou encore *Ce que le patron fait est toujours bien*.

À lire ce recueil de 264 pages, on plonge dans un monde délicieux où des fées concoctent des plans pour aider des pauvres valeureux et où un vieux réverbère rêve au passé. On découvre au fil des pages, des histoires de châteaux peuplés de bons rois, de belles princesses prisonnières et de pauvres hères promis à dès bonheurs extatiques.

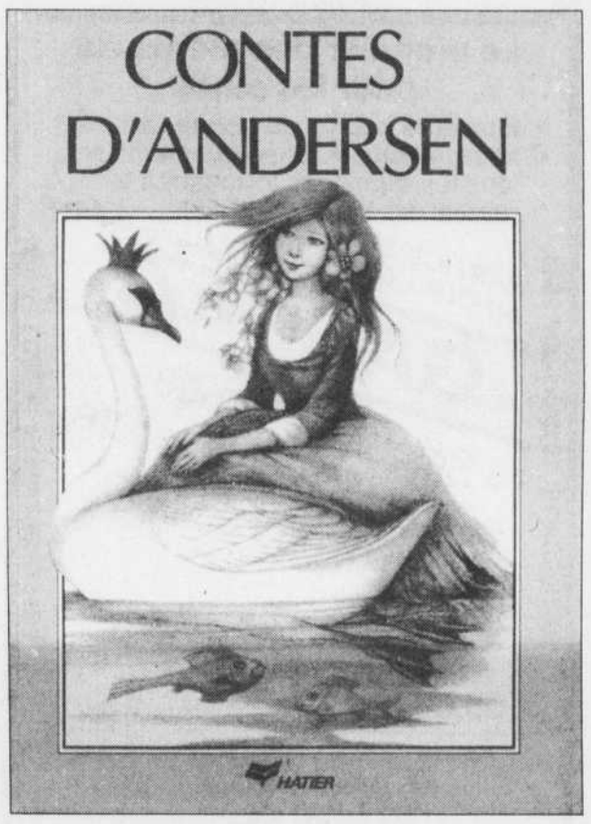

Cet univers où valsent lutins et merveilles rappelle avec bonheur que les joies du monde des contes de fées ne sont pas totalement périmées. D'ailleurs, il n'y a qu'à voir les touts-petits qui se pressent sur les genoux des Père Noël dans les centres commerciaux pour comprendre ...

Mireille Simard

OUVERT 7 JOURS 10h00 à 22h00

NOUS ACHETONS VOS LIVRES

DIMANCHE
Visitez nos 4 salles de livres et profitez de nos ventes spéciales du dimanche.

LIVRES
50,000 LIVRES NEUFS et USAGÉS
50,000 titres différents réduits de 40% à 75%
VENTE et ACHAT
ÉCHANGE, LOCATION

MasterCard — La Bouquinerie St-Denis — VISA
3770, rue St-Denis, Montréal — Ouvert 7 jours

chez OVALE cet automne

3,95$

PETIT OURS
L'apprentissage rendu plus facile grâce à ces différents témoignages de Petit Ours.
S. Assathiany, L. Pelletier / P. Béha

Le coffret : *15,80$*

Une nouvelle collection de livres-jeux pour les enfants de moins de huit ans.

Seize animaux musiciens se décomposent pour créer un monde fantastique de 112 nouveaux personnages.

18 pages cartonnées et plastifiées à reliure spirale.

Format 15 x 18,5 cm, *5,95$*

P. Béha

DIFFUSION DIMÉDIA, MONTRÉAL.

POUR LES PLUS PETITS ... ... ET LES PETITS

Serge Gaboury

Alys au pays des horreurs

par
Mireille Simard

Photo Jacques Grenier

Serge Gaboury, un bédéiste qui dessine des personnages aux nez volumineux et aux comportements violents.

SERGE Gaboury est un des rares bédéistes québécois à vivre de sa table à dessin. Depuis les débuts de la revue *Croc*, ses petits bonhommes aux nez grotesques, toujours trop longs ou trop larges, viennent s'ébattre dans les pages du magazine de l'humour québécois. Avec Michel Garneau, Jacques Hurtubise et Jacques Godbout, il forme l'élite de cet art qui n'avait jamais connu au Québec de réelle diffusion, avant l'apparition de *Croc* et de *Titanic*, un mensuel québécois de bandes dessinées. Grâce à ces deux magazines, ces bédéistes peuvent livrer leur vision personnelle du monde et rappeler ainsi que la bédé québécoise existe et se porte bien.

Gaboury vient tout juste de publier un second album intitulé *Gaboury . . . croque encore*, publié dans la collection Croc album. En tournée de promotion la semaine dernière à Montréal, le dessinateur de Lévis s'est montré plutôt avare de réflexions sur son travail. Car, explique-t-il, « je préfère me taire et observer, plutôt que de parler. À force d'observer, j'ingurgite des réserves de vie qui me permettent d'inventer des aventures pour mes personnages. »

Ses héros, pour la plupart grotesques et manipulateurs, évoluent dans un univers continuellement lambrissé de violence. Gaboury ne s'émeut guère de la remarque. « On vit dans une époque pétrie de violence. Avec mes histoires, je rends compte de l'époque dans laquelle on est, une époque où les gens sont continuellement exposés à elle. C'est une façon pour moi d'avoir un impact, de surprendre des gens habitués à la voir partout. »

Plusieurs de ses histoires se terminent d'ailleurs par des bains de sang spectaculaires, un « luxe » que seule la bande dessinée peut se permettre. Une flaque d'encre rouge étendue et hop, le tour est joué. Ni le cinéma, ni la littérature n'arrivent à exprimer d'une façon si *haute en couleur* l'absurdité d'une société où la violence fait partie du menu quotidien. À ce titre, la bédé possède une singularité extraordinaire.

« On a tendance à penser, explique Gaboury, que la bande dessinée est un sous-produit du cinéma, alors qu'avec elle, on peut faire des choses impossibles à faire ailleurs. Je considère que la bédé est un art à part entière, au même titre que la littérature, la peinture ou la sculpture. »

Depuis qu'il est petit, depuis qu'il sait tenir un crayon, Gaboury dessine et . . . lit des bandes dessinés. Du Tintin de Hergé au Peanuts de Shultz, Serge Gaboury a tout dévoré avec une rage féroce. Mais son personnage préféré, celui auquel enfant il s'est le plus identifié, reste le Marsupiami, publié dans les albums Spirou. De ce héros-là, Gaboury parle encore avec les yeux émerveillés de l'enfance. « C'était une telle ouverture sur le monde imaginaire. Le Marsupiami, une créature inexistante dans la nature, était devenue un animal tellement vivant qu'on pouvait facilement s'y identifier. »

À défaut d'inventer un Marsupiami québécois, Gaboury s'est permis d'inventer Alys, la première vraie héroïne de bandes dessinées dont on peut suivre les exploits à tous les mois dans *Titanic*. Sa créature féminine cherche à briser le carcan des comportements mâles qui pullulent dans les bédés traditionnelles. D'ailleurs, il confie que son Alys lui cause certains problèmes de conception. Mais c'est une vraie héroïne: elle vit dans un monde violent contre lequel elle lutte, à tel point qu'on pourrrait intituler ses aventures *Alys au pays des horreurs*. D'ailleurs, comme les Jane et les Yuko Tsuno de la bande dessinée, les femmes-auteurs d'aventures en couleurs sur papier glacé sont rares. À l'exception de Claire Brétécher en France, c'est le désert.

En attendant que les femmes conquièrent cet univers, Alys continue de mener chaque sa petite bonnefemme de chemin. Gaboury, lui, s'attable tous les jours avec ses crayons, à la recherche de la lumineuse inspiration qui permettra à ses personnages de fendre et de se laisser pourfendre par la violence et l'absurdité. Sept jours sur sept, sa lampe de travail brille comme un phare dans la nuit moins noire de la bande dessinée. Pour l'instant, Gaboury croque à belles dents dans la satire du monde moderne.

Oh ! Un lapin dans le métro

par
Monique Poulin

UN personnage fort sympathique que cet Alfred. Vite! Attrapez-le, il sort du wagon. Vraiment, quelle animation aujourd'hui dans le métro. Un lapin nous file entre les jambes; des enfants le poursuivent. Que se passe-t-il? C'est *Alfred dans le métro*, il est sorti de sa boîte. Zut! Il se dirige vers Longueuil. Il ne faut pas le perdre de vue. Mais, « Vlam! Les portes se referment ».

Alfred dans le métro de Cécile Gagnon, publié aux éditions Héritage, ne manquera pas d'amuser les petits de 3 à 7 ans. Agréablement illustré par Louise Blanchard, cet album est une adaptation du roman *Alfred dans le métro* paru en 1980 dans la collection « Pour lire avec toi » et qui s'adressait aux 7 à 10 ans. Une aventure dans le métro de Montréal, avec un lapin comme héros, quelle originalité et quelle réussite! Sacré Alfred, il en fait voir de toutes les couleurs aux usagers du métro. Regardez-le, il nous salue sur la page couverture et nous fait un clin d'oeil à la fin . . . comme s'il allait revenir pour une autre aventure.

La collection « Pour lire avec toi » toujours aux éditions Héritage, s'est adjoint de quatre nouveaux titres destinés aux enfants de 7 à 10 ans selon le niveau de lecture de chacun. Dans l'ensemble, la collection offre un aspect soigné: couverture cartonnée, de couleurs différentes pour chacun des titres, illustrations plein les pages à l'intérieur, en noir et blanc, occupant près de 9 % de l'espace du livre. On sent un effort de qualité au niveau de la présentation quoique le partage des textes ne soit pas équilibré entre eux.

On lira avec plaisir *L'enfant venu d'ailleurs*, de Marie Page, illustré par Hélène Desputeaux. C'est avec un brin d'humour et de réalité que l'auteure projette cette ailleurs où le temps est toujours au beau fixe et les robots, d'humbles serviteurs. Mais l'enfant, qu'il vienne de cet ailleurs ou qu'il soit d'ici ressent les mêmes craintes, les mêmes joies; c'est un être universel. Marie Page a saisi les sentiments qui habitent tout enfant (et tout parent) et a su exploiter les thèmes de l'amitié et de l'affection familiale. La maturité atteint par l'enfant termine très bien ce récit de science-fiction. Très agréable à lire.

On prendra aussi le temps de lire *Le cheval de Plume*, de Josseline Deschênes, illustré par Claire Langlois. L'auteure nous transporte en plein coeur de la Mauricie où, dit-on, les lutins et les Windigo existent encore. La petite Plume (Zoé) y croit fortement. Avec son frère Martin, elle vit une journée des plus mouvementée où le merveilleux a raison de la réalité. Josseline Deschênes entraîne le lecteur dans le monde imaginaire de Zoé et Martin qui s'aventurent dans la forêt profonde, guidés par une corneille apprivoisée. Le jeu du merveilleux et du réel se déroule à travers une écriture simple, facile à lire.

Pistache et les étoiles, le premier conte d'Andrée Poulin, s'est vu mériter le prix de l'ACELF 1982. À travers une écriture travaillée et retravaillée, on participe à l'aventure d'une tortue qui nous raconte elle-même ses péripéties et celles de Pistache (un petit garçon pas comme les autres). Cependant le pouvoir de la parole accordée à la tortue n'est pas très convaincant. On y sent trop la présence de l'auteure, le langage ne coule pas. Pour l'enfant qui aime les tortues et les étoiles, peut-être sera-t-il ému par cette histoire où un gamin sait parler aux tortues et réussit à cueillir des étoiles. Par ailleurs, les illustrations de Louis C. Pretty n'aident pas du tout à mettre le texte en valeur.

Quant au roman de Gilles Gagnon, *Une bottine en voyage*, on se demande comment la maison d'édition a pu accepter de publier une histoire pareille. Une bottine qui se plaint de son sort pendant 11 chapitres de temps, vraiment qui ça peut-il intéresser? Surtout que la bottine répète la même chose tout le long du livre. On n'a vraiment pas envie de l'aider à résoudre son problème. Les enfants n'apprécieront sûrement pas se faire embêter pendant 126 pages par une pleurnicheuse de bottine qui dramatise sa solitude. Franchement ennuyant.

UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR ACHETER VOS JOUETS

LE GUIDE D'ACHAT

publié par: L'Association des consommateurs du Québec inc. propose:

- une analyse de 74 nouveaux jouets
- 116 jouets testés les années passées
- 34 nouveaux livres
- des articles sur les jeux électroniques et sur le marché du jouet.

est en vente au prix de 3,00 $ + 75¢ de frais de poste aux adresses suivantes:

Montréal: 45, rue Jarry est H2P 1S9. Tél.: (514) 388-2709.
Québec: 804, Côte d'Abraham G1R 1A3. Tél.: (418) 529-6811.
Trois-Rivières: 1800, rue St-Paul bureau 108 G9A 1J7. Tél.: (819) 373-2484.

NOM.....
ADRESSE.....
APP..... VILLE.....
CODE POSTAL.....
NOMBRE DE BROCHURES.....X3,00 $ + 75¢ =.....

Grande campagne d'abonnements

Pour grand-papa, grand-maman, un ami à la retraite ou même pour vous

UN ABONNEMENT AU MENSUEL

Le Troisième Âge
RETRAITE-SOLEIL

Le pionnier des mensuels pour les aînés

- Plusieurs heures de bonne lecture
- Informations et renseignements sur tous les domaines touchant à la retraite ou à la pré-retraite

PARTICIPEZ AU CONCOURS ET GAGNEZ!

- Séjour en Floride
- Manteau de fourrure
- Week-end de rêve
- etc...

DATE LIMITE: 10 décembre 1983

DATE LIMITE: 10 décembre 1983

Prix de l'abonnement
$6.50 par année (12 numéros par année)

Adressez votre chèque ou mandat-postal à:
LE TROISIÈME ÂGE
1474 est rue Fleury
Montréal, Qué. H2C 1S1
Tél.: (514) 384-2356

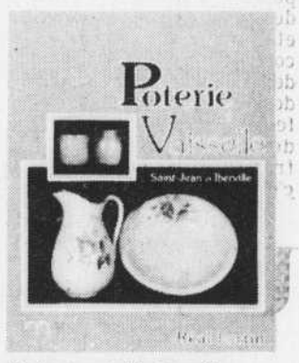

Poterie et Vaisselle
Saint-Jean et Iberville
RÉAL FORTIN
Les potiers les plus habiles du XIXe siècle travaillaient dans le Haut-Richelieu. 200 photos et cartes. .
Relié 144 p. **$15.95**

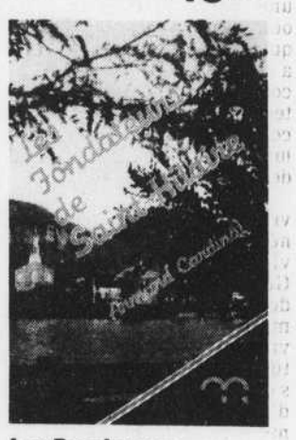

Les Fondateurs de Saint-Hilaire
ARMAND CARDINAL
Une monographie qui montre le rôle des citoyens dans l'évolution de Mont Saint-Hilaire.
Relié 218 p. **$12.95**

ÉDITIONS MILLE ROCHES
C.P. 323, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUÉBEC, J3B 6Z5 TÉL.: 349-1063

Offrez des rêves pour Noël!

40 pages 8,95 $

40 pages 8,95 $

Fabien 1
Un loup pour Rose
Ginette Anfousse

Les exploits chevaleresques de Fabien à travers un monde fantastique pour venir à la rescousse d'un raton laveur exceptionnel.

EN VENTE DANS TOUTE LES LIBRAIRIES

Fabien 2
Une nuit au pays des malices
Ginette Anfousse

Fabien de nouveau confronté au mystère et à de périlleuses épreuves à vous tenir en haleine.

Livres pour jeunes de 12 ans et plus

Ces livres ont gagné le *Prix de littérature de jeunesse du Conseil des Arts du Canada 1982*

ÉDITIONS LEMEAC, 5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7
Par la poste: 1,00 $ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card

« C'est pas drôle d'avoir une mère bizarre ! »

par Dominique Demers

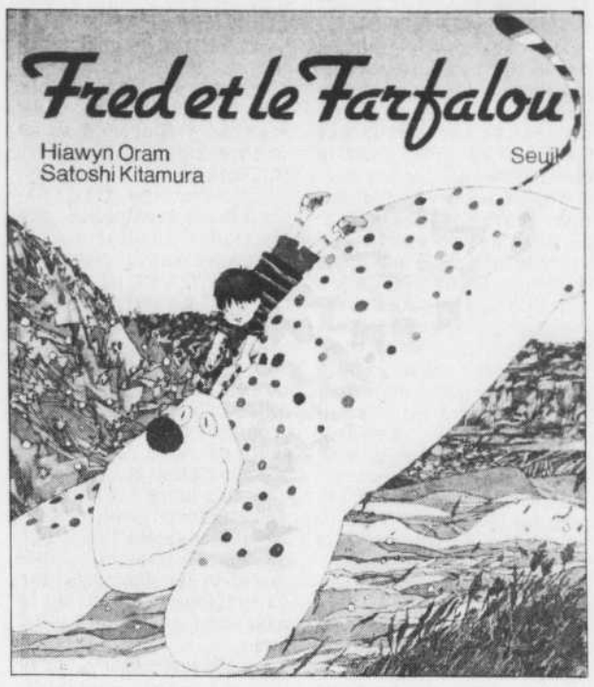

« Le problème avec ma mère, c'est ses chapeaux », raconte un petit rouquin désemparé. La page suivante nous explique son désarroi: madame est sorcière et se coiffe de chapeaux noirs et pointus, décorés de reptiles et grouillants de vermine.

Avec un clin d'oeil complice à l'enfance, Babette Cole relate les problèmes quotidiens d'un écolier dont la mère est pour le moins un peu différente de celle de ses copains. Qu'elle le conduise à l'école à cheval sur un balai et change en grenouilles les parents qui médisent d'elle, cela va toujours. Qu'il ait à expliquer que son père est prisonnier d'un bocal pour être allé au bistrot et qu'il repose sur une tablette à côté des conserves de grenouilles et d'araignées, cela va encore. Mais lorsque, au goûter de l'école, la sorcière apporte des petits gâteaux de sa confection qui, pour le commun des mortels, sont plus effrayants que ragoûtants, c'est le désastre.

L'auteure, Babette Cole, m'a toujours agréablement étonnée. Dans son monde fourmillant de sorcières et de dragons, l'horreur est inexistante et l'humour contagieux. Les mots sont dépouillés et le langage réduit à sa plus simple expression pour mieux céder la parole aux images. Franchement drôles, riches sans être trop chargées, ces illustrations traduisent les émotions avec sensibilité et brio. Résultat? Des personnages très colorés sans que l'auteure ait à les habiller d'adjectifs et de longues descriptions. Le texte n'en dit mot, mais le lecteur comprend vite que cette sorcière vaniteuse, crâneuse, espiègle, originale et futée a aussi le coeur tendre.

Le succès de Babette Cole tient peut-être un peu à cette complicité avec le jeune lecteur: la sorcière et les enfants ont raison, les parents ont tort! Sous les dessous d'un récit plaisant et anodin, l'auteure ne raconte-t-elle pas, à grand renfort d'humour, le drame de tant d'enfants dont les parents sont marginaux? Sans servir de morale sur un plateau d'argent, Babette Cole suggère que les apparences ne sont souvent que déguisement. Tant pis si la sorcière porte d'exécrables chapeaux et conserve quelques mauvaises habitudes: elle a aussi un coeur en guimauve qui fond à la moindre alerte.

Publié aux éditions du Seuil, *Le problème avec ma mère* nous arrive avec quatre autres livres tantôt séduisants, tantôt déroutants. *Ted et les Fabulos*, un groupe d'acrobates débutant, veulent être engagés dans un vrai cirque. Tout au long de l'album, ils s'ingénieront à construire des pyramides humaines toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Mais le directeur du cirque est blasé: à son avis, il manque quelque chose au numéro. Ted et ses Fabulos défieront tant et tellement les lois de l'équilibre en inventant jusqu'à une pyramide-cornet-de-crème-glacée surmontée d'une cerise, qu'un jour l'échafaudage humain s'écroulera sous le regard ravi du directeur qui leur offrira un contrat pour le plus grand numéro d'équilibre déséquilibré au monde!

L'histoire intrigue, la pirouette finale divertit et les illustrations de toutes ces prouesses amusent l'oeil. Un livre heureux et sans prétention.

Cochon, Cochon et Cie transpose le conte des trois petits cochons dans notre civilisation de gratte-ciel. Un peu allongée, avec quelques notes d'humour en plus, l'histoire demeure la même malgré le différent décor. Illustrée avec originalité et intelligence, la nouvelle version mérite d'être racontée même si les ajouts et les transpositions dans le texte apportent peu au récit. Ces contes traditionnels sont un peu intemporels: ce ne sont ni les lieux physiques, ni les habitudes de vie des personnages qui permettent à l'enfant de s'identifier aux personnages mais plutôt les peurs et les conflits intérieurs mis en scène.

Fred et le Farfalou vivent ensemble de longues nuits merveilleuses. Ils sautent sur le lit jusqu'à ce que le plafond s'ouvre pour laisser entrer les étoiles et volent plus haut que les rêves. Après *La Colère d'Arthur*, Hiawyn Oram et Satoshi Kitamura livrent ici un autre récit fascinant et très habilement illustré. Une histoire énigmatique et fabuleuse qui déroute un peu puisque nul ne sait ce que représente ce fabuleux Farfalou. Les enfants ne s'embarasseront peut-être pas de ce détail, mais tout adulte que je suis, la chose me dérange. Si bien que parfois, la nuit, des images de Farfalou viennent me visiter...

D'accord pour Fred et son obscur compagnon, mais pas pour *Trucs anti-traque!* Un récit intéressant et intelligent mais un peu trop philosophique, symbolique et sérieux. À moins que les adolescents ne l'adoptent, cet album n'attirera pas les jeunes lecteurs. Le texte est court et verse parfois un peu dans l'humour, mais les illustrations, trop rarement amusantes, sont parfois effrayantes et presque morbides. Le conte philosophique n'est pas nécessairement étranger aux enfants mais ici l'auteur propose un univers surréel angoissant qui, malheureusement, vogue bien loin de leurs préoccupations.

Une oeuvre majeure arrachée aux archives du KGB

Suite de la page 19

sible à l'époque sous la plume d'un juif », note Jean Cathala.

Grossman n'est sauvé que par la mort de Staline. Il travaille ensuite de 1953 à 1960 en cachette à une suite de *Pour une juste cause* qu'il intitule *Vie et Destin* et qui marque une rupture totale avec son oeuvre antérieure. L'homme qui écrit, en effet, a changé, il a connu une « bouleversante conversion » et dans ce livre-testament il livre sa nouvelle conception de l'Histoire « à la lumière noire de Treblinka et de la Kolyma » (Nivat).

Vie et Destin est une oeuvre gigantesque mais ordonnée, une « *Guerre et paix* du vingtième siècle », estime Georges Nivat tant il est évident que le modèle de Grossman est Tolstoï. Mais l'oeuvre, « tolstoïenne par sa facture, est tchékhovienne dans son âme: l'homme d'abord... » Un des personnages vante d'ailleurs Tchekhov, le « seul démocrate russe » dans un pays « où l'humanisme a toujours été sectaire, cruel, intolérant ». Aussi Grossman voit-il la vie humaine comme une évolution vers plus de liberté.

Au fil des 820 pages les personnages grouillent en un tel nombre qu'un index eût été bienvenu pour se retrouver dans la généalogie touffue de la famille Chapochnikpv, dont les membres et amis servent de lien entre les multiples épisodes qui constituent la trame passionnante du livre.

Centrée comme *Pour une juste cause* sur les six mois de la bataille de Stalingrad, l'action entraîne le lecteur en un saisissant panoramique des camps de concentration nazis aux bagnes sibériens, en passant par les ghettos, les QG de Staline et de Hitler, la nomenklatura moscovite et les caves de Stalingrad sous les bombes. Les thèmes esquissés ou développés sont d'une richesse rare: la terreur stalinienne, la vie soviétique minée par la peur, la délation, la corruption, l'Holocauste nazi confronté à l'antisémitisme russe, l'aspiration à la liberté, ainsi qu'un troublant parallèle entre nazisme et stalinisme.

Vie et Destin explore la réalité soviétique à un moment crucial, explique ainsi Efim Etkind. « Stalingrad, c'est à la fois un immense espoir pour tous: la fin du nazisme et le triomphe de la démocratie ». Mais un espoir illusoire et sans fondement car Stalingrad, dans une ambiguïté terrible, est à la fois le triomphe d'un peuple et surtout celui de Staline et de son « régime impérial »

« À l'instant même où l'un des adversaires écrase l'autre, l'on s'aperçoit qu'ils sont jumeaux », qu'il n'y a « pas de différence de principe entre le nazisme de Hitler et le bolchévisme de Staline. Fanatisme de classe ou fanatisme de race se rejoignent. Dans les deux cas, il s'agit seulement de trouver un vague et illusoire fondement théorique à la contrainte imposée au peuple pour assurer son pouvoir ».

Dans un dialogue inoubliable et qui fait frémir, Liss, le chef de camp nazi, déclare au vieux bolchévique Mostovskoï: « Nous sommes vos ennemis mortels, oui bien sûr. Mais notre victoire est en même temps la vôtre. Vous comprenez ? Si c'est vous qui gagnez, nous périrons, mais nous continuerons à vivre dans votre victoire. »

Dans ce combat inégal contre l'État tout-puissant, qui peut prendre la forme d'une machine bureaucratique, d'un parti, d'un guide demi-dieu, d'Auschwitz, quel espoir reste-t-il à l'homme ?

Grossman en voit un minuscule: la simple bonté humaine, « la bonté privée d'un individu à l'égard d'un autre individu, une bonté sans témoins, une petite bonté sans idéologie », des « millions d'acte de bonté absurde et désinterrée » (Nivat).

Pour Grossman, cette bonté est indissociable de la liberté, elle apparaît comme le correctif indispensable, la limitation nécessaire à la soif de liberté qui est indestructible: « L'aspiration de la nature humaine vers la liberté est invincible... Le totalitarisme ne peut pas renoncer à la violence... L'homme ne renonce pas de son plein gré à la liberté. Cette conclusion est la lumière de notre temps, la lumière de l'avenir. »

VIENNE FIN DE SIÈCLE

En sept essais, salués par la presse de tous les pays où l'ouvrage a été traduit comme "un événement intellectuel", Carl E. Schorske nous dévoile avec un éblouissant talent la naissance de notre modernité.

Traduit de l'américain par Yves Thoraval

SEUIL

34.50$

Chez vlb éditeur
Les essais de la rentrée!

HISTOIRE DES IDÉES AU QUÉBEC
DES TROUBLES DE 1837 AU RÉFÉRENDUM DE 1980
de Georges Vincenthier

Un ouvrage abondamment illustré qui a le grand mérite de réunir les textes fondamentaux de notre histoire et qui permet de suivre et de retracer les grands courants de pensée et de réflexion à travers ceux qui ont façonné cette histoire, avec ses grands moments et ses périodes sombres. Une introduction passionnante à la civilisation et à la littérature québécoises.

468 pages - 19,95$

Cette année tous les jeunes espèrent recevoir en cadeau UN ALBUM DEUX COQS D'OR

9,95 $

13,75 $

11,75 $

12,75 $

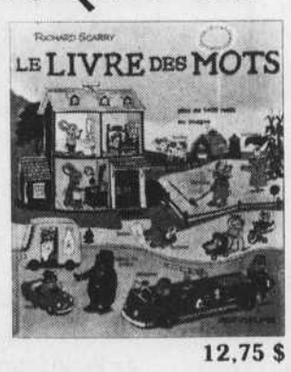

12,75 $

13,75 $

11,00 $

Éditions des DEUX COQS D'OR

12,75 $

Vidéo-Presse

Le grand magazine des jeunes qui vaut une encyclopédie

Conçu depuis mai 1971, Vidéo-Presse est devenu « l'un des meilleurs magazines destinés aux jeunes, sinon le meilleur ». À tous les mois, de septembre à juin, il publie des dossiers, des reportages, des entrevues, des commentaires, des nouvelles, des bandes dessinées, des jeux...

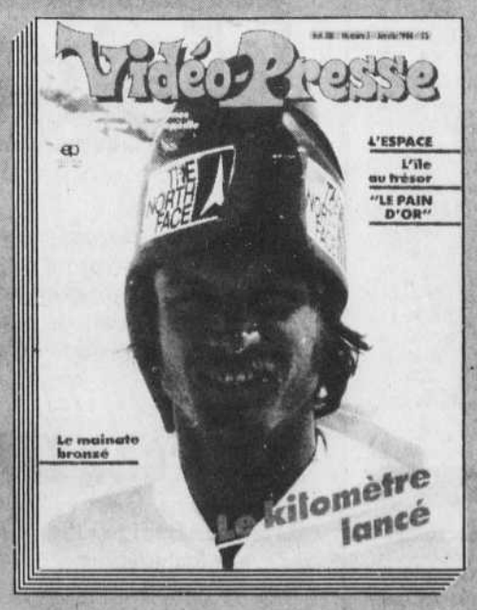

- pour les jeunes de 9 à 16 ans
- 10 numéros par an
- 68 pages toutes en couleurs sur papier glacé
- prix d'abonnement: 1 an: 14$ - 2 ans: 27$
- disponible par abonnement seulement
- un exemplaire est envoyé gratuitement à ceux/celles qui en font demande

À Noël, offrez un abonnement à Vidéo-Presse!

C'est le cadeau que les jeunes souhaitent avoir pour leurs recherches scolaires et leurs loisirs

Coupon d'abonnement

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Ci-inclus..... $ ☐ chèque ☐ mandat-poste

Retourner, dûment rempli, à:
Vidéo-Presse, 3965 boul. H.-Bourassa est Montréal, P.Q. H1H 1L1 Tél. 322-7341

Comment le tapis a glissé sous les pieds de Joe Clark

par
Marie Carrière

P. Martin, A. Gregg et G. Perlin, **Contenders — The Tory Quest for Power**, Prentice Hall, 1983.

UN mot au départ sur les auteurs: Patrick Martin est animateur à la radio du réseau anglais de Radio-Canada; Allan Gregg est président de la société « Decima Research Limited », spécialisée dans la recherche sur l'opinion publique; George Perlin est professeur de sciences politiques à l'Université Queen's de Kingston.

Lors du congrès du Parti progressiste-conservateur du Canada en 1981, Joe Clark obtint l'appui de 66.1% des délégués: il demeura le chef de ce parti. Au congrès suivant du parti, en janvier 1983, Joe Clark obtint l'appui de 66.9% des délégués: il démissionna.

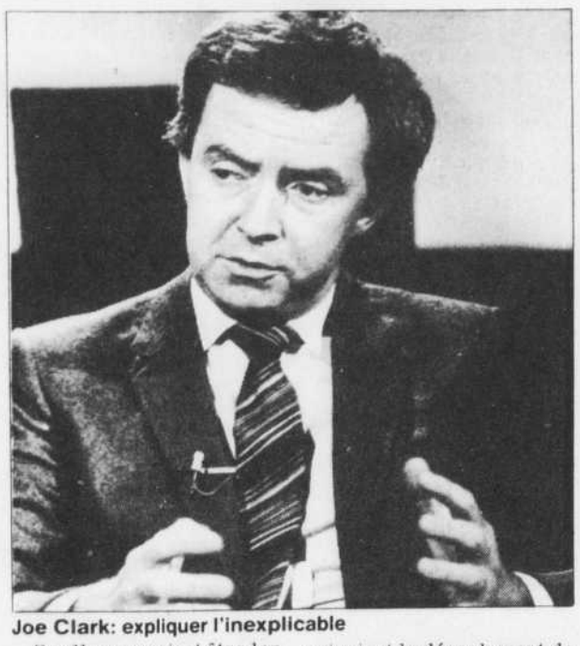

Joe Clark: expliquer l'inexplicable

Quelles pouvaient être les raisons, les motifs d'une telle décision qui a semé la consternation chez ceux qui suivaient le déroulement de cet événement politique? C'est à cette question que les auteurs de *Contenders — The Tory Quest for Power* s'attaquent en premier lieu.

Dans un exposé agréable à lire et fort bien documenté, les auteurs dévoilent le processus irréversible amorcé au sein du parti deux ans avant le congrès pour le choix d'un chef.

Joe Clark n'avait plus aucune marge de manoeuvre au sein de son parti. Son autorité était sapée à tous les niveaux: les ordres de ses adjoints les plus proches demeuraient sans réponse, ses déplacements étaient scrutés à la loupe par un comité mis sur pied par quelques députés siégeant au Conseil exécutif du parti. Les travaux hebdomadaires du caucus de son parti s'embourbaient, si bien qu'il devint impossible de fixer les priorités à accorder aux travaux de la Chambre des communes.

La résistance à son leadership (dont l'ex-député de Central Nova, Elmer MacKay, fut le principal instigateur) devint si efficace que le chef n'eut d'autre choix que de leur promettre sa démission advenant qu'il n'obtienne pas un appui plus substantiel au prochain congrès du parti.

Qui plus est, les aspirants John Crosbie et Brian Mulroney se préparaient, dans l'ombre, à prendre la relève. M. Clark fit lui-même quelques préparatifs afin de parer à toute éventualité: ses efforts furent vains: les résultats obtenus au congrès de janvier 1983 n'étaient pas suffisants. La guerre était ouverte.

Appuyé par son organisateur principal, le sénateur Lowell Murray, M. Clark se pencha d'abord sur l'épineux problème posé par les militants du parti qu'il s'était aliénés en tant que chef. Les militants lui reprochaient de s'être entouré de technocrates qui, investis d'un large pouvoir décisionnel, faussaient le jeu démocratique du système de partis où la base doit avoir son mot à dire.

Ce malaise était si profond, soutiennent les auteurs, que 63% des délégués au congrès de direction croyaient que ces technocrates étaient les principaux responsables de la défaite du gouvernement Clark en 1980. À ses détracteurs qui lui reprochaient cette lacune démocratique, M. Clark répondit par la mise sur pied d'associations de comté qui joueraient un rôle bien défini et à la tête desquelles se trouveraient des gens qui appuieraient, tout naturellement, sa candidature.

Parallèlement à cette équipe, une autre, aussi forte et aussi omniprésente, fit son apparition au Québec: celle de Brian Mulroney. Leurs buts au Québec étaient identiques et les deux équipes connurent les démêlés que l'on connaît: par exemple, la vente de cartes de membres moyennant une somme de $10, payable sur « livraison » de la personne lors du choix des délégués aux réunions tenues à cette fin.

Les auteurs nous apprennent également quelques faits intéressants:

— Finlay MacDonald, fin stratège de l'équipe Clark, lui avait fortement conseillé, en mars 1982, neuf mois avant le congrès de direction, de démissionner de son poste afin de maximiser ses chances de réussite;

— l'équipe Mulroney, à 15 jours du congrès, frôlait l'insolvabilité;

— le secret le mieux gardé de la campagne, pourquoi le premier ministre de l'Ontario, William Davis, n'a pas posé sa candidature, est aussi dévoilé dans ce livre.

Le congrès pour le choix du nouveau chef n'a fait que confirmer ce que les organisateurs de Joe Clark avaient pressenti: celui-ci partait avec un appui important mais n'avait aucune chance de se rallier les « indécis », encore moins les délégués des autres candidats en lice. Ainsi, malgré l'appui très important accordé à M. Clark dès le premier tour de scrutin, il dût s'incliner devant Brian Mulroney. Celui-là même qu'il avait battu en 1976. Ironie du sort, M. Mulroney devint chef du Parti conservateur avec 54.45% des voix alors que M. Clark fut forcé de démissionner alors qu'il avait obtenu l'appui de 66.9% des délégués.

« L'obsession du leader », au sein du Parti conservateur, nous disent les auteurs, tient au fait que ce parti n'a pu trouver, depuis Sir John A. MacDonald, un chef qui rallierait et la gauche et la droite, et les francophones et les anglophones. M. Mulroney, ayant reçu l'appui d'une majorité de délégués de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve — et ayant même obtenu l'appui de 48% des délégués du Québec — pourrait, selon l'explication des auteurs, incarner ce Messie tant attendu.

Les auteurs nous disent encore qu'avec Brian Mulroney, qui jouit de l'appui fortement majoritaire de la droite du parti, les Canadiens peuvent s'attendre à ce qu'il prône des politiques plutôt conservatrices que progressistes, quant à ses décisions à caractère symbolique, et plus progressistes que conservatrices en matières de défense et de politique extérieure.

L'exemple donné récemment par le critique du parti en matière de politique extérieure, Sinclair Stevens, permet de remettre en question cet énoncé.

Les férus de politique aimeront ce livre où il s'est quand même glissé des erreurs. Par exemple, à la page 54, on parle d'un certain Maurice Duplessis, membre de l'organisation Clark, en disant qu'il est le petit-fils de l'ancien premier ministre du Québec. Après recherches, nous sommes en mesure d'affirmer que le premier ministre Duplessis est décédé sans postérité.

Martin Gray écrit aux hommes de demain

par
Dianne Rioux

★ Martin Gray, **J'écris aux hommes de demain**, Robert Laffont, Paris, 1983.

UN livre destiné aux hommes de demain, lu par ceux d'aujourd'hui. Une réflexion profonde sur les réalités du monde d'aujourd'hui, avec projection. Cet esssai est la suite logique de l'évolution de la pensée de Martin Gray.

Il nous a fait découvrir, avec stupéfaction, les malheurs de sa vie avec *Au nom de tous les miens*. Il a fait partager ses espoirs aux gens éprouvés avec *Les Pensées de notre vie*. En écrivant aux *hommes de demain*, il propose son analyse de nos erreurs, pour que l'avenir ne les perpétue pas.

« Expliquons-leur combien nous fûmes barbares et fous, combien nous nous trompâmes. Ne laissons pas tomber le relais de notre connaissance, dénonçons-nous, pour qu'ils sachent et évitent nos fautes. »

Le désir le plus cher de cet homme, si éprouvé par la vie, est que le monde de demain soit différent — et surtout meilleur — que celui du « premier monde », son appellation favorite de l'avant 1984.

« J'ai en moi le refus de la soumission. Je me sens responsable devant vous. Je dois vous dire et vous montrer les fausses routes. »

Gray trace aussi les limites de son optimisme: les impondérables. ne pas perdre le goût de foncer, de construire même si les impondérables sont nombreux et tragiques. Qu'on pense à tous ces missiles, et à ce qu'ils peuvent receler. « Tout est toujours possible et tout peut arriver à l'homme, le pire et le meilleur. »

Il convainc parce qu'il a vécu les deux. Ce qui, selon lui, ne condamne pas nécessairement ce monde de demain à la morosité, à la grisaille, à l'hécatombe. Bien qu'il puisse sembler à peu près impossible de modifier l'édifice que des siècles ont érigé.

Un exemple des suggestions qu'il met de l'avant, pour restaurer cet édifice

Martin Gray

vieillot, qui menace de s'écrouler: si l'homme d'aujourd'hui est violent, c'est qu'il est carnivore. La solution s'impose: devenons tous végétariens. Une règle de trois . . . un peu courte. « La bonté ne pouvait pas exister dans un monde où l'on continuait de tuer et de se nourrir d'animaux morts. » Et vive la salade!

Rien de nouveau, rien qui n'ait déjà été dit, mais la réflexion d'un homme qui a beaucoup souffert, beaucoup aimé, et beaucoup écrit. Il s'en défend, mais le reproche de l'auteur à succès, qui écrit pour écrire, semble quelque peu fondé. Entrevoyant le bout de son chemin, il lance des mises en garde, des conseils pour asseoir l'édifice sur des bases restaurées.

Gray reste néanmoins le même éveilleur de conscience; il nous incite à réfléchir sur nos comportements et leurs répercussions. « Je rêve d'un haut monde pacifique où les conditions seraient créées pour que l'homme ne soit confronté qu'aux questions essentielles que pose la vie. »

Survivre en anglais

par
François Brousseau

★ **The Anglo Guide to Survival in Québec**, edited by Josh Freed and Jon Kalina. Eden Press, Montréal, 1983.

LA facture de la page couverture en dit tout de suite assez long. Caricature d'Aislin, sous-titres spirituels genre « Prayer or profanity: how to curse in Québécois (Tabernak !) », et puis 148 pages à l'avenant.

Ce petit livre rouge et or, depuis quelques mois, fait apparemment un malheur dans les librairies anglophones de la ville (rassurez-vous, Mesdames et Messieurs les Anglais, il en existe encore quelques-unes) et il obtenu d'excellentes critiques dans les journaux de nos voisins d'en face. Mais n'allons surtout pas suggérer perfidement que cela est peut-être dû à la présence de journalistes parmi les co-auteurs !

Convenons-en tout de même: on aurait mauvaise grâce à critiquer sérieusement cette charge à fond de train, menée avec l'arme suprême de l'humour, sur nos innombrables travers de Québécois francophones et sur le martyre permanent que serait la vie d'un anglophone au Québec. Surtout quand la touche en est aussi talentueuse, par exemple, que celle du féroce caricaturiste de la *Gazette* (dommage tout de même, pourra-t-on dire, que ce Aislin se soit mis à leur service !).

On conviendra aussi, en souriant ou en grimaçant, de la justesse de nombreux traits relevés par quelques-uns de ces cruels dissecteurs de petitesse culturelle, qu'il s'agisse du ARRÊT/STOP, de la conjugaison québécoise du verbe « aller », ou de la traduction anglaise d'expressions comme « shooter la puck dans le net ».

Mais à condition de souligner d'un même élan l'insipidité de certaines autres parties de ce petit recueil, comme par exemple la très plate « Petite histoire du Québec (version anglaise) » revue et corrigée par Nick Auf der Maur, où l'on « apprend » notamment —ô finesse— que le nom du grand pays aux deux océans fut en fait trouvé « par un collègue hispanisant de Jacques Cartier, en réalité agent secret britannique », à partir des mots « caca » et « nada » Lorsqu'on a compris le sens de ce dernier vocable en espagnol, on a bien exprimé l'évaluation appropriée à ce dernier chapitre.

Si la quétainerie granola d'un certain nationalisme fournit une pâture de choix pour ces humoristes et apprentis-humoristes, reconnaissons tout de même que la paranoïa anglophone, dans une moindre mesure certes mais tout de même, y trouve aussi son compte. Les « exilés » anglophones partis à l'Ouest et ne rêvant que de retour au Québec apprécieront sans doute la « Special Refugees Section » et son « Diary of Ian Frank ». Les têtes de Turcs ne sont pas toutes du même côté, ce qui est bon signe.

Ce petit livre n'a évidemment pour but de rapprocher les peuples entre eux, mais son humour à fleur de peau, qui exploite avec une habileté inégale quelques facettes d'une rivalité ancestrale, ne pique pas très profond, ni si méchamment après tout. Et puis, si ça les fait rire, pourquoi pas ? Il n'y a rien de mal à faire de l'humour anglophone pour consommation anglophone.

ÉCHOS

Le Musée d'art contemporain de Montréal propose dimanche des ateliers d'expression dramatique en collaboration avec le Théâtre de la Marmaille. A 14 h.

LES ÉDITIONS YVON BLAIS INC.

Josef Muskatel

Jean-Louis Baudouin

Me Yvon Blais a le plaisir d'annoncer que le professeur Jean-Louis Baudouin et Me Josef Muskatel se sont joints à l'équipe de direction des *Editions Yvon Blais Inc.*

M. le professeur Baudouin sera chargé d'élaborer un nouveau programme de publication de documents de maîtrise et de thèses de doctorat en droit. M. Baudouin est avantageusement connu dans le domaine juridique et universitaire; il est l'auteur de nombreuses publications et professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Me Muskatel pratique le droit au cabinet Shadley, Melançon et Boro de Montréal. Il est professeur invité à la Formation professionnelle du Barreau du Québec et chargé de cours à la faculté de droit de l'Université McGill. Me Muskatel dirigera le service des traductions et celui des publications de langue anglaise.

Les Editions Yvon Blais Inc. confirme par ces nominations son implication grandissante dans la publication juridique au Québec; les deux nouveaux services fourniront de nouveaux débouchés aux auteurs de documents juridiques de qualité et la traduction d'ouvrages québécois en langue anglaise permettra de mieux faire connaître l'originalité de la pensée juridique québécoise au milieu juridique anglophone.

Nuit blanche, la seule revue québécoise qui couvre toute l'actualité du livre francophone, romans et essais, bandes dessinées et science fiction, policiers et livres pratiques etc.. **84 pages** de commentaires, entrevues, chroniques, portraits, dossiers... Maintenant publié tous les deux mois.
Abonnez-vous: 10.00 $ pour 6 numéros à l'ordre de Nuit blanche, 65 est St-Vallier, Québec, Qué. G1K 3N6.

n° 11

NUIT BLANCHE
l'actualité du livre

PHILOSOPHIQUES
Revue de la Société de Philosophie du Québec

SOMMAIRE
Volume X, numéro 2 Octobre 1983

LE MARXISME CENT ANS APRÈS MARX

Présentation

L. P. Luc, *Révolution et spéculation chez le jeune Marx* 205
J. Boulad Ayoub, *La leçon de L'Idéologie Allemande* 221
Y. Cloutier, *Gramsci et la question de l'idéologie* 243
P. Ranger, *Théorie de la connaissance, idéologie et camera obscura* 255
G. Bouchard, *Marx, Bloch et l'utopie* 265
G. Raulet, *Marxisme et condition post-moderne* 289
M. Lagueux, *Grandeur et misère du socialisme scientifique* 315

ARTICLES

V. Mendenhall, *Essai sur l'incompétence esthétique* 341
F. Giroux, *Concept d'injustice sociale et absence d'intégration d'une classe en société civile* 361
S. Labson, *Dialogue sur l'infinité et la réalité* 377

INTERVENTION

R. Houde, *Genres et tendances. L'essai : sous-ensemble d'un ensemble* 403

COMPTES RENDUS

Les Éditions Bellarmin
8100, BOULEVARD SAINT-LAURENT
MONTRÉAL H2P 2L9

DOIT-ON PENDRE JOCASTE?
MICHELINE CARRIER

Une critique rigoureuse des thèses de C. Olivier; un rapport mère/fille valorisé; une Jocaste (mère) défiant les dieux et changeant son destin; une réflexion sur la pédophilie, l'inceste et l'interprétation psychanalytique; un livre pour toutes les femmes et pour les hommes sensibles, aptes à cheminer hors du cocon d'un maternalisme pseudo-féministe sauveur d'hommes effrayés.

Doit-on pendre Jocaste?
98 pages 8.$
Les Publications Apostrophe Enr.,
1337, Maguire R1, Sillery QC, G1T 1Z2
681-2910

distique
distribution du livre et du périodique

La Librairie Champigny est heureuse de vous annoncer qu'un grand choix de livres du diffuseur européen Distique est maintenant présenté en exposition au deuxième étage de la librairie.

Champigny
Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal (Qué.)
Canada, H2J 2L1
844-2587

PRIX EMILE-NELLIGAN 1983

lucien francoeur
les rockeurs sanctifiés
l'hexagone

356 p. - 19.95$

DU MÊME AUTEUR

Minibrixes réactés 58 p. - 5.95$
Roman d'amour 80 p. - 4.95$
5/10/15 68 p. - 5.95$
Drive-in 59 p. - 5.95$
Suzanne le cha-cha-cha et moi. 85 p. - 6.50$
Les néons las 110 p. - 6.95$

Commandes postales acceptées
900, Ontario Est, Montréal, H2L 1P4

Qui a peur de Virginia Woolf, écrivaine timide et exemplaire?

par
Jean C. Gagnon

Virginia Woolf

★ Virginia Woolf, **Journal d'un écrivain,** traduit de l'anglais par Germaine Beaumont, Préface de Leonard Woolf, Monaco, Éditions du Rocher, 1958, 590 pages.
★ Virgina Woolf, **Journal, version intégrale,** tome III, traduit de l'anglais par Colette-Marie Huet, « Nouveau Cabinet cosmopolite », Paris, Stock, 1983, 426 pages.

AUTEURE de romans inoubliables et d'essais remarquables, Virginia Woolf demeure l'une des figures de proue de la littérature au XXe siècle. Voilà environ dix ans, j'avais lu avec beaucoup de plaisir le *Journal d'un écrivain 1* de cette romancière, préparé et présenté par son époux, Leonard Woolf. Depuis peu, dans sa collection du « Nouveau cabinet cosmopolite », Stock a entrepris la publication du *Journal 2* (version intégrale) de Virginia Woolf, dont il livrait récemment au public le tome III (1923-1927). Cette entreprise, louable en soi, n'en soulève pas moins des objections qu'on ne saurait rejeter du revers de la main.

Autant j'avais été fasciné par le *Journal d'un écrivain*, autant j'ai parfois été agacé, voire déçu, à la lecture du *Journal*. Dans cette volonté de ne rien laisser se perdre de ce qu'a écrit cette grande romancière, ne lui rend-on pas en effet un mauvais service? Se penchant sur cette question, Virginia Woolf ne confessait-elle pas elle-même, le 20 mars 1926: « Mais qu'adviendra-t-il de ces cahiers? me demandais-je hier. Si je mourrais qu'en ferais (*sic*) Leo? Il n'aurait pas le coeur de les brûler; il ne pourrait pas les publier. Voyons, il devrait essayer d'en tirer un livre, je crois, pour ensuite brûler la masse. J'ai idée qu'on y trouverait bien un petit livre si l'on en arrangeait un peu les pièces et les morceaux. Qui sait? » (p. 261).

Dans sa « Préface » au *Journal d'un écrivain* qui propose un choix de textes — et qui, partant, n'échappe pas à l'arbritraire — Leonard Woolf précisait qu'il n'avait retenu que « ce qui, pratiquement, relève (du) travail d'écrivain » (p. 11). Les deux démarches, chacune à sa façon, ne sont pas à l'abri des écueils — et des critiques. Mais en parcourant même rapidement le *Journal* (version intégrale), on comprendra sans doute mon agacement devant la prolifération des notes en bas de page qui donnent au texte l'allure d'une thèse ou d'un travail universitaire.

Pourtant, dans ce genre d'écrit, l'essentiel n'est-il pas, comme le soulignait justement Leonard Woolf, ce qui concerne directement le travail de l'écrivain, de la romancière, de l'essayiste? Virginia Woolf le laisse également entendre dans une note du 17 octobre 1924: « Ce qui me frappe dans ces cahiers, c'est que je m'y exerce à écrire; je fais mes gammes, oui; et je travaille certains effets. Je peux dire que c'est ici que je mes suis essayée à *Jacob* — à *Mrs. D.* et que j'inventerai mon prochain livre (. . .) » (p. 153). N'est-ce pas là d'ailleurs ce qui fait à juste titre l'intérêt du *Métier de vivre* de Pavese, du *Journal* d'un Saint-Denys Garneau, d'un Gide ou d'une Katherine Mansfield?

Au delà de cet appareil d'annotations fort rebutant, peut-être aussi n'ai-je pas aimé découvrir une Virginia Woolf parfois mesquine, souvent mondaine, portée à critiquer méchamment ses contemprains, surtout dans le premier tiers de ce tome où son écriture ne semble pas aussi assurée, ou à tout le moins pas aussi vivante et souple qu'elle le devient par la suite, dès qu'elle achève *Mrs. Dalloway* et plus encore lorsqu'elle entreprend *La Promenade au phare*.

Mais quel plaisir n'éprouve-t-on pas à lire ces pages si nombreuses où elle confie ses joies et ses angoisses; ces pages où, sous l'effet d'une émotion, d'une découverte, d'une rencontre, elle esquisse des portraits (Thomas Hardy, Vita Sackville-West) et des descriptions qui ne manquent pas de poésie (Londres, la campagne anglaise, l'éclipse solaire de 1926, l'automobile); ces autres encore où elle s'interroge sur son art, où naît une idée de roman, où elle consigne pour elle-même ses progrès difficiles ou attend, tourmentée, que paraissent les critiques... Dans ces moments, Virginia Woolf nous paraît à la fois fragile et exemplaire.

Comme on pouvait s'y attendre, la femme qui se livre dans ces quelque quatre cents pages ne trahit nullement sa réputation d'auteure de génie intéressée avant tout à la vie intérieure, aux « états de conscience », aux émotions qu'elle a su si bien dépeindre dans ses oeuvres où l'incommunicabilité des êtres, des univers, semble écrasante. Comment s'étonner après cela que cette femme, pour qui la solitude était absolue et sans remède, qui avait vécu d'écriture et d'imagination, se soit rempli les poches de pierres et ait marché dans la rivière à la rencontre de ces « vagues » qui l'avaient toujours obsédée, un certain 28 mars 1941?

L'Oeil et la fille, un beau duo de cinglés

par
André Major

★ Marc Behm, **Mortelle randonnée**, traduit de l'américain par R. Fitzgerald, aux éditions Gallimard, Carré noir no 473, 1983, 248 pages.

MARC Behm est un romancier américain qui, avec deux ou trois autres, Gregory McDonald (à ne pas confondre avec Ross et John D.) et Robert B. Parker, essaient de revitaliser le roman policier. La Série noire a publié deux Behm, *la Vierge de glace* et *Mortelle randonnée* dont Claude Miller a tiré un film qu'interprètent Isabelle Adjani et Michel Serrault. Je n'ai pas vu le film, ne croyant pas Serrault capable d'incarner sans cabotinage le personnage de l'Oeil, détective privé obsédé par sa fille unique qu'il n'a pas revue depuis que sa femme l'a laissé tomber. Le roman, en tout cas, se laisse lire, malgré quelques invraisemblances qu'un Simenon, lui, n'aurait pas osé se permettre. Il faut dire qu'on nage en plein délire tout au long de cette incessante poursuite à travers les États-Unis, tout au long de cette mortelle randonnée, comme le dit le titre français avec une justesse assez rare.

On est loin du roman noir des années 30-40. Loin des préoccupations d'un Burnett, d'un MacCoy ou d'un Hammett. Behm, comme tant d'autres, s'inspire d'un freudisme passablement cynique pour accréditer son propos. L'Oeil — surnom de l'enquêteur — est chargé de suivre une fille qui raccole des types fortunés et les liquide froidement. L'Oeil ne la dénonce pas, il n'intervient que pour la tirer d'un mauvais pas. Elle change de ville comme de perruques, mais lui la perd rarement de vue. Il est devenu son complice, et ça se comprend: s'il n'a jamais accepté d'être séparé de sa fille, elle, de son côté, ne s'est jamais remise de la mort de papa. Ça ne peut pas mieux tomber. Plus cette fille — qui pourrait être la sienne — court de risques, plus le voyeur se compromet. C'est un peu tiré par les cheveux, mais on marche parce que c'est bien raconté, parce qu'on s'attache à ce duo de cinglés. Ça manque quand même d'épaisseur et la tension se relâche parfois. Un bon divertissement.

ÉCHOS

Aux Belles rencontres de la librairie Hermès de la rue Laurier ce samedi, de 14 à 16 h, Robert Baillie reçoit.

■

Dans le cadre des concerts hors-série présentés par l'Orchestre symphonique de Montréal, le Colisée des Bois-Francs de Victoriaville sera l'hôte de cet ensemble sous la direction du chef montréalais Pierre Hétu. Ce samedi à 20 h.

Prix Femina 1983

Florence Delay
RICHE ET LÉGÈRE

Un été andalou. De Malaga à Séville. Lucie voyage pour oublier peut-être, plus sûrement pour s'oublier, car elle traite avec désinvolture la connaissance et l'amour. Mais la main du destin a disposé sur sa route une série de personnages qui la ramènent à son passé et l'obligent à faire face. Plus présent que tous, un homme à panama blanc à jamais disparu: Indio. Les liens entre ces deux êtres se dévoilent peu à peu, ménageant bien des suprises, comme dans un roman policier familial. Quand chacun aura eu son tour de parole, au terme de cet été violent, Lucie verra enfin clair en elle-même. Elle découvre le sentiment. Elle avait donc un coeur!

Gallimard — coll. Blanche — $15.95

COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE

LES ERRANTES
de Dominique Blondeau

À partir et autour de la mort d'un homme (crime ou suicide?), les destins parallèles de trois femmes. Des intrigues, des amours, des drames qui se nouent et se dénouent sur plusieurs plans, dans des existences, des villages et des époques différents mais complémentaires. Un vaste roman fourmillant de personnages et vibrant de vie; une sorte de superproduction à grand déploiement, où le ton demeure cependant intimiste et l'analyse impitoyable.

VIENT DE PARAÎTRE
440 pages 19,95 $

DÉLIRA CANNELLE
de Jeanne-d'Arc Jutras

Voici un petit roman qui va faire parler de lui. Écrit dans la langue truculente des quartiers populaires de Montréal, cet ouvrage fait réellement vivre devant nous des enfants, des femmes et des hommes qui pataugent dans une existence ingrate, tout en espérant toujours qu'une sorte de miracle les arrachera à leur condition, à leur pauvreté, à une vie où les petites joies n'arrivent pas à voiler la précarité des rapports humains et l'absence d'amour. Un livre qu'on n'oublie pas facilement!

VIENT DE PARAÎTRE
128 pages 9,95 $

LES MENSONGES D'ISABELLE
de Gabrielle Poulin

Une jeune fille à la recherche de son identité profonde. Le drame de l'incompréhension et de la solitude intérieure. Voici un roman qui ne laissera personne indifférent, une histoire prenante écrite avec l'intelligence du coeur, dans un style clair et efficace. En parfaite possession de ses moyens d'écrivain, Gabrielle Poulin nous propose une oeuvre de maturité, d'une architecture parfaitement équilibrée, au terme de laquelle on comprend fort bien le grand jeu auquel se livre Isabelle.

VIENT DE PARAÎTRE
216 pages 13,95 $

SANS COEUR ET SANS REPROCHE
de Monique Proulx

Lauréat du prix Adrienne-Choquette, cet ouvrage révèle une auteure douée d'un immense talent. Des personnages incroyablement vivants, des rebondissements étonnants, des péripéties qui vous tiennent en haleine — tout cela admirablement servi par une sensibilité pleine de nuances et un humour parfois grinçant. Du premier coup, avec son premier ouvrage, Monique Proulx s'impose dans l'esprit de ses lecteurs. On ne sort pas intact de ce monde envoûtant et bouleversant. Un livre à ne pas manquer!

VIENT DE PARAÎTRE
248 pages 14,95 $

MARIE-ÈVE, MARIE-ÈVE
de Adrien Thério

Comme la moitié de l'oeuvre de fiction de Thério, *Marie-Ève, Marie-Ève* s'inscrit dans le courant « Chemin Taché », pays de l'auteur. Cette fois, le narrateur n'est plus le Claude des autres récits, mais la vieille Carmélia qui vit au Chemin Taché et qui a voulu, en lui écrivant des lettres qui constituent la matière d'un roman, faire la lumière sur le drame de Marie-Ève, sa fille bien-aimée. Un récit envoûtant, où la tragédie et l'humour se côtoient, soutenus par un style particulièrement vivant.

VIENT DE PARAÎTRE
132 pages 9,95 $

Blaise Cendras encore, toujours et partout

par
Guy Trottier

★ Blaise Cendrars, **Moravagine**, Grasset, 242 pages.
★ Blaise Cendrars, **Dan Yack**, Denoël, 196 pages.
★ Blaise Cendrars, **Le Plan de l'aiguille** et **Les Confessions de Dan Yack**, Denoël, 164 pages.
★ Blaise Cendrars, **Rhum**, Le Livre de poche/Biblio, 183 pages
★ Blaise Cendrars, **La Banlieue de Paris**, Denoël, 108 pages.
★ Blaise Cendrars, **20 ans après**, recueil du colloque de Nanterre, Klincksieck, 231 pages.

VINGT ans après sa mort, Blaise Cendrars revient-il à la mode ?

On le réédite cette année, tandis qu'un premier colloque affirme sa présence. Et paraîtra bientôt chez Balland une biographie par sa fille Myriam. Avec quatre ans d'avance sur le centenaire de sa naissance.

Dans Blaise Cendrars, il y a braise et cendre. Frédéric-Louis Sauser n'a pas choisi son pseudonyme au hasard. Écrire pour lui, c'est « brûler vif, mais aussi renaître de ses cendres ». Il vit toujours sur des charbons ardents. « Je ne trempe pas ma plume dans mon encrier, avoue-t-il, mais dans la vie ».

Hors de tout conformisme stylistique, il est tour à tour épique, lyrique, brutal, heurté, superbe, toujours poétique, et le prosateur est fastidieux si l'on oublie le poète.

Dépêchez-vous de le lire, il n'est pas à la mode.

Voici *Moravagine*, publié en 1926. Voici cet hymne à l'anarchie, cet éloge délirant de la destruction. Roman d'aventure de surcroît ? Ce n'est pas un roman d'aventure. Poème épique ? Portrait génial d'un fou destructeur et sublime — et tout le dadaisme y est déjà : vie intérieure, folie, vie active, esprit de révolte, crime gratuit, révolution, évasion dans le rêve, conflit entre la liberté et la nécessité, sexualisme, absurdité du monde...

G... Y, alias Moravagine, est ainsi décrit : « On dirait un clown (...). C'est un petit homme noir, maigre, noué, sec comme un cep et comme brûlé par la flamme qui brille au fond de ses yeux agrandis. Les orbites profondes. Les cernes rejoignent les plis de la bouche. La jambe droite en équerre, il a le genou ankylosé et boîte terriblement. Il est un peu voûté. Ses mains dandinent au bout de bras longs comme ceux d'un singe (...). Sa voix chaude, grave, d'alto féminin (...). Signalement : cheveux noirs, yeux, noirs; (...) nez, régulier; visage, allongé; taille, 1 m 48... »

Ses activités ? En Russie, de 1904 à 1907, terroriste anarchiste. À Chartres : il commandite la construction d'un prototype d'avion. À Paris, en 1914 : il s'engage comme pilote de chasse dans l'armée française et bombarde à Vienne la Holfburg. À l'île Sainte-Marguerite, il écrit deux livres : *L'An 2013* et *La Fin du monde*. Enfant, il aime vivre à sa guise, jouer sous les meubles, mettre le feu aux tapis. Adulte, il aime la musique, la révolution sociale, la lutte des classes, raconter des histoires, faire des plaisanteries. Ne connaît la liberté qu'à 34 ans. A « un charme » que même les animaux ressentent. Est « différent ». Meurt le 27 février 1917 dans cette même chambre qui fut si longtemps occupée, sous Louis XIV, par celui que l'Histoire connaît sous le nom de l'Homme au masque de fer au centre neurologique de l'île Sainte-Marguerite.

Blaise Cendrars

Si Cendrars se livre déjà dans Moravagine, il poursuit le même jeu sous le masque de Dan Yack, il s'explore. Dans cette odyssée spirituelle, il utilise abondamment des souvenirs de sa vie errante. (Les romans naissent des voyages, souvent longtemps après.) *Dan Yack* (1928), *Le Plan de l'aiguille* et *Les Confessions de Dan Yack* (1929) forment un tout. Ils sont les deux versants d'une seule histoire. Cendrars l'explique lui-même : « Le monde est une représentation. J'ai voulu dans *Dan Yack* intérioriser cette vue de l'esprit, ce qui est une conception pessimiste. D'où la division en deux parties de mon roman : la première, du dehors au dedans, sujet du *Plan de l'aiguille*; du dedans au dehors, objet des *Confessions de Dan Yack*, la deuxième. Systole, diastole, les deux pôles de l'existence. » Et Cendrars offre ce livre comme le premier livre parlé de la littérature française : entièrement enregistré au dictaphone sur neuf rouleaux. Et rédigé à Paris, à Chamonix, à Bruxelles, à Rio, à Santos et lors d'un séjour à La Bedonne, près de Marseille, entre *Moravagine* et *Rhum*.

Qui est Dan Yack ? Un aventurier engagé à fond dans son destin hors des normes courantes de la civilisation établie, un individualiste lyrique ennemi de la grégarisation du monde. Un fêtard, un millionnaire et un jouisseur, épris des gramophones. (Le Tout-Saint-Pétersbourg narre ses frasques.) Un animal sain, gorgé de vitalité. Une bête sans états d'âme... Au lendemain d'une colossale orgie, Yack donne rendez-vous à trois artistes. Ils passeront un an ensemble sur l'îlot Struge, dans le gel et le vent, en compagnie des phoques et des pétrels, et de Bari, le chien de Yack, un saint-bernard dont Cendrars fait une description détaillée : « Sa tête était busquée comme chez le mouton, le stop n'était presque pas accusé, le nez était pointu, les oreilles petites et faiblement attachées, le regard un peu éteint, les yeux trop rouges. Il mesurait 0.95 m au garrot... »

Le Plan de l'aiguille est dédié à Abel Gance, dont Cendrars est l'assistant et le scénariste, notamment pour *La Roue*. En lisant le roman, on se rend compte du film prodigieux qu'il contient. La technique du cinéaste et celle du romancier sont presque identiques. Comme cela ferait un grand et beau film !

Voici encore *Rhum* (1930) qui est bien dans la manière de Cendrars, à mi-chemin entre le roman et le reportage. Reportage d'une époque, il a le ton de cette époque. Un style de dépêche, d'abrégé du *Code civil* ou d'un traité de navigation. Un récit froid. Sobriété, efficacité, vérité.

Cendrars dédie son livre aux jeunes gens fatigués de la littérature, pour leur prouver qu'un roman peut aussi être un acte. Il dit : « Plus un papier est vrai, plus il doit paraître imaginaire ». Un de ses derniers livres, *L'Homme foudroyé*, montre quel brassage il opère entre son expérience vraie et l'expérience imaginaire qui est le lot naturel de tous les aventuriers.

Que raconte *Rhum* ? La vie d'un homme qui court après ses chimères et qui se retrouve un beau matin traqué par la vie même. Avec en toile de fond, une évocation des milieux d'argent, de presse et de politique, riches en scandales et en férocités... C'est la biographie, légèrement imaginaire, d'un aventurier, qui eut son heure de mauvaise gloire, Jean Galmot : journaliste, il est chercheur d'or, trusteur de rhum et de bois de rose, tombeur de femmes et député de la Guyane. Épris de liberté, même pour les Noirs, cette espèce de nabab est un empêcheur de tourner en rond. Ce conquistador du business est le type même du héros de Cendrars. Il aime les avions comme les bateaux; l'écriture n'est pour lui qu'une activité comme les autres. Il sait tout de la magie noire des Caraïbes, et vit à cheval sur l'ancien et le Nouveau Monde. Il meurt empoisonné.

Enfin, en 1949, Cendrars choisit des photos de Robert Doisneau, les légende et les publie avec une longue introduction dans *La Banlieue de Paris*, ce chef-d'oeuvre qu'on réédite.

Tout le mérite du livre vient de sa simplicité et de la gravité qu'il sait donner aux photographies. Cendrars ne veut pas faire joli, il ne cherche pas des confrontations harmonieuses ni des résonances subtiles entre les images. Il va au vif du sujet, au contenu. Le livre est un bloc compact, d'une formidable intensité d'information et d'émotion.

Vieux boucanier, vieux rastaquouère solitaire, Cendrars voit la banlieue de Paris à l'échelle du monde et des légendes.

Un cancer tout nu, tout cru, démythifié

par
Monique Roy

Ania Francos, **Sauve-toi, Lola**, Éditions Bernard Barrault, Paris, 352 pages.

Oui, je sais : je ferais mieux d'écrire au lieu de déconner ».

Et c'est ce qu'elle a fait, Ania Francos, elle a écrit. Grand reporter, scénariste, écrivaine, elle a déjà publié des livres sur Cuba, l'Afrique du Sud, l'Algérie. Engagée, militante, elle s'est retrouvée un jour face à son combat personnel. Le cancer.

S'inspirant sans aucun doute de son expérience mais jetant entre le mentir vrai et le réel la distanciation que permet le roman, elle en a fait un livre. Comme un coup de poing reçu dans le plexus. Un livre provoquant en même temps l'angoisse et le fou rire. Un livre comique où ne sont abordées que des choses graves. La mort, l'amour, la tendresse, le désir. La peur.

Ania Francos

« ... Le diable, il est moins terrible que la peur du diable ! » L'héroïne, Lola Friedlander, est juive et son père n'est jamais revenu d'Auschwitz. Avocate, spécialiste de causes politiques, féministes, Lola traîne une névrose familière qui se transforme en cancer. C'est alors la descente aux enfers qu'elle vit la peur aux viscères mais l'insolence aux lèvres. La mort est obscène, battons-la sur son propre terrain. Le cancer est scandaleux, soyons scandaleuse et somptueusement. Les divres examens et traitements, irréels, la souffrance, honteuse, soyons spectaculaire. Lola débarque dans cet univers en guerrière, en sort triomphante. si elle se permet quelques apitoiements sur le sort de la *princesse juive*, c'est toujours en forçant sur le côté dérisoire, en jouant « son premier rôle ».

Plus qu'un témoignage sur le vécu d'une cancéreuse, plus qu'un manuel de survie, plus que des recettes d'entraide, *Sauve-toi, Lola* est un roman existentiel qui a choisi la voie loufoque, le ton cynique. L'écriture, dense, tendue, sensible, lève les interdits et fige toute éventuelle compassion. Ania Francos ne métaphorise pas autour du mot, c'est un cancer, tout nu, tout cru, qu'elle tente de démythifier, de dépsychanalyser. Si la réalité est toujours aussi horrible, ce n'est pas une raison pour l'amplifier. Incantations, imprécations, litanies, l'exhorbitante Lola lui refile sa peur à son cancer, et il s'enfuit. Et, surtout, ne pas chercher la morale là où ne s'écrit qu'une merveilleuse leçon de vie.

Avec beaucoup de justesse, de tendresse, Ania Francos raconte l'affection complice unissant les femmes qui se rencontrent au centre médical.

« Te souviens-tu du livre de Mary MacCarthy qui narrait l'histoire d'un groupe d'étudiantes américaines en 1933? Nous, c'est pas : *Vassar Thirties*, mais : *Malcourt-sur-Seine Eighties* ».

La star, la femme d'ambassadeur, la ménagère de banlieue, la coiffeuse, l'étudiante, devant la maladie, forment un clan homogène. La description de cet univers termé de médecins, chercheurs, infirmières, les réactions de l'entourage, les choses de la vie qui, peu à peu, reprennent leur véritable éclairage, sont peintes en couleur criante de vérité. Suivre Lola, c'est aller jusqu'à l'overdose. De vie.

Les trois visages d'une femme

par
Andrée Poulin

★ Dominique Richard, **Les Chagrins d'aimer**, Gallimard, 183 pages.

MYSTÉRIEUX et troublant, le premier roman de Dominique Richard est un peu comme une nuit de brouillard. L'intrigue et les personnages semblent baigner dans une brume intermittente, impression renforcée par une écriture à la fois poétique et voilée.

Les Chagrins d'aimer présente trois visages d'une même femme : l'enfant, l'amoureuse et la mère. Mais, par une habile technique de narration, le personnage connaît un curieux dédoublement de personnalité, de sorte que ce n'est plus une, mais bien trois femmes qui se racontent.

Et comme dans la Sainte Trinité, Gabrielle l'enfant, Julie l'amoureuse et Sarah la mère sont trois personnes distinctes, qui n'en forment cependant qu'une seule. Présenté de cette façon originale, le personnage central a plus de relief et la narration devient du même coup moins linéaire.

Un lien identique unit les trois femmes du roman : la douleur. Et c'est pour mieux conjurer cette douleur que chacune d'elle revit son drame, dans un récit qui tient à la fois de la confession, de la psychanalyse et de l'exorcisme.

Ainsi, Gabrielle se remémore ses inquiétudes et obsessions de petite fille, espérant oublier les déceptions de son enfance. Sarah revit la séparation d'avec son fils, pour guérir une fois pour toutes une plaie mal refermée. Et Julie, elle, retrace ses amours avec son amant disparu, afin de mieux se les arracher du coeur et de l'esprit.

L'écriture elliptique de Dominique Richard confère une grande intensité aux personnages du roman. Cependant, la ponctuation et les majuscules qui apparaissent et disparaissent sporadiquement, ainsi que la narration qui passe souvent de la première à la troisième personne, nuisent parfois à la compréhension du texte. De plus, l'ouvrage est parsemé de longs monologues improvisés, nébuleux et souvent hors de propos, comme si l'auteur s'était livré à des exercices d'écriture automatique.

Ce style sibyllin et cette narration capricieuse, qui tour à tour narguent, captivent et déconcertent le lecteur, pourraient lasser, si ce n'était de certains passages, dispersés ça et là à travers le roman. Passages où les descriptions se font intimistes et où les mots forment des couples étranges, des images étonnantes. Et ces passages, où l'introspection se fait poésie, sont de petites percées de soleil qui incitent le lecteur à poursuivre sa lecture, malgré la brume.

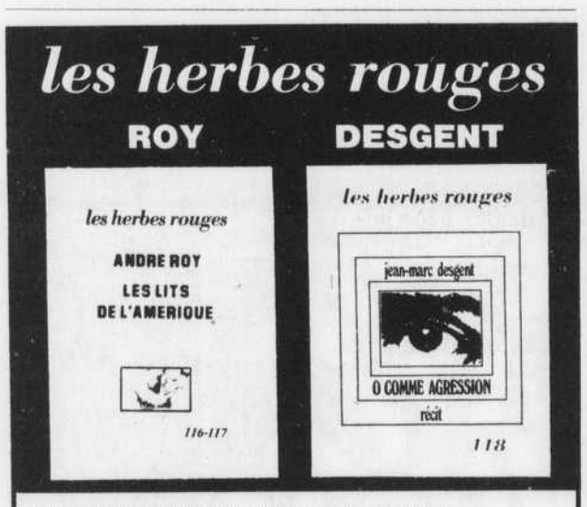

☐ **André Roy,** *Les lits de l'Amérique*, 4,00$
☐ **Jean-Marc Desgent,** *O comme agression*, 2,50$
☐ abonnement: 10 nos, 15,00$
☐ ci joint ☐ chèque ☐ mandat postal
les herbes rouges
C.P. 81, bureau E, Montréal, Québec H2T 3A5
Nom.....
Adresse.....
..... Code postal.....

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
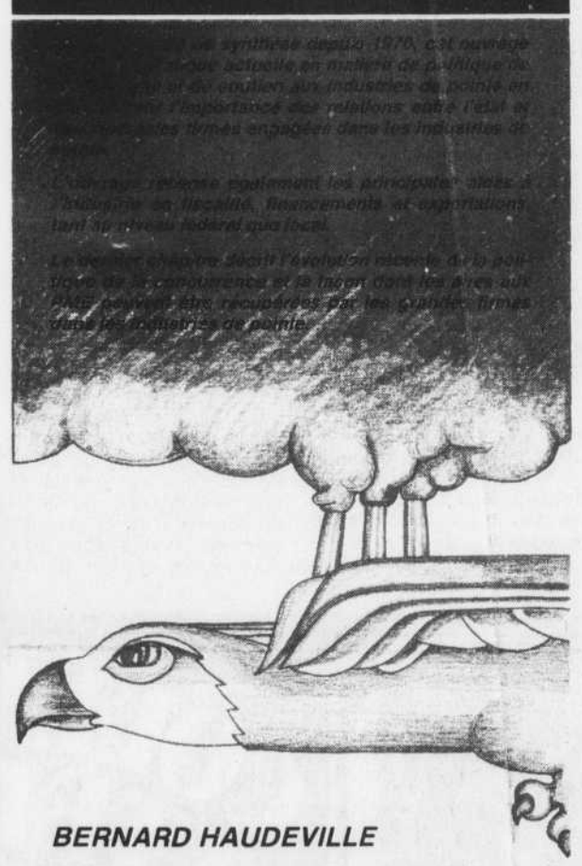
BERNARD HAUDEVILLE
La politique industrielle américaine
Coll. « Bilan et perspectives »
169 pages 18,40$
Diffusion: Presses Universitaires de France.
Distributeurs exclusifs: les éditions française,
1411 rue Ampère, Boucherville. J4B 5W2, tél.: (514) 641-0541
puf

Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.
LE DEVOIR

MADAME CANEBIÈRE ET SON MELI MELO
Elise Gautier

« Un livre est fait pour instruire ou pour distraire. Celui d'Elise Gautier réunit ces deux fonctions ».
Edouard Talay
Vous trouverez dans ce livre une quantité de recettes, de « trucs », d'indications diverses, de chansons. Pourquoi? Cette idée a fait son chemin dans mon esprit depuis la lecture d'une revue vieille de plus d'un siècle et dont la principale pensée était qu'à chaque page d'un livre, le lecteur désire rencontrer quelque chose de nouveau. C'est le but que je me suis fixé ici.
Écrire à:
Elise Gautier
B.P. 144
13675 Aubagne Cedex FRANCE.
Tél: (91) 36-05-98

Aux Éditions La Presse
Un document historique de première valeur
HISTOIRE DE LA PRESSE
par Cyrille Felteau
TOME 1
Le livre du peuple
De la naissance de LA PRESSE à la mort de celui qui en fit « le plus grand quotidien français d'Amérique ».
Lancement à l'ouverture du Salon du livre de Montréal le mardi 8 novembre
les éditions la presse
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
Membre de l'Association des éditeurs canadiens

La danse et le CdA

Suite de la page 19

panouissent le mieux et contribuent le plus à une société lorsque les artistes peuvent présenter leurs oeuvres, autant que faire se peut, libres de toute contrainte économique et politique. »

Eh bien, à part les Grands Ballets Canadiens de Montréal qui ont reçu $ 843,000 (soit autant que le Royal Winnipeg Ballet mais avec dix danseurs en plus), toutes les compagnies québécoises reçoivent beaucoup moins de $ 100,000 encore maintenant. L'histoire est différente pour les compagnies ontariennes de dimension moyenne comparativement à celles du Québec telles Dansepartout de Québec ou les Ballets Eddy Toussaint de Montréal.

Par exemple, le Théâtre Ballet Canadien (une nouvelle compagnie d'Ottawa) jouit d'une somme de $ 235,000 pour l'exercice financier 1982/83 . Dansepartout a reçu un peu plus de $ 50,000. Les Ballets Eddy Toussaint, quant à eux, ont reçu des miettes: $ 60,000 pour une compagnie de 18 danseurs et les rumeurs courent que la compagnie est loin d'être assurée de recevoir une autre subvention de projet, avant même la prochaine réunion du Conseil au mois de décembre. Pourtant, elle en est à sa dixième année d'existence! Le partipris n'a pas besoin que l'on hisse son drapeau. Il est clairement visible.

Le sort des Ballets-Jazz qui reviennent d'une longue tournée en Europe et en Afrique est également tragique. Le Conseil des Arts ne reconnaît tout simplement pas cette forme de danse qui est un mélange de ballet et de jazz. Le Service de la Danse créé en 1972 et qui est dirigé par Madame Monique Michaud (qui n'a d'ailleurs pas retourné l'appel du DEVOIR) ne subventionne que les organismes professionnels de ballet et de danse moderne et expérimentale. Pour survivre donc, la compagnie doit faire beaucoup de tournées. Pour ce faire, Québec lui a alloué $ 25,000 en 1982/83 et le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal, une somme équivalente.

Pour cette même année donc, le Conseil des Arts a consenti près de $ 2,300,000 de subventions de fonctionnement, (ce qui constitue un engagement à long terme du Conseil), à quatre compagnies ontariennes: le Ballet National du Canada, le Groupe de la Place Royale, Danny Grossman Dance Company et le Toronto Dance Theatre qui, à l'exception du Ballet National, reçoivent toutes entre $ 200,000 et $ 250,000 ! Sur ce budget de fonctionnement, la province de l'Ontario récolte 52 % et elle ne représente que 35 % de la population canadienne. Les Grands Ballets sont les seuls à profiter de ce type de subvention et la somme allouée correspond à 19 % pour une population équivalente à 26 % de la population totale du Canada.

Au chapitre des subventions de projet (qui ne sont pas assurées d'une année à l'autre), les compagnies ontariennes gobent $ 430,000, soit 50 % du budget alloué. Le Québec, encore une fois, doit se contenter de ramasser un peu plus de $ 120,000, ce qui équivaut à 14 %. À côté de Dancemakers ($ 175,000) et du Théâtre Ballet Canadien ($ 235,000) par exemple, Eddy Toussaint doit se satisfaire de $ 60,000, Dansepartout de $ 55,550 et Pointe-piénu de Montréal, de la folle somme de $ 4,625. Après tout ça, le Conseil des Arts veut qu'on le prenne au sérieux ...

Toujours d'après les chiffres du rapport annuel 1982/83, le Québec pirouette sur 6 % du gâteau de la danse tandis que l'Ontario peut faire un grand jeté de 60 %. D'autres chiffres font sursauter, telle la subvention moyenne accordée par danseur. Ainsi, le CdA verse $ 3,333 en moyenne pour chaque danseur du Ballet Eddy Toussaint contre $ 29,375 pour chaque danseur du Théâtre-Ballet Canadien.

Un des problèmes sous-jacents à cette situation peut, en partie, provenir du fait que les compagnies canadiennes sont évaluées au moyen de rapports écrits d'appréciateurs indépendants. Ainsi, même si ces appréciateurs sont choisis à partir d'une liste de professionnels de la danse de toutes les régions du pays, même si le Comité de la danse de la Commission consultative des Arts révise annuellement cette liste et même si les compagnies sont jugées par leurs pairs, la subjectivité et le parti-pris ne sont pas toujours très loin.

C'est le Service de la danse qui décide de nommer monsieur X ou Madame Y pour évaluer telle compagnie de danse. Chaque candidat peut être évalué par au moins trois spécialistes au cours d'une saison. Mais à plusieurs reprises des compagnies ont été jugées dans des petits théâtres qui ne les avantageaient pas.

Auparavant, le Conseil faisait parvenir copie des évaluations. Cette pratique n'existe plus maintenant parce qu'elle soulevait de vives controverses. Mais comme l'explique le directeur du Conseil, M. Timothy Porteus, cet organisme dispose d'une banque limitée de spécialistes qui ne sont pas toujours disponibles aux moments opportuns. « Les listes de noms suggérés par certaines compagnies ne sont pas nécessairement retenues.»

Les compagnies doivent donc se contenter des spécialistes qu'on leur envoie, en espérant que le Conseil ne choisira pas des appréciateurs qui ont d'avance une dent contre le style de la compagnie. Ainsi, la compétence administrative et les besoins financiers viennent loin derrière l'évaluation artistique. Enfin, le Conseil dit ne pas tenir compte des critiques car certaines se contredisent.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas normal que proportionnellement à sa population, le Québec doive se contenter de récupérer des miettes du gâteau. Il n'est pas normal non plus que les compagnies du Québec reçoivent si peu par rapport aux compagnies ontariennes de même envergure. De ce côté, le Québec doit s'indigner de cette discrimination. À moins que le Conseil ne triture et torture les chiffres d'une autre façon plus originale ... Même l'Office des tournées, qui consent un soutien financier aux compagnies voulant se produire ailleurs que dans leur ville, favorise quatre fois plus l'Ontario. Un peu plus de $ 4,000,000de dollars contre $ 1,500,000 pour le Québec en 1982/83.

Du côté des écoles professionnelles, heureusement que le ministère des Affaires culturelles subventionne l'École Supérieure de Danse à plus de $ 350,000 en 1982/83, sinon le Conseil l'aurait laissé crever depuis belle lurette! Coïncidence troublante, le Conseil n'oublie pas de d'attribuer à l'École du Ballet National du Canada, $ 1,250,000 et au secteur professionnel de l'école du Royal Winnipeg Ballet, $ 105,000.

Mais heureusement que le CdA est de plus en plus ouvert aux besoins de la danse actuelle. En 1982/83, il a accordé plusieurs subventions de projet aux chorégraphes indépendants constitués en société. Sur un montant de près de $ 200,000, le Québec a récupéré un peu plus de la moitié du morceau.

De son côté, le ministère des Affaires culturelles a trouvé des fonds pour aider certaines compagnies à résorber des déficits accumulés. Par exemple, les Ballets-Jazz ont obtenu $ 45,000, Dansepartout, $ 18,000, Les Ballets Eddy Toussaint, $ 106,500. Il a gratté les fonds de tiroirs pour accorder des subventions spéciales aux danseurs de quelques compagnies comme celle de Paul-André Fortier qui a bénéficié de $ 34,000.

Mais la première politique de la danse qui avait été promise l'an dernier à la même époque sera en retard d'un an. Cette politique que le ministre Richard voit plutôt comme un document d'orientation sera, dit-il, annoncée au début de l'année prochaine.Nous verrons bien si le ministre tiendra parole. Sinon, cette politique qui fait suite à une consultation du milieu risque d'être dépassée avant même de voir le jour.

Pour en revenir au CdA, il faut affirmer que son implication est essentielle à la survie des compagnies de danse, en commençant par le Québec. Et comme il le dit si bien dans un rapport commandé par le ministère des Communications intitulé *Entrer dans la danse ...La danse professionnelle au Canada* et publié en 1982, « Le gouvernement fédéral, principalement par l'intermédiaire du Conseil des Arts du Canada, a toujours été le plus important pourvoyeur de fonds publics, fournissant, ces dernières années, de 28 à 35 % du revenu total des compagnies de danse, les administrations provinciales et municipales ne comptant que pour 9 à 17 % et 5 à 7 % respectivement. Si l'une de ces trois sources d'aide venait à tarir, il y a fort à parier que nos compagnies de danse serait au bord de l'effondrement. »

À la lumière de ces observations, le Conseil des Arts ne devrait peut-être pas oublier de se rappeler la citation de l'économiste Lors Keynes, premier président du Conseil des Arts de Grande-Bretagne, citation révélatrice puisque publiée dans le livret sur la vision du CdA des années 80: « La tâche d'un organisme officiel n'est donc pas d'enseigner ou de censurer, mais d'encourager, de donner confiance et de fournir les moyens.»

Si le CdA a de la suite dans ses idées, un ou deux millions de plus pourraient peut-être venir valser du côté du Québec.

Un avant-goût de Bouguereau

Cette innocente séductrice, qui feint d'ignorer la caresse d'un Cupidon, c'est . . . Pénélope, au « travail interrompu », selon le titre de la toile qui la fige un instant. Contre tous nos maîtres de morale, le peinte français William Adolphe Bouguereau (1825-1905) voyait ainsi l'emblème de la fidélité, que la tentation effleurait en beauté, sans exclure un brin de volupté. Le temps de laisser passer un souffle, de la même façon, le Musée des Beaux-Arts de Montréal offrait hier à l'admiration de la presse quinze oeuvres de Bouguereau, un avant-goût de la rétrospective majeure que le Musée a organisée et qu'il présentera du 21 juin au 23 septembre 1984. Les quinze oeuvres, provenant de musées américains et de collections particulières, étaient en route pour Paris où l'exposition ouvrira au Petit Palais en février, toujours en collaboration avec le MBAM. De passage à Montréal pour étude et examen, les toiles du maître ont retrouvé, en un café-concert, leur climat de fin de siècle, floraison, marbre, sourire, aimable conversation autour d'un piano. Au coeur de la ville, toutes rumeurs contemporaines disparues, le chanteur Roger Bellemare et son accompagnateur Paul Keenan ont interprété des oeuvres tendres et légères de Gounod, Fauré, Satie, entre autres, sous le regard de Pénélope et d'autres créatures de Bouguereau, dont on débattra encore longtemps. Sont-elles mièvres et bourgeoises, même bergères? Sont-elles graves et lumineuses devant une époque qui s'éteint? Elles sont, en tout cas, belles, pour leur rendez-vous de l'année prochaine avec notre propre fin de siècle. Comme le disait hier le chanteur, « cette sensibilité est de celles qui ne s'oublieront jamais ».

DEMAIN À 20H30
VEDETTES PLUS
Julien Clerc
"QUAND JE JOUE"

À L'ÉCRAN DE cftm 10
CÂBLE 7

Le Messie
Handel
Concert traditionnel de Noël
BASILIQUE NOTRE-DAME
mercredi et jeudi
les 21 et 22 décembre 20h.
WAYNE RIDDELL
chef d'orchestre
et chef des choeurs
COLETTE BOKY
soprano
CATHERINE ROBBIN
mezzo-soprano
PAUL TRÉPANIER
ténor
ALLAN MONK
baryton
CHOEURS DE L'OSM
LE CHOEUR DE L'ÉGLISE
ST. ANDREW ET ST. PAUL
Billets en vente 16 $, 12 $ et 7 $
au guichet de la Place des Arts
et dans les comptoirs
TICKETRON* (+ 0,75 $)
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

Collaboration de: LES ENTREPRISES VOYAGEUR LTÉE
PRO MUSICA présente
BENITA VALENTE, soprano
CYNTHIA RAIM, pianiste
Programme: (Mme Valente) Mozart, Strauss, Schubert, Barber, Rodrigo, (Mme Raim) Variations sur un thème de Corelli par Rachmaninov.
LUNDI — 12 DÉCEMBRE — 20 h.
Billets: 10$, 8$, 6$ - Étudiants 7 / 25 ans: 5$
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
LE NOZZE DI FIGARO
de Mozart
(chanté en italien)
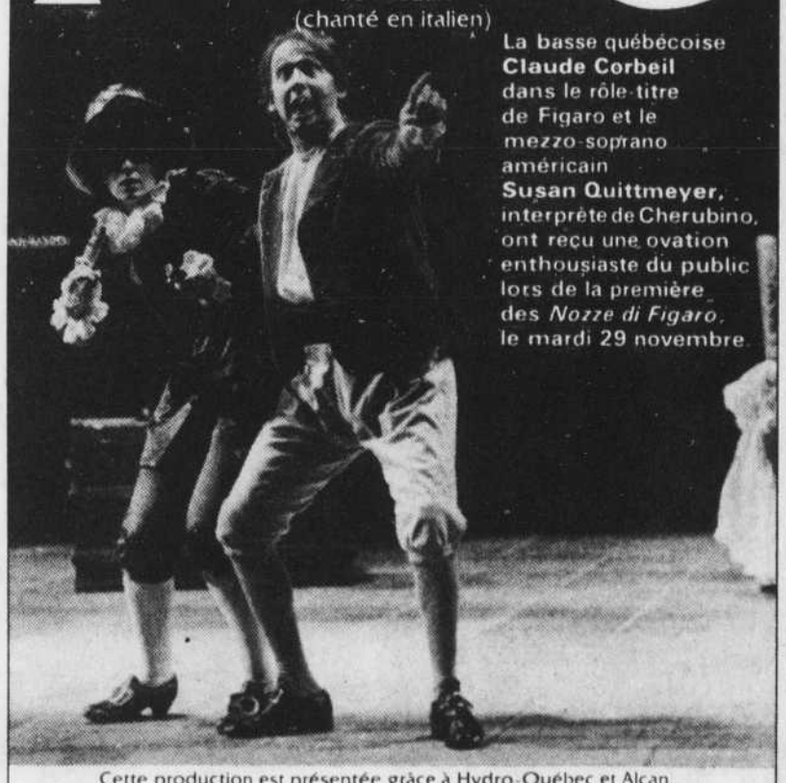
La basse québécoise Claude Corbeil dans le rôle-titre de Figaro et le mezzo-soprano américain Susan Quittmeyer, interprète de Cherubino, ont reçu une ovation enthousiaste du public lors de la première des *Nozze di Figaro*, le mardi 29 novembre.
Cette production est présentée grâce à Hydro-Québec et Alcan.
Benita Valente • Claude Corbeil
Allan Monk • Anne-Marie Rodde
Susan Quittmeyer • Pierre Charbonneau
Thérèse Sevadjian • Bernard Fitch
Claude Létourneau • Marie-Danielle Parent
Chef d'orchestre: Mario Bernardi • Mise en scène: Humbert Camerlo
Décors et costumes: Bernard Arnould • Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
29 novembre, 2, 5, 10, 14, 17 et 19 décembre 1983
Première, vendredi, samedi: 12$, 15$, 21$, 30$, 35$
Lundi et mercredi: 12$, 15$, 20$, 28$, 33$
Rideau: 20 heures précises
Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Texaco Canada Inc. • Trust Général du Canada • Banque Royale • Canadien Pacifique
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
Institution offrant une formation complète en Interprétation, en Écriture dramatique, en Décoration et en Technique.
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1984-85
1er FÉVRIER 1984
Pour plus de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner à:
École Nationale de Théâtre du Canada
5030, rue St-Denis
MONTRÉAL, Québec
H2J 2L8
Tél.: (514) 842-7954

VARESE
WEBERN
LISE DAOUST, FLÛTE
PAULINE VAILLANCOURT, SOPRANO
GASTON GERMAIN, BASSE
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
DIRECTION SERGE GARANT
JEUDI 8 DÉCEMBRE 1983
SALLE POLLACK, à 20 h.
BILLETS 8$ (ÉTUDIANTS 4$)
RENSEIGNEMENTS 526.5117
Société de musique contemporaine du Québec

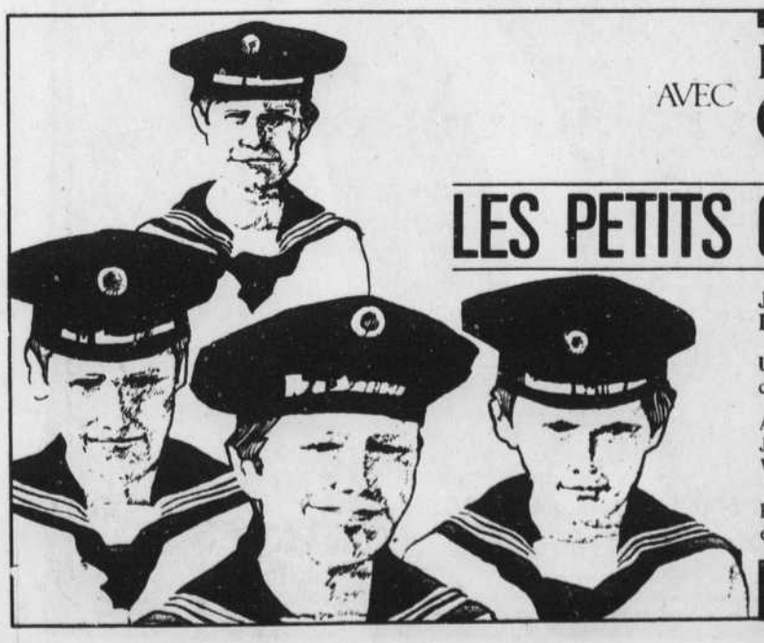
AVEC EN RÉCITAL Grand Marnier
LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE
JEUDI LE 8 DÉCEMBRE 1983 À 20 H 00
Les petits chanteurs de Vienne et Le choeur des hommes de Vienne
UWE CHRISTIAN HARRER,
chef d'orchestre avec l'Orchestre de St. Luke's
A. BRUCKNER Trois motets
J.S. BACH Cantate no 78
W.A. MOZART Messe du Couronnement en do majeur, K. 317
Billets: 25 $, 17 $ et 11 $ en vente dès maintenant.
Une présentation OSM
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Les Petits (et grands) chanteurs de Vienne

DISQUES

Carol Bergeron

★**Solistes des Petits chanteurs de Vienne**: Lieder et duos de Joseph Haydn (1732-1809), Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), Johann Friedrich Reichardt (1752-1814), Franz Schubert (1797-1828), Felix Mendelssohn Bartholdy (1809-1847), Robert Schumann (1810-1856), Johannes Brahms (1833-1897), Max Reger (1873-1916) et Engelbert Humperdinck (1854-1921); dircetion Uwe Christian Harrer, Roman Ortner (piano). Philips 6514 263, texte de présentation en français.

★***Noëls: Louis-Claude Daquin (1694-1772) variations à l'orgue de Noëls populaires.*** *À la venue de Noël, Une jeune pucelle, Noël suisse; Nicolas Lebègue (1630-1702) Où s'en vont ces gays bergers? Or nous dites Marie; Jean-françois Dandrieu (1682-1738) Chantons de voix hautaine; John Grew (organiste), l'orgue Hellmuth Wolff (Laval, Québec) du Redpath Hall de l'Université McGill. Noëls populaires pour choeur, adaptés par Donald Patriquin, Venez, mes enfants, Quelle est cette odeur agréable?, Noël nouvelet, Tous les bourgeois de Châtres, Nous voici dans la ville, Une vierge féconde; le McGill Chamber Singers, dir. Fred Stoltzfus. McGill University Records 82014, texte de présentation en Français, en vente à l'Université McGill.*

★***Les deux faces.*** *Le Vancouver Bach Choir interprète des oeuvres de Handel (1685-1759) « The King shall rejoice » hymne pour le couronnement en ré majeur; Joseh Haydn Te Deum en do majeur, avec le CBC Vancouver Orchestra, dir. Simon Streatfeild; Harry Freedman (1922-) « Green . . . Blue . . . White . . . » pour choeur a cappella, dir. Bruce Pullan. SM 365, texte de présentation en français, distribué par CBC Enterprises, c.p. 500, succursale « A », Toronto, Ontario M5W 1E6.*

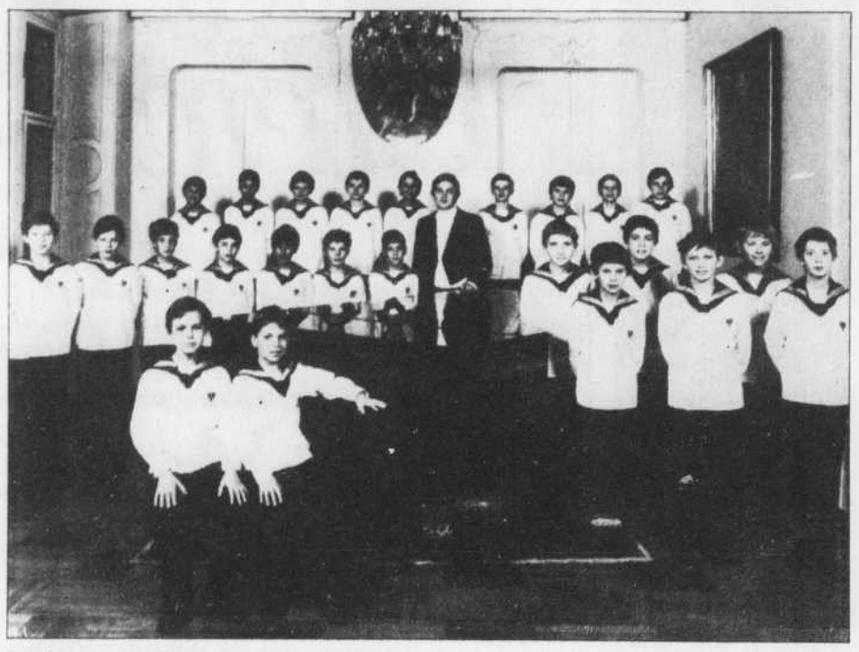

La chorale des Petits chanteurs de Vienne

LES Petits Chanteurs de Vienne (Wiener Sängerknaben) et le Chorus Viennensis (choeur d'hommes). Ils seront, jeudi prochain, à la salle Wilfrid-Pelletier pour interpréter des oeuvres de Bruckner, Bach et Mozart avec orchestre. Voilà donc un programme digne de la réputation que s'est faite cette vénérable institution autrichienne. En 1998, les Petits Chanteurs de Vienne fêteront 500 ans d'existence. Fabuleuse longévité et merveilleuse destinée qui depuis le vingtième siècle permet à tous les publics du globe de partager un enchantement qui de 1498 à 1918 était le privilège de la Chapelle Impériale de la cour de Vienne.

Devenus adultes, les choristes des Wiener Sängerknaben peuvent, depuis 1953, faire partie du Chorus Viennensis. Ces deux chorales possèdent donc une formation musicale commune qui devrait donner au concert du huit décembre un intérêt tout particulier.

La formation musicale ou l'absence de formation musicale de chacun des membres d'une chorale est un facteur très important qui détermine la qualité de l'ensemble. Et pourtant, à défaut de jouer d'un instrument, tout le monde devrait être en mesure de faire du chant choral. Mais ne rêvons pas trop.

Ceux pour qui le concert n'est pas possible, en qualité de choriste ou d'auditeur, pourront toujours se rabattre sur l'écoute de disques. Toutefois, dans ce domaine particulier, du chant choral, les enregistrements discographiques n'abondent pas ces temps-ci.

Ce ne sont cependant pas le Wiener Sängerknaben qui ont le plus à se plaindre de cet état de choses, seuls ou avec d'autres on les voit apparaître régulièrement dans les catalogues de disques. Un de leurs derniers enregistrements à ceci de particulier qu'il nous fit entendre quelques-uns de leurs solistes dans des lieder et des duos avec accompagnement au piano.

Si l'on se fie à ce qui est écrit sur la pochette, le choix des pièces semble avoir été judicieusement pensé en fonction des interprètes: « La plupart des lieders font partie de ces pièces composées pour édifier et pour faire passer le temps de manière agréable. Avec des moyens comparativement simples, une structure strophique sans dévelopement compliqué ils amènent, en renonçant à toute originalité, le jeune chanteur, pianiste et auditeur au monde de l'expression et de l'interprétation artistique, sans qu'il s'en rende compte ». Je ne comprends cependant pas pourquoi il semble nécessaire de renoncer à « toute originalité » pour édifier le goût musical de la jeunesse.

Le résultat de ce disque est un joli bouquet dont les parfums sentent la « douce poésie, l'humour, l'amour de la nature, la gaieté et la méditation », pour reprendre les termes du texte de présentation. Toût est charmant et bien fait et à tout prendre, cela vaut mieux que les insipides chansonnettes que l'on fait chanter ou entendre aux jeunes gens.

Le disque de Noëls (McGill University Records 82014) est remarquable pour trois raisons majeures: d'abord il nous fait entendre des *Noëls* pour orgue de Daquin, Lebègue et Dandrieu sur un instrument absolument superbe (l'orgue du Redpath Hall de l'Université McGill est de type français de l'époque classique et a été construit par le facteur québécois Hellmuth Wolff) à cause de sa facture il convient parfaitement à ce répertoire; deuxièmement, les six *Noëls* pour choeur ont magnifiquement été harmonisés par Donald Patriquin, compositeur et professeur à la faculté de musique de l'Université McGill; troisièmement cet enregistrement est accompagné d'un texte très intéressant et très instructif signé par la musicologue Elisabeth Gallat-Morin.

Les interprètes sont par ailleurs excellents: l'organiste John Grew fait preuve d'une maîtrise remarquable et du style de ces pièces françaises et de l'instrument; le McGill Chamber Singers sous la direction de Fred Stoltzfus rend fort bien tout le raffinement des harmonisations de Donald Patriquin de ces *Noëls* populaires anciens.

Chez les anglosaxons la tradition chorale est très forte et très vivante aussi, ne faut-il pas s'étonner de la grande qualité de certains de leurs ensembles. Le Vancouver Bach Choir existe, à l'autre bout du Canada, depuis 1930. Cette chorale n'est sans doute pas très connue au Québec ce qui fait de son disque SM 365 consacré à des oeuvres de Handel, Haydn et Harry Freedman une belle occasion de la découvrir et d'en apprécier les grandes qualités d'ensemble et de précision.

Le choix des oeuvres est intéressant, surtout le Handel et le Haydn. Quant au Freedman, basée sur des chansons folkloriques des provinces de l'est (Québec, Terreneuve, Maritimes et Ontario) cette oeuvre bien faite ne casse cependant rien.

Les lauréats du Concours de livres d'artiste

par Hedwidge Asselin

L'INITIATIVE heureuse qu'a eu la Galerie Aubes et la directrice Annie Molin-Vasseur d'organiser ce concours national de livres d'artistes qui a suscité une réponse enthousiaste. 180 livres furent soumis dont 120 dans la catégorie du livre-objet, 40 dans la catégorie du livre à tirage limité et 20 dans la catégorie du livre à grand tirage.

Un jury composé de madame Louise Letocha et de messieurs Alvin Baking et Gilles Daigneault ont retenu 47 finalistes et décerné trois premiers prix dont deux dans la catégorie du livre-objet qui sont allés à Denyse Gérin pour *l'Alphabet de l'Art* fait en collaboration avec l'écrivain Jean Lèduc, et à Lise Landry pour *Façons de faire*. Un premier prix dans la catégorie du livre à tirage limité a été remporté par Louis-Pierre Bougie pour le « Prince sans rire ». Ces oeuvres ainsi que celles des finalistes sont présentées à la Galerie Aubes 3935 jusqu'au 11 décembre. Une exposition itinérante s'en suvra à travers le pays.

Mises à part deux des oeuvres primées, l'ensemble de l'exposition semble le fait de jeunes artistes qui s'amusent en présentant des livres-objets qui nient le texte en tant que signifiant, qui occultent la fonction de commmunication du livre, suivant la démarche de MacLuhan ils se libèrent de l'énoncé typographique pour introduire avec l'image le discontinu, le simultané, l'immédiat ou même des effets auditifs.

Façons de faire de Lise Landry correspond à cette démarche. Dans ce livre constitué de tressage, collage, broderie et dessin, l'artiste utilise différentes techniques et approches du travail sur papier. Le travail très féminin tend vers l'esthétisme joli. Très ludique, le livre de Denyse Gérin permet au visiteur de s'amuser avec des pages de toile pliées où s'inscrivent une surface peinte et un texte de Jean Leduc qui joue sur l'alphabet de l'art. Quant à Louis-Pierre Bougie, plus traditionnel, de belles gravures au noirs sensuels accompagnent un texte de Michaël La Chance.

Éric Daudelin nous propose un traité sur les confitures inspiré des vieux livres de recettes. Un cadre métallique alourdit la plaque de cuivre qui porte le titre et qui rappelle avec bonheur les bassines de cuivre qui servaient à préparer les confitures autrefois. Les fruits sont photographiés dans le style all-over et le choix systématique de petits fruits intensifient la vibration de la couleur.

Dans la même vitrine on ne peut manquer de noter la rigueur du noir, gris et blanc d'un album de bois gravés de Francine Simonin sur un texte d'Hélène Ouvrard. *Les pugne* a raté de peu un premier prix, ce qui fait regretete l'absence de mentions dans un tel concours. Et j'en aurais sans aucun doute décerner une à Pierre Rondeau pour son livre-objet *L'Art de l'Art*. Il présente avec humour une commode dont les compartiments correspondent à un des huit chapitres de la table des matières. Chaque objet est à examiner soigneusement car il comporte une réflexion critique sur l'art. La poubelle du chapitre quatre *L'art dans la rue*, contient des gravures froissées et des réflexions sur des bouts de papier déchiré. Le dernier chapitre, *l'art sans artiste* est un livre relié soigneusement et qui s'ouvre sur le vide. Dans la tradition de Duchamp, cette oeuvre comporte une intégration cohérente du texte et de l'objet.

L'oeuvre de Pierre Glacmayer, *Entre deux mots*, rappelle par sa forme les journaux rattachés sur un bâton que l'on lit dans les pubs anglais. Des feuilles de diverses couleurs au texte décomposé dans la trame du papier s'enroulent sur une branche d'arbre qui sert aussi de référent. Il y a un rapport esthétique ici un peu plus évident. Il faut remarquer une autobiographie de Léo B. Leblanc qu'accompagnent des dessins naïfs et touchants.

Des habitudes linéaires et séquentielles sont trop enracinées en moi pour que je ne regrette pas un peu la démarche classique de la gravure et du texte qui semble ici noyée, mais ces démarches de type conceptuel ont beaucoup de fraîcheur et d'élan et valent la peine d'être explorer. L'exposition se termine le 11 décembre.

la voix humaine
Jean Cocteau
Du 1er au 19 décembre: 20h30
Sam.: 20h00 et 23h00 / Dim. relâche
HÔTEL KARUKERA,
311 ONTARIO EST
Réservations:
682-1114
acte 3

À RADIO-QUÉBEC SEULEMENT
LNI
LE MATCH INTERNATIONAL DE LA LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION
Le 4 décembre laissez-vous prendre au jeu de la LNI! En direct à 14h30 et à 19h30 dans le cadre de «La soirée de l'impro».
LA SOIRÉE DE L'IMPRO
L'autre télévision Radio Québec
Une présentation des Pétroles Esso Canada et de la Brasserie O'Keefe.
Esso
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE
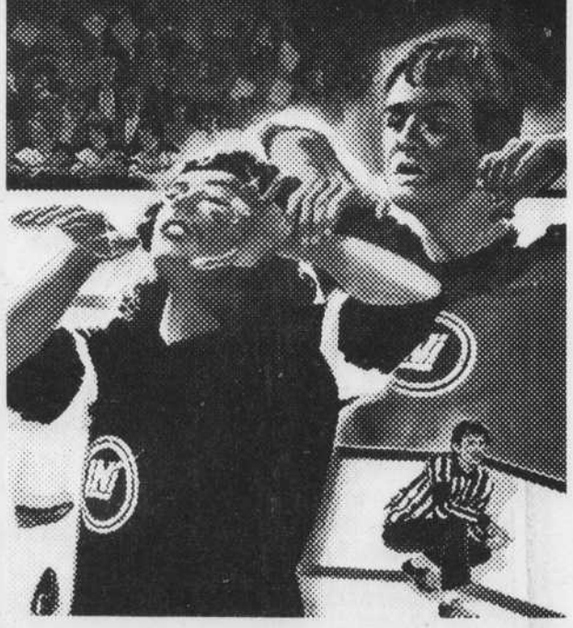

MUSICA CAMERATA MONTREAL
HOMMAGE À BRAHMS
Michael Dumouchel, *Clarinette*
Berta Rosenohl-Grinhauz, *Piano*
Louis Grinhauz, *Violon*
Gwen Hoebig, *Violon*
Lesie Malowany, *Alto*
Marcel Saint-Cyr, *Violoncelle*
Samedi le 10 décembre à 17 h.
Cathédrale Christ Church
(Ste-Catherine et Université)
Billets: $5.00
Étudiants, Âge d'Or: $3.00
Renseignements: 489-8713

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTRÉAL
présentent
YUKO HAYASHI — États-Unis
Oeuvres de Clérambault, Böhm, Bach et de Grigny
dimanche, le 4 décembre à 20 heures
Salle Redpath — Université McGill
Billets 10$ étudiants et âge d'or 5$
En vente à la porte, le soir du concert
RENSEIGNEMENTS: 845-7087

Pavlova

Un hommage à la plus grande superstar de la danse du XXe siècle faisant revivre ses chorégraphies les plus populaires.
Avec Hilary Cartwright, Ann Marie De Angelo, Marianna Tcherkassky, Valentina Kozlova, Amanda McKerrow, Jolinda Menendez, Frank Augustyn, Patrick Bissell, Ron Reagan, Johan Bager, Pierre Béguin, Brian Jameson et les membres de l'École supérieure de danse du Québec. Présentation de madame Leslie Caron. Direction musicale: George Daugherty. Réalisation: Pierre Morin. Une coproduction de Radio-Canada et Première Performance Corporation.
Aux Beaux Dimanches, à 20h50
Vous méritez ce qu'il y a de mieux
Radio Canada

Du mysticisme en musique (au tournant du XX[ième] siècle)
Vendredi
9 décembre 1983
21h00
Salle Redpath
(U. McGill)
3459, rue McTavish
Anne-Marie Dubois, pianiste
Marc-André Hamelin, pianiste
Yolande Parent, soprano
L'ensemble des Événements du Neuf,
direction: Lorraine Vaillancourt
G.I. Gurdjieff/T. de Hartmann
Sacred Hymns,
pour piano
A. Schoenberg
Herzgewächse,
pour voix
et trois instruments
E. Satie
Sonneries de la Rose-Croix,
pour dix instruments
(Arrangements: J. Rea,
D. Gougeon, R. Lapointe)
A. Scriabine
Sonates 7 et 9
"Messe blanche" et "Messe noire",
pour piano
Conception visuelle: Jean Décarie,
Richard Martin
Billets: $5
(En vente, avant
le concert, à la librairie
Lettre-son, 1005 ouest,
rue Laurier et au guichet
le soir du spectacle)
Renseignements
et réservations: 484-9162
9
Les Événements du Neuf
5053, Notre-Dame de Grâce
H4A 1K2
Les 12 à 14 du 9
Avec les gens et les choses qui feront l'événement
Brunch-rencontres animés par Robert Leonard,
les dimanches précédant l'événement à midi au restaurant Tatou,
3519, St-Laurent (près de Milton)
Prix d'entrée: $5

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les Événements du neuf

Ouvrir la musique contemporaine

par
Carol Bergeron

POUR favoriser le développement de la musique contemporaine et pour permettre à des jeunes interprètes de travailler un nouveau répertoire les « Événements du neuf » partent d'abord à la recherche d'un public neuf. En 1977, on change systématiquement de salle et d'auditoire à chaque concert. On veut décloisonner un milieu, celui de la musique contemporaine, dans lequel on se sent un peu à l'étroit.

Derrière les « Événements du neuf » il y a tout d'abord Loraine Vaillancort, pianiste, chef d'orchestre et responsable de l'atelier de musique contemporaine de la faculté de musique de l'Université de Montréal. Elle s'associe immédiatement avec les compositeurs Claude Vivier et José Evangelista. C'est peu de temps après que John Rea, compositeur qui travaille à l'Université McGill, vient se greffer au noyau initial. Six ans plus tard, le compositeur Rémi Lapointe a succédé à Claude Vivier (1948-83) et le sociologue Léon Bernier est devenu le cinquième membre du groupe.

Pour leur sixième saison, les « Événements du neuf » offrent quatre concerts donnés, comme toujours, le neuf du mois à neuf heures du soir. Mais cette année l'événement n'est plus exclusivement rattaché au concert, il se présente maintenant en deux volets. Un brunch-rencontres « les 12 à 14 du 9 » est organisé pour la modique somme de cinq dollars au restaurant Tatou, 3519, Saint-Laurent, les dimanches précédant le concert, à midi.

C'est Robert Léonard, professeur à la faculté de musique de l'Université de Montréal, qui anime ces brunch-rencontres. Par analogie on peut dire de ces rencontres informelles « avec les gens et les choses qui feront l'événement » (le concert) tiennent lieu de confession avant la communion. On veut nous faire connaître les musiciens, compositeurs et interprètes, et à l'occasion les artisans d'un concert en dehors de ce qu'ils peuvent exprimer en concert.

« Toutefois, de préciser Robert Léonard, le mystère doit rester sur ce que les musiciens font et sur la façon dont ils le font. La démystification porte uniquement sur ce qu'ils sont à côté de ce qu'ils font. Il ne faut pas toucher au mythe de l'oeuvre d'art non plus qu'à celui du créateur; il faut plutôt tuer le mythe de l'homme », l'autre face du créateur.

Se référant à la pièce de théâtre Amadeus de Peter Shaffer, actuellement présentée au Théâtre du Nouveau Monde, Robert Léonard n'hésite pas à affirmer que la grandeur du Mozart-compositeur n'est pas amoindri lorsqu'on apprend que Mozart-homme a pu être « aussi niaiseux et épais ». Il faut cependant convenir que l'adéquation homme-créateur n'est pas toujours faite de contrastes aussi marqués que chez Mozart ou encore Beethoven.

Les prochains « Événements du neuf » auront lieu demain, dimanche, pour le brunch-rencontre et vendredi, le neuf, à la salle Redpath, pour le concert. Ces événements seront consacrés au « mysticisme en musique (au tournant du XXe siècle) ». La musique sera celle d'Erik Satie (1866-1925), Arnold Schoenberg (1874-1951), Thomas de Hartman 81885-1956) et Alexandre Scriabine (1872-1915).

Ainsi qu'on pourra le lire dans le programme du concert, il est sans doute bon de savoir que « sous le thème « Du mysticisme en musique (au tournant du XXe siècle) », les « Événements du neuf » n'ont pas voulu convier leur auditoire à une célébration de l'Étrange mais bel et bien à un concert où la présence de messages extra-musicaux (projections et éclairages) répond davantage à la sensibilité d'aujourd'hui qu'aux intentins (parfois extravagantes, sinon fort mystérieuses) d'une époque ».

C'est à Léon Bernier, le sociologue du groupe, qu'a été confié le soin de réfléchir sur le thème particulier des prochains « Événements du neuf », c'est donc à lui que j'ai demandé des précisions.

« Au début, me dit Léon Bernier, j'avais beaucoup de réticence face à ce titre car, pour moi, l'art est en lui-même une réalité sacrée. L'art n'est pas le véhicule du sacré, l'art est le sacré. Dans les sociétés actuelles, il est l'équivalent de ce qu'a été le mythe dans les sociétés traditionnelles, l'art a pris le relais du mythe, de l'expérience mythique. l'expérience artistique est un équivalent de l'expérience mythique; je crois que là-dessus l'ethnologue français Claude Lévi-Strauss me donnerait raison.

« Le mythe dans les sociétés traditionnelles, comme la musique dans les sociétés actuelles (la musique dite classique comme la musique pop), correspond à une expérience vécue. C'est une tentative globlisante et non morcelée de compréhension de l'univers; le monde dans lequel on vit, incluant les dimensions du cosmos, de la personne et des rapports sociaux. Donc, pourquoi dissocier musique et mystique puisque l'un inclut l'autre?

« Mais, précise cependant Léon Bernier, il y a toutefois une période où l'on a cherché explicitement à montrer que la musique était l'équivalent du mythe. Scriabine, Satie, Schoenberg, de Hartmann, ont vécu cette époque du début du siècle. Ils ont activement participé à ce moment tout à fait privilégié dans l'histoire culturelle de l'Occident, où les anciens académismes étaient détruits et les nouveaux non encore édifiés. Ils ont connu, avec le peintre Wassily Kandinsky et le Blaue Reiter, cet instant particulier de liberté (et de responsabiité) où seules les « nécessités intérieures », les puissances obscures d'un inconscient individuel et collectif pouvaient servir d'assise à la création. » Il est intéressant de préciser que l'almanach du Blaue Reiter (1912) de Wassily Kandinsky et Franz Marc tient également compte de la musique de cette époque: on y retrouve des musiciens comme Schoenberg, de Hartmann et Scriabine.

« Ce fut un épisode où le contenu prit le pas sur la forme. À ce moment-là, précise Léon Bernier, l'art devint une action très précise procédant d'une expérience subjective et émotive qui devait se matérialiser, s'incarner de telle sorte que l'émotion serait également ressentie par l'auditoire, le spectateur.

« C'est par référence à ce que fut cet instant de grâce créatrice que l'on peut comprendre, tout au moins en partie et sans en dénaturer le sens, l'intention « mystique » que plusieurs artistes et musiciens de l'époque ont voulu inscrire dans leur travail. Sauf pour certains cas bien précis, ce mysticisme a pris la forme non pas d'un art religieux, mais d'une religion de l'art. C'est autour de cette expérience vécue avec fébrilité et intensité qu'un certain discours de caractère spirituel ou mystique s'est élaboré, un discours d'accompagnement qui cherchait à décrire l'expérience elle-même qui, faut-il le préciser, était elle-même l'équivalent de l'expérience mythique.

« Je dirais, conclut Léon Bernier, que le discours mystique, spiritualiste entourant la production des artistes de cette époque était une métaphore de l'expérience artistique elle-même. »

ÉCHOS

La Galerie d'art La Malvas, 3859, rue Saint-Denis, présente à compter de dimanche (vernissage de 13 à 17 h) et jusqu'au 24 décembre des oeuvres de **Yolande Taillon.** ■

Madeleine Lacerte et Michel Guimont offrent jusqu'au 18 décembre (vernissage ce dimanche de 13 à 17 h) une exposition de plusieurs artistes-peintres sous le thème *Visions du paysage contemporain.* ■

Récital d'orgue dimanche à 20 h de **Yuko Hayashi** à la salle Redpath de l'université McGill.

Gagnon: un concert déterminant

par
Mireille Simard

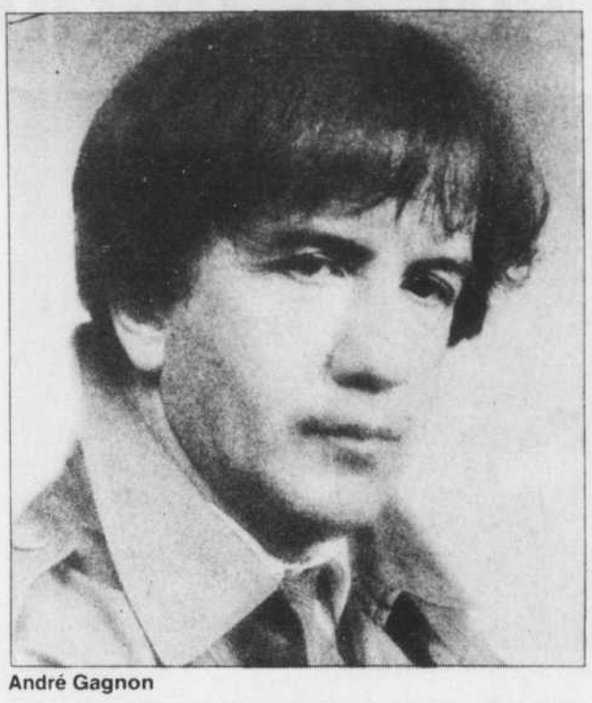
André Gagnon

André Gagnon a reçu, le mois dernier, une missive qui l'a ému au point qu'il a eu envie d'y répondre.

Un garçonnet de neuf ans, pianiste en herbe et admirateur inconditionnel d'André Gagnon, lui a écrit que s'il passait le visiter chez ses parents, son bonheur serait tel qu'il se ferait un plaisir de lui prêter son lit et son pyjama. Et André Gagnon de confier songeur: « Probablement d'ailleurs que le pyjama m'irait... »

Assis dans un restaurant français de la rue St-Denis, le plus célèbre et le plus aimé des instrumentistes québécois racontent cette anecdote avec une émotion non feinte. Être aimé par le public, recevoir des lettres de madames et de messieurs qui lui confient leurs peines et leurs joies, qui racontent à quel point ils et elles aiment sa musique, cela le comble manifestement. Depuis les 20 et quelques poussières d'années qu'il fait carrière, André *Dédé* Gagnon, accumule les marques d'affection et de tendresse du public.

Ce qu'André Gagnon, ne prend pas, n'a jamais pris et ne prendra jamais, c'est d'être étiqueté *artiste populaire*, un épithète que lui assène du bout des lèvres tous ceux qui font de la musique dite pure. Du classique pur, du jazz pur ou du rock pur (et dur !). Le problème d'André Gagnon, c'est de composer une musique sans paroles, qui ne soit ni classique, ni jazzé. « Du Musak sophistiqué », disent les mauvaises langues. Une musique qui de surcroît a l'insigne privilège de drainer des foules enthousiastes d'acheteurs et de spectateurs. Très bientôt, André Gagnon pourra afficher au palmarès le très impressionnant *un million de disques vendus.* Et seulement au Canada.

Pourtant, depuis ses débuts de pianistes aimé, il est ridiculisé et conspué sur l'autel des biens pensants, traité avec condescendance et méfiance. On n'ose pas croire qu'il écrit de la *vraie* musique, ni même d'ailleurs qu'il soit un *vrai* pianiste. On a préféré le classer dans le clan achalandé des kétaines irrécupérables, ce marécage des laissés-pour-compte qu'inventent ceux qui tâtent du biceps intellectuel. Adulé du public et ridiculisé par les autres, voilà bien une singularité propre à cet homme inclassable.

C'est justement le « maudit catalogage de tiroirs », comme il le décrit lui-même, qui le rend si furibond. « Il n'y a qu'au Québec où l'on mette les gens en boîte comme ça. Je fais des disques qui ont du succès et à cause de cela, je deviens suspect. Mais être populaire, ce n'est pas une lacune. On ne suppose pas Michael Jackson est kétaine parce qu'il a du succès. Heureuseusement que le Québec s'est enrichi de quelqu'un qui est venu démocratiser ce côté élitiste et briser le monopole des petits groupes qui possèdent la vérité. »

Ce *messie* de la démocratisation musicale, c'est évidemment Charles Dutoit, le directeur de l'OSM, qui a invité André Gagnon à venir interpréter un concerto de Mozart dans le cadre des concerts de l'OSM, au printemps dernier. Au début, André Gagnon a refusé. Et puis, il a eu envie de relever le défi et d'attraper au vol cette ocassion qu'il qualifie de chance extraordinaire.

Pour jouer Mozart, il lui a fallu penser classique. Il s'est replongé dans des océans quotidiens de gammes et d'arpèges afin d'assouplir ses doigts; il s'est laissé imprégner de l'énergie du classique. Cette plongée au coeur de l'authentique musique semble lui avoir ouvert une autre dimension de son être. « C'est tellement beau comme musique, tellement nourrissant et enrichissant. Mozart par exemple, c'est de la musique à l'état pur. Pour le jouer, il faut avoir en avoir une compréhension raffinée, car jamais, au cours d'un concert, l'orchestre ne vient se superposer au piano; il reste seul en piste. Alors pour bien jouer du Mozart, il faut le comprendre. »

Depuis ce concert de mai 83, avec l'OSM, un concert qui lui a apporté des critiques élogieuses, André Gagnon a adopté le mode de vie et d'écriture classique. Les pièces de son nouvel album *Impressions* en sont toutes imprégnées et il avoue avoir délaissé les discothèques au profit de la lecture et de l'écoute de concertos classiques. De plus, il vient de se produire avec le Quatuor Orford et l'Orchestre symphonique de Vancouver et se prépare à récidiver avec l'OSM, le 5 juin prochain.

« Grâce à l'ouverture d'esprit non québécoise de Charles Dutoit, j'ai pu jouer avec l'OSM. Et grâce à cette expérience enrichissante, il est possible que ma carrière se déroule désormais dans le domaine de la musique classique. D'une certaine façon, j'ai envie de sérénité. »

Sérénité ou pas, André Gagnon se fait un petit velours de savoir que Dutoit l'apprécie. « C'est une belle revanche pour moi qui ai tellement été critiqué de savoir que Dutoit dit de belles choses de moi. Il aime ce que je fais. Il m'a permis de jouer avec l'OSM et je l'en remercie. »

Au mitan de la vie, l'homme semble plutôt heureux de se voir soulagé des éternels quolibets qui étaient son lot. À 44 ans, il vogue sur une mer qui l'amènera peut-être à joindre enfin les extrêmes: être aimé du public et, en même temps, être reconnu à part entière comme un *vrai* musicien.

les chanteurs d'Orphée
direction
Bernadette Donovan

présentent
un concert de musique du 20e siècle
église
St. Matthias
coin
Côte St-Antoine et Church Hill Road, Westmount
lundi
5 décembre 1983, 20h.
6$ adultes
4$ étudiants et âge d'or
billets disponibles
International Music Store
1334 ouest
Ste-Catherine West

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDRE BROTT
CONCERT VIVALDI
« LES SAISONS »
Soliste:
ANGÈLE DUBEAU
violon

Concert pour célébrer le 35ième anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
ENTRÉE GRATUITE
grâce à une subvention spéciale du Ministère des Affaires culturelles de la Province de Québec et du « Music Performance Trust Funds » obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal.
Samedi soir, 10 décembre, 20 h 30
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(entre Eaton et LaBaie)

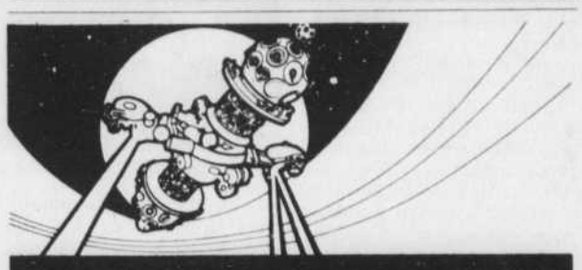
L'Étoile des Mages
du 30 novembre '83
au 8 janvier '84
Planétarium Dow
1000, rue Saint-Jacques Ouest
872-4530
la fierté a une ville
montréal

CALLAS
Airs et récitatifs chantés par MARIA CALLAS

Ballet Théâtre de Brême
9 - 10 DÉCEMBRE — 20:00 H
Billets en vente:
MONTRÉAL TRUST
P.V.M. - PLACE BONAVENTURE - ALEXIS NIHON - FAIRVIEW
(frais de service)
Une présentation Gamma et du goethe institut montréal
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
*Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

LE SPECTACLE LE PLUS DRÔLE DE L'ANNÉE!
Après LONDRES et PARIS, précédant NEW YORK...
ENFIN À MONTRÉAL!
LE THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
PRÉSENTE
DOMINIQUE MICHEL et GUY NADON
dans
"En Sourdine... les Sardines!"
une comédie de MICHAEL FRAYN
avec
RONALD FRANCE • VÉRONIQUE LEFLAGUAIS • PAUL BERVAL
MARC LEGAULT • ESTHER LEWIS • ROGER JOUBERT • MONIQUE SPAZIANI
dans une mise en scène de DANIEL ROUSSEL

À L'AFFICHE
Décors LUC RONDEAU
Costumes FRANÇOIS BARBEAU
Éclairages CLAUDE ACCOLAS
MAR. AU SAM. 20h. DIM. 19h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
4664 rue St. Denis, Montréal, tel: 844-1793
Horaire guichets: 12h à 19h tous les jours
$10.75, 12.75, 13.75
MAR MER JEU VEN SAM 20h
sauf SAMEDIS 10 et 17 DÉC. matinée 17h soirée 21h
DIMANCHE 19h

VIVRA SUCO!

SUCO
Vendredi, 9 déc.
20 h 30
454 est Laurier
(Métro Laurier)
(organisée par Servart)
Musique — Mime — Monologue
Avec: Jean-Guy Moreau, Claude St-Denis, Lise Roy, groupe Brésilien Ulfima Hora, groupe Reggea Selah et des surprises mais vraimeht des surprises.
Bière — Vin — Danse
Une grande fête populaire
Informations:
Suco, 6839 rue Drolet, Mtl
514-495-2525
Contribution volontaire: 5 $

Le plus beau cadeau de Noël
CONCERT GALA
Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Lundi, 30 janvier, 20 h. 30

KAREN KAIN ballerine
Rameau: Suite *"La Poule"*
Vivaldi: Sinfonia en sol majeur no 146
Chorégraphe: **Constantin Patsalas**
(commandée par l'Orchestre de Chambre McGill pour **Karen Kain**)
J.S. Bach: Concerto pour deux pianos en do majeur
Saint-Saëns: Carnaval des Animaux. *"Le Cygne"* sera dansé par **Karen Kain.**
BOUCHARD ET MORISSET
pianistes
CONCERT ALCAN
BILLETS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS
à partir du 12 décembre: $18 - $16 - $14 - $12.50
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

Coup d'oeil sur la photographie

par Gilles Daigneault

Ginette Bellavance, photographiée par Pierre Charbonneau

CETTE semaine, trois expositions nous rappellent qu'il y a « photographie » et « photographie ». Les deux premières s'intéressent au thème du portrait. D'abord, à l'Espace OVO (307 rue Sainte-Catherine ouest), une exposition réunissant une centaine d'oeuvres de quelque 50 photographes vient souligner la parution du 50e numéro du *Magazine OVO* qui s'intitule « Le portrait ».

Conformément aux habitudes de la maison, il s'agit de photographies documentaires de très bonne qualité qui, comme le disait le grand August Sander (à qui ce numéro d'OVO veut rendre hommage), visent à « dire honnêtement la vérité sur notre siècle et sur les *Hommes* ».

L'accrochage fait ressortir la diversité du thème en juxtaposant des oeuvres anciennes et modernes de photogaphes connus et anonymes qui représentent également des sujets connus et anonymes, tantôt seuls tantôt en groupe, campés tantôt dans leur milieu tantôt dans un espace abstrait (en l'occurrence, le regardeur doit imaginer ce milieu) ... L'important est que le sujet *se donne* au photographe.

L'exposition est aussi agréable à visiter que la revue est commode à consulter et l'une et l'autre, qui mettent l'accent sur des fonctions différentes de la photographie, se complètent merveilleusement. (Jusqu'au 10 décembre).

★

Au Centre Dazibao (1671 rue Saint-Hubert), la proposition de George Steeves intitulée *Pictures of Ellen*, qui regroupe 50 photographies d'une comédienne, n'est pas sans analogie avec l'exposition d'OVO. Mais la diversité (et la richesse!) provient ici de la générosité avec laquelle un seul individu se livre sans pudeur ni complaisance à un photographe intelligent qui interroge l'aptitude de sa discipline à rendre compte du caractère multiple et changeant de toute personnalité.

Bien sûr, s'agissant d'une comédienne (mais qui ne l'est pas un peu?), la situation se prêtait bien à ce type de travail, mais un des charmes de l'exposition naîtrait aussi de ce que la distinction est rarement très nette entre les *rôles* assumés par le sujet et les entre-deux (qui sont aussi photographiés). (Jusqu'au 18 décembre.)

★

Enfin, chez Yajima (307 rue Sainte-Catherine ouest), l'exposition intitulée *Images fabriques*, qui présente les travaux de quatre jeunes artistes américains, traite d'une utilisation autre de la photographie. En effet, Ellen Brooks, Philip Galgiani, George Legrady et Richard Prince ont en commun de recourir à cette discipline pour rendre compte d'un phénomène visuel qu'ils ont eux-mêmes fabriqué préalablement et dont la photographie vient révéler (ou exacerber) le contenu.

Parfois ces images miment et/ou subvertissent des langages courants (comme certaines formes de publicité chez Legrady et Prince), parfois elles suggèrent un univers à la fois très connoté et ambigu (comme les poupées et les maquettes d'Ellen Brooks), parfois enfin elles utilisent les objets le plus neutres possible (comme les *personnages* de Legrady) et inventent toute une fiction sur leurs modes de permutation et nos modes de perception.

Dans tous les cas, les motifs — un peu comme les natures mortes des peintres — ne sont que le prétexte d'une réflexion qui les dépasse, et l'exposition ne fait qu'esquisser la richesse et la pénétration de cette réflexion qui est menée par des moyens spécifiquement photographiques. En même temps, la qualité du travail de chaque exposant méritent largement une exposition particulière, la proposition de la galerie Yajima qui limite (et parfois tronque) la participation de chacun a aussi un côté frustrant. (Jusqu'au 10 décembre).

Communiquer la poésie

« La revue de poésie *Estuaire* est un lieu d'ouverture à toutes les écritures et à toutes les générations de la communauté francophone d'ici et d'ailleurs. Nous voulons communiquer la poésie au monde. »

Notre confrère Jean Royer, un des membres fondateurs de ce recueil qui paraît quatre fois par année depuis 1976, exprime ainsi l'orientation de la revue Estuaire à l'occasion du lancement du 29e numéro cette semaine, mettant en valeur des textes inédits d'auteurs et des chroniques d'actualité poétique.

En faisant le point sur le chemin parcouru depuis bientôt huit ans et en projetant un regard sur l'avenir, Jean Royer a indiqué que la revue Estuaire allait rester attentive à tous les courants et s'ouvrir de plus en plus sur la poésie internationale. « Au programme des numéros à venir, a-t-il précisé, nous prévoyons non seulement des textes de création et de réflexion sur la poésie mais aussi des dossiers et des essais sur les poètes, des entretiens et des chroniques sur les dernières parutions, ainsi que des illustrations d'artistes, peintres, graveurs, photographes ou dessinateurs. Désormais, nous voulons faire de chaque numéro d'*Estuaire*, un événement. »

La revue a été fondée à Québec par quelques jeunes poètes, artistes et intellectuels qui éprouvaient le besoin de se situer en littérature et de confronter leurs écritures à celles d'ailleurs. C'était l'époque de l'affaire de la murale de Jordi Bonet au Grand Théâtre de Québec suivie bientôt du massacre de Corridart à Montréal: « Ni régionaliste, ni provinciale, Estuaire se définissait comme une avancée en littérature et un vers de Gilles Hénault — *La poésie coule dans la plaine où s'abreuvent les peuples* — a sans doute inspiré ce besoin que nous avions de publier cette revue », rappelle le journaliste-poète.

Le collectif de rédaction d'Estuaire — outre Jean Royer, il réunit Michel Beaulieu, Christian Bouchard, Hélène Dorion et Paul Chanel-Malenfant— entend poursuivre de façon encore plus dynamique cette ouverture sur la poésie. Le numéro 29 est en vente dans toutes les librairies au prix de $4,75.

Marie Laurier

Consultation en art

La revue d'art contemporain *Parachute* annonce la réouverture de son Centre d'information, de recherche et de consultation en art (Circa), pour une deuxième année consécutive. En plus de promouvoir des conférences, séminaires et expositions sur l'art actuel, un des objectifs primordiaux du Circa vise à mettre à la disposition du public l'importante collection internationale de documents dont dispose la revue: plus de 260 titres de revues, de nombreuses séries complètes de revues aujourd'hui disparues, au-delà de 2,000 volumes (catalogues d'exposition, livres d'artiste, de nombreux dossiers) ainsi que plus de 250 disques et cassettes de musique nouvelle et de musique d'artistes en arts visuels. Ces documents portent sur les nouvelles tendances en art depuis 70: peinture, sculpture, installation, performance, vidéo, musique et danse. Il est situé au 4060, boulevard Saint-Laurent, bureau 501, Montréal. Téléphone: 842-9805.

Galerie A
L'ART PERDU
DE L'ARCHITECTURE ORNEMENTÉE
LE DESSIN ARCHITECTURAL CANADIEN
8 DÉCEMBRE — 5 JANVIER

Galerie B
CARLOS LETONA
"EL SALVADOR"
PHOTOGRAPHIES
8 DÉCEMBRE — 5 JANVIER
Vernissage: le jeudi 8 décembre à 20h

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 Côte Ste-Catherine
Autobus 129, 17, métro Côte Ste-Catherine 739-2301
Heures d'ouverture: lun. - jeu. de 9 h. à 21 h., ven. 9 h. à 15 h. dim. 9 h. à 17 h.

MICHEL SAULNIER
STACEY SPIEGEL
jusqu'au 20 décembre
OPTICA 1029 Côte du Beaver Hall, 5e étage Montréal, 866-5178

LE CLUB DES ARTS
Exposition de Noël par les membres
du 7 au 10 décembre
Merc., jeu. de 13h à 23h
Ven. et sam. de 13h à 17h
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

IL ÉTAIT UNE FOIS
L'Atelier d'Art Deux-Montagnes et la Ville de St-Eustache mettent en exposition des oeuvres par les artistes suivants.
Quelques-uns des peintres seront présents.
L'Honorable Francis Fox,
Ministre des Communications est le président d'honneur.
Gilles Archambault, Caroline Armington, Frank Armington, Tanya Axiuk, Gilberte Ayotte, Léo Ayotte, Georges Boka, William Brymner, D.H. Clément, André Crochetière, Kent de Condé, Littorio del Signore, Nicole Dussault, Allan Edson, Inge Franz-Claussen, J.W.L. Forster, Clarence Gagnon, Pierre Henry, Roy Jack, Lucie LaBarre, Ladouceur, Jeanne d'Arc Le Clerc, Guy Legaré, H.R. Perrigard, Gordon Pfeiffer, Oleg Podymow, Margo Rivest, Ron Simpkins, Albric Soly, Luigi Tiengo, Stanley Wilson
Dates: 10 déc. (samedi) 19:00 à 23:00 11 déc. (dim.) 11:00 à 21:00
Autoroute 640 St-Eutache
Vous pouvez rendre heureux deux personnes à Noël, — l'artiste dont vous achetez un tableau et l'être aimé à qui vous l'offrez.
Informations: Atelier d'Art Deux-Montagnes 472-2198
Place: Hôtel de Ville 235, rue St-Eustache, St-Eustache

Antiquités La Fontaine
Meubles anciens restaurés avec soin, Canadiana, lampes, vaisselle et autres objets décoratifs.
1508 rue La Fontaine. Montréal. Qué. 522-6686

MICHEL TETREAULT
Débutant le 14 décembre
la Noël des collectionneurs
chefs d'oeuvres d'hier et d'aujourd'hui
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. dim. de 13 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

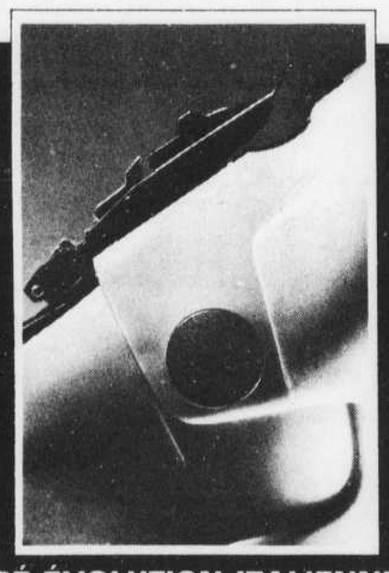
RÉ-ÉVOLUTION ITALIENNE
LE DESIGN DANS LA SOCIÉTÉ ITALIENNE DES ANNÉES 80
Musée d'art contemporain
17 NOVEMBRE 83 — 8 JANVIER 84
Avec la collaboration d'Amitié-Québec-Italie
Une exposition organisée par le LaJolla Museum of Contemporary Art
4 DÉC., 14 H., LE THÉÂTRE DE LA MARMAILLE: ATELIERS D'EXPRESSION DRAMATIQUE POUR ENFANTS DE 6 ANS ET PLUS ET ADULTES. NOTRE CAFÉ ITALIA VOUS ACCUEILLE ENTRE 10H. ET 18H.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL
Autobus: ligne 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end: autobus du Musée, aux demi-heures à partir de midi
ENTRÉE LIBRE Pour inf.: 873-8421

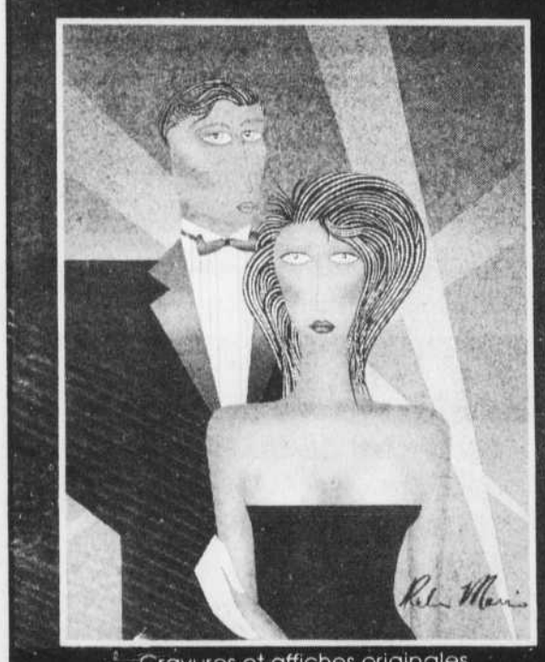
Gravures et affiches originales
eaux fortes de Gilles Gingras
grand choix d'encadrement
atelier
Les Terrasses niveau métro McGill 1024 ouest, Laurier, Outremont
849-8243 279-2188

KITTIE BRUNEAU
Grands formats
du 18 novembre au 6 décembre
GALERIE MONTCALM
Maison du Citoyen 25, rue Laurier, Hull tél: 777-2781

PEINTURES et SCULPTURES D'ARTISTES ÉMINENTS CANADIENS et EUROPÉENS
ESTHER WERTHEIMER
SCULPTURES RÉCENTES
GALERIE DOMINION
LE PLUS GRAND CHOIX DE PEINTURES ET SCULPTURES DANS LA PLUS GRANDE GALERIE D'ART AU CANADA
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

MMMMMM
Rétrospective
1939 à 1983
Cécile Chabot
peintre-écrivain S.R.C.
jusqu'au 15 décembre
Galerie Morency
1564 rue Saint-Denis 845-6442 — 845-6894
mardi au samedi de 10h à 17h.
MMMMMM

LANGAGE PLUS présente
DENIS FARLEY
30 novembre
LANGAGE PLUS Cinq ans d'Art Actuel
675, boul. Auger O., Alma Q.C. 668-6635
Langage Plus est subventionné par le Conseil des Arts du Canada et le Ministère des affaires culturelles du Québec.

EXPOSITION
ENZO MARI,
UNE DÉMARCHE
PROGRESSIVE
jusqu'au 11 décembre 1983
du mercredi au dimanche, de 12 à 18 heures
Cette exposition montre certains des objets créés par le designer italien, de réputation internationale, Enzo Mari (1932-), pour la maison, l'école et le bureau.
Cet événement a pu être organisé grâce à l'appui de la compagnie aérienne ALITALIA, la société TRIEDE Inc., importateur de DANESE, Milano au Canada, le Musée d'art contemporain de Montréal.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN
Université du Québec à Montréal
Pavillon Design Arts IV, salle 1930
175, avenue Président Kennedy
Montréal
Tél.: (514) 282-3395
Université du Québec à Montréal

APPEL AUX SCULPTEURS
Afin de financer une partie de l'événement
« Rendez-vous international Sculpture 84 », la Corporation du Rendez-vous prévoit vendre une collection de prestige constitué de cinq (5) oeuvres petit format, conçues par cinq (5) sculpteurs du Québec.
Chacune des oeuvres sera coulée en bronze et son tirage maximal se limitera à 20 copies.
Conditions d'inscription
1. Curriculum vitae, deux pages maximum, incluant trois diapositives d'oeuvres récentes.
2. Format suggéré de l'oeuvre: 20 cm x 13 x 13
3. Date limite d'inscription: 30 décembre 1983
Pour information:
Communiquez avec Claude-Elizabeth Bouchard
Rendez-vous international
Tél: (418) 598-3055
C.P. 220, Saint-Jean Port-Joli G0R 3G0 Sculpture 84

Exposition
Louis Belzile

Vernissage le mercredi 7 décembre à 19 h
jusqu'au 21 décembre
Galerie La Belle Époque
1396-A RUE SHERBROOKE OUEST
(face aux Musée des Beaux-Arts au sous-sol)
MONTRÉAL, CANADA Tél.: 844-9815
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU SAMEDI 10-18 hres — DIMANCHE 12:30-17 hres

François Lemai présente
TETSURO SAWADA
grand maître japonais d'Art contemporain
jusqu'au 11 décembre 1983
Galerie François Lemai
1437 rue Stanley, Montréal
Métro Peel 842-3639

La Galerie sera ouverte le dimanche de 11 h à 17 h jusqu'à Noël
GALERIE KASTEL INC.
1366 avenue Greene, Westmount — 933-8735
Membre de l'Association Professionnelle des Galeries d'art du Canada.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La gravure selon Graff

par Gilles Daigneault

ON sait que Graff fut naguère un des hauts lieux de la gravure au Québec mais que, depuis un peu plus de deux ans, la maison a changé d'orientation pour devenir une des meilleures galeries de Montréal (ce qui n'empêche pas qu'on y fasse toujours de la gravure, mais en sourdine).

Or, l'exposition intitulée *Graff Décembre 1983*, qui réunit une trentaine d'estampes et une dizaine de dessins, permet à Graff de concilier ses deux activités et d'en rendre compte d'une manière très profitable pour les visiteurs.

En effet, non seulement est-il toujours possible de s'y procurer une estampe encadrée au prix de $135, mais encore l'exposition fournit l'occasion de tâter le pouls de la gravure québécoise dont les manifestations se font de plus en plus rares par le temps qui court.

Cette année, un des traits caractéristiques les plus voyants de l'accrochage est le retour à l'estampe de peintres qui ne l'avaient pas pratiquée depuis un bon moment: Béland, Cozic, Jocelyn Jean, Raymond Lavoie, Plotek, Louise Robert... Dans l'ensemble, le résultat, qui traduit les recherches picturales les plus récentes de ces artistes, est très heureux et bouscule un peu les oeuvres des graveurs-graveurs (à qui on a envie de suggérer une excursion hors de leur discipline).

Cela dit, quelques images de la jeune génération de Graff — qui comprendrait notamment Dagenais, Desjardins, Gilbert, Jacob et Villeneuve — se détachent de l'ensemble et donnent envie d'en mieux connaître les tenants et les aboutissants. Chez les anciens, la plus belle surprise est probablement la petite eau-forte en noir et blanc de Robert Wolfe.

Quant aux oeuvres sur papier (qu'il faudrait pratiquement toutes mentionner), elles m'ont paru constituer une réflexion extrêmement pénétrante sur les ressources du dessin en même temps qu'elles indiquent la plupart des voies les plus fructueuses pour l'avenir.

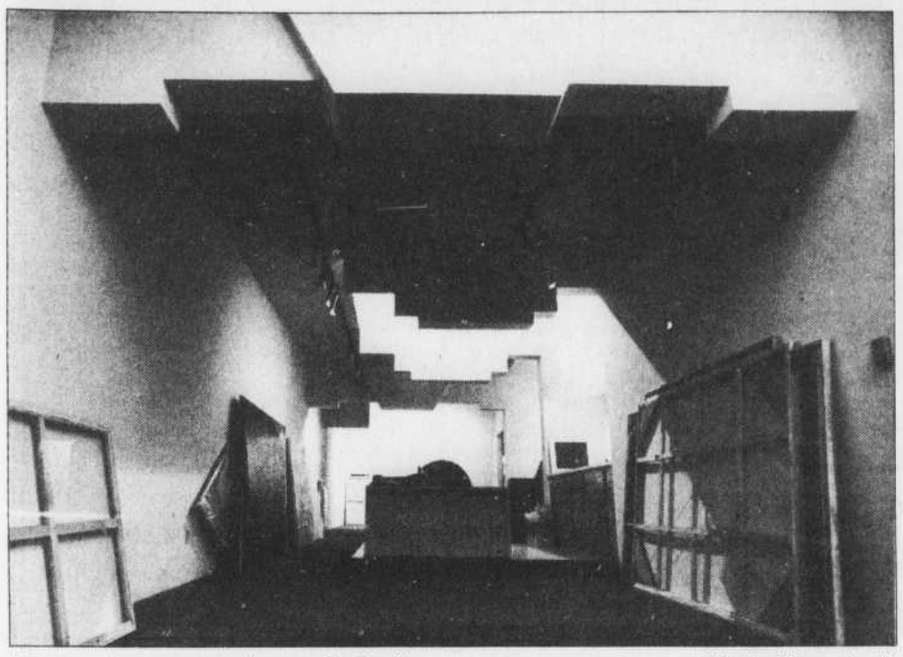

Une vue des nouveaux locaux de Graff. (Photo Pierre Ayot)

★

La galerie Esperanza (2144 rue Mackay) nous rappelle que le prix des (bonnes) gravures américaines n'a rien à voir avec celui des gravures québécoises ni même européennes. Peu importe. Les occasions d'entrer en contact avec l'art américain ne sont pas légion à Montréal, et cette dizaine d'estampes qui juxtapose, en plus de toutes les techniques d'impression, des écritures aussi diverses que celles de Jim Dine et de Wesselmann, de David Hockney et de Lichtenstein, du Stella de 1977 et de celui de 1982, mérite sûrement un détour par la galerie Esperanza qui nous promet une vraie exposition de Tom Wesselmann en mars prochain. (Jusqu'au 22 décembre.)

★

Les galeries d'art Sir George Williams (1455 boul. de Maisonneuve ouest) présentent une vingtaine de tableaux canadiens qui font partie de la collection Westburne et qui donnent une bonne idée de l'art le plus susceptible d'intéresser les grandes compagnies nationales, la plupart des artistes représentés ayant régulièrement partie liée avec ce réseau d'acheteurs.

Dans l'ensemble, il s'agit de propositions abstraites « de bon goût » qui reformulent des problématiques picturales des années 60, ce qui n'est déjà pas si mal eu égard à la destination de ces travaux qui est d'agrémenter les bureaux des employés de la Compagnie.

Sans être chauvins, soulignons que la représentation québécoise est remarquable, notamment le Charles Gagnon (1961) et le Jean McEwen (1962) qui comptent parmi les oeuvres les plus fraîches de l'accrochage. Chez les plus jeunes, le Bolduc et le Plotek constituent aussi des temps forts. (Jusqu'au 23 décembre.)

★

En contrepoint de l'exposition des galeries Sir George Williams, la galerie Elca London (1616 rue Sherbrooke ouest) propose 13 oeuvres récentes d'assez grand format de 13 artistes qui font tous partie de la collection Westburne. Pour l'essentiel, ce corpus confirme ce que nous disions plus haut, le clou de l'accrochage étant ici un magnifique tableau de Jack Bush datant du milieu des années 60. (Jusqu'au 24 décembre.)

★

À la galerie Cultart (386 rue Laurier ouest), l'exposition de Josette Trépanier intitulée *Murages* apparaît comme la plus sérieuse à ce jour de cette artiste qui se spécialisait surtout dans l'illustration. Bien sûr, le thème formel du vieux mur recouvert de graffiti a été passablement défriché au cours des dernières années, mais il n'est pas impossible qu'il permette à Josette Trépanier de liquider rapidement une certaine figuration qui la sclérosait depuis un bon moment. Cette fois-ci, on a envie de connaître la suite de l'histoire. (Jusqu'au 17 décembre.)

★

Chez Waddington (1504 rue Sherbrooke ouest), les nouveaux travaux de Russel Gordon ne nous apprennent rien que nous ne savions déjà sur cette démarche originale, volontiers satirique, qui conjugue des écritures picturales antinomiques. À première vue, ce mode d'organisation de la surface convient mieux aux petits dessins plus exploratoires qu'aux grands tableaux trop bien léchés. (Jusqu'au 9 décembre.)

★

Chez Frédéric Palardy (1170 rue Victoria, à Saint-Lambert), l'exposition des gouaches récentes de Caroline Bussières s'intitule gentiment *Les mille et lunes nuits*. On serait plus sévère pour cette « fête pour l'oeil » (comme dit le communiqué) si on ne savait pas que cette jeune artiste se débarrasse progressivement d'un certain nombre de maniérismes. L'oeuvre la plus récente de l'exposition, moins enjôleuse, donne même à penser que Caroline Bussières pourrait bientôt presser le pas. (Jusqu'au 11 décembre.)

★

À la galerie Noctuelle (333 rue Saint-Laurent ouest, à Longueuil), on peut voir des oeuvres sur papier de Sean Rudman, qui a remporté le grand prix d'estampe de la Biennale de Québec 1983, et des sculptures du céramiste Yves Louis-Seize.

Dans le cas du premier, on constate que l'allure traditionnelle de son écriture convient mieux à la discipline de la gravure qu'au dessin (qui est aujourd'hui un lieu d'expérimentations autrement audacieuses); quant au second, ses objets ambigus trahissent les difficultés que doit rencontrer un céramiste traditionnel qui s'essaie à la sculpture, un domaine qui a aussi connu de très profondes transformations depuis 20 ans. (Jusqu'au 11 décembre.)

★

Chez Denyse Delrue (75 rue Sherbrooke ouest), les tableaux récents de Michelle Guay qui font jouer des X et des flèches dans des paysages plus ou moins abstraits, plutôt joliment colorés, dénotent un univers dangereusement frivole pour une très jeune artiste. Pareilles espièglerie n'auraient certes pas convaincu la directrice de la maison, il y a quelques années. (Jusqu'au 10 décembre.)

★

La décision de la galerie Gilles Corbeil (2165 rue Crescent) de montrer les oeuvres récentes du peintre français François Aubrun (né en 1934) me semble très douteuse. En effet, les artistes intéressants — d'ici ou d'ailleurs — étant déjà beaucoup trop nombreux pour les lieux d'exposition disponibles, tous ces *paysages endormis* sont extrêmement ennuyeux. (Jusqu'au 17 décembre.)

exposition d'ouverture
galerie
la malvas
oeuvres de
yolande taillon
vernissage 4 déc. de 13h à 17h.
exposition jusqu'au 24 déc.
heures d'ouverture
merc.-jeu.-sam.-dim. 13h à 17h.
vend. 13h à 20h.
3859 st-denis
(514) 843-3585

GALERIE LA MAGIE DE L'ART ANTIQUITÉS
L'ART ISRAÉLIEN... à voir!
LA MUSIQUE ISRAÉLIENNE... À entendre!
le dimanche, 4 décembre à 15h.
Entrée libre
jusqu'au 31 décembre
1235 rue Guy 935-1446

GALERIE 13
Jean Pougny
Paul Mansouroff
artistes de l'avant garde russe
oeuvres de
Sonia Delaunay
jusqu'au 22 décembre
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

la galerie
exposition
1er étage
Petits formats
2e étage
Peintres et sculpteurs de la galerie
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam., de 10 h 30 à 20 h 00; jeu., ven., de 10 h 30 à 21 h 00; dim., de 13 h 00 à 18 h 00

MICHEL TETREAULT
Salles 1 et 2
Louis-Pierre Bougie
dessins récents et lancement d'un livre d'art
(Lauréat du Concours National de livres d'artistes)
Daniel
sculptures en marbre
Dernière semaine
jusqu'au 11 décembre
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. dim. de 13 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

galerie | denyse | delrue
« l'avant-fête »
en exclusivité:
« artistes renommés » et « la relève »
5 décembre-30 janvier 84
restaurant hélène de champlain île ste-hélène, mtl.
8 décembre-9 février 84
salon laurier, maison du citoyen, hull.
12 au 30 décembre
à la galerie denyse delrue
les 5-8-12 décembre 17-19h
présentation et signature de « l'art actuel au québec » par guy robert
75 ouest, Sherbrooke, Mtl (514) 845-7368, 849-2779

GALERIE SAMUEL LALLOUZ
OEUVRES SUR PAPIER
pièces uniques exposées pour la première fois
Barbeau • Bruneau • Connolly
Gervais • Maltais • Molinari
Sindon Gécin
Vernissage le jeudi 8 décembre à 17h.
Jusqu'en janvier 1984
1620 ouest, Sherbrooke, Montréal, 935-5455
du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h

POUR NOËL
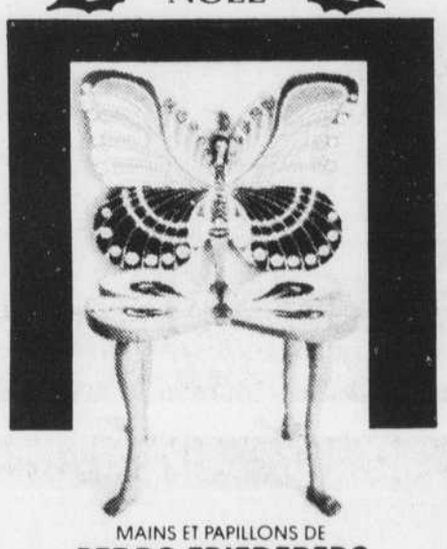
MAINS ET PAPILLONS DE
PEDRO FRIEDEBERG
OEUVRES RECENTS SUR PAPIER DE
KATHRYN KROO
MULTIPLES NANAS DE
NIKI DE SAINT PHALLE
EDITIONS DE
DINE, HOCKNEY, RIVERS
STELLA, LICHTENSTEIN
Réception, café et croissant aujourd'hui
GALERIE esperanza
2144 MacKay, Montréal. Tel (514) 933-6455

EXPOSITION
"Oeuvres Choisies de la Collection Westburne"
jusqu'au 17 décembre 1983
galerie d'art Sir George Williams
Université Concordia
1455 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal H3G 1M8, Métro Guy
(514) 879-5917
Lundi · Vendredi 10h · 20h Samedi 10h · 17h

FERDINAND HODLER
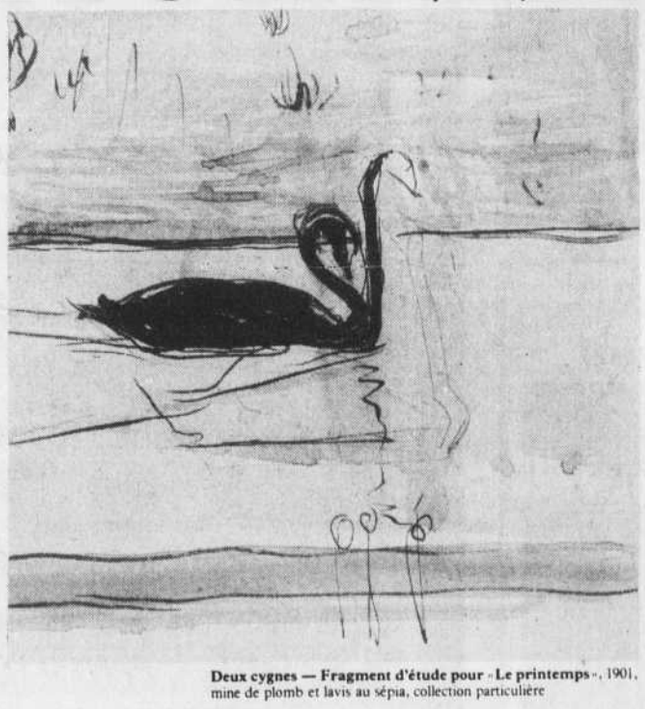
Deux cygnes — Fragment d'étude pour « Le printemps », 1901, mine de plomb et lavis au sépia, collection particulière
FERDINAND HODLER – DESSINS
Œuvres tirées d'une collection montréalaise
Une exposition organisée par le Kunstmuseum Winterthur en Suisse
Jusqu'au 22 janvier
VERNISSAGE
Le jeudi 8 décembre à 19h
CONFÉRENCE
La vie et l'œuvre de Ferdinand Hodler, par Monsieur Jura Brüschweiler, historien d'art
Dimanche 11 décembre, 15 heures, entrée libre
Auditorium du Musée
En collaboration avec swissair
FILM
Valentine
Réalisé par Jura Brüschweiler et présenté en avant-première nord-américaine
Vendredi 9 décembre, 20 heures, billets: 3$
Auditorium du Musée
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17 h, le jeudi soir jusqu'à 21 h; fermé le lundi. Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Tableaux Européens et Canadiens du 19e au 20e siècle
GUY ANTIQUES
2325 rue Guy
(coin Sherbrooke)
Tél.: 935-3600
Mar. au sam. 11h à 18h

KAZUMASA NAGAI
NIPPON DESIGN CENTRE TOKYO
ESTAMPES & AFFICHES
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE
LA GUILDE GRAPHIQUE
9 RUE ST-PAUL OUEST
VIEUX-MONTRÉAL
844-3438
OUVERT TOUS LES JOURS

encan 83
L'Atelier de Réalisations Graphiques de Québec
vous invite à son
encan
de dessins et d'estampes
qui se tiendra au
225 Côte de la Montagne, 2e Étage, Québec
Dimanche le 4 décembre 1983 à 13h00
Dès 11 heures les oeuvres seront en montre
Bienvenue à tous

Exposition
Petits formats et sculptures
du 4 au 31 décembre 83
vernissage dimanche le 4 décembre à 14h
BERTOUNESQUE, André
BONMATI, Gabriel
BRUNET, Luc
BRUNI, Umberto, r.c.a.
DEL SIGNORE, Littorio
DOMINGUE, Maurice, s.c.a.
HORIK, Vladimir
HUDON, Normand
IACURTO, Francesco, r.c.a.
KISH, Eugene
LAMOUREUX, Jean
LANGEVIN, Claude
LECOR, Paul "Tex"
MERCIER, Monique
NEMETH, Frank
PASCALS, Françoise
PEACOCK, Herbert, s.c.a.
REBRY, Gaston
RICHARDSON, Alan
SIMARD, Fleurette
SOULIKIAS, Paul
SYLVESTRE, Richard
TIENGO, Luigi, s.c.a.
sculpteurs: DADG
GOLDSTEIN, Sally
Plusieurs artistes seront présents au vernissage
MAISON D'ART ST-LAURENT
916 boul. Décarie, Ville St-Laurent
tél. (514) 744-6683

gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
« L'OEIL »
4427 rue St-Denis 282-1756
du lundi au samedi de 11 h à 17 h où sur rendez-vous

Redécouvrir Danielle Darrieux

par Francine Laurendeau

« OÙ étiez-vous il y a 20 ans quand on massacrait le peuple de l'Histoire Sainte ? »

« Je plantais des patates pour que mes enfants ne crèvent pas de faim », répond Françoise au tribunal qu'elle s'est elle-même inventé.

Car comment aurait-on pu imaginer, au début de la guerre de 1939-45, que ce même maréchal Pétain, qui avait sauvé la France 35 ans plus tôt, allait cette fois l'entraîner vers sa perte ? C'est pour éviter d'inutiles effusions de sang qu'il avait demandé l'armistice, avait-on pu croire à l'époque. Rien d'étonnant à ce que Françoise (Danielle Darrieux), profondément amoureuse d'un mari pétainiste, se soit placée à l'écart du débat politique pour se consacrer à la survie de sa famille. Bien sûr, la suite des événements a prouvé que, dès la première heure, c'est de Gaulle qui avait raison. Mais en ces jours tragiques, la tentation était forte de s'en remettre au héros de 14-18.

Et le discours de l'un ressemblait à s'y méprendre au discours de l'autre: les mêmes appels vibrants au sens de l'honneur des Français, à leur patriotisme, aux vertus glorieuses de la France éternelle ...

Cette réflexion lucide et courageuse sur certains jugements trop sommaires édictés hâtivement par une histoire manichéenne est un des aspects les plus originaux d'*En haut des marches*, de Paul Vecchiali. En 1963, une dame dans la soixantaine revient à Toulon après presque 20 ans d'exil. C'est à Toulon qu'en 1945, des patriotes anonymes ont liquidé son mari, soupçonné de collaboration. Sa propre soeur a profité des circonstances pour la dépouiller de sa villa où pourtant, pendant la guerre, elle avait généreusement hébergé, protégé, nourri sa famille.

Pimpante dans son petit tailleur bleu, Françoise n'en a pas moins un révolver dans son sac. Car, lasse de ruminer sa rancoeur, elle a décidé de régler ses comptes. Mais c'est dans sa seule imagination qu'elle va se venger de ceux dont la lâcheté et la haine ont brisé sa vie. Et dans la prison que lui suggèrent ses fantasmes, elle va justifier son geste et ses options auprès de sa filleule chérie (Françoise Lebrun) qu'elle s'est choisie comme avocate.

C'est résumer bien sommairement une oeuvre aussi fascinante que complexe où s'emmêlent et se juxtaposent différents niveaux de narration. Dès les premières images, l'auteur nous précise qu'*En haut des marches* est une tentative de retrouver, par-delà la mort, une mère tendrement aimée. On a donc tout lieu de croire qu'il s'agit, au moins partiellement, d'une autobiographie, d'un film souvenir dont le point central est cette lumineuse villa rose aux volets verts, légèrement déformée par le prisme de la mémoire, symbole d'un bonheur enfui.

En haut des marches est également un hommage à un lieu, la ville de Toulon. Un peu à la manière dont Bertrand Tavernier rend hommage à Lyon, sa ville natale, dans *Une semaine de vacances*. Le regard affectueux et attentif de Vecchiali se promène dans Toulon, son port, ses petites rues, ses plages aux couleurs méditerranéennes. Ses souvenirs douloureux aussi, comme la nuit de cauchemar où, l'un après l'autre, les bateaux de la flotte française se sabordèrent. « Ces bateaux de la rade qui faisaient notre fierté, qu'on allait voir les soirs d'été », se rappelle Françoise.

Car cette évocation n'a pas recours au flash-back visuel. C'est Françoise qui se souvient, qui raconte, qui se heurte à son passé au détour de chaque paysage. Qui cherche un tram qui n'existe plus, ou qui chante Duparc comme autrefois. Qui revit les situations de jadis dans son tailleur bleu d'aujourd'hui. À la fois fragile et déterminée. Adorable jusque dans ses fantasmes: parce qu'elle a vu, avant la guerre, *Prison de femmes*, mélodrame mettant en vedette Renée Saint-Cyr et Viviane Romance, Françoise s'imagine dans une prison identique au film de 1938 ...

En haut des marches est avant tout un très beau portrait de femme interprété par une grande comédienne. Consacrée star en 1936 par *Mayerling*, d'Anatole Litvak (son partenaire était Charles Boyer), Danielle Darrieux a connu une carrière prestigieuse et joué notamment dans les meilleurs films de Max Ophüls. Mais on ne lui avait pas offert depuis longtemps un rôle à sa mesure. Et elle est entourée de partenaires de choix, on voudrait les énumérer tous.

Ne serait-ce que pour redécouvrir une Danielle Darrieux enrichie par les années, il faut voir le film émouvant et personnel de Paul Vecchiali. À l'Autre Cinéma jusqu'au 8 décembre.

Les cinéphiles auront beaucoup de plaisir à revoir Danielle Darrieux, à d., dans un rôle à sa mesure dans le film de Paul Vecchiali, « En haut des marches ». À gauche, Françoise Lebrun.

Un Richard Pryor irrésistiblement drôle

Richard Pryor, l'un des grands comiques américains.

par Richard Gay

PEU de nouveaux films ont pris l'affiche cette fin de semaine sur nos écrans.

C'est que les distributeurs attendent encore un peu avant de sortir ce qu'ils appellent sans doute leurs films-cadeaux du temps des Fêtes: des films tels que *Les Compères*, une comédie de Francis Veber avec Gérard Dépardieu et Pierre Richard, *Scarface* de Brian De Palma avec Al Pacino, *Silkwood*, une réalisation de Mike Nichols mettant en vedette Meryll Streep.

En fait la manne cinématograhpique de Noël apparaîtra un peu plut tôt que d'habitude puisque dès la semaine prochaine quelques-uns des longs métrages prévus pour le temps des Fêtes prendront déjà l'affiche, dont *Terms of Endearment* principalement interprété par Shirley Maclaine, Debra Winger et Jack Nicholson.

D'ici là vous voudrez peut-être rattraper, si vous ne l'avez pas encore vue *Richard Pryor, Here and Now*, le troisième film-spectacle du célèbre comédien noir américain. Un film hilarant, irrésistible, encore plus drôle que *Richard Pryor Live in Concert* et *Richard Pryor Live on the Sunset Strip*.

Deux conditions préalables sont cependant absolument nécessaires pour pouvoir apprécier à sa juste valeur le talent et l'humour fou de Pryor dans ses films-spectacles. Tout d'abord le spectateur doit avoir une très bonne connaissance de l'anglais; non pas l'anglais propre et soigné des bonnes manières, mais l'anglais sale, épicé et tordu de la rue, l'anglais devenu slang américain. Si Shakespeare doit se retourner dans sa tombe, le spectateur familier avec cette langue écorchée et crue ne peut faire autrement qu'éclater de rire tellement Pryor l'exploite au maximum et en tire tous les effets.

La deuxième condition nécessaire pour apprécier l'humour de ce comédien unique qu'est Richard Pryor a trait à la morale du spectateur qui ne doit en aucune façon être le moindrement prude ou puritain. Car avant d'entrer en scène Pryor laisse en coulisses la bonne morale et les bonnes moeurs. Or le spectateur doit en faire autant avant d'entrer dans le cinéma qui devient alors un lieu de défoulement comique sans pareil.

En guise d'introduction, *Richard Pryor, Here and Now* nous montre tout d'abord Pryor à l'oeuvre au Comedy Store de Los Angeles, et nous fait entendre quelques commentaires de ses admirateurs et de Richard Pryor lui-même que la caméra suit en coulisses. Une introduction banale, maladroite, sans véritable substance. L'essentiel est ce qui suit.

Et ce qui suit est le spectacle que Richard Pryor a donné au mois d'août dernier au Saenger Theater du quartier français de la Nouvelle Orléans. Devant lui, des Noirs, des Blancs, en tout 3,000 spectateurs avec qui, dès les premiers instants, il établit un contact chaleureux et immédiat.

Quelques spectateurs cependant se permettront quelques invectives à l'égard du comédien. Et c'est peut-être dans ces moments d'ailleurs qu'on peut le mieux apprécier le sens du rythme, de la répartie et les qualités d'improvisation de Richard Pryor qui gagne la partie haut la main.

Les sujets abordés durant le spectacle? Le racisme tout d'abord, un des thèmes préférés de Pryor, l'alcoolisme, la drogue, la vie de couple, la politique aussi et surtout le sexe qui prend presque valeur de leitmotiv.

Pryor passe d'un thème à l'autre, d'une situation à l'autre, avec souplesse et aisance. Seul en scène, la main accrochée au micro, il nous entraîne dans les dédales de son verbe dur et coloré. Conteur unique et magnifique, ses récits nous éclaboussent et nous pulvérisent de rire. Et ici et là des personnages apparaissent, interprétés avec un indéniable talent d'acteur et un sens précis de l'observation.

Le résultat? Un mélange caustique d'humour rabelaisien, d'émotion contenue et de pertinence sociale. Et comment ne pas voir que cet humour, cette émotion et cette pertinence sont le produit même du vécu de Richard Pryor et les facettes mêmes de sa vision du monde.

Pryor ne se gêne pas d'ailleurs pour faire allusion à son passé d'alcoolique et de droqué. Cela fait sept mois, dit-il, qu'il n'a touché à rien de tout cela. Il en est fier. Il en parle et continue d'exorciser ledémon qui est peut-être encore en lui. Car la matière même des spectacles de Richard Pryor c'est précisément sa vie même, son passé, son présent et les démons quil'habitent.

Certains cinéphiles se demanderont peut-être en quoi cette production, qui ne fait que porter à l'écran le dernier spectacle de Pryor, mérite vraiment le déplacement car le genre film-spectacle n'est pas nouveau et reste limité.

Richard Pryor joue au cinéma depuis 1972. Il a interprété toutes sortes de personnages dans quantité de films. Des comédies surtout: des films comme *Silver Streak* et *Stir Crazy* qui ont connu beaucoup de succès, *The Toy*, la version américaine du *Jouet* de Francis Veber, le dernier *Superman* aussi.

Mais Pryor n'a jamais été aussi drôle dans ses longs métrages de fiction qu'il peut l'être dans ses films-spectacles. En fait les rôles qu'on lui demande d'interpréter le limite dans ses possibilités et c'est dans ses monologues sur scène qu'il est à son meilleur, en pleine liberté et en totale folie. D'où l'indéniable intérêt de *Richard Pryor, Here and Now*. (Cinéma Bonaventure).

TÉLÉTHON DES ÉTOILES OF STARS

Le 7e téléthon au profit de la recherche sur les maladies infantiles des hôpitaux Ste-Justine et Montréal pour enfants

3-4 décembre

22 HEURES DE SPECTACLE BILINGUE

CFCF 12 cable 11

Les co-animateurs du Téléthon des étoiles:

PIERRE LALONDE * DANIELLE OUIMET * DON McGOWAN * MARGUERITE CORRIVEAU

et un orchestre de vingt musiciens sous la direction de JERRY DeVILLIERS

Ils seront accompagnés d'une pléiade d'étoiles du spectacle pendant 22 heures sans interruption:

VÉRONIQUE BÉLIVEAU, YOLAND GUÉRARD, DIANE JUSTER, CHANTAL PARY — DIRECTEMENT DE DISNEYLAND MICKEY MOUSE, GOOFY, PLUTO, BRIAN BEAR, PINOCCHIO, CHARLIE BIDDLE, OLIVER JONES TRIO — DANIELLE DORICE ET LES DORICETTES, MICHEL LOUVAIN, L'ORCHESTRE DE LA GRC, SHARON, LOIS ET BRAM ET PLUSIEURS AUTRES — CÉLINE DION, BOB McGRATH, RANEE LEE, SHIRLEY THÉROUX, DANIEL LAVOIE — LES GRANDS BALLETS CANADIENS, RENÉ ET NATHALIE SIMARD, SHERISSE LAURENCE, JEAN-GUY MOREAU, YOUPPI!

TÉLÉDIFFUSÉ EN DIRECT DU PALAIS DES CONGRÈS

à compter de 20 heures le samedi 3 décembre, jusqu'à 18 heures le dimanche 4 décembre.

ENTRÉE LIBRE • MÉTRO PLACE D'ARMES

AUTRES CENTRES DE DONS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

COWANSVILLE/FARNHAM 293-5321 • GRANBY 375-1991 • JOLIETTE 759-1242 • LACHUTE/BROWNSBURG/ST-ANDRÉ 562-8556 • HAWKESBURY/GRENVILLE/CALUMET 242-4435 • NAPIERVILLE 245-3391 • STE-ADÈLE 229-2921 • STE-AGATHE 326-3534 • ST-HYACINTHE 773-7997 • ST-JEAN SUR RICHELIEU/IBERVILLE 346-6801 • ST-JÉRÔME 436-1550/1-800-363-2540 • ST-JOVITE 425-3751 • SOREL 742-6641 • VALLEYFIELD 373-1550 • MARIEVILLE •

ET PLUS DE 40 AUTRES CENTRES AU QUÉBEC, SURVEILLEZ VOTRE JOURNAL LOCAL

SOYONS LEUR BONNE ETOILE!

sous l'égide du Conseil des Clubs Sociaux

Cinéma Libre présente

MÉMOIRE BATTANTE

un film d'Arthur Lamothe

avec Gabriel Arcand et des Montagnais du Nord-Est québécois

Un film envoûtant et original... Une plongée dans l'imaginaire et le mysticisme des Montagnais. À voir absolument et plus d'une fois. F. Grimaldi, Radio-Canada.

L'AUTRE CINÉMA

Du 25 nov. au 8 déc.

6430, Papineau (angle Beaubien)

722-1451

Fanny Ardant

Vittorio Gassman

BENVENUTA

un film de André Delvaux

Françoise Fabian

Mathieu Carrière

7e SEM.

ELYSÉE 2

35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05. SEM. 7.00, 9.05.

un film de CARLOS SAURA

CARMEN

avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL

POUR TOUS

Lun. à ven.: 7:30 — 9:30
Sam. — dim.: 1:30 — 3:30
5:30 — 7:30 — 9:30

CREMAZIE

ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

13e SEM.

RENÉ MALO présente

Trois heures de pur enchantement... Luc Perrault, LA PRESSE

14 ANS

L'Oeuvre achevée d'un grand cinéaste qui, espérons-le, n'a pas encore tourné son dernier film. Francine Laurendeau, LE DEVOIR

Quand bien même vous ne verriez que ce film-là cette année... ce serait suffisant. Minou Petrowski, CLIN D'OEIL

Tous les jours: 1:15 4:50 — 8:30

BERRI 4

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

8e SEM.

MICHEL SERRAULT ISABELLE ADJANI

PRIMA FILM présente

mortelle randonnée

DIALOGUE DE MICHEL AUDIARD

UN FILM DE CLAUDE MILLER

Lum. à ven.: 7:00 — 9:15
Sam. — dim.: 2:15 — 4:40 — 7:00 — 9:15

le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

5e SEM.

les annonces classées
286-1200

* Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30. par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ **Antiquités**

ADJ. VIEUX-MONTRÉAL
Superbe résidence victorienne à vendre
ainsi que tous les meubles tels que mobilier de salle à manger, meubles victoriens, meubles Art Deco, fixtures, horloges, objets décoratifs.
1027 Berri
tous les jours entre 11h et 18h

12-12-83

Les retraités forment une table de concertation

(Renée Rowan) — Douze associations de retraités du Québec, représentant plus de 50,000 personnes, viennent de se regrouper en une table de concertation provinciale. L'assemblée de fondation a eu lieu jeudi à Montréal. Ce nouveau front commun sera connu sous le nom de Concertation des associations de retraités du Québec (CAREQ).

Au nombre des membres fondateurs, il y a les représentants des associations des employés retraités du CN et du CP, des fonctionnaires retraités du Québec, de la Ville de Montréal et de la CUM, des policiers retraités des villes de Québec et de Montréal et de la CUM, des retraités de l'enseignement, des vêtements pour dames, des retraités en résidences et centres d'accueil, de l'Alliance culturelle de Montréal, de l'Association du 3e âge de Farnham et du Regroupement pour les droits des anciens combattants.

Ce regroupement se veut à la fois une force de pression quant aux intérêts communs de ces groupes et un organe d'information et de communication inter-associations. Il veut aussi promouvoir la représentativité des organismes et associations de retraités auprès de la population et des différents paliers de gouvernement.

Il se propose aussi d'intervenir dans le développement communautaire et socio-culturel au niveau des municipalités régionales de comtés. Il travaillera également à impliquer ses membres dans les programmes de gérontologie et les cours de préparation à la retraite.

Décès

DORAIS, Albert. — À la suite d'une longue maladie, à Montréal, le 1er décembre 1983, à l'âge de 75 ans, 11 mois, est décédé M. Albert Dorais époux de Françoise Duhamel. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Michel, Francine, Jean-Luc et Mathieu, 7 petits-enfants, 1 soeur, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 5 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 185 rue de Castelnau, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR, Anna. — Après une courte maladie à l'Hôpital St-Luc de Montréal, le 30 novembre 1983 à l'âge de 84 ans, est décédée Anna Houle, ex-infirmière graduée de l'Hôtel-Dieu. Épouse de feu Georges-Émile Ladouceur, autrefois notaire à Shawinigan. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Claude, résidant à Mont-Laurier (époux d'Aimée Desjardins), une soeur Dora de Yakima, état de Washington. Les funérailles auront lieu le samedi 3 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie et Société Coopérative, 1750 rue Amherst, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9:00 heures. Et de là au cimetière de Shawinigan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

REMINGTON, Phil W. — À l'Hôpital Mississauga, le vendredi 2 décembre 1983, est décédé Phil Remington, époux bien-aimé de Gwendolin Walkar, frère de Mme Claire Lavalée et Norman J. Remington, tous deux de Montréal. Il est exposé au salon A. Turner & Porter Peel Chapel, 2180 Hurontario, Mississauga de 14h à 16h et de 19h à 21h dimanche. Les funérailles auront lieu à 11h le lundi 5 décembre, et de là au cimetière Glen Oaks Memorial Gardens, Mississauga.

SARRAZIN, Léopold. — À Montréal, le 2 décembre 1983, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léopold Sarrazin, époux de feu Marie-Anne Ledoux. Il laisse ses enfants, Marie-Paule, Gabrielle et Pierre, sa bru Lise Pepin, son gendre Douglas Ebersole, de Californie, ses petits-enfants, Marie-Andrée, Brigitte et France et son arrière-petit-fils Eric. Parents et amis qui désirent formuler des témoignages de sympathie aux enfants du défunt pourront le faire à partir de samedi le 3 décembre à 13h à la chapelle des salons Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix, St-Laurent où la liturgie de la parole sera célébrée à 14h, et de là au cimetière Côte-des-Neiges. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Fondation des Enfants diabétiques, 5075 rue de Sorel, suite 400, Montréal, H4P 1G6 ou des dons à la Fondation Canadienne des maladies du rein, succ. P.Q. Chapitre Notre-Dame, seraient appréciés. Sincères remerciements au personnel du Centre Hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci.

■ **Ameublement**

Contenu de maison, salle à manger, chambre style art déco 1940, sofa, coussins duvet, fauteuils, tables de bout et café rondes, lampes, peintures, porcelaine et autres. De 10h à 18h tous les jours. 5100 Côte St-Antoine, Westmount. 5-12-83

ARMOIRE européenne démontable, marqueterie, 3 portes dont une vitre, appliques en cuivre, $3,200. — Fauteuil sculpté, haut dossier, $750. — Chandelier ancien, verre Tchékoslovakie, 3 bougies, $400. — Miroir, gravure etc. 733-3616. 5-12-83

■ **Antiquités**

Baignoires antiques retapées. Monsieur Baignoire 336-1133. 6-12-83

ENCAN d'antiquités le 4 décembre chez LANGLOIS & FRÈRE au 390 Principale, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe (sortie 130 Transcanadienne) à 1h p.m. 1-796-3695. 5-12-83

■ **Animaux**

CONSULTATION CANINE
pour toutes races
achat — vente
dressage — information
274-8640

5-12-83

■ **Appartements/Logements**

APPARTEMENTS DE LUXE
554 ouest, Prince-Arthur
à partir de $700.
Renseignements:
277-5954 — 276-3873

JNO

QUÉBEC
SECTEUR MONTCALM
Semi-meublée, ensoleillée, près des plaines, 7 pièces au rez-de-chaussée, 3½ au sous-sol, salle à manger spacieuse, grande salle de bain, patio arrière, stationnement, remise.
Disponible début janvier. Bail de 3 ans.
418-683-0948

5-12-83

EXCELLENT PIED-À-TERRE
pour hommes ou femmes d'affaires désirant habiter un appartement où tout est complet. Incluant vaisselle, verrerie, appareils électriques, literie, serviettes, bar professionnel avec tabourets, miroirs, tapis luxueux, dinette split-level, T.V. couleur 26" avec câblosélecteur, décoré avec goût style Décormag, tout ceci dans une très vaste pièce avec fenêtres panoramiques. Disponible immédiatement. Ameublement à vendre également, prix d'aubaine. Loyer très raisonnable. Pour rendez-vous appelez Réal: 767-4097.

5-12-83

■ **Appartements/logements**

OUTREMONT grand 3½ moderne, Willowdale, Lumineux, garage, occupation janvier. 565 $. 733-7080 ou 343-7859. 05-12-83

AHUNTSIC spacieux, luxueux 3½, 4½, moderne chauffé, insonorisé, épreuve du feu. Frais peint. 667-3963. 12-12-83

GREENFIELD PARK, construction neuve, haut de duplex, 5½, 420 $/mois, libre 15 jan. 84. 671-3811 jours, 465-2391 soir et weekend. 465-2391. 12-12-83

PLATEAU Mont-Royal, cottage rénové, 7 pièces, meublé, foyer, jardin, 500 $/mois, non chauffé. Janv. 84 à janv. 85. 523-2357. 5-12-83

OUTREMONT, 49 Joyce, 5½, 425 $/mois. Occupation immédiate. Cause départ. 274-3443, 524-7141. 5-12-83

OUTREMONT (coin Bernard & Dollard) grand 5½ chauffé, cuisinière et réfrigérateur, eau chaude. Dans immeuble de classe. 675 $/mois 272-5961. 5-12-83

CDN Kent, 7½ beau bas duplex, s.s., chauffé, résidentiel. Près métro, université. Sous-location immédiate. 575 $. Après 18h et fin sem. 739-0373. 5-12-83

LA CITÉ — À sous-louer — cause départ — Ravissant 3½, 6e étage, $482/mois, tout compris. Libre immédiatement. Bail terminant juillet. Possibilité rachat partie mobilier neuf. Soir 843-5259. 6-12-83

MODERNE 6½ chauffé, bas, garage, face Hôp. Sacré-Coeur et parc. Soir 495-1069. 5-12-83

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 9-12-83

OUTREMONT — Grand 7½ complètement rénové, garage, libre immédiatement, $650. Supplément $200. avec s/s fini (salle de jeux, sauna, atelier couture, cave à vin). 861-9178, 727-8693. 9-12-83

CARRÉ ST-LOUIS, direct sur parc, très grand 3½, possibilité garage. $575. 842-4522 ou 844-5961. 04-12-83

CÔTE-DES-NEIGES, haut duplex neuf, 6½, près UdeM, 2 salles de bain. Soir: 323-5734. 08-12-83

ST-HUBERT, Marianne, 7½, 3e étage, rénové, libre $580. 273-7958. 06-12-83

ÉDOUARD-MONTPETIT, face UdeM, 6 pièces, chauffé, rénové, livre 600 $. 739-0498, 342-1503. 5-12-83

■ **Art**

BARRET PIERRE
Culture — Écran
Peinture — Vidéo
Environnement
Vernisage mardi
6 décembre 1983 à 19h
Union Nationale Française
429 Viger, Mtl.

7-12-83

■ **Autos à vendre**

BMW 2002, 1973, très bon état, $2,850. ou meilleure offre. Vente rapide. 279-6772.

5-12-83

■ **Bureaux à louer**

BOUL. ST-JOSEPH
(près métro)
2 BUREAUX pour psychiatres, psychologues, sexologues, thérapeutes etc... Ménage fait, tapis, insonorisés, système électrique, stationnement, service d'entretien inclus.
323-8398 — 279-0202

5-12-83

■ **Chambres et pensions**

Banlieu ouest de Montréal, chance unique pour personne retraitée, non fumeuse, grande chambre seule, ensoleillée, 2 locataires seulement. 620-7428. 6-12-83

■ **Bureaux à louer**

Espace de bureaux pour professionnels, chauffé, boul. St-Joseph, Métro Laurier. Mme Maugile 340-9731. 5-12-83

■ **Chalets à louer**

STE-ADÈLE, Domaine Deauville, magnifique chalet suisse, surplombant lac, très grand, 5 c.c., 2 salons, 2 foyers, meublé, chauffé, garage. $3,800. Déc. au 1er avril. 1-228-3664, 273-7983. 5-12-83

À Ste-Adèle, saison ou période des fêtes, coquette petite maison, foyer, site magnifique, 2 c.c., ski alpin et randonnée. 272-7769. 5-12-83

ST DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer naturel, déneigement et bois compris. Saison 2 000 $. 731-4841. Fin de sem. 819-424-5175. 5-12-83

■ **Commerces à vendre**

COMMERCE de tentures, rembourrage et tapis établi depuis 32 ans, cause retraite. 486-2555. 6-12-83

Cherche boutique pour mettre en consigne objets d'arts. 521-1300. 05-12-83

■ **Condominiums à louer**

FLORIDE
DAYTONA BEACH
Luxueux condominium sur mer 2 chambres. Janvier, février, mars.
Jour: 661-6520
Soir: 691-3383

5-12-83

■ **Condominiums à vendre**

ST LAMBERT: Condominium sur le fleuve, 5 pièces, 2 salles de bains, abri fiscal, classe 31. Ginette Prévost 465-2000, 671-5300 Le Permanent Courtier 05-12-83

VIVE LE CENTRE VILLE!
Très confortable et luxueux pied-à-terre. Maria Boni 935-7179, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 05-12-83

LE SANCTUAIRE PHASE « 1 » — Une mutation, votre chance, 2 chambres, 2 salles de bain. Magnifique cuisine. Garage. Occupation immédiate. C. Limoges 340-9484, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 05-12-83

LE SANCTUAIRE Phase 1, 2 c.c. Occupation immédiate. 340-9697, 861-9613. 20-12-83

■ **Copropriétés à vendre**

4705, rue Garnier
Copropriété indivise, Plateau Mont-Royal,
entre boul. St-Joseph et ave Mont-Royal. Voisinage social agréable, arbres, dix minutes du métro Laurier ou Mont-Royal, à deux pas de commerces diversifiés. Copropriétaires actuels: architecte et consultante en relations humaines. Plain-pied, 3e étage d'un triplex, 6½, chauffage central, eau chaude, construction 1916, escalier extérieur, balcon, galerie, lumineux, partiellement rénové, stationnement, cour à aménager, possession 1er juillet 1984. 42,000 $ dont comptant à négocier, incluant coût travaux extérieurs à exécuter printemps 1984.
Visites sur rendez-vous:
521-2280 ou 526-3847

5-12-83

■ **Copropriétés à vendre**

MÉTRO MT-ROYAL copropriétés directement du constructeur, idéal pour célibataires ou couple sans enfant. Construction neuve en brique de qualité supérieure. Prix abordable. Visite également le dimanche. Appelez Mlle Henry 463-1272 ou 672-7356 02-01-84

OUTREMONT copropriétés vente privée. 5½ rénové $50,000 738-5115 05-12-83

PLATEAU MT-ROYAL et rue Hutchison 5½, 6½, 7½ à vendre en copropriété à partir de $175/mois. Appelez J. Demers ou D. Gauthier 845-9059 845-3945 08-12-83

GREENE AVE, 5½, 6½, 7½ à vendre en copropriété à partir de $180/mois. Appelez J. Demers ou D. Gauthier 845-9059 845-3945 08-12-83

OUTREMONT, rue Querbes, 6½, ensoleillé, rénové 3e étage $47,000 495-3261 05-12-83

OUTREMONT, ave Wiseman, co-propriété 5½, face au parc, rénovations importantes. Muriel Fabien 271-1912. Trust Général, courtier 05-12-83

■ **Cours**

Groupe de Croissance
"AUTHENTICITÉ"
du 22 déc. au 1er jan.
YOGA, GESTALT, MÉDITATION, RELAXATION, ENSEIGNEMENTS
Lieu: Lachute
CENTRE LE LOTUS
387-9663

5-12-83

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
276-9632

5-12-83

Cours correctifs individuels en mathématiques, 6ième à CEGEP I Orthopédagogue.
Ph.D. Éduc. Exp. 23 ans
Inf.: 389-5001

9-12-83

■ **Cours**

Bachelière en musique donne cours de piano, d'orgue. Pour de plus amples informations: 277-2785. 05-12-83
COURS de massages et de relaxation par biofeedback. Pierre Frigon 272-1676. 08-12-83

■ **Demandes d'emploi**

Femme 40 ans
recherche emploi à temps plein dans le secteur des arts, expérience du marché de l'art, formation en arts plastiques, connaissance de la dactylo, facilité à transiger avec le public, bilingue, possède une voiture.
Le Devoir, Dossier 104, c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6.

5-12-83

■ **Divers**

■ **Divers**

Cartes du Ciel
LE PARFAIT CADEAU D'ANNIVERSAIRE
Pour un calcul précis par ordinateur et une analyse détaillée (près de 20 pages) d'une CARTE DU CIEL ASTROLOGIQUE
Faites parvenir une adresse de retour avec: NOM, DATE DE NAISSANCE, HEURE DE NAISSANCE A.M. ou P.M., VILLE ET PROVINCE DE NAISSANCE
PRIX: 22,00$
PAYABLE SUR LIVRAISON
Poster à: CARTES DU CIEL, enr. C.P. 144 succ. Delorimier, Montréal, QC H2H 2N6

■ **Offres d'emplois**

La **BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GLOUCESTER** requiert les services d'un **CHEF DE SUCCURSALE** pour l'une de ses quatre succursales afin de mettre sur pied et faire connaître les services qui y seront offerts. Les candidats devront détenir un baccalauréat ou une maîtrise en bibliothéconomie d'une institution reconnue et pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français. On accordera la préférence aux bibliothécaires professionnels qui ont déjà occupé un poste de direction ou de gérance où il leur a été possible d'acquérir une vaste expérience en administration. Le salaire annuel, établi actuellement à $29,430, fera l'objet d'une révision en janvier 1984. Veuillez soumettre votre demande d'emploi d'ici au 31 décembre 1983 au: Directeur, Bibliothèque publique de Gloucester, 2721, rue Bank, Gloucester, Ontario, K1T 1N1

5-12-83

■ **Propriétés à vendre**

■ **Propriétés à vendre**

STE-MARGUERITE
LUXUEUSE RETRAITE AVEC DOMAINE BOISÉ (100 ACRES).
IMM. TRANS-ROYAL INC.
D. McCRACKEN
435-3443 — 1-229-2957

5-12-83

■ **Divers**

Monsieur Baignoire®
Faites ré-émailler vos baignoires sur place ou en atelier.
Bidets, tuiles, etc. Procédé européen d'origine. Toutes teintes. Fini grand lustre.
Estimation: **336-1133.**
Si occupé: **336-4945.**

5-12-83

■ **Divers**

COLLECTION exceptionnelle: plus de 1,000 livres: science-fiction, ésotérisme. Bibliothèque incluse: $2500. Aussi 500 livres: histoire, biographies, philo, etc. Prix à discuter. 521-1300 05-12-83

■ **Déménagement**

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4364. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

CONSEILLER en petit et gros déménagements. Jean-Paul 388-6766 ou 1-549-4370 J.N.O.

■ **Gardienne**

Personne pouvant garder chez-moi un bébé 7 mois et un enfant de 7 ans, 2 jours/semaine, N.D.G. 481-6584 08-12-83

CHERCHE mère de famille habitant N.D.G. pour garder ma petite fille de 3 mois chez elle. Temps partiel jusqu'en janvier, temps plein après les fêtes. Références demandées. 482-7098. 5-12-83

■ **Livres**

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de QUALITÉ
ACHAT ET VENTE
(514) 527-7336

5-12-83

■ **Livres**

AUBAINE! Livres anglais, sujets sérieux, reliures rigides. Pour le lot, moins de $1.00 par volume! Idéal pour enrichir bibliothèque. 737-3476. 05-12-83

■ **Maisons de campagne à louer**

Cantons de l'Est, lac Lovering (6 miles Magog) garage, foyer, meublée. Soir: 671-0823 05-12-83

RIVE-SUD, grande maison 2 étages située 2 milles village, 30 min. Montréal. 245-7682. 5-12-83

■ **Messages personnels**

Je suis conquise par la culture et les gens du Québec. Si vous êtes bien éduqué, attentif, honnête et aimez la nature, partager et croire à la gentillesse, avons-nous peut-être des points en commun. Contactez-moi: Dossier 115 Le Devoir c.p. 6033 Succ. Place d'Armes Mtl H2Y 3S6.

5-12-83

■ **Maisons à louer**

RUE LAVAL, 1er déc. magnifique cottage entièrement rénové de 6 pièces. Idéal pour professionnels. 600$/mois. Possibilité d'achat. 845-1583. 05-12-83

■ **Messages personnels**

Homme 40 ans non fumeur, végétarien, possédant campeur vanne, cherche compagne pour voyage de 2 à 3 mois dans le Sud. Jean 335-0472. 12-12-83

Naturiste avec et sans excès raviverait volontiers sa vie sentimentale. Attention, homme au besoin similaire, 40-50 ans. Dossier 118, Le Devoir, c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 06-12-83

■ **Occasions d'affaires**

CHEF CUISINIER
Entreprise dans la restauration et le spectacle située à 30 milles de Montréal et en pleine expansion recherche un chef cuisinier comme associé ou au moins intéressé à prendre en concession le restaurant.
Demandez André
1-373-3262

12-12-83

■ **Occasions d'affaires**

Besoin 50 personnes grasses qui veulent maigrir et faire de l'argent. 252-0939, 381-9524. 15-12-83

■ **Objets d'art**

Superbe collection privée: peintures, gravures, aquarelles, sculptures renommées. Doit vendre. 288-1188. 05-12-83

■ **Offres de service**

POUR VOS TRAVAUX DOMESTIQUES ET RÉPARATIONS DE TOUS GENRES UN HOMME D'EXPÉRIENCE, DE CONFIANCE, À PRIX COMPÉTITIFS
671-5613

25-12-83

■ **Offres de services**

PEINTRE DÉCORATEUR, tirage de joints, réparation de plâtre, grande propreté. 585-4460. 05-12-83

■ **Propriétés à vendre**

FLORIDE
GOLDEN BEACH
(sud de Fort Lauderdale)
Maison sur le bord de l'océan dominant la Méditerranée. Propriétaire actuel: producteur à Broadway. Villa 2 étages, pavillon et grande piscine. 5 c.c., 4 salles de bain. Idéal pour réceptions et/ou vie familiale. Sécurité et intimité assurées.
Appelez Mr Arnold
305-673-8011
Lundi au vendredi 10h à 18h.

5-12-83

■ **Professionnels**

DACTYLOGRAPHIE
Impeccable et rapide de vos textes: articles, manuscrits, rapports, thèses, sur IBM Selectric II. Choix de caractères.
486-6751

5-12-83

■ **Propriétés à vendre**

TRUST GÉNÉRAL

ADJ. OUTREMONT sur Esplanade, triplex ou co-propriété bien situé, petit prix. Mme I. Viaud 341-4391

OUTREMONT, face parc, maison d'architecte, élégante, 7 CC, 2 cuisines, s. de bains rénovées. J. Drouault 733-9753

OUTREMONT, rue calme près Stanislas, cottage impeccable, clair, spacieux, 3 ou 4 chambres. J. Drouault 733-9753

OUTREMONT, face au parc, cottage, 7 pièces spacieuses, chauffage électrique, sous-sol fini. E. Brodeur 342-3548

OUTREMONT: appartement « art déco » incomparable, plein soleil, luxueux, enchanteur. Mme Asselin 279-9803

OUTREMONT: duplex 6½-7½ près Université, métro, 2 occupations juillet en achetant maintenant. Mme Asselin 279-9803.

Courtier

5-12-83

OUTREMONT
VISITE LIBRE
DIMANCHE DE 13h à 16h
607 St-Germain
Semi-détaché en pierre, 4 c.c., cuisine ultra moderne.
Vente privée. $235,000
731-2928

5-12-83

OTTAWA
GLEBE-BROWN'S INLET
À 2 pas du canal. Charmes de la campagne en plein centre-ville. Maison début du siècle, rénovée, 5 c.c., foyer, cuisine moderne, système chauffage gaz naturel, tuyauterie cuivre, stationnement 5 voitures, piscine creusée. Premier étage présentement loué mais reconversion unifamiliale facile. Sans intermédiaire.
613-233-6871

7-12-83

■ **Oeuvres d'art**

Collection Louis Jacques, Gérard Tremblay, Friedlander et autres à vendre. 649-4076. 05-12-83

■ **Propriétés à vendre**

ST-LAMBERT: très luxueux, condominium 7 pièces, foyer, idéal professionnel, abri fiscal. Ginette Prévost 465-2000, 671-5300. Le Permanent courtier. 05-12-83

C.D.N. Prix réduit, près université, duplex 7½, 8½, foyers, garages. Yvonne Leblanc 731-7731, 733-8713. RE/MAX RE/PRO courtier. 05-12-83

AHUNTSIC, 10,610 D'Auteuil. Duplex 2x5½, chauffage électrique, s.s. fini, garage, bas libre. 388-4839. Pas d'intermédiaire. 05-12-83

VISITE LIBRE Hampstead, 7-Hottam, dimanche 2h à 4h p.m. Bungalow détaché, 3 c.c., 2 foyers, sous-sol, garage, air climatisé central, système d'alarme, magnifique jardin. Immeubles PAL Courtier, 489-1260. 05-12-83

PLATEAU MT-ROYAL, rue Mentana. Duplex 2 étages disponibles. Vente privée. Visite libre dimanche 12 h à 17 h. Après 18 h: 284-1321. 05-12-83

MAISON OUVERTE - OUTREMONT, 742 Rockland, dimanche de 2 h à 4 h. Cottage rénové, 4 chambres. A. Lacoste courtier. 337-5480. 05-12-83

CENTRE-NORD, près métro Beaubien, duplex, 2x5½, chauffage au locataire, $39,500. Pierre Séguy 388-2558. RE/MAX Outremont Inc. 271-2131. 05-12-83

Plateau Mont-Royal. Idéal professionnels. Cottage détaché, 15 pièces, 8 c.c., 3 garages, façade pierres 35 pi., facile transformer duplex. Pierre Séguy 388-2558. RE/MAX Outremont Inc. 271-2131. 05-12-83

OUTREMONT, cottage détaché de 8 pièces, 4 + 1 chambres à coucher, 2½ s.b., salle de jeux, fenêtres enchâssées dans le plomb, $325,000. Lola Aucoin 342-6080. Frank A. Norman Inc. courtier licencié 731-6817. 05-12-83

NOTRE-DAME DE LA MERCI, grand chalet chauffé, bord de la rivière, très bas prix. André Gorski, 382-8000, 733-7532. Trust Général, courtier. 05-12-83

JEAN-BRILLANT face UdeM duplex semi-détaché 5½, 6½, s.s. 3½, entrée privée. Allée auto. Grand jardin. Vente privée. $169,000. De 18h à 21h 739-9426. 5-12-83

PRÈS MÉTRO Sherbrooke, maison style victorien restaurée, 8 grandes pièces plus 4 appartements. Idéal pour personnes voulant s'établir professionnellement. Pierre Saulnier 381-8553 ou 324-6311. Excelsior Courtier.

5-12-83

FRANCE Exceptionnel. Centre bourg Périgord vert, immeuble refait à neuf, 2 niveaux commerciaux, tous commerces plus trois appartements, le tout libre à la vente. Possibilité crédit en partie par vendeur. 731-4017.

5-12-83

OUTREMONT près Stanislas. Duplex entièrement rénové, sous-sol aménagé, garage, excellente condition. Vente privée. Tél.: soir 274-1164. 9-12-83

N.D.G. Ouvert aux visiteurs, 4 décembre de 14h à 16h, 4625 Prince of Wales, 4 c.c., cottage semi-détaché, salle de bain neuve, sundeck, solarium avec vue sur grand jardin, revêtement chêne et pin, garage attaché, près du futur métro Somerled. Beaucoup de meubles intégrés. $115,000. 482-4805. 5-12-83

N.D.G.: Girouard, duplex, 2 x 6½, s/s fini, garage, stationnement, bien situé, près métro, pas d'agent. $120,000. 484-7304. 5-12-83

ROSEMÈRE: $165,000. 30,000 p.c. terrain. Cette résidence au charme d'antan avec le luxe d'aujourd'hui, 4 c.c. grandes pièces. C. DUCHESNE 687-1010, 688-6828. 05-12-83

OUTREMONT, grand triplex entièrement rénové. Privé. Jour 397-3627. Soir 521-9562. 12-12-83

■ **Propriétés a revenus à vendre**

Abri fiscal 3,16,48 logements à prix compétitifs. Claude Côté 585-5591, 645-5039. Immeubles Inter-Métro, Inc. 08-12-83

MTL-NORD construction béton, mini centre d'achats 5 commerces et 14 logements. Électrique: locataires. Revenus $80,000/an. Pierre Archambault 585-5591, 589-7243. Immeuble Inter-Métro, Inc. 08-12-83

LAVAL: abri fiscal, 24-16 et 8 logements, classe 31, électrique locataires. Norbert Kolbe 667-3333, 661-5895. Trust général, courtier. 05-12-83

CLUB VIDÉO-RENCONTRE
Plutôt qu'un intermédiaire, il s'agit d'abord d'un puissant moyen de communication vous permettant de rencontrer rapidement des gens libres et sérieux dans un cadre intime et chaleureux. L'anonymat est respecté et les frais d'inscription sont raisonnables. De plus, une réduction est offerte aux étudiants(es). Pour informations.

LA MÉTÉO

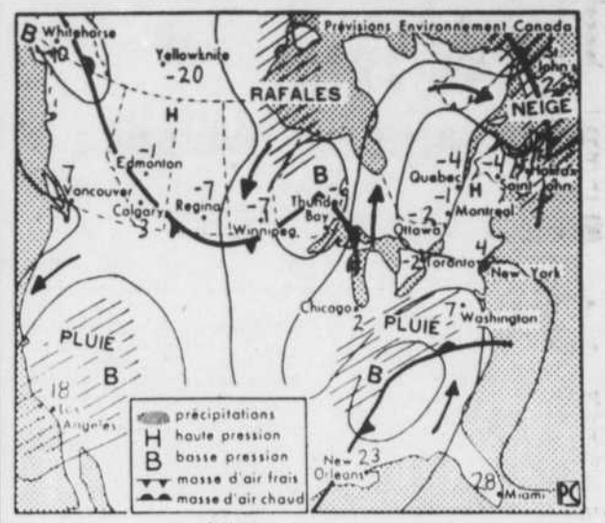

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Un creux barométrique venant des Grands Lacs se déplaçait vers l'est et aura traversé le Québec en après-midi. Avec ce creux, les accumulations de neige seront généralement aux environs de deux centimètres, sauf sur les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de la Réserve des Laurentides, où les accumulations pourraient atteindre de 5 à 10 centimètres. Après le passage du creux barométrique, le ciel sera plus dégagé mais les températures connaîtront une baisse notable pour être sous les normales saisonnières.

MONTRÉAL

Dégagement. Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -2 à 0. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux et plus doux.

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga, Gouin: ciel variable. Max.: de -6 à -4. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux et plus doux.

Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -4 à -2. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux et plus doux.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -2 à 0. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux et plus doux.

Trois-Rivières, Drummondville: dégagement. Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -2 à 0. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux et plus doux.

Estrie, Beauce: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: -3 à -1. Précipitations: 20 %. Demain: ennuagement et plus doux.

Lac-St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: neige se changeant en chutes de neige en matinée. Éclaircies en après-midi. Accumulation de neige: 5 à 10 cm. Max.: près de -6. Demain: nuageux et plus doux.

Mauricie: ciel variable et possibilité d'une chute de neige. Max.: près de -6. Précipitations: 30 %. Demain: nuageux et plus doux.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: près de -6. Précipitations: 20 %. Demain: ennuagement et plus doux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: neige se changeant en chutes de neige en fin de journée. Accumulation de neige: 5 à 10 cm le long du littoral. Max.: près de -6. Demain: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse Côte Nord, Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: faible neige. Dégagement en fin de journée. Max.: près de -6. Précipitations: 80 %. Demain: ciel variable.

Secteur à l'est de Natashquan: ennuagement suivi de faible neige. Températures stationnaires à près de -6. Précipitations: 90 %. Demain: ensoleillé.

■ **Société / Loisirs**

RENDEZ-VOUS...
...est une agence de rencontre professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au: **282-0058**
1117 ouest, rue Ste-Catherine Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM

J.N.O.

PROJET EMBRYONNAIRE
Cherchons réunir gens d'un certain milieu, seuls, cultivés, optimistes et imaginatifs. Écrivez-nous: **Dossier 119, Le Devoir, c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl. H2Y 3S6**

5-12-83

■ **Société/Loisirs**

Pour les professionnels et hommes d'affaires,
UN CAPRICE...
Celui de changer sa routine en changeant de bar.
De s'appliquer une thérapie anti-stress par un peu de sensualité de bon ton.
De vivre l'expérience d'attentions plus personnelles.
De parler, de regarder, d'écouter.
Et d'être bien.
LE CAPRICE
4557, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

5-12-83

■ **Société / Loisirs**

Mercredi le 7 décembre, souper-causerie sur l'indépendance. Réservation des billets: 323-2884 8-12-83

■ **Voyages**

Voile, croisière 2 semaines dans les Bahamas de Fort Lauderdale avec Réal Bouvier sur Corbin 39. 1ère croisière le 17 déc. 985$. 670-4560, 641-0603

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

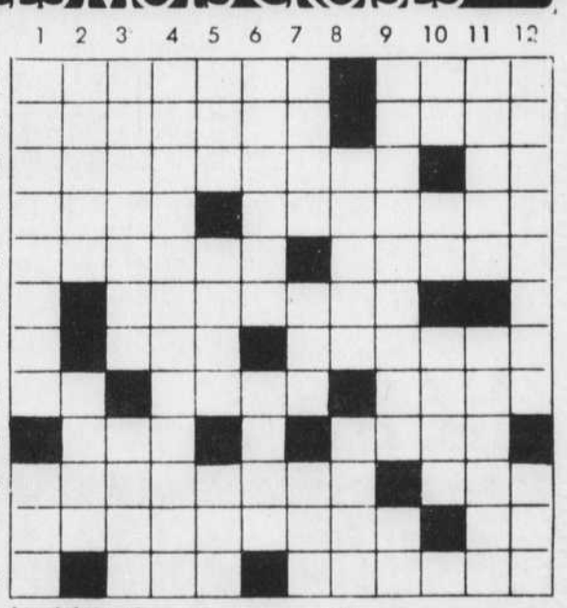

Horizontalement

1—Remplir de vase. — Surface plane.
2—Alcaloïde amer contenu dans l'écorce de quinquina. — Âpre au toucher.
3—Qui ressemble à un ulcère. — Magnésium.
4—Mouvement pour s'élancer. — Amener à l'unité.
5—Mollusque. — Propre.
6—Armer de nouveau.
7—Mèche de cheveux rebelle. — Ronges.
8—Obtenu. — Psysiologiste suisse (1881-1973). — Quatrième partie du jour.
9—Gros serpent. — Anc. émirat de l'Arabie.
10—Celle qui aime à faire de belles phrases. — Dénué d'esprit.
11—Partie écaillée d'une surface. — Mesure chinoise.
12—Unité monétaire roumaine. — Situation où l'on a à redouter un mal quelconque.

Verticalement

1—Relatif à l'équitation. — Pas beaucoup.
2—Aucune, pas une. — Dans la montagne, versant à l'ombre.
3—Abbé. — Fait de vive voix.
4—Absence de cerveau.
5—Titre anglais. — Clôture faite de branchages entrelacés. — Bienheureux.
6—Débarrasser les étoffes des noeuds. — Sans compagnie.
7—Viscère pair. — Les miens. — Point cardinal.
8—Prendre un certain repas. — Changea l'air.
9—Aimons mieux. — Dans.
10—Parcouru des yeux. — Titane (inv.). — Es tenu de payer.
11—Laisse entrer dans un groupe. — Inscrit sur les rôles des armées.
12—Noire. — Art de lancer.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	N	T	O	M	A	T	I	Q	U	E
2	A	V	O	I	S	I	N	E	R	■	R	U
3	R	E	S	S	E	N	T	I	R	O	N	S
4	I	L	■	S	■	C	E	N	E	■	E	T
5	N	I	■	U	N	E	■	T	E	R	■	A
6	E	N	F	L	E	■	T	A	L	E	N	T
7	■	I	R	A	■	P	U	S	■	C	O	I
8	F	E	U	I	L	L	E	■	C	I	N	Q
9	■	R	I	R	A	I	S	■	E	T	A	U
10	S	■	T	E	T	U	■	A	R	E	N	E
11	O	V	E	■	I	R	■	P	A	R	T	■
12	N	U	■	I	N	E	D	I	T	■	E	X

CULTURE ET SOCIÉTÉ

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — **"Staying Alive"** sam. dim. 2 h 25, 6 h 10, 10 h 00 **"Le dragon du lac de feu"** 12 h 30, 4 h 10, 8 h 00.
ASTRE II: — **"Et la tendresse bordelino. 2"**, sam. dim., 2 h 45, 6 h 15, 9 h 50. — **"Et la tendresse bordelino. 1"**, sam.,dim. 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
ASTRE III: — **"Flashdance"**, sam-dim. 2 h 30, 6 h 15, 9 h 45, **"Brillantine II"** sam. dim., 12 h 30, 4 h 15, 8 h 00.
ASTRE IV: — **"Ténèbres"** sam. dim., 2 h 50, 6 h 25, 10 h 00, **"Frissons de l'angoisse"** sam., dim. 1 h 00, 4 h 35, 8 h 10.
BERRI I: (288-2115) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
BERRI II: — **"Coup de foudre"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 30.
BERRI III: **"L'Été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 00.
BERRI IV: — **"Fanny & Alexandre"** 1 h 15, 4 h 50, 8 h 30.
BERRI V: — **"Vivement dimanche"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Richard Pryor here and now"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"Gods must be crazy"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Au nom de tous les miens"** sam. dim. 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
BROSSARD II: (465-3851) — **"L'été meurtrier"** sam. dim. 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 25.
BROSSARD III: **"Jaws 3-D"** sam. dim. 12 h 45, 4 h 15, 7 h 45, **"Metal storm 3-D "** sam. dim., 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40.
CARTIER-LAVAL: — (663-5124) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"La nuit des juges"** sam. dim. 1 h 55, 5 h 45, 9 h 35, **"Pirate de mes rêves"** 12 h 10, 3 h 55, 7 h 45.
CHAMPLAIN II: — **"Au nom de tous les miens"** sam. dim. 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
CINÉMA CHÂTEAUGUAY: (698-0141) — **"Y a t-il enfin un pilote dans l'avion?(partie 1)"** sam. 7 h 00, dim. 2 h 00, 8 h 00. **"Y a t-il enfin un pilote dans l'avion?(partie 2)"** sam. 8 h 35, dim. 3 h 35, 9 h 05. **"Risky business"** sam. 7 h 00, 9 h 30, dim. 2 h 00, 8 h 00.
CINÉMA DE PARIS I: — **"Jaws 3-D** " sam. dim., 2 h 55, 6 h 10, 9 h 25, **"Metal storm 3-D"** sam. dim., 1 h 20, 4 h 35, 7 h 50.
CINÉMA PLAZA: (272-1080) — **"Blanche neige et les sept nains(Walt Disney)"** sam. dim., 12 h 00, 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00 **"The song remains the same"** sam. dim., 9 h 15.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — SAMEDI: **"Zaman"** 18 h 35, **"Femme entre chien et loup"** 20 h 35. DIMANCHE: **"Francoise Durocher, waitress"** et **"Parlez-nous d'amour"** 15 h 00 **"Le soleil se lève en retard"** 18 h 35, **"Michel Tremblay"** et **"Il était une fois dans l'est"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20, sam. der. spec., 11 h 20.
CINÉPLEX II: — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 20.
CINÉPLEX III: — **"Beyond the limit"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30, der. spec. sam 11 h 45.
CINÉPLEX IV: — **"Educating Rita"** sam. dim., 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
CINÉPLEX V: — **"War games"** sam. dim., 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 40.
CINÉPLEX VI: — **"Class"** sam. dim., 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 25.
CINÉPLEX VII: — **"Angelo my love"** sam. dim., 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
CINÉPLEX VIII: — **"Educating Rita"** sam. dim., 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 35.
CINÉPLEX IX: — **"The Osterman weekend"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Meurtre en trois dimensions"** 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 35, 9 h 20.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Cujo"** 1 h 40, 5 h 40, 9 h 40 **"Blade runner"** 3 h 25, 7 h 25.
CLAREMONT: (486-7395) — **"Of unknow origin"** sam. dim. 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS I: — **"Staying Alive"**, sam. dim, 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Deux heures de colle pour un baiser"** sam. dim: 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35 **"Fanny Hill"** sam. dim., 14 h 05, 17 h 50, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Club de plaisir"** sam. dim: 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 35, 22 h 00, — **"Fille à tout faire"** sam. dim: 13 h 20, 15 h 50, 18 h 20, 20 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Jeune proie pour mauvais garçon"**, **"Québec gai"** sam. dim. 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Samedi: **"The joyless street"** 19 h 00, **"La grande illusion"** 21 h 00. Dimanche: **"Black beauty"** 15 h 00, **"Alexander Nevsky"** 18 h 00 **"Hôtel du nord"** 20 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — **"The big chill"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 25, 4 h 35, 7 h 00, 9 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II: — **"A night in heaven"** sam. dim. 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Mortelle randonnée"** sam. dim. 2 h 15, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 15.
DAUPHIN II: **"Rien qu'un jeu"** sam. dim. 1 h 45, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — **"Osterman weekend"** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DORVAL II: **"All the right moves"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL III: **"A christmas story"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Educating Rita"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 10.
DÉCARIE II: — **"Tell me that you love me"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Mélodie meurtrière"** sam. dim. 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
ÉLYSÉE II: — **"Benvenuta"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 00, 9 h 05.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Mr. Mom"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 00, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Right Stuff"** sam. dim. 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Cujo"** 2 h 10, 6 h 00, 9 h 55 **"Blade runner"** 12 h 00, 3 h 50, 7 h 45.
KENT I: (489-9707) — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
KENT II: — **"Osterman weekend"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 7 h 50, 9 h 40.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
LA CITÉ II: — **"A christmas story"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ III: — **"Under fire"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — Sam. et Dim. **"En haut des marches"** 6 h 30, **"Poltergeist, la vengeance des fantômes"** 7 h 00, **"Mémoire battante"** 8 h 30, **"Le retour de Martin Guerre"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — **"Never say never again"** sam. dim. 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 45.
LAVAL II: — **"Si elle dit oui, je ne dis pas non"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50. sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL III: — **"Bonheur d'occasion"** sam. dim. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20 sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL IV: — **"La classe de 1984"** sam. dim. 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL V: — **"Amityville 3-D"** sam. dim. 12 h 40, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50. sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL-ODÉON I: **"Au nom de tous les miens"** sam. dim. 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
LAVAL-ODÉON II: — **"Jaws 3-D"** sam. dim. 3 h 35, 6 h 45, 9 h 45, **"Metal storm 3-D"** sam. dim. 1 h 00, 5 h 15, 8 h 15.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Never say never again"** 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45 sam. der. spec. 24 h 00.
LOEW'S II: — **"Of unknow origin"** 12 h 05, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00. sam. der. spec. 23 h 45.
LOEW'S III: — **"The deal of the century"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50, sam. der. spec. 23 h 45.
LOEW'S IV: — **"Under fire"** 12 h 00, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 35, sam. der. spec. 24 h 00.
LOEW'S V: — **"Flashdance"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50 sam. der. spec. 23 h 45.
MERCIER: — **"Cujo"** sam, 6 h 10, 9 h 50, dim: 2 h 30, 6 h 10, 9 h 50. **"Blade runner"** sam, 7 h 45, dim: 12 h 25, 4 h 05, 7 h 45.
OUIMETOSCOPE: — (525-8600) — SAMEDI: **"Les uns les autres"** 6 h 00, 9 h 30, **"Les chariots de feu "** 7 h 00, 9 h 15. DIMANCHE: **"Les uns les autres"** 1 h 30, 5 h 00, 8 h 30, **"À la recherche de la panthère rose "** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT: — SAMEDI: **"Aladin et la lampe merveilleuse "** 1 h 00, **"Gandhi "** 2 h 30, **"Tootsie "** 6 h 00, **"Gandhi " 8 h 30.** DIMANCHE: **"Aladin et la lampe merveilleuse "** 1 h 00. **"Gandhi "** 2 h 30, **"Tootsie "** 6 h 00, **"Gandhi"** 8 h 30.
PALACE I: (866-6991) — **"Dead zone"** 12 h 00, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35, sam der. spec. 23 h 30.
PALACE II: — **"Amityville 3-D"** 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam der. spec. 23 h 10.
PALACE III: — **"Super Vixens"** 2 h 15, 5 h 55, 9 h 35 **"Beneath the valley of ultra vixens"** 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50, sam. der. spec. 21 h 35.
PALACE IV: — **"1990 Bronx Warriors"** 12 h 15, 1 h 50, 3 h 25, 5 h 00, 6 h 40, 8 h 20, 10 h 00, sam. der. spec. 11 h 40.
PALACE V: — **"Risky business"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 23 h 45.
PALACE VI: — **"All the right moves"** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 05, sam. der. spec. 22 h 50.
PARALLÈLE: (843-4725) — Samedi: **"Shadows of the forgotten ancestor"** sam. dim., 19 h 15 et 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — **"Parasites 3-D"**,sam., dim. 3 h 00, 6 h 20, 9 h 45. **"Le samourai noir"** 1 h 15, 4 h 35, 8 h 10.
PARADIS II: — **"Staying alive"** sam. dim., 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40, **"A nous la victoire"** sam. dim. 3 h 15, 7 h 30.
PARADIS III: — **"École privée"** sam. dim. 2 h 55, 6 h 10, 9 h 20, **"Chsech et Chong la suite"** sam. dim. 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45.
PARISIEN I: (866-3856) — **"Le retour de Jedi"** 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN II: — **"La classe des 1984"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 05, 8 h 00, 9 h 55 sam. der. spec. 11 h 50.
PARISIEN III: — **"Pauline à la plage"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 20.
PARISIEN IV: — **"Si elle dit oui, je ne dis pas non"** 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN V: — **"Bonheur d'occasion"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 50.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Cujo"** sam. dim: 2 h 20, 6 h 05, 9 h 50. — **"Blade runner"** sam. dim. 12 h 15, 4 h 00, 7 h 45.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Y a t-il enfin un pilote dans l'avion"** sam. dim. 2 h 40, 6 h 25, 9 h 55, **"Officier et gentleman"** sam. dim. 12 h 30, 4 h 15, 7 h 50.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — **"Testament"** 12 h 15, 2 h 00, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Zelig"** 12 h 30, 2 h 05, 3 h 40, 5 h 15, 6 h 50, 8 h 25, 10 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"A night in heaven"** sam. dim. 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Rear window"** sam. dim. 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Merry christmas Mr. Lawrence"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 35, 6 h 05, 8 h 35.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Tell me that you love me"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — **"Deux heures de colle pour un baiser"** sam. dim. 12 h 15, 16 h 20, 19 h 55, **"Fanny Hill"** sam. dim. 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40.
SAINT-DENIS II: — **"Superman III"** sam. dim. 12 h 45, 16 h 55, 21 h 00, **"Aventuriers du bout du monde"** sam. dim. 15 h 00, 19 h 00.
VERDUN: — **"Cujo"** sam. 6 h 10, 9 h 50, dim. 2 h 30, 6 h 10, 9 h 50- **"Blade runner"** sam. 7 h 45, dim. 12 h 25, 4 h 05, 7 h 45.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Si elle dit oui, je ne dis pas non "** sam. dim. 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
VERSAILLES II: — **"Bonheur d'occasion"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
VERSAILLES III: — **"La classe de 1984"** sam. dim. 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
VILLERAY: (388-5577) — **"Y a t-il enfin un pilote dans l'avion?"** sam. 9 h 20, dim. 1 h 00, 5 h 05, 9 h 20. **"Officier et gentleman"** sam. 6 h 50, dim. 2 h 35, 6 h 50.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Never cry wolfe"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
YORK: (937-8978) — **"A christmas story"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.

expositions

ATELIER-GALERIE SERGE LACROIX: 4593 Rivard. (843-4535). Gravures de Johanne Morin, Roland Pichet et Paul Livernois du 1 au 31 déc.
ATELIER-GALERIE LE BATEAU-LAVOIR: 983 boul. Richelieu, Beloeil. Exposition de François Lamaire, joaillier-sculpteur—oeuvres récentes de plusieurs artistes jusqu'au 15 janv.
ATELIER J.LUKACS: 1430 o. Sherbrooke (933-9877)— Peintures petits formats: Aitkens, Brunet, Gingras, Jourdenais, Ruiz, Sparkuhl et autres.mar. au sam. 9h.30 à 17h.30, dim. 14h.00 à 17h.00 du 27 nov. au 17 déc.
ATELIER DE RÉALISATIONS GRAPHIQUES DE QUEBEC: 225 Côte de la Montagne, 2e étage, Québec— Encan 83 de dessins et d'estampes, le 4 déc. à 13h.00
BIBLIOTHEQUE FRASER-HICKSON: 4855 Kensington, N.D.G. (489-5301)— Exposition de Eunice Handman, gravures à l'eau-forte, du 28 nov. au 10 déc.
CAFÉ D'À CÔTÉ: 4282 Papineau (525-0741)— Exposition Paul Antoine Fugère "Histoires d'eau" du 4 déc. au 5 fév.
101 CENTRE D'ARTISTES: 245½ rue Bank, Ottawa (233-5504)— Soc. dessinateurs graphiques du Canada mar. au sam. de 11h.00 à 17h.00, du 22 nov. au 10 déc.
90CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9559)— "Célébration" travaux de douze artistes jusqu'au 7 janv.
CHÂTEAU DUFRESNE: (coin Pie IX et Sherbrooke) — La tradition artisanale: art populaire mexicain d'aujourd'hui, jusqu'au 8 janv.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— Dorothy Knowles du 6 nov. au 4 déc—Galerie B: Carlos Letona 'El Salvador' photographies 8 déc. au 5 janv.— L'art perdu de l'architecture ornementée 8 déc. au 5 janv.
90CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM: 175 ave President Kennedey (282-3955)— "Enzo Mari,une démarche progressive" design italien, une cinquantaine d'objets divers sont présentés de 12h.00 à 18h.00 mer. au dim. du 24 nov. au 11 déc.
CENTRE CULTUREL FERNAND CHAREST: 190 rue Laurier, St-Jean sur Richelieu (346-53272)— exposition Tomy Zen, céramiste, Robert Noury, photographe de 12h.00 à 22h.00 du 1 au 7 déc.
CENTRE CULTUREL DE DORVAL: 1401 Bord du Lac, Dorval— Créations récentes par des artistes de Dorval 7 au 22 déc.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne (768-1149)— Pierre Duhamel du 30 nov. au 11 déc.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5412)— Contraste: France Québec, exposition de 7 graveurs français et de 7 graveurs québécois, du 27 nov. au 21 déc.—'Amalgam'de Daniel Dion et Sue Schnee jusqu'au 15 janv.
CENTRE WHITESIDE TAYLOR: 20551 ch. Lakeshore, Baie d'Urfé— Expo-vente de poteries 3-4 déc. de 12h.00 à 17h.00
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul St-Martin, Duvernay (384-2551)— Sculptures de Gilles Lauzé du 13 nov. au 7 déc.
90LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
90COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin Chambly, Longueuil (679-2630)— 'Six petits coins en ligne'Sculpture de Jean-Marie Delavalle du 22 nov.au 9 déc.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— "Le Portrait" exposition collective de photographies du 18 nov. au 10 déc.
LE FIL D'ARIANE: 250 Place d'Youville— atelier d'artisanat d'art pour jeunes adultes déficients mentaux, tient son expo-vente annuelle du 1 au 4 déc. ven. de 11h.00 à 21h.00, sam. et dim. de 11h.00 à 18h.00
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke O. (844-2593) — tous les artistes de la galerie, et aussi vente du nouveau livre 'Art actuel au Québec' du 26 nov. au 12 déc.
GALERIE ALLIANCE: 680 Sherbrooke ouest (284-3768) — Tableaux de Rock Blanchette, Suzanne Brien, George Kartashov, Ghulam Mustafa, Tibor K. Thomas et Paul Tom. jusqu'au 9 déc.
GALERIE ANIMA G: Edifice G, Gouv. Québec, Qué — Exposition "Anima G" organisée par le Conseil des arts textiles du Québec lun. au ven. 10h.00 à 17h.00, dim. 13h.00 à 17h.00 du 27 nov. au 16 déc.
GALERIE ARCHAMBAULT: 1303 rue N.-Dame, cté Berthier (586-2202)—
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668) — Exposition de Madeleine Boyer 'Visages de femmes' du 23 nov. au 11 déc.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de F. Sabourin, Ben-Zakour, N. Tremblay, Y. Lajoie, C. Beauchemin et C. Dufour du 27 nov. au 12 déc.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Ricahrdson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART L'ÉTRANGE: 252 est Boul.Charest, Qué.(529-2066— Exposition de Monic Thouin-Perrault, huiles récentes du 20 nov. au 10 déc.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764)—Ron Simpkins du 20 nov. au 5 déc.
CALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove.
GALERIE D'ART LE VIEUX PALAIS: 185 rue du Palais, St-Jérôme (514-432-7171) — Peintures de Lars Westvind du 13 nov. au 4 déc.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis (273-7088) — Exposition de petits formats de tous les peintres de la galerie— Sculptures de R. Klode, J.M. Laberge, J.P. Mailloux et A. Ross.du 27 nov. au 25 déc.
GALERIE D'ART VINCENT INC: Château Laurier, Ottawa (230-1162)—
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184)— Oeuvres de Maurice Assier du 23 nov. au 23 déc.
GALERIE AUBES 3935:3935 St-Denis (845-5078)— Les lauréats et finalistes du concours national de livres d'artistes du Canada du 23 nov. au 11 déc.
GALERIE "LA BELLE ÉPOQUE": 1396A, Sherbrooke (844-9815) — Exposition collection de la galerie, Riopelle, Phelan, Belzile, Gervais, Perron, et autres.— Exposition Louis-Paul Perron dim. 20 nov. jusqu'au 6 déc.— Exposition de Louis Belzile, lun. au sam. 10h.00 à 18h.00, dim. 12h.30 à 17h.00 du 7 au 21 déc.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 Laurier O. (277-2179) —
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) —Artistes de la galerie: petits formats, aquarelles Ladouceur, Tiengo, Meunier, Peacock et Lesueur
GALERIE CALLIGRAMMES: 311 Dalhousie, Ottawa (234-4732)— Peintures de Michel Savage du 23 nov. au 14 déc.
GALERIE DU CENTRE: 31 av. Lorne (672-4772) —Exposition annuelle des artistes de St-Lambert, 56 artistes y exposent du 30 nov. au 18 déc.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene Av. — L'Art de donner' objets d'art du monde entier du 22 nov. au 7 janv.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation, Mtl— Hubert Van de Walle, acryliques et gouaches du mar. au sam. 12h.00 à 18h.00 du 30 nov. au 17 déc.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 Crescent (844-7147) — Oeuvres de François Aubrun du 23 nov. au 17 déc.
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Exposition de Josette Trépanier "Murages"du 24 nov. au 17 déc.— Jacques Leclaire du 24 nov. au 17 déc.
GALERIE DE LA SALLE: 501 St-Patrick, Ottawa (563-2315)— A & B associés: professeurs de la galerie de l'Univ. d'Ottawa du lun. au ven. de 8h.30 à 15h.30 du 28 nov. au 16 déc.
GALERIE DENYSE DELRUE: 75 O. Sherbrooke (845-7368)— Michelle Guay du 21 nov. au 10 déc.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke ouest (845-7833, 845-7471) — Tableaux et sculptures d'artistes canadiens et européens éminents— Esther Wertheimer, sculptures récentes
GALERIE DON STEWART: 1460 Sherbrooke (845-2905) —
GALERIE ANNE DORAN: 521 Promenade Sussex Ottawa (235-6546)— Peintures de Ann McCall mar. au jeu. 11h.00 à 17h.00.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646)— "Artistes dans l'environnement corporationnel'du 24 nov. au 24 déc.— L'ouverture de Kaka Ashoona, sculpteur eskimo du 24 nov. au 24 déc.—Robert Slatkoff, photographies du 7 au 24 déc.
GALERIE EMERGENCE: 1452 Laurier est (525-2264) —Johanne Cullen, peintures 7 au 18 déc.
GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Jim Dine, David Hockney, Roy Lichtenstein, Frank Stella et Larry Rivers du 24 nov. au 22 déc.
GALERIE L'ESTAMPE: 101 rue Victoria, Hull (771-2942)—
GALERIE FAUCOMBRÉ: 1269 Amherst (523-9368) —Oeuvres en batik de Max Beuchétrit, et photographies de Charles Clermont, début 2 déc.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Tetsuro, Sawada, contemporains japonais du 2 au 11 déc.
GALERIE CHARLOTTE FRENETTE: 60 ave Royale. St-Charles de Bellechasse (887-3190)— Guaitan Lacroix, oeuvres récentes, sam. dim. 12h.00 à 17h.00 du 4 au 31 déc.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371) — Scott Clark, Paloma Equagary, Odette Frigon, François Laforest, Conrad Legault, Roger Lauzon, Lucie Lebrun et Edouard Watson 5 au 19 déc.
GALERIE FUCITO: 5283 avenue du Parc (279-1919) —Le dessin: geste intime du créateur— Daoust, Daudelin, Dumouchel, Fasan Harrison, Menses, Monaham, Morgan, Otis et Price jusqu'au 31 déc.
GALERIE GILLES GHERBRANT: 307 Ste-Catherine (842-0225)—
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel (526-2616) — Oeuvres sur papier des artistes de la galerie du 1 au 21 déc.
GALERIE JEAN-LOUIS HELSTROFFER: 1188 av. Cartier, Québec (418-529-1291) — Après New York, oeuvres récentes de Lise Begin jusqu'au 4 déc.— Michel Asselin, 'Question de distance', exposition de photographies et dessins du 7 au 23 déc.
GALERIE IMAGE EN TÊTE: 6519 rue Molson— Photographies de René Laporte, Gilles Blanchette. Aquarelles de Bernard Beauchamp jusqu'au 11 déc.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene (933-8735)—
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest rue Sherbrooke (288-7306)—.
GALERIE JOLLIET: 279 Sherbrooke Ouest, suite 211 (842-8883)—toiles récentes de Jean McEwen jusqu'au 24 déc.—Dessins récents de Paul Lacroix jusqu'au 24 déc.
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke— Exposition d'ouverture: oeuvres de Marcel Barbeau, Kittie Bruneau, Louisette Gauthier-Mitchell, Alan Glass, Jacques Hurtibise, Guy Montpetit et Armand Vaillancourt lun. au sam. 9h.30 à 18h.00 jusqu'au 3 déc.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Huiles, encres et fusains de Yolande Taillon du 4 au 24 déc.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Les jumeaux en bois du peuple Yomba; sculpture jouet.
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —
GALERIE MATUS: 2185 Crescent (282-1566)— Aquarelles de Jean-Pierre Latour du 1 au 11 déc.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— High realism exhibition— Ken Danby—D.P. Brown, D. Garcia, Claude St-Cyr, G. Stewart Heath du 3 au 17 déc.
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull.(777-2781)—Peintures de Kittie Bruneau jusqu'au 6 déc.— acryliques et dessins de Jacques Payette jusqu'au 8 déc.
GALERIE MORENCY: 1564 St-Denis (845-6442)—
GALERIE MOTIVATION V: 316 rue Ontario Est (845-5962) — 'The unliving room' installation de Claire-Hélène Tremblay— Installation de Jean Théberge et Hani Habashi—Neo-Expressionnisme appliqué, réalisation de John Mingola jusqu'au 18 déc.
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle des rues Elgin et Slater, Ottawa — "Continuations" Giusseppe Penine, 7 oct au 4 déc. + Inaugurations de Sidney Grossman. 3 nov. au 2 janv.— Exposition Walker Evans: Le Don Phyllis Lambert du 25 nov. au 29 janv.
GALERIE NEON: 5042 St-Laurent— Aquarelles de Claude Jasmin jusqu'au 23 déc.les jeu. et ven. soirs seulement
GALERIE NOCTUELLE: 333 o. St-Laurent, Longueuil (670-9076) —Yves-Louis Seize, céramiques du 20 nov. au 11 déc.— Sean Rudman, oeuvres sur papier
GALERIE FRÉDERIC PALARDY: 1170 Victoria (465-3367) —'Les milles et lunes nuits' de Caroline Bussières du 20 nov. au 11 déc.
GALERIE PHOTOGRAMME: 2043 St-Denis (284-2694) — Ginette Bouchard, du 26 oct. au 3 déc.
GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489) — Galerie i: Lynne Fernie, pastels à l'huile,dessins, graphite et texte— Galerie II: Diane Poirier, l'image photographique et la peinture,mar. au sam. 11h.00 à 17h.00 du 3 au 23 déc.
GALERIE 1515: